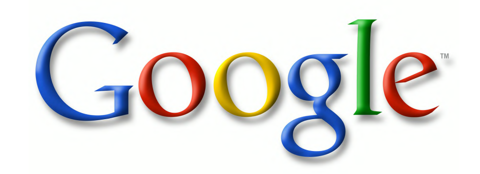





UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SEPTIEME.



Un Anglais de la Barbade, vend sa Maitresse

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SEPTIEME.



A GENEVE,
Chez JEAN-LEONARD PELLET, Imprimeur
de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXXI.

TABLE DES INDICATIONS.

LIVRE TREIZIEME.

Etabliſſemens des François dans les iſles de l'Amérique.



LIVRE QUATORZIEME.

Etablissemens des Anglois dans les isles de l'Amérique.

Fin de la Table du Tome septieme.

HISTOIRE



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE TREIZIEME.

Etablissemens des François dans les isles de l'Amérique.

L'Histoire ne nous entretient que de conquérans qui se sont occupés, au mépris du sang & du bonheur de leur sujets, à étendre leur domination : mais elle ne nous présente l'exemple d'aucun souverain qui se soit avisé de la restreindre. L'un, cependant, n'auroit-il pas été aussi sage que l'autre a été funeste ; & n'en seroit-il pas de l'étendue des em-

I. Considérations générales sur l'établissement des colonies.

pires ainſi que de la population? Un grand empire & une grande population peuvent être deux grands maux. Peu d'hommes, mais heureux; peu d'eſpace, mais bien gouverné. Le ſort des petits états eſt de s'étendre; celui des grands de ſe démembrer.

L'accroiſſement de puiſſance que la plupart des gouvernemens de l'Europe ſe ſont promis de leurs poſſeſſions dans le Nouveau-Monde, m'occupe depuis trop long-temps, pour que je ne me ſois pas demandé ſouvent à moi-même, pour que je n'aie pas demandé quelquefois à des hommes plus éclairés que moi, ce qu'on devoit penſer d'établiſſemens formés à ſi grands frais & avec tant de travaux dans un autre hémiſphere.

Notre véritable bonheur exige-t-il la jouiſſance des choſes que nous allons chercher ſi loin? Sommes-nous deſtinés à conſerver éternellement des goûts auſſi factices? L'homme eſt-il né pour errer continuellement entre le ciel & les eaux? Eſt-il un oiſeau de paſſage, ou reſſemble-t-il aux autres animaux, dont la plus grande excurſion eſt très-limitée? Ce qu'on retire des denrées peut-il compenſer avec avantage la perte des citoyens qui s'éloignent de leur patrie pour être détruits, ou par les maladies qui les attaquent dans la traverſée, ou par le climat à leur arrivée? A des diſtances auſſi grandes, quelle peut être l'énergie des loix de la métropole ſur les ſujets, & l'obéiſſance des ſujets à ces loix? L'éloignement des témoins & des juges de nos actions, ne doit-il pas amener la corruption des mœurs, & avec le temps le déclin des inſtitutions les plus ſages, lorſque les vertus & la juſtice, leurs baſes fondamentales, ne ſubſiſtent plus? Par quel lien ſolide une poſſeſſion, dont un intervalle immenſe nous ſépare, nous ſera-t-elle attachée? L'individu, dont la vie ſe paſſe à voyager,

a-t-il quelque esprit de patriotisme; & de tant de contrées qu'il parcourt, en est-il une qu'il continue à regarder comme la sienne? Des colonies peuvent-elles s'intéresser à un certain point aux malheurs ou à la prospérité de la métropole, & la métropole se réjouir ou s'affliger bien sincérement sur le sort des colonies? Les peuples ne se sentent-ils pas un penchant violent à se gouverner eux-mêmes, ou à s'abandonner à la premiere puissance assez forte pour s'en emparer? Les administrateurs qu'on leur envoie pour les gouverner, ne sont-ils pas regardés comme des tyrans qu'on égorgeroit, sans le respect pour la personne qu'ils représentent? Cet agrandissement n'est-il pas contre nature, & tout ce qui est contre nature ne doit-il pas finir?

Seroit-ce un insensé que celui qui diroit aux nations, il faut ou que votre autorité cesse dans l'autre continent, ou que vous en fassiez le centre de votre empire? Choisissez. Restez dans cette partie du monde; faites prospérer la terre sur laquelle vous marchez, vous vivez; ou si l'autre hémisphere vous offre plus de puissance, de force, de sureté, de bonheur, allez vous y établir. Portez-y votre autorité; vos armes, vos mœurs & vos loix y prospéreront. Y pensez-vous, lorsque vous voulez commander, être obéis où vous n'êtes pas, tandis que l'absence du chef n'est jamais sans fâcheuse conséquence dans l'enceinte étroite de la famille? On ne regne qu'où l'on est; & encore n'est-ce pas une chose facile que d'y régner dignement. Pourquoi, ô souverains, avez-vous rassemblé de nombreuses armées au centre de votre royaume? Pourquoi vos palais sont-ils environnés de gardes? C'est que la menace toujours instante de vos voisins, la soumission de vos peuples & la sureté de vos personnes sacrées exigent ces précautions. Qui vous répondra

de la fidélité de vos sujets au loin? Votre sceptre ne peut atteindre à des milliers de lieues, & vos vaisseaux ne peuvent y suppléer qu'imparfaitement. Voici l'arrêt que le destin a prononcé sur vos colonies. Ou vous renoncerez à elles, ou elles renonceront à vous. Songez que votre puissance cesse d'elle-même, sur la limite naturelle de vos états.

Ces idées, qui commencent à germer dans les esprits, les auroient révoltés au commencement du dix-septieme siecle. Tout étoit alors en fermentation dans la plupart des contrées de l'Europe. Les regards se tournoient généralement vers le Nouveau-Monde; & les François paroissoient aussi impatiens que les autres peuples d'y jouer un rôle.

II. Premieres expéditions des François aux isles de l'Amérique.

Depuis la fin tragique du meilleur de ses monarques, cette nation avoit été sans cesse bouleversée par les caprices d'une reine intrigante, par les vexations d'un étranger avide, par les projets d'un favori sans talent. Un ministere despote commençoit à la charger de fers; lorsque quelques-uns de ses navigateurs, aussi puissamment excités par la passion de l'indépendance, que par l'appât des richesses, tournerent leurs voiles vers les Antilles, avec l'espérance de se rendre maîtres des vaisseaux Espagnols qui fréquentoient ces mers. La fortune, après avoir plusieurs fois secondé leur courage, les réduisit à chercher un asile pour se radouber. Ils le trouverent à Saint-Christophe en 1625. Cette isle leur parut propre au succès de leurs armemens; & ils souhaiterent être autorisés à y former un établissement. Denambuc, leur chef, obtint non-seulement cette liberté, mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le gouvernement exigea pour cette permission, qui n'étoit accompagnée d'aucun secours, d'aucun appui, le dixieme

des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

III. Les isles Françoises languissent long-temps sous des privileges exclusifs.

Une compagnie se présenta en 1626, pour exercer ce privilege. C'étoit l'usage d'un temps où la navigation & le commerce n'avoient pas encore assez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'état lui abandonnoit pour vingt ans toutes les isles qu'elle mettroit en valeur, & l'autorisoit à se faire payer cent livres de tabac, ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis seize jusqu'à soixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre exclusivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de 45,000 livres, & qu'on ne porta jamais au triple de cette somme, lui valut tous ces encouragemens.

Il ne paroissoit pas possible de rien faire d'utile avec des moyens si foibles. On vit cependant sortir de Saint-Christophe des essaims d'hommes hardis & entreprenans, qui arborerent le pavillon François dans les isles voisines. Si la compagnie qui excitoit l'esprit d'invasion par quelques privileges, eût eu, à tous égards, une conduite bien raisonnée, l'état ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureusement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole : l'ambition d'un gain excessif la rendit injuste & cruelle.

Les Hollandois, avertis de cette tyrannie, se présenterent avec des vivres & des marchandises, qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propositions. Il se forma dès-lors entre ces républicains & les colons, une liaison dont il ne fut pas possible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas seulement fatale à la compagnie dans le Nouveau-Monde, où elle l'empêchoit de débiter ses cargaisons ; elle la poursuivit encore dans

tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des isles Françoises à plus bas prix. Découragés par ces revers mérités, les associés tomberent dans une inaction entiere, qui les privoit de la plus grande partie de leurs bénéfices, sans diminuer aucune de leurs charges. Dans leur désespoir, ils abandonnerent, en 1631, leur octroi à une nouvelle compagnie, qui elle-même le céda à une autre en 1642. Inutilement, le ministere sacrifia à la derniere les droits qu'il s'étoit réservés. Cette faveur ne pouvoit pas changer le mauvais esprit qui jusqu'alors avoit été un principe constant de calamités. Une nouvelle révolution devint bientôt nécessaire. Pour éviter sa ruine totale, pour ne pas succomber sous le poids de ses engagemens, le corps épuisé mit ses possessions en vente. Elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduisoient comme gouverneurs.

Boisseret obtint, en 1649, pour 73,000 livres, la Guadeloupe, Marie-Galande, les Saints, & tous les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces isles : il céda la moitié de son marché à Houel, son beau-frere. Duparquet ne paya, en 1650, que 60,000 livres, la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins : il revendit sept ans après au comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entiere. Malthe acquit, en 1651, Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Sainte-Croix & la Tortue, pour 40,000 écus : ils furent payés par le commandeur de Poincy qui gouvernoit ces isles. La religion devoit les posséder comme fiefs de la couronne, & n'en pouvoit confier l'administration qu'à des François.

Les nouveaux possesseurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils disposoient des terreins. Les

places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits souverains. On devoit croire que régissant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture se réalisa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes sous de tels maîtres. Cependant ce second état des colonies Françoises ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approvisionner, & à en emporter les productions, qu'ils vendoient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui, par la propriété, devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert se trompa sur le choix du remede. Ce grand homme qui conduisoit depuis quelque temps les finances & le commerce du royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas de sa carriere. L'habitude de vivre avec des traitans, du temps de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent, qui n'est qu'un instrument de circulation, comme la source de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les ressources de l'état ? & dans les artisans tous les sujets précieux de la monarchie. Pour multiplier cette espece d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de premiere nécessité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matieres premieres l'occupa peu ; & il appliqua tous ses soins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'industrie sur l'agriculture, subjugua tous les esprits ; & ce systême destructeur s'est malheureusement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées justes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la

liberté qui lui est nécessaire ; il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On sait qu'il racheta la Guadeloupe & les isles qui en dépendoient, pour 125,000 livres ; la Martinique pour 40,000 écus ; la Grenade pour 100,000 livres ; toutes les possessions de Malthe pour 500,000 livres. Jusques-là sa conduite étoit digne d'éloges : il devoit rejoindre au corps de l'état autant de branches de la souveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes possessions sous le joug d'une compagnie exclusive, que l'expérience, d'accord avec les principes, proscrivoit également. Le ministere espéra vraisemblablement qu'une société dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique Septentrionale, & le commerce qui commençoit à se faire sur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puissance inébranlable, par les grandes combinaisons qu'elle auroit occasion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit essuyer d'un autre. On crut assurer ses hautes destinées en lui prêtant sans intérêt pour quatre ans, le dixieme du montant de ses capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans ses établissemens, & en proscrivant, autant qu'il seroit possible, la concurrence Hollandoise.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un instant d'éclat. Ses fautes se multiplierent en proportion de l'étendue des concessions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ses agens, le désespoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres causes porterent le plus grand désordre dans ses affaires. La chûte de cette société paroissoit assurée & prochaine en 1674 ; lorsque la cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à 3,523,000 livres & de lui rembourser son ca-

pital, qui étoit de 1,287,185 livres. Ces conditions généreuses firent réunir à la masse de l'état des possessions précieuses qui lui avoient été jusqu'alors comme étrangeres. Les colonies furent véritablement Françoises; & tous les citoyens, sans distinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

IV. Les Isles Françoises recouvrent la liberté. Obstacles qui s'opposent encore à leurs progrès.

Il seroit difficile d'exprimer les transports de joie que cet événement excita dans les isles. Les fers sous lesquels on gémissoit depuis si long-temps, étoient rompus; & rien ne paroissoit désormais pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'industrie. Chaque colon donnoit carriere à son ambition: chacun se flattoit d'une fortune prochaine & sans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuser ni leur présomption, ni leur indolence. Leurs espérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choses; & toute leur conduite tendoit à les justifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur opposerent malheureusement des obstacles insurmontables.

D'abord on exigea dans les isles même, de chaque homme libre, de chaque esclave de deux sexes, une capitation annuelle de cent livres pesant de sucre brut. On représenta vainement que l'obligation imposée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt assez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces représentations ne firent pas l'impression qu'elles méritoient. Soit besoin, soit ignorance du gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts sans intérêt, par des gratifications, virent passer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui reversée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la reproduction.

Dans le temps que les isles se voyoient ainsi dé-

pouillées d'une partie de leurs denrées, l'esprit d'exclusion prenoit en France des mesures certaines pour diminuer le prix de celles qu'on leur laissoit. Le privilege de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeste contre les rades du royaume, qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient essentiellement: mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui, par cet arrangement, voyoient diminuer sur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce désavantage s'en joignit bientôt un autre. Le ministere avoit cherché à exclure les vaisseaux étrangers de ses possessions éloignées, & il y avoit réussi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice, ce que l'autorité leur refusoit. Ils acheterent aux négocians François des passe-ports pour aller aux colonies; & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargemens qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manieres. On s'arrêta à la plus funeste. Tous les bâtimens se virent obligés, non-seulement de faire leur retour dans la métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occasionnoit nécessairement des frais considérables en pure perte, elle devoit influer beaucoup sur le prix des productions de l'Amérique.

Leur multiplication fut encore arrêtée par les impositions dont on les surchargea.

Le tabac fut assujetti à un droit de 20 sols par livre.

On proscrivit d'abord l'indigo des teintures du royaume, sous prétexte qu'il les détérioroit, & qu'il nuiroit à une des cultures de la métropole. Mais lorsque des expériences répétées eurent convaincu les plus opiniâtres que, mêlé avec le pastel, ou

même employé seul, il rendoit les couleurs plus belles & plus solides, on se contenta de l'accabler de taxes. Elles furent telles qu'il ne fut pas possible d'en exporter. Ce ne fut qu'en 1693, que celui qui étoit destiné pour l'étranger fut délivré de ces vexations.

Le cacao ne sortit des mains du monopole que pour être assujetti en 1693 à un droit de 15 sols la livre, quoiqu'elle n'en coûtât que 5 dans les colonies Son introduction dans le royaume ne fut d'abord permise que par Rouen & par Marseille, & depuis sa liberté prétendue, que par ce dernier port.

Le côton qui avoit d'abord échappé aux rigueurs du fisc, fut chargé, en 1664, de trois livres par cent pesant. Inutilement on réduisit de moitié cette imposition en 1691. Cette modification ne fit pas revivre les arbustes qu'on avoit extirpés.

La consommation de gingembre qui a une partie des propriétés du poivre, & qui peut aisément le remplacer, devoit être encouragée. On l'arrêta au moyen d'un droit de six livres par quintal. Il fut réduit, dans la suite, à 15 sols : mais alors les dernieres classes de citoyens avoient pris, pour cette épicerie, un mépris que rien ne put vaincre.

La casse de l'Amérique n'étoit achetée, en France, que le quart de ce que coûtoit celle du Levant. Des analyses bien faites auroient dissipé le préjugé d'où naissoit cette énorme différence dans les prix : mais le gouvernement ne s'avisa jamais d'un expédient qui devoit augmenter les richesses de ses possessions.

Le sucre étoit la plus riche production des isles. Jusqu'en 1669, l'exportation directe dans tous les ports de l'Europe en avoit été permise, ainsi que celle de toutes les denrées des colonies. On vo-

lut, à cette époque, qu'il ne pût être déposé que dans les rades du royaume. Cet arrangement en augmentoit néceſſairement le prix, & les étrangers qui le trouvoient ailleurs à meilleur marché, contracterent l'habitude de l'y aller chercher. Cependant le parti qu'on prit de décharger le ſucre des trois pour cent qu'il avoit payés à ſon entrée, fut cauſe qu'on conſerva quelques acheteurs. Une nouvelle faute acheva de tout perdre.

Les raffineurs demanderent, en 1682, que la ſortie des ſucres bruts fût prohibée. L'intérêt public paroiſſoit leur unique motif. Il étoit, diſoient-ils, contre tous les bons principes, que les matieres premieres allaſſent alimenter les fabriques étrangeres, & que l'état ſe privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuſe. Cette raiſon plauſible fit trop d'impreſſion ſur Colbert. Qu'arriva-t-il? Leur art reſta auſſi cher, auſſi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples conſommateurs ne s'en accommoderent pas : la culture Françoiſe diminua, & celle des nations rivales reçut un accroiſſement ſenſible.

Quelques colons voyant qu'une expérience ſi fatale ne faiſoit pas abandonner le ſyſtême qu'on avoit pris, ſolliciterent la permiſſion de raffiner leur ſucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils ſe flattoient de recouvrer bientôt chez les étrangers la préférence qu'on y avoit perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraiſemblable, ſi chaque quintal de ſucre raffiné qu'ils envoyoient, n'eût été aſſujetti à un droit de 8 livres à ſon entrée dans le royaume. Tout ce qu'ils purent faire malgré le poids de cette impoſition exceſſive, ce fut de ſoutenir la concurrence des raffineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des atteliers

des uns & des autres y fut consommé tout entier; & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des sucres bruts.

Dès-lors, les colonies qui recueilloient vingt-sept millions pesant de sucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en consommoit que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduisit la culture au pur nécessaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le temps; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un avilissement extrême. Cet avilissement, qui provenoit aussi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint si considérable, que le sucre brut qui en 1682 se vendoit 14 ou 15 francs le cent, n'en valoit plus que 5 ou 6 en 1713.

Il n'étoit pas possible que dans cet état de choses, les colons pussent multiplier leurs esclaves, quand même le gouvernement n'y auroit pas mis des obstacles insurmontables par de fausses vues. La traite des noirs fut toujours confiée à des compagnies exclusives qui en acheterent constamment fort peu, pour être assurées de les mieux vendre. On est fondé à avancer qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille negres dans ces nombreux établissemens; & il ne seroit pas téméraire d'assurer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires de grandeur médiocre, suffisoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les isles Françoises devoient succomber naturellement sous le poids de tant d'entraves. Si leurs habitans ne les abandonnerent pas pour porter ailleurs leur activité, il faut attribuer leur persévérance à des ressources indépendantes de l'administration. Lorsqu'on opprimoit quelque production, le colon se tournoit rapidement vers une autre que

le fisc n'avoit pas encore apperçue, ou qu'il craignoit d'étouffer au berceau. Les côtes ne furent jamais assez bien gardées, pour rompre toutes les liaisons formées avec les navigateurs étrangers. Les brigandages des Flibustiers se convertissoient quelquefois en avances de culture. Enfin, la passion tous les jours plus vive de l'ancien monde pour les denrées du nouveau, étoit un grand encouragement à leur multiplication. Cependant ces moyens n'auroient jamais été suffisans pour tirer les colonies Françoises de leur état de langueur. Une grande révolution étoit nécessaire. Elle arriva en 1717.

V. Mesures prises par la cour de Versailles pour rendre ses colonies utiles.

A cette époque, un réglement clair & simple fut substitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arrachés successivement aux besoins, à la foiblesse du gouvernement. Les marchandises, destinées pour les colonies, furent déchargées de toute imposition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique, qui se consommeroient dans le royaume. Celles qui pourroient passer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entiere, à l'entrée & à la sortie, en payant trois pour cent. Les taxes mises sur les sucres étrangers, devoient être perçues indifféremment par-tout, sans aucun égard aux franchises particulieres, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marseille.

En accordant tant de faveurs à ses possessions éloignées, la métropole n'oublia pas ses intérêts. Elle voulut que toutes les marchandises, dont la consommation n'étoit pas permise dans son sein, leur fussent défendues. Pour assurer la préférence à ses manufactures, elle ordonna aussi que les marchandises même, dont l'usage n'étoit pas prohibé, payeroient les droits à leur entrée dans le royaume, quoique destinées pour les colonies. Il n'y eut que

le bœuf salé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arangement eût été aussi-bon que les lumieres du temps le comportoient, si l'édit eût rendu général le commerce de l'Amérique concentré jusqu'alors dans quelques ports, & s'il eût déchargé les vaisseaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. De pareilles gênes limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la sortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'état, devoient voir ces inconvéniens, & se proposoient, sans doute, de rendre un jour au commerce, la liberté & l'activité qui lui sont nécessaires. Vraisemblablement, ils furent obligés de sacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui désapprouvoient avec éclat, toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foiblesse, le colon, qui n'avoit résisté qu'avec peine aux sollicitations d'un sol excellent, y porta tous ses soins dès qu'on le lui permit. Sa prospérité étonna toutes les nations. Si le gouvernement, à l'arrivée des François dans le Nouveau-Monde, avoit eu, par prévoyance, les lumieres qu'il acquit par l'expérience un siecle après, l'état auroit joui de bonne-heure d'une culture & d'une richesse qui valoient mieux pour sa prospérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écrasé par ses victoires & par ses défaites. Les sages administrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuse révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir qu'on avoit évacué Sainte-Croix en *1696*, & sacrifié Saint-Christophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763 on seroit réduit à abandonner

la Grenade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des rois! Après avoir sacrifié des milliers d'hommes, pour acquérir & pour conserver une possession éloignée, il faut en immoler encore davantage pour la perdre! Cependant il reste à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on pese leur valeur. Commençons par la Guyane qui est au vent de toutes les autres.

VI. Notions sur la Guyane. Motif qu'avoient les Européens pour la fréquenter & la parcourir.

Les peuples qui erroient dans ce grand espace, avant l'arrivée des Européens, étoient divisés en plusieurs nations, toutes peu nombreuses. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des sauvages du continent méridional. Les Caraïbes seuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, se distinguoient par un usage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir, pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumieres que personne, & montrer ces qualités par des épreuves sensibles & publiques.

L'homme qui se destinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chasse, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il soutenoit d'abord des jeûnes longs & rigoureux. On lui faisoit porter ensuite des fardeaux d'une pesanteur énorme. Il passoit la plupart des nuits en sentinelle, à l'entrée du carbet. On l'enterroit jusqu'à la ceinture dans une fourmilliere, où il restoit exposé un temps considérable à des piqûres vives & sanglantes. S'il montroit dans toutes ces situations, une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expose la vie des sauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les suffrages s'arrêtoient sur lui. Cependant, comme s'il eût senti ce qu'impose l'honneur de commander,

à

à des hommes, il se déroboit sous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite qui le rendoit plus digne du poste qu'il fuyoit. Chacun des assistans lui mettoit le pied sur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la poussiere par ses égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de sa place. C'étoit la cérémonie de son couronnement. Voilà des sauvages qui avoient des notions plus justes de la souveraineté, & qui connoissoient mieux leurs prérogatives que la plupart des peuples civilisés. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fleches tomboient à ses pieds, & la nation obéissoit à ses loix, ou plutôt à ses exemples.

Tels étoient ces habitans de la Guyane, quand l'Espagnol Alphonse Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Améric Vespuce & Jean de la Cosa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu sans qu'on en sache l'origine, qu'il y avoit dans l'intérieur de la Guyane, un pays désigné sous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richesses immenses en or & en pierreries, plus de mines & de trésors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas seulement l'imagination naturellement ardente des Espagnols : elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthousiasme saisit particuliérement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produit la région la plus féconde en caracteres singuliers. Il avoit une passion extrême pour

tout ce qui avoit de l'éclat ; une réputation qui éclipſoit les plus grands noms ; plus de lumieres que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres ; une liberté de penſer qui n'étoit pas de ſon ſiecle ; quelque choſe de romaneſque dans les ſentimens & dans la conduite. Ce tour d'eſprit le détermina en 1595, au voyage de la Guyane : mais il la quitta ſans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à ſon retour en Angleterre une relation remplie des plus brillantes impoſtures dont on ait amuſé la crédulité humaine.

Un témoignage ſi éclatant détermina quelques François en 1604 à tourner leurs voiles vers ces contrées, ſous la direction de la Ravardiere. D'autres aventuriers de leur nation ne tarderent pas à ſuivre leurs traces. Tous ſe livrerent à des fatigues incroyables. Enfin quelques-uns, plutôt rebutés de tant de travaux que déſabuſés de leurs eſpérances, ſe fixerent à Cayenne.

VII. Les François s'établiſſent dans la Guyane, & y languiſſent pendant un ſiecle.

Des négocians de Rouen, qui penſoient qu'on pourroit tirer parti de cet établiſſement naiſſant, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons & aux ſauvages, fut maſſacré.

Cet événement tragique ayant refroidi les aſſociés, on vit ſe former en 1651 une nouvelle compagnie, qui paroiſſoit devoir prendre un plus grand eſſor. L'étendue de ſes capitaux la mit en état d'aſſembler dans Paris même ſept à huit cents colons. Ils furent embarqués ſur la Seine pour deſcendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entrepriſe, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, ſe noyât en entrant dans ſon bateau. Roiville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayen-

ne comme général, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entre eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une isle déserte. Les autres se livrerent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta chez les Hollandois, avec une partie de sa garnison. Ce qui avoit échappé à la faim, à la misere, à la fureur des sauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manieres, s'estima trop heureux de pouvoir gagner les isles du Vent sur un bateau & sur deux canots. Ils abandonnerent le fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cents cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'isle.

Il se forma en 1663 une nouvelle société sous la direction de la Barre, maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cents mille francs de fonds : mais les secours du gouvernement la mirent en état d'expulser de sa concession les Hollandois qui s'y étoient établis sous la conduite de Spanger, lorsqu'ils l'avoient vue évacuée par ses premiers possesseurs. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande compagnie où l'on fondoit toutes celles que la nation avoit formées pour l'Afrique & pour le Nouveau-Monde. En 1667, Cayenne fut insultée, pillée, abandonnée par les Anglois, & les fugitifs en reprirent possession, pour se la voir encore arracher en 1672 par les sujets des Provinces-Unies, qui ne la purent retenir que jusqu'en 1676. A cette époque, ils en furent chassés par le maréchal d'Etrées. Depuis la colonie n'a pas été attaquée.

Cet établissement, tant de fois bouleversé, respi-

roit à peine. A peine il jouiſſoit d'un commencement de tranquillité, qu'on eſpéra favorablement de ſa fortune. Quelques Flibuſtiers qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixerent; &, ce qui étoit plus important, ſe déterminerent à confier leurs tréſors à la culture. Ils paroiſſoient la devoir pouſſer avec vigueur, lorſque Ducaſſe leur propoſa en 1688 le pillage de Surinam. Leur goût naturel ſe réveille; les nouveaux colons redeviennent corſaires, & leur exemple entraîne preſque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuſe. Une partie des combattans périt dans l'attaque; & les autres faits priſonniers furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne ſe releva jamais de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle ne fit que languir à Cayenne même.

Cette iſle qui n'eſt ſéparée du continent que par les eaux d'une riviere qui ſe diviſe en deux branches, peut avoir quatorze à quinze lieues de circonférence. Par une conformation que la nature donne rarement aux iſles, élevée ſur les côtés & baſſe au milieu, elle eſt entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y ſont guere praticables. Dans une plaine de deux lieues, qui pouvoit être aiſément percée de canaux navigables, & dont on n'a pas ſu même égoutter les eaux, a été bâti le ſeul bourg qui ſoit dans la colonie. C'eſt un amas de barraques entaſſées ſans ordre ni commodités, & où regnent durant l'été d'aſſez fréquentes fievres, quoiqu'on ait ceſſé d'en vanter la ſalubrité. Il eſt défendu par un chemin couvert, un large foſſé, un rempart en terre, & par cinq baſtions. Au milieu du bourg eſt une butte aſſez élevée, dont on a fait une redoute appellée le fort, où quarante hommes pourroient encore capituler

après la prise de la place. L'entrée du port n'a guere que treize pieds d'eau. Les navires pourroient toucher à quatorze: mais heureusement la vase est molle, & l'on peut la labourer sans danger.

Les premieres productions de Cayenne furent le rocou, le coton & le sucre. Ce fut la premiere des colonies Françoises qui cultiva le café. On y a toujours cru, & peut-être on y croit encore, que ce furent quelques déserteurs qui, en 1721, racheterent leur grace, en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Un historien exact a écrit depuis peu, vraisemblablement sur de bons mémoires, que ce fut un bienfait de la Motte-Aigron qui, en 1722, eut l'art d'emporter de cet établissement Hollandois des semences fraîches de café, malgré la défense rigoureuse d'en laisser sortir en cosses. Dix ou douze ans après, on planta du cacao.

En 1752, il sortit de la colonie deux cents soixante mille cinq cents quarante-une livres pesant de rocou, quatre-vingt mille trois cents soixante-trois livres de sucre, dix-sept mille neuf cents dix-neuf livres de coton, vingt-six mille huit cents quatre-vingt-une livre de café, quatre-vingt-onze mille neuf cents seize livres de cacao, & six cents dix-huit pieds de bois. Ces produits réunis étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Françoises, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cents noirs, qui formoient la colonie entiere.

VIII. La cour de Versailles se propose de rendre la Guyane florissante. Ce projet avoit-il été

Tel, & plus foible encore, étoit l'état de Cayenne, lorsqu'on vit avec étonnement la cour de Versailles chercher, en 1763, à lui donner un grand éclat. On sortoit des horreurs d'une guerre honteuse. La situation des affaires avoit décidé le ministere à acheter la paix par le sacrifice de plusieurs possessions importantes. Il paroissoit également né-

judicieusement conçu ? fut-il sagement exécuté ?

cessaire de faire oublier à la nation, & ses calamités, & les fautes qui les avoient amenées. L'espérance d'une meilleure fortune pouvoit amuser son oisiveté, tromper sa malignité; & l'on détourna ses regards des colonies qu'elle avoit perdues, vers la Guyane, qui devoit, disoit-on, réparer tant de désastres.

Ce n'étoit pas l'opinion des citoyens qui paroissoient les mieux instruits de la situation des choses. Un établissement formé depuis un siecle & demi, & à une époque où les esprits étoient violemment poussés aux grandes entreprises : un établissement dont les discordes civiles ni les guerres étrangeres n'avoient pas ruiné les travaux : un établissement que des administrateurs sages avoient régi avec désintéressement & application : un établissement auquel les bienfaits du gouvernement & les secours du commerce n'avoient jamais manqué : un établissement où le débouché des productions avoit été toujours assuré : cette colonie n'étoit rien. On n'y avoit jamais vu de plantation florissante. Aucune fortune ne s'y étoit élevée. La misere & l'obscurité avoient été opiniâtrément son partage aux mêmes époques où les autres possessions Françoises de l'Amérique étonnoient l'Ancien & le Nouveau-Monde par leur éclat & par leurs richesses. Loin que le temps & le progrès des lumieres eussent amélioré son sort, sa situation étoit devenue de jour en jour plus fâcheuse. Comment espérer qu'elle rempliroit les hautes destinées qu'on lui préparoit ? Ces considérations n'arrêterent pas le ministere. Voyons ce qu'on a dit pour justifier ses vues.

L'Amérique offroit, dans l'origine, à l'invasion de l'Europe, deux régions entiérement différentes, la Zone Torride & la Zone tempérée du nord. La premiere présentoit une vaste coupe à la soif de l'or;

à la cupidité, des appas; à la molleſſe, le repos; à la volupté, ſon aliment; au luxe, ſes reſſources. Celui qui s'en empara le premier, dut éblouir par ſon éclat, ſéduire par l'image de ſon bonheur. Une opulence, auſſi impoſante que rapide, ne pouvoit manquer de lui donner dans le monde ancien une influence d'autant plus étendue, que la nature de la vraie richeſſe y étoit ignorée, & que ſes rivaux ſe trouverent tout-à-coup plongés dans une indigence relative, auſſi inſupportable que l'indigence réelle. Son nouveau domaine étoit la patrie du deſpotiſme. La chaleur y briſoit les forces du corps; l'oiſiveté, ſuite néceſſaire d'une fertilité qui ſatisfait aux beſoins ſans le travail, y ôtoit à l'ame toute énergie. Cette contrée ſubit ſon deſtin. Les peuples, qui l'habitoient, étoient des eſclaves qui attendoient un maître. Il vint. Il dit : obéiſſez; & l'on obéit. L'eſprit des monarchies abſolues étoit une production du ſol qu'il y trouva toute formée : mais il exiſtoit au-deſſus de ſa tête un ennemi auquel on ne réſiſte point; & qui devoit le ſubjuguer à ſon tour : c'eſt le climat. Dans la premiere ivreſſe, l'uſurpateur forma les projets les plus vaſtes, & conçut les eſpérances les mieux fondées en apparence. Il regarda le ſigne de l'opulence comme le principe créateur & conſervateur des forces politiques; & comment ne s'y feroit-il pas trompé? Si nous ſommes déſabuſés de ce préjugé, c'eſt peut-être à ſes déſaſtres que nous devons cette grande leçon. Il s'imagina & dut s'imaginer qu'avec de l'or, il auroit à ſa ſolde les nations, comme il avoit les negres ſous ſa chaîne : ſans prévoir que cet or qui lui donnoit des alliés jaloux, en feroit autant d'adverſaires puiſſans, qui, joignant leurs armes à la richeſſe qu'ils recevoient, tourneroient ce double inſtrument à ſa propre ruine.

La Zone tempérée de l'Amérique Septentrionale ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & nécessaires, mais qui sont dès-lors une source éternelle de richesse ou de force. Elle favorise la population, en fournissant matiere à cette culture paisible & sédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui, n'irritant point la cupidité, préserve des invasions. Elle s'étend dans un continent immense, sur un front large, & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes sont baignées d'une mer presque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y sont moins éloignés de la métropole, vivent sous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chasse, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices, & aux travaux qui nourrissent les forces du corps, & préservent des vices corrupteurs de l'ame. Ainsi dans l'Amérique comme en Europe, ce sera le Nord qui subjuguera le Midi. L'un se couvrira d'habitans & de cultures, tandis que l'autre épuisera ses sucs voluptueux & ses mines d'or. L'un pourra policer des peuples sauvages, par ses liaisons avec des peuples libres; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monstrueux & foible d'une race d'esclaves avec une nation de tyrans.

Il étoit essentiel pour les colonies du Midi qu'elles eussent des racines de population & de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de besoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un asile dans la défaite, un contre-poids des forces de terre à la foiblesse des ressources navales.

Les colonies méridionales Françoises jouissoient, avant la derniere guerre, de cette protection. Le

Canada, par sa situation, par le génie belliqueux de ses habitans, par ses alliances avec des peuplades sauvages, amies de la franchise & de la liberté du caractere François, pouvoit balancer, du moins inquiéter la Nouvelle-Angleterre. La perte de ce grand continent détermina le ministere de Versailles à chercher de l'appui dans un autre; & il espéra le trouver dans la Guyane, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux attaques étrangeres, & propre à voler, avec le temps, au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment son système. Jamais il ne lui tomba dans l'esprit qu'une région ainsi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers, pour ignorer qu'il n'est pas possible de vendre, sans suivre le cours du marché général; qu'on ne peut atteindre ce but qu'en cultivant avec aussi peu de frais que ses rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, sont de toute nécessité infiniment plus chers que ceux qui sont abandonnés à des esclaves.

Les opérations étoient dirigées par un ministre actif. En politique sage, qui ne sacrifie pas la sûreté aux richesses, il ne se proposoit que d'élever un boulevard pour défendre les possessions Françoises. En philosophe sensible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les respecte, il vouloit peupler d'hommes libres, ces contrées fertiles & désertes. Mais le génie, sur-tout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens soutiendroient sous la Zone Torride les fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expa-

trioient que dans l'espérance d'un meilleur sort, s'accoutumeroient à la subsistance précaire d'une vie sauvage, dans un climat moins sain que celui qu'ils quittoient.

Ce mauvais système, où le gouvernement se laissa entraîner par des hommes audacieux que leur présomption égaroit, ou qui sacrifioient la fortune publique à leurs intérêts particuliers, fut aussi follement exécuté qu'il avoit été légérement adopté. Tout y fut combiné sans principe de législation, sans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent distribués en deux classes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette distribution, qui se trouve établie en Europe, & presque chez toutes les nations civilisées, est l'ouvrage de la guerre, des révolutions & des hasards infinis que le temps amene; que c'est la suite des progrès de la sociabilité, mais non la base & le fondement de la société, qui, dans l'origine, veut que tous ses membres participent à la propriété. Les colonies qui sont de nouvelles populations & de nouvelles sociétés, doivent suivre cette regle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne destinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y passer avec des fonds & des avances pour les cultiver. Les autres, dont on tenta la cupidité par des espérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrein à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déserte, chacun l'eût cultivée d'une maniere proportionnée à ses forces & à ses moyens, l'un avec son argent, l'autre avec ses bras. Il ne falloit ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hom-

mes très-précieux pour une colonie naissante, ni leur donner une préférence exclusive, de peur qu'ils ne trouvassent pas des coopérateurs qui voulussent se mettre dans leur dépendance. Il étoit indispensable d'offrir à tous les membres de la nouvelle transmigration, une propriété où ils pussent faire valoir leur travail, leur industrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur situation, ne quitteroient pas leur patrie sans l'espérance d'un meilleur sort; & que tromper leur espoir & leur confiance à cet égard, seroit ruiner la colonie, dont on projettoit les fondemens.

Des hommes transportés dans des régions incultes n'y trouvent que des besoins; & les travaux les mieux ordonnés, les plus suivis, ne sauroient empêcher que ceux qui passeront dans ces déserts pour défricher les terres, ne restent dénués de tout jusqu'à l'époque plus ou moins éloignée des récoltes. Aussi la cour de Versailles, à qui une vérité si frappante ne pouvoit échapper, s'engagea-t-elle à nourrir indistinctement, durant deux années, tous les Allemands, tous les François qu'elle destinoit à la population de la Guyane. Mais cet acte de justice n'étoit pas une action de prudence. Il falloit prévoir que les vivres seroient mal choisis par les agens du gouvernement. Il falloit prévoir que, quand même les approvisionnemens auroient été faits avec zele, avec prudence, avec désintéressement, c'étoit une nécessité que la plupart se gâtassent, soit dans le trajet, soit au terme. Il falloit prévoir que les viandes salées, bien ou mal conservées, ne seroient jamais une nourriture convenable pour de malheureux réfugiés qui quittoient un climat sain & tempéré pour occuper les sables brû-

lans de la Zone Torride, pour respirer l'air humide & pluvieux des tropiques.

Une politique judicieuse se seroit occupée de la multiplication des troupeaux, avant de songer à l'établissement des hommes. Cette précaution n'auroit pas seulement assuré une subsistance saine aux premiers colons, elle leur auroit encore fourni des instrumens commodes pour les entreprises qu'exige la formation d'une peuplade nouvelle. Avec ce secours, ils auroient bravé des fatigues que le ministere se seroit chargé de payer libéralement, & auroient préparé des logemens & des denrées à ceux qui devoient les suivre. Par cette combinaison, qui n'exigeoit pas des méditations bien profondes, l'établissement qu'il s'agissoit de former, auroit acquis, en peu de temps, la consistance dont il étoit susceptible.

On ne fit pas ces réflexions si simples, si naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, sur des côtes désertes & impraticables. On sait que dans presque toute la Zone Torride, l'année est partagée en deux saisons, l'une seche & l'autre pluvieuse. A la Guyane, les pluies sont si abondantes, depuis le commencement de Novembre jusqu'à la fin de Mai, que les terres sont submergées ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la saison seche, distribués sur les terreins qu'on leur destinoit, ils auroient eu le temps d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer ou d'ensemencer leurs champs.

Faute de ces combinaisons, on ne sut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup sur coup dans la saison des pluies. L'isle de Cayenne auroit pu servir d'entrepôt & de rafraîchissement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement

& des secours. Mais la fausse idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejetter cette ressource. Par une suite de cet entêtement, on déposa dans les isles du Salut ou sur les bords du Kourou, sous la toile & dans de mauvais angars, douze mille malheureux. C'est-là que, condamnés à l'inaction, à l'ennui, à la privation des premiers besoins, aux maladies contagieuses qu'enfantent toujours des subsistances corrompues, à tous les désordres que produit l'oisiveté dans une populace transportée de loin sous un nouveau ciel, ils finirent leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs, contre les fauteurs d'un projet funeste qui a fait tant de victimes : comme si la guerre dont elles étoient destinées à combler les vuides, n'en avoit pas assez moissonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien au désastre, & que les 25,000,000, employés au succès d'un systême absurde, fussent entiérement perdus, l'homme chargé de mettre fin à tant de calamités, crut devoir ramener en Europe deux mille hommes, dont la constitution robuste avoit résisté à l'intempérie du climat, à plus de miseres qu'on ne sauroit dire.

L'état s'est trouvé heureusement assez puissant, pour pouvoir soutenir de si grandes pertes. Mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les sujets, pour toutes les ames avares du sang François, de le voir ainsi prodiguer dans des entreprises ruineuses, par une folle jalousie d'autorité qui commande un silence rigoureux sur les opérations publiques ! Eh! n'est-ce pas l'intérêt de la nation entiere, que ses chefs soient éclairés! Mais peuvent-ils l'être autrement que par des lumieres générales ? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'ins-

trument? Espere-t-on commander aux volontés sans l'opinion, & inspirer le courage sans la confiance? Les vraies lumieres sont dans les écrits publics, où la vérité se montre à découvert, où le mensonge craint d'être surpris. Les mémoires secrets, les projets particuliers, ne sont guere que l'ouvrage des esprits adroits & intéressés, qui s'insinuent dans les cabinets des administrateurs, par des routes obscures, obliques & détournées. Quand un prince, un ministre, s'est conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des entreprises faites sans le conseil & le vœu de la nation, des événemens amenés à l'insu de tous ceux dont on expose la vie & la fortune; qu'est-ce autre chose qu'une ligue secrete, une conjuration de quelques individus contre la société entiere? Jusqu'à quand l'autorité se croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens? Jusqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes assez de mépris, pour ne pas chercher même à se faire pardonner ses fautes?

Qu'est-il arrivé de la catastrophe, où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion du ministere François sur la Guyane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. Heureusement les observations de quelques hommes éclairés nous mettent en état de débrouiller le cahos.

IX. Idée qu'il faut se former des côtes & du sol de la Guyane.

Cette vaste contrée, qu'on décora du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartient pas toute entiere à la cour de Versailles, comme elle en eut autrefois la prétention. Les Hollandois, en s'établissant au Nord & les Portugais au Midi, ont resserré les François entre la riviere de Marony & celle de Vincent Pinçon ou d'Oyapock, ce

qui forme encore un espace de plus de cent lieues.

Les mers, qui baignent cette longue côte, sont faciles, ouvertes, débarrassées de tous les obstacles qui pourroient gêner la navigation. On n'y voit que les deux isles du Salut, à trois lieues de la terre-ferme. Comme elles ne sont séparées que par un canal de quatre-vingts toises, il seroit aisé de les joindre; & après leur union, elles formeroient un abri suffisant pour les plus grands vaisseaux. La nature a tellement disposé les choses, qu'il n'en coûteroit que peu pour rendre ce poste imprenable avec les matériaux qui se trouvent sur les lieux même. De ce port, couvert de tortues une partie de l'année, & placé au vent de l'archipel Américain, une escadre pourroit, durant la guerre, voler en sept ou huit jours au secours des possessions nationales, ou aller attaquer celles des puissances ennemies de la France.

Nul danger n'est à craindre dans ces parages. Les vents sont généralement favorables pour approcher, autant & si peu qu'on veut, des côtes. Si, ce qui est infiniment rare, leur ordre est interverti, ou qu'il survienne quelque calme, on a la ressource de mouiller par-tout sur un fonds excellent.

Ces avantages sont malheureusement accompagnés de quelques inconvéniens. Des courans rapides s'opposent à l'arrivée des navigateurs. Que si, pour les éviter, on approche trop près de la terre, l'eau manque presque par-tout. On n'en trouve pas même à l'embouchure des rivieres qui ne peuvent recevoir que de très-petits bâtimens. Celle d'Aprouague est la seule qui en ait douze pieds. Là, échoués sur une vase molle, les navires peuvent se livrer, sans inquiétude, à toutes les ré-

parations dont ils ont besoin. Cependant il leur convient de s'expédier fort vîte; parce que les vers, les eaux bourbeuses, les pluies & les chaleurs y détruisent, en fort peu de temps, les vaisseaux les mieux construits, les mieux équipés.

Dans cette région, quoique voisine de l'équateur, le climat est très-supportable. Cette température peut être attribuée à la longueur des nuits, à l'abondance des brouillards & des rosées. Dans aucun temps, on n'éprouve à la Guyane ces chaleurs étouffantes si ordinaires dans tant d'autres contrées de l'Amérique.

Malheureusement, pendant les six premiers mois de l'année & quelquefois plus long-temps, cette colonie est abîmée par des déluges d'eau. Ces pluies surabondantes dégradent les lieux élevés, inondent les plaines, pourrissent les plantes, & suspendent souvent les travaux les plus pressés. La végétation est alors si forte, qu'il seroit impossible de la retenir dans de justes bornes, quelque nombre de bras qu'on employât pour la combattre. A cette calamité en succede une autre. C'est une longue sécheresse qui ouvre la terre & qui la calcine.

Les opinions sur le sol de la Guyane se contrarierent très-long-temps. Il est aujourd'hui connu que c'est le plus souvent un tuf pierreux, recouvert de sables & du débris de quelques végétaux. Ces terres sont d'une exploitation facile: mais leur produit est toujours très-foible, & il cesse même après cinq ou six ans. Le cultivateur est alors réduit à faire de nouveaux défrichemens, qui ont toujours le sort des premiers. Ceux même qui sont exécutés dans quelques veines d'un sol plus profond qu'on trouve par intervalle, n'ont pas une longue durée, parce que les pluies répétées qui tombent en

torrens

torrens dans cette région, ont bientôt entraîné les sucs qui pouvoient les fertiliser.

Ce fut sur ces maigres campagnes que s'établirent les premiers François qu'une fatale destinée poussa dans la Guyane. Les générations qui les remplacerent, chercherent par-tout des terreins plus féconds, sans en jamais trouver. Inutilement le fisc fit successivement de grands sacrifices pour améliorer cette colonie. Ces dépenses furent inutiles, parce qu'elles ne pouvoient pas changer la nature des choses. L'exemple des Hollandois qui, après avoir aussi langui dans le voisinage sur les terres hautes, avoient enfin prospéré sur des plantations formées dans des marais desséchés avec des travaux immenses, cet exemple ne faisoit aucune impression. Enfin M. Mallouet, chargé de l'administration de ce malheureux établissement, a lui-même exécuté ce qu'il avoit vu pratiquer à Surinam; & l'espace qu'il avoit arraché à l'océan s'est aussi-tôt couvert de denrées. Ce spectacle a donné aux colons une émulation dont on ne les croyoit pas susceptibles; & ils n'attendent que les bienfaits du gouvernement pour enrichir la métropole de leurs productions.

Ce sera sur des plages formées par la dégradation des montagnes & par la mer que seront désormais établies les plantations. Il faudra dessécher des marais, creuser des canaux, élever des digues: mais pourquoi les François craindroient-ils d'entreprendre ce qu'ils voient si heureusement exécuté sur leurs frontieres? Pourquoi la cour de Versailles se refuseroit-elle à encourager par des avances & des gratifications des défrichemens vraiment utiles? Des défrichemens! Voilà des conquêtes sur le cahos à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaste pour s'en emparer; qui coûtent le sang de deux nations

pour n'en enrichir aucune; qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes pendant des siecles, avant de s'en promettre la paisible possession.

Tout invite le ministere de France au parti qu'on ose lui proposer. Dans la Guyane, les feux souterreins, si communs dans le reste de l'Amérique, sont actuellement éteints. On n'y éprouve jamais de tremblement de terre. Les ouragans n'exerçent pas leurs ravages sur ses côtes. Son accès est rempli de tant de difficultés, qu'on peut prédire qu'elle ne sera pas conquise. Les isles Françoises, au contraire, déjà prises une fois, attirent les regards, & sollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer, par la force des armes, le vice de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine, ne tardera pas peut-être à la précipiter dans une nouvelle guerre, pour reprendre ce qu'elle a rendu, pour étendre plus loin ses usurpations. Si la fortune secondoit encore ses efforts; si un peuple encouragé par des victoires, dont les citoyens recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses rois: ce seroit du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions dont l'habitude a donné le besoin, & pour lesquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, si les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Le desséchement des côtes de la Guyane exigeroit des travaux longs & difficiles. Où prendre les bras nécessaires pour l'exécution de cette entreprise?

X. Quels bras pourra-t-on destiner aux cultures,

On crut en 1763 que les Européens y seroient très-propres. Douze mille furent la victime de cette opinion. La mort n'épargna qu'une soixantaine de familles Allemandes ou Acadiennes. Elles s'établi-

rent sur le Sinamary, qui leur offroit des bords qui ne sont jamais inondés par la mer, quelques prairies naturelles, & une grande abondance de tortues. Cette foible peuplade augmente & vit heureuse le long de ce fleuve. La pêche, la chasse, l'éducation des troupeaux, la culture d'un peu de riz & de maïs : telles sont ses ressources. Quelques spéculatifs ont voulu conclure de cet exemple que les blancs pourroient cultiver la Guyane : mais ils n'ont pas fait réflexion qu'on ne fondoit des colonies que pour obtenir des productions vénales, & que ces productions exigent des soins plus suivis & plus fatigans que ceux auxquels on se livre sur les rives du Sinamary.

dont la Guyane est susceptible?

Les naturels du pays pourroient, dit-on, opérer sans inconvénient ce qui est destructeur pour nous. Ces sauvages étoient assez multipliés sur la côte, lorsqu'elle fut découverte. La férocité Européenne en a si fort diminué le nombre, qu'il n'y en reste pas actuellement plus de quatre ou cinq cents en état de porter les armes. Mais quelques aventuriers qui ont pénétré depuis peu dans l'intérieur des terres, y ont découvert beaucoup de petites nations, toutes plus barbares les unes que les autres. Partout ils ont apperçu l'oppression des femmes, des superstitions qui empêchent la multiplication des hommes, des haines qui ne s'éteignent que par la destruction des familles & des peuplades, l'abandon révoltant des vieillards & des malades, l'usage habituel des poisons les plus variés & les plus subtils; cent autres désordres dont la nature brute offre trop généralement le hideux tableau. Cependant le voyageur est accueilli avec respect, secouru avec la générosité la plus illimitée & la plus touchante simplicité. Il entre dans la cabane du sauvage; il s'assied à côté de sa femme & de ses filles nues; il partage

leurs repas. La nuit, il prend ſon repos ſur un même lit. Au jour, on le charge de proviſions, on l'accompagne aſſez loin ſur ſa route, & l'on s'en ſépare avec les démonſtrations de l'amitié. Mais cette ſcene d'hoſpitalité peut devenir ſanglante en un moment. Ce ſauvage eſt jaloux à l'extrême; & au moindre ſigne de familiarité qui l'alarmeroit, on ſeroit égorgé.

Il faudroit commencer par raſſembler ces peuples toujours errans. Quelques préſens de leur goût, diſtribués à propos, rendroient cette premiere opération facile. On éviteroit, avec la plus ſcrupuleuſe attention, de réunir dans le même lieu celles de ces nations qui ont les unes pour les autres une averſion inſurmontable.

Ces peuplades ne ſeront pas formées au haſard. Il conviendra de les diſtribuer de maniere à ſe procurer des facilités pour pénétrer dans l'intérieur du pays. A meſure que ces établiſſemens acquerront des forces, ils fourniront des facilités pour établir des habitations nouvelles.

Juſqu'ici, aucune conſidération n'a pu fixer ces Indiens. La plus ſûre voie, pour y réuſſir, ſeroit de leur diſtribuer des vaches qu'ils ne pourroient nourrir qu'en abattant des bois & en formant des prairies. Les légumes, les arbres fruitiers dont on enrichiroit leur demeure, ſeroient un moyen de plus pour prévenir leur inconſtance. Il eſt vraiſemblable que ces reſſources qu'ils n'ont jamais connues, les dégoûteroient avec le temps, de la chaſſe & de la pêche, qui ſont actuellement les ſeuls ſoutiens de leur miſérable & précaire exiſtence.

Un préjugé bien plus funeſte reſteroit à vaincre. Il eſt généralement établi chez ces peuples que les occupations ſédentaires ne conviennent qu'à des femmes. Cet orgueil inſenſé avilit tous les travaux

aux yeux des hommes. Un missionnaire intelligent ne perdroit pas son temps à combattre cet aveuglement. Il ennobliroit la culture, en travaillant lui-même avec les enfans; & il réussiroit par ce noble & heureux stratagême, à donner aux jeunes gens des mœurs nouvelles. Peut-être parviendroit-on à vaincre l'indolence des peres même, si l'on savoit leur donner des besoins. Il n'est pas sans vraisemblance qu'ils demanderoient à la terre des productions pour les échanger contre des marchandises dont l'usage leur seroit devenu nécessaire.

Ce but salutaire s'éloigneroit infiniment, si l'on assujettissoit les sauvages réunis à une capitation & à des corvées, comme se le sont permis les Portugais & les Espagnols sur les bords de l'Amazone, de Rio-Negro & de l'Orenoque. Il faut que ces peuples aient joui, pendant des siecles, des bienfaits de la civilisation, avant d'en porter les charges.

Cependant, après cette révolution heureuse, la Guyane ne rempliroit encore que très-imparfaitement les vues étendues que peut avoir la cour de Versailles. Jamais les foibles mains des Indiens ne feront croître que des denrées de valeur médiocre. Pour obtenir de riches productions, il faudra recourir nécessairement aux bras nerveux des negres.

On craint la facilité qu'auront ces esclaves pour déserter de leurs atteliers. Ils se réfugieront, ils s'attrouperont, ils se retrancheront, dit-on, dans de vastes forêts, où l'abondance du gibier & du poisson rendra leur subsistance aisée; où la chaleur du climat leur permettra de se passer de vêtement; où les bois propres à faire des arcs & des fleches ne leur manqueront jamais. Cent d'entre eux avoient pris ce parti, il y a environ trente ans. Les troupes envoyées pour les remettre sous la chaîne, furent

repoussées. Cet échec faisoit craindre une désertion générale. La colonie entiere étoit consternée. On ne savoit à quoi se résoudre, lorsqu'un missionnaire part, suivi d'un seul noir, arrive à l'endroit où s'étoit livré le combat, dresse un autel, appelle les déserteurs par le moyen d'une clochette, leur dit la messe, les harangue, & les ramene tous, tous sans exception, à leurs anciens maîtres. Mais les jésuites qui avoient mérité & obtenu la confiance de ces malheureux, ne sont plus dans la colonie; & leurs successeurs n'ont montré ni la même activité, ni une connoissance égale du cœur de l'homme. Cependant, il ne seroit peut-être pas impossible de prévenir l'invasion de ces infortunées victimes de notre cupidité, en rendant leur condition supportable. La loi de la nécessité, qui commande même aux tyrans, prescrira, dans cette région, une modération que l'humanité seule devroit inspirer partout.

XI. Avant de jetter des capitaux dans la Guyane, il convient d'examiner si la colonie est bien organisée; il en faut régler les limites.

Ce nouvel ordre de choses engagera le gouvernement dans des dépenses considérables. Avant de s'y livrer, il examinera si la colonie a eu jusqu'à notre âge, l'organisation qui devoit la faire prospérer, & si Cayenne est le lieu le plus convenable pour être le chef-lieu d'un grand établissement. C'est notre opinion : mais d'habiles gens pensent le contraire; & leurs raisons doivent être discutées.

Ces vues peuvent être excellentes, sans que les avantages en aient été plutôt apperçus; & il ne faut pas s'en étonner. Les choses sont quelquefois d'une difficulté qui ne peut être surmontée que par l'expérience ou par le génie. Mais l'expérience qui marche à pas lents, demande du temps; & le génie qui, semblable aux coursiers des dieux, franchit un intervalle immense d'un saut, se fait attendre pendant des siecles. A-t-il paru? Il est repoussé ou

persécuté. S'il parle, on ne l'entend pas. Si, par hasard, il est entendu, la jalousie traduit ses projets comme des rêves sublimes, & les fait échouer. L'intérêt général de la multitude suppléeroit peut-être à la pénétration du génie, si on le laissoit agir en liberté : mais il est sans cesse contrarié par l'autorité dont les dépositaires ne s'entendent à rien, & prétendent ordonner de tout. Quel est celui qu'ils honoreront de leur confiance & de leur intimité; C'est le flatteur impudent qui, sans en rien croire, leur répétera continuellement qu'ils sont des êtres merveilleux. Le mal se fait par leur sottise, & se perpétue par une mauvaise honte qui les empêche de revenir sur leurs pas. Les fausses combinaisons s'épuisent avant qu'ils aient rencontré les vraies, ou qu'ils puissent se résoudre à les approuver, après les avoir rejettées. C'est ainsi que le désordre regne par l'enfance des souverains, l'incapacité ou l'orgueil des ministres, & la patience des victimes. On se consoleroit des maux passés & des maux présens, si l'avenir devoit changer cette destinée : mais c'est une espérance dont il est impossible de se bercer. Et si l'on demandoit au philosophe à quoi servent les conseils qu'il s'opiniâtre d'adresser aux nations & à ceux qui les gouvernent, & qu'il répondît avec sincérité, il diroit qu'il satisfait un penchant invincible à dire la vérité, au hasard d'exciter l'indignation, & même de boire dans la coupe de Socrate.

Avant de prendre sur la Guyane une résolution finale, il conviendra de fixer les bornes encore incertaines de cette colonie. Au Nord, les Hollandois voudroient bien étendre les frontieres de Surinam jusqu'aux bords du Sinamary ; mais le poste militaire que la cour de Versailles a fait établir depuis long-temps sur la rive droite du Maroni, paroît avoir anéanti sans retour cette prétention an-

cienne. Du côté du Midi, les difficultés sont moins applanies. L'Amazone fut autrefois incontestablement la borne des possessions Françoises, puisque, par une convention du 4 Mars 1700, les Portugais s'obligerent à démolir les forts qu'ils avoient élevés sur la rive gauche de cette riviere. A la paix d'Utrecht, la France qui recevoit la loi, fut forcée de céder la navigation de ce fleuve avec les terres qui s'étendent jusqu'à la riviere de Vincent Pinçon, ou de l'Oyapock. Lorsque le temps fut venu d'exécuter le traité, il se trouva que ces deux noms employés comme synonymes, désignoient dans le pays, ainsi que sur les anciennes cartes, deux rivieres éloignées l'une de l'autre de trente lieues. Chacune des deux cours voulut tourner cette erreur à son avantage; celle de Lisbonne s'étendre jusqu'à l'Oyapock, & celle de Versailles jusqu'à Vincent Pinçon. On ne put convenir de rien; & les terres contestées sont restées désertes depuis cette époque assez reculée.

On n'aura pas la présomption de s'ériger en juge de ce grand procès. L'unique observation qu'on se permettra de faire, c'est que le but de la cession exigée par le Portugal, a été de lui assurer la navigation exclusive de l'Amazone. Or les sujets de cette couronne jouiront paisiblement de cet avantage, en éloignant les limites des possessions Françoises de vingt lieues seulement & jusqu'à la riviere de Vincent Pinçon, sans qu'il soit nécessaire de les reculer de cinquante jusqu'à l'Oyapock.

XII. Etat actuel de la Guyane Françoise.

Tout est à faire dans la Guyane. On ne compte à Cayenne même que trente plantations presque toutes misérables. Le continent est dans un plus grand désordre encore que l'isle. Les habitations y changent souvent de place. Des déserts immenses les séparent. Placées à une grande distance du mar-

ché général, elles n'ont aucune facilité pour leurs échanges. On n'y jouit d'aucune des commodités que se procurent mutuellement des hommes réunis. Les loix, la police, les bienséances, l'émulation, l'influence du ministere : tous ces avantages y sont inconnus. Pour l'exploitation de cent lieues de côtes, on ne comptoit en 1775 que treize cents personnes libres, & huit mille esclaves. Les productions de la colonie étoient même au dessous de ces foibles moyens, parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs sans intelligence, que des noirs sans subordination. Les denrées qu'emporterent les bâtimens venus de l'Amérique Septentrionale ou de la Guadeloupe & de la Martinique, ne s'éleverent pas à 100,000 livres, & la France ne reçut sur six navires que quarante quintaux de sucre, qui furent vendus en Europe 2,156 livres ; six cents cinquante-huit quintaux quatre-vingt-huit livres de café, qui furent vendus 31,296 liv. 16 sols ; trois quintaux trente-quatre livres d'indigo, qui furent vendus 2,839 livres ; cent cinquante-deux quintaux quarante-une livres de cacao, qui furent vendus 10,668 livres 16 sols ; trois mille trois quintaux cinquante-cinq livres de rocou, qui furent vendus 187,706 liv. 7 sols 6 deniers ; neuf cents soixante-douze quintaux soixante livres de coton, qui furent vendus 243,150 livres ; trois cents cinquante-trois cuirs, qui furent vendus 3,177 livres ; quatorze cents vingt-deux quintaux huit livres de bois, qui furent vendus 7,604 l. 3 f. 9 d. En tout 488,598 liv. 3 f. 3 den. Les 600,000 liv. que la cour dépensa cette année comme les autres pour cet ancien établissement, servirent à payer ce qu'il avoit reçu au-delà de ses exportations. A cette époque, Cayenne devoit 2,000,000 de livres au gouvernement ou aux négocians de la métropole.

Il faut attendre quelque chose des lumieres que M. Mallouet a répandues dans la colonie : des encouragemens que cet habile administrateur a fait accorder en 1777 à ceux des colons qui se livreroient à la coupe des bois de construction, à la culture des subsistances, à la salaison du poisson, à quelques autres productions de peu de valeur, dont il a assuré le débouché. Il faut attendre encore plus des arbres à épiceries. Le giroflier a déjà donné des clous qui ne sont que très-peu inférieurs à ceux qui nous viennent des Moluques ; & tout annonce que le muscadier ne réussira pas moins heureusement. Mais rien de grand ne pourra se tenter sans capitaux, & sans capitaux considérables.

Ils sont au pouvoir d'une riche compagnie qui s'est formée : mais sans privilege exclusif pour cette partie du Nouveau-Monde. Ce corps dont le fonds primitif est de 2,400,000 livres, a obtenu du gouvernement le vaste espace qui s'étend depuis l'Approuague jusqu'à l'Oyapock, & toutes les facilités qu'on lui pouvoit raisonnablement accorder pour mettre en valeur ce sol, regardé comme le meilleur de la Guyane. En attendant que ses succès lui permettent de s'occuper du desséchement des marais & des grandes cultures, cette association puissante a tourné ses vues vers la coupe du bois, vers la multiplication des troupeaux, vers le coton & le cacao, mais principalement vers le tabac.

Des esclaves cultivent depuis long-temps, pour leur usage, autour de leurs cases, cette derniere plante. On lui trouve les mêmes vertus qu'au tabac du Brésil, qui s'est ouvert un débit assez avantageux dans plusieurs marchés de l'Europe, & qui est d'une nécessité presque absolue pour l'achat des noirs sur une grande partie des côtes d'Afrique. Si cette entreprise réussit, la France verra diminuer ses be-

ſoins, & ſes navigateurs ſeront diſpenſés d'aller chercher à Liſbonne cette portion de leur cargaiſon. Les eſpérances que peut donner Sainte-Lucie ont une autre baſe.

Les Anglois occuperent ſans oppoſition cette iſle, dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paiſiblement depuis dix-huit mois, lorſqu'un navire de leur nation, qui avoit été ſurpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus ſur leurs pirogues avec des fruits. Cette violence décida les ſauvages de Saint-Vincent, de la Martinique, à ſe réunir aux ſauvages offenſés; & ils fondirent tous enſemble, au mois d'août 1640, ſur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils maſſacrerent tout ce qui ſe préſenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établiſſement qui étoit encore au berceau.

XIII. Après de longues diſcuſſions entre les cours de Londres & de Verſailles, Ste. Lucie reſte à la France.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il ſe fût formé des ſociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit ſur toutes les choſes de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en ſervir, & même pour conſumer ce qui étoit de nature à l'être. L'uſage que l'on faiſoit ainſi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une choſe de cette maniere, aucun autre ne pouvoit la lui ôter ſans injuſtice. C'eſt ſous ce point de vue, qui ne convient qu'à l'état de nature, que les nations de l'Europe enviſagerent l'Amérique, lorſqu'elle eut été découverte. Comptant les naturels du pays pour rien, il leur ſuffiſoit, pour s'emparer d'une terre, qu'aucun peuple de notre hémiſphere n'en fût en poſſeſſion. Tel fut le droit public, conſtant & uniforme qu'on ſuivit dans le Nouveau-monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir juſti-

fier en ce fiecle, pendant les dernieres hoftilités.

Quoi, la nature de la propriété n'eft pas la même par-tout, par-tout fondée fur la prife de poffeffion par le travail, & fur une longue & paifible jouiffance! Européens, pouvez-vous nous apprendre à quelle diftance de votre féjour ce titre facré s'anéantit? Eft-ce à vingt pas? Eft-ce à une lieue? eft-ce à dix lieues? Non, dites-vous. Hé bien, ce ne feroit donc pas à dix mille lieues. Et ne voyez-vous pas que ce droit imaginaire que vous vous arrogez fur un peuple éloigné, vous le conférez à ce peuple éloigné fur vous? Cependant que diriez-vous, s'il pouvoit arriver que le fauvage entrât dans votre contrée, & que, raifonnant à votre maniere, il dit: cette terre n'eft point habitée par les nôtres, donc elle nous appartient? Vous avez l'hobbifme en horreur dans votre voifinage; & ce funefte fyftême, qui fait de la force la fuprême loi, vous le pratiquez au loin. Allez! après avoir été des voleurs & des affaffins, il ne vous reftoit plus que d'être d'exécrables fophiftes; & vous l'êtes devenus.

D'après ces principes, que les efprits juftes & les cœurs droits reprouveront toujours, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute puiffance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviferent les premiers. Ils y firent paffer, en 1650, quarante habitans fous la conduite de Rouffelan, homme brave, actif, prudent, & finguliérement aimé des fauvages, pour avoir époufé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de fes fucceffeurs furent maffacrés par les Caraïbes, mécontens de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faifoit que languir, lorfqu'elle fut prife en 1664 par les Anglois, qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'isle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cause, lorsque l'ennemi qui les avoit chassés la premiere fois, les força de nouveau, vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'isle, se réfugierent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invasion passagere, se fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long-temps. La guerre, qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire, qui auroit envie de les piller; & ils allerent chercher de la tranquillité dans les établissemens de leur nation, qui avoient plus de force, ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie réguliere à Sainte-Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitans de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faisoient des canots, & y entretenoient des chantiers assez considérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au maréchal d'Estrées, d'en demander la propriété. Elle ne lui eut pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la cour de Londres qui avoit des prétentions sur l'isle, à raison de la priorité d'établissement; comme celle de Versailles, en vertu d'une possession rarement interrompue. Ses plaintes déterminerent le ministere de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient, avant la concession qui venoit d'être faite. Soit que cette complaisance ne parût pas suffisante aux Anglois; soit qu'elle leur persuadât qu'ils pouvoient tout oser,

ils donnerent eux-mêmes, en 1722, Sainte-Lucie au duc de Montaigu, qui en envoya prendre possession. Cette opposition d'intérêts donna de l'embarras aux deux couronnes. Elles en sortirent, en 1731, en convenant que, jusqu'à ce que les droits respectifs eussent été éclaircis, l'isle seroit évacuée par les deux nations : mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement n'empêcha pas les François d'y établir de nouveau, en 1744, un commandant, une garnison, des batteries. Ou la cour de Londres ne fut pas avertie de cette infidélité, ou elle feignit de ne la pas voir, parce que ses navigateurs se servoient utilement de ce canal, pour entretenir avec des colonies plus riches, des liaisons interlopes que les sujets des deux gouvernemens croyoient leur être également avantageuses. Elles durerent avec plus ou moins de vivacité, jusqu'au traité de 1763, qui assura à la France la propriété si long-temps & si opiniâtrément disputée de Sainte-Lucie.

XIV. Premieres opérations de la France à Sainte-Lucie.

Un entrepôt fut le premier usage que la cour de Versailles se proposa de faire de son acquisition. Depuis que ses isles du Vent avoient abattu leurs forêts, étendu leurs cultures, & perdu la ressource du Canada & de la Louysiane, il étoit devenu impossible de s'y passer des bois & des bestiaux de l'Amérique Septentrionale. On avoit cru voir de grands inconvéniens à l'admission directe de ces secours étrangers ; & Sainte-Lucie fut choisie pour les échanger contre les sirops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à démontrer que c'étoit un plan chimérique.

Pour que cet arrangement pût avoit son exécution, il faudroit que les Américains déposassent leurs cargaisons, qu'ils les gardassent sur leurs navires, ou qu'ils les vendissent à des négocians éta-

blis dans l'isle : trois combinaisons dont aucune n'est praticable.

Jamais les navigateurs ne se détermineront à mettre à terre leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineroient infailliblement, ni à déposer dans des magasins des bois d'un trop mince prix, d'un trop gros volume, pour soutenir les frais d'un loyer. Jamais ils n'attendront sur leur bord des acheteurs éloignés qui pourroient ne pas arriver. Jamais ils ne trouveront des acheteurs intermédiaires, dont le ministere seroit nécessairement si cher, qu'on ne pourroit pas l'employer.

Le propriétaire des sirops a les mêmes raisons d'éloignement pour ce marché. Les voitures, le coulage & la commission réduiroient à rien sa denrée. Si l'Anglois se déterminoit à acheter les sirops plus cher qu'il ne les payoit, il se verroit forcé d'augmenter dans la proportion ses marchandises, dont le consommateur ne voudroit plus après ce surhaussement.

Détaché de la première idée qu'il avoit eue, sans y renoncer formellement, le ministere de France, s'occupa, dès 1763, du soin de former des cultures à Sainte-Lucie. Le projet étoit sage, mais l'exécution fut folle. Si le gouverneur & l'intendant de la Martinique dont cette isle n'est éloignée que de sept lieues, avoient été chargés de l'opération, les colons qu'on y auroit fait passer, auroient obtenu les secours que peut aisément fournir un établissement qui remonte à plus d'un siecle. La précipitation, la passion des nouveautés, le désir de placer des parens ou des protégés, d'autres motifs peut-être encore plus blâmables, firent préférer l'envoi d'une administration indépendante qui ne devoit avoir des liaisons qu'avec la métropole. Cette mauvaise combinaison coûta 7,000,000 au fisc, & à

l'état huit ou neuf cents hommes, dont la fatale destinée inspire plus de pitié que de surprise. Sous les tropiques, les colonies le mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des soldats qui y sont envoyés, quoique ce soient des hommes sains, robustes & bien soignés : est-il étonnant que des misérables, ramassés dans les boues de l'Europe & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du désespoir, aient misérablement péri dans une isle inculte & déserte ?

L'avantage de la peupler étoit réservé aux établissemens voisins. Des François, qui avoient vendu très-avantageusement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre de cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de se voir réduits à acheter un sol qu'ils avoient défriché avec des fatigues incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitans, dont les possessions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré quelques fonds de leur commerce pour les confier à l'agriculture. On leur a distribué à tous gratuitement des terres.

XV. Quelle opinion faut-il avoir de Sainte-Lucie ?

C'eût été un présent funeste, si le préjugé établi contre Sainte-Lucie, avoit eu quelque fondement. La nature, disoit-on, lui avoit refusé tout ce qui peut constituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, son terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne payeroit jamais les dépenses qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de son climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir ou le désespoir y feroient passer. Ces idées étoient généralement reçues.

Dans la vérité, le sol de Sainte-Lucie n'est pas mauvais sur les bords de la mer, & il devient meil-

leur

leur à meſure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché, à l'exception de quelques montagnes hautes & eſcarpées, ſur leſquelles on remarque aiſément des traces d'anciens volcans. Il reſte encore dans une profonde vallée huit ou dix excavations de quelques pieds de diametre où l'eau bout de la maniere la plus effrayante. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'iſle, de grandes plaines, mais beaucoup de petites où le ſucre peut être heureuſement cultivé. La forme étroite & alongée de cette poſſeſſion en rendra le tranſport aiſé, dans quelques lieux que les cannes ſoient plantées.

L'air, dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'eſt que ce qu'il étoit dans les autres iſles, avant qu'on les eût habitées : d'abord impur & malſain ; mais à meſure que les bois ſont abattus, que la terre ſe découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on reſpire ſur une partie des côtes, eſt plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivieres, qui partant des pieds des montagnes, n'ont pas aſſez de pente pour entraîner les ſables dont le flux de l'Océan embarraſſe leur embouchure. Cette barriere inſurmontable fait qu'elles forment, au milieu des terres, des marais infects. Une raiſon ſi ſenſible avoit ſuffi pour éloigner de ces cantons le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'iſle, en y abordant la premiere fois. Les François pouſſés dans le Nouveau-Monde par une paſſion plus violente que l'amour de la conſervation, ont été moins difficiles que des ſauvages. C'eſt dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Pluſieurs ont été punis de leur aveugle avidité. D'autres le ſeront un jour, à moins qu'ils ne conſtruiſent des digues, qu'ils ne creuſent des canaux pour procurer aux eaux de l'écoulement. Le gouvernement en a déjà donné l'exemple dans le port prin-

cipal de l'isle; quelques citoyens l'ont suivi, & il est à croire, qu'avec le temps, une pratique si utile deviendra générale.

XVI. Etat actuel de la colonie de Sainte-Lucie.

Déjà se sont formées, dans la colonie, onze paroisses, presque toutes sous le vent. Cette préférence, donnée à une partie de l'isle sur l'autre, ne vient pas de la supériorité du sol : mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des navires. Avec le temps, l'espace, qu'on a d'abord négligé, sera occupé à son tour; parce qu'on découvre tous les jours des anses où il sera possible d'embarquer sur des canots toutes sortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'isle, & deux chemins qui la traversent de l'est à l'ouest, donnent les facilités qu'on pouvoit désirer pour porter les denrées des plantations aux embarcadaires. Avec du temps & des richesses, ces routes parviendront à un degré de solidité qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, sans des dépenses trop considérables pour un établissement naissant. Les corvées, dont ces chemins sont l'ouvrage, ont retardé les cultures & excité bien des murmures : mais les colons commencent à bénir la main sage & ferme, qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité. Leur fardeau a été un peu allégé, dans les derniers temps, par l'attention qu'ont eue les administrateurs d'appliquer à ces travaux les taxes exigées pour les affranchissemens.

Au premier Janvier 1777, la population blanche de Sainte-Lucie s'élevoit à deux mille trois cents personnes de tout âge & de tout sexe. Il y avoit mille cinquante noirs ou mulâtres libres, & seize mille esclaves. La colonie comptoit parmi ses troupeaux onze cents trente mulets ou chevaux, deux mille cinquante-trois bêtes à cornes, trois mille sept cents dix-neuf moutons ou chevres.

Cinquante-trois ſucreries qui occupoient quinze cents quarante-un quarrés de terre; cinq millions quarante mille neuf cents ſoixante-deux pieds de café, un million neuf cents quarante-cinq mille ſept cents douze pieds de cacao; cinq cents quatre-vingt-dix-ſept quarrés de coton formoient ſes cultures.

Ces produits réunis étoient vendus dans l'iſle même un peu plus de 3,000,000 livres. Les deux tiers étoient livrés aux Américains, aux Anglois & aux Hollandois, en poſſeſſion de fournir librement aux beſoins de la colonie. Le reſte étoit porté à la Martinique, dont on dépendoit, & d'où on tiroit quelques marchandiſes, quelques boiſſons arrivées de la métropole.

Appuyés ſur le caractere & les lumieres du comte d'Ennery, fondateur de cet établiſſement, nous avions aſſuré que lorſque Sainte-Lucie, qui a quarante lieues de circuit, ſeroit parvenue à toute ſa culture, elle pourroit occuper cinquante à ſoixante mille eſclaves, & donner pour neuf ou dix millions de denrées. D'autres adminiſtrateurs ont depuis confirmé ce grand témoignage. Par quelle fatalité cet établiſſement a-t-il donc fait ſi peu de progrès, malgré tous les encouragemens qu'il a reçus?

XVII. Obſtacles qui ſe ſont oppoſés aux progrès de Sainte-Lucie.

C'eſt que, dès l'origine, on donna précipitamment des propriétés à des vagabonds qui n'avoient ni l'habitude du travail, ni aucun moyen d'exploitation : c'eſt qu'on accorda un ſol immenſe à des ſpéculateurs avides qui n'étoient en état de mettre en valeur que quelques arpens : c'eſt que les terres intérieures furent diſtribuées, avant que les bords euſſent été défrichés : c'eſt que les fourmis qui déſoloient ſi cruellement la Martinique, ont porté le même ravage dans les ſucreries naiſſantes de Sainte-Lucie : c'eſt que le café y a éprouvé la même di-

minution que par-tout ailleurs : c'est enfin que l'administration n'y a été ni assez réguliere, ni assez suivie, ni assez éclairée. Quels remedes employer contre tant d'erreurs, contre tant de calamités ?

Il faudra établir un gouvernement plus ferme, une police plus exacte. Il faudra dépouiller de leur territoire, ceux qui n'auront pas au moins rempli en partie l'engagement qu'ils avoient contracté de le rendre utile. Il faudra, par des réunions sagement réglées, rapprocher, le plus qu'on pourra, des plantations séparées par des distances qui leur ôtent la volonté & la facilité de s'entr'aider. Il faudra contraindre légalement tous les débiteurs à respecter des créances dont ils se sont habituellement joués. Il faudra assurer pour une longue suite d'années & par des actes authentiques, aux navigateurs de toutes les nations, la liberté de leurs liaisons avec cette isle. On devroit aller plus loin.

Les François de la métropole ne veulent pas & ceux des isles ne peuvent pas mettre en valeur Sainte-Lucie. Beaucoup d'étrangers, au contraire, ont offert d'y porter leur industrie & leurs capitaux, si on vouloit supprimer le barbare droit d'aubaine : droit qui s'oppose au commerce réciproque des nations ; qui repousse le vivant & dépouille le mort ; qui déshérite l'enfant de l'étranger ; qui condamne celui-ci à laisser son opulence dans sa patrie, & qui lui interdit ailleurs toute acquisition, soit mobiliaire, soit fonciere : droit qu'un peuple, qui aura les premieres notions de bonne politique, abolira chez lui, & dont il se gardera bien de solliciter l'extinction dans les autres contrées. Il faut espérer que la cour de Versailles ne s'opiniâtrera pas plus long-temps à rejetter le seul moyen de tirer une colonie intéressante de l'état de langueur où des fléaux qu'il n'étoit pas possible de détourner

& les vices d'une mauvaise administration l'ont plongée.

Lorsqu'on aura pris les mesures convenables pour rendre Sainte-Lucie florissante, le ministere de France pourra se livrer au systême qu'il paroît avoir adopté de défendre ses colonies par des forteresses. Pour garder cette isle, il suffira de garantir de toute insulte le port du carenage.

XVIII. Moyens que la cour de Versailles se propose pour mettre Ste. Lucie à l'abri de l'invasion.

Ce port, le meilleur des Antilles, réunit plusieurs avantages. On y trouve par-tout beaucoup d'eau, la qualité de son fonds est excellente; la nature y a formé trois carenages parfaits, l'un pour les plus grands bâtimens, les deux autres pour des frégates. Trente vaisseaux de ligne y seroient à l'abri des ouragans les plus terribles. Les vers ne l'infestent pas encore. Les vents sont toujours bons pour en sortir; & l'escadre la plus nombreuse seroit au large en moins d'une heure.

Une position si favorable, peut non-seulement défendre toutes les possessions nationales: mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre, ne sauroient couvrir tous les lieux. La plus foible escadre, partie de Sainte-Lucie, porteroit, en peu de jours, la désolation dans les colonies, qui, paroissant les moins exposées, seroient dans la plus grande sécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du carenage; & cette croisiere, aussi dispendieuse que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui oseroit tout ce qu'on peut oser en mer.

Le carenage, qui a l'inconvénient d'exposer au danger d'être pris, les vaisseaux qui sont à sa vue, n'a jamais paru digne d'attention à la Grande-Bretagne, assez puissante, assez éclairée, pour penser que c'est aux vaisseaux à protéger les rades, & non

aux rades à protéger les vaisseaux. Pour la France ce port possede la plus grande défense maritime ; c'est-à-dire, une position qui empêche les vaisseaux d'y entrer sous voile. Il faut alonger plusieurs touées pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ses deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & passant près de terre de vingt-cinq à cent brasses, ne permettroit pas aux attaquans de s'y embosser. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois ; & il seroit battu en même temps de l'avant & des deux bords par des feux masqués.

Si l'ennemi vouloit insulter le port, il seroit réduit à faire sa descente à l'anse du Choc ; plage d'une lieue qui n'est séparée du carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette anse. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaisseaux qui se trouveroient dans la rade ; & ce seroit sans perte, de son côté, parce que cette péninsule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'assaillant par son revers. Celui-ci n'auroit besoin que de mortiers : il ne tireroit pas un coup de canon ; il ne hasarderoit pas la vie d'un homme.

S'il suffisoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il seroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer : mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite escadre y puisse braver les forces ennemies, les réduire à la bloquer, profiter de leur absence ou d'une faute, ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la péninsule. On ne doit pas se dissimuler, qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes : mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canonniers seront chargés de la défense de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de

vigueur, que le salut de l'escadre en dépendra. Si le port est sans bâtimens, la Vigie sera abandonnée ou peu défendue; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, est une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses, qu'on trouve rarement, pour y construire une citadelle dont l'attaque n'exigera guere moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui sera sans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'anse du carénage dans tous ses points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la montagne; d'empêcher, enfin, l'assaillant de pénétrer dans l'isle, quand même il auroit fait sa descente au Choc & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte-Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art.

Certes, ce n'est pas une orgueilleuse prétention qui nous a engagés dans une matiere, qui est si contraire à notre profession, & qui suppose tant d'études qui nous sont étrangeres, & une si longue expérience dans ceux qui l'exercent. Mais le zele, mais l'amour du bien, mais le patriotisme répandent sur tout les regards de l'homme & du citoyen. Son cœur s'échauffe. Il réfléchit. S'est-il persuadé qu'il entrevoyoit le bien? Il faut qu'il parle. Il se reprocheroit son silence. » Si mes idées sont » justes, se dit-il à lui-même, peut-être qu'on en » profitera; si elles sont fausses, le pis qu'il puisse » en arriver, c'est qu'on en sourie, en m'accordant » le nom de bon-homme, dont le vénérable abbé » de Saint-Pierre se glorifioit. J'aime mieux risquer

» d'être ridicule que de manquer l'occaſion d'être » utile. « Ce devoir, bien ou mal rempli, fixons l'attention du lecteur ſur la Martinique.

XIX. Les François s'établiſſent à la Martinique ſur les ruines des Caraïbes.

Cette iſle a ſeize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, ſans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle eſt extrêmement hachée, & par-tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus ſouvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent ſur ces petits ſommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle eſt couverte, y arrêtent ſans ceſſe les nuages, y entretiennent une humidité mal-ſaine, qui acheve de la rendre affreuſe, inacceſſible, tandis que les deux autres ſont preſque entiérement cultivées. De ces montagnes, mais ſur-tout de la premiere, ſortent les nombreuſes ſources dont l'iſle eſt arroſée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruiſſeaux, ſe changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traverſent : excellentes en quelques endroits, & ſi mauvaiſes en d'autres, qu'il faut leur ſubſtituer pour la boiſſon, celles qu'on ramaſſe dans les ſaiſons pluvieuſes.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit, en 1635, de Saint-Chriſtophe, pour y établir ſa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer ſa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la miſere, qui ſuit preſque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long-temps dans ſon gouvernement de Saint-Chriſtophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue; habiles à défricher la terre, à former des habitations; abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les grai-

nes convenables, furent les ſeuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établiſſement ſe fit ſans trouble. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou ſéduits par des proteſtations, abandonnerent aux François la partie de l'iſle qui regarde au couchant & au midi, pour ſe retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe voyant ſe multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenans, ſentit qu'il ne pouvoit éviter ſa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il aſſocia les ſauvages des iſles voiſines à ſa politique. Tous enſemble, ils fondirent ſur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit conſtruit : mais ils furent reçus avec tant de vigueur, qu'ils ſe replierent, en laiſſant ſept ou huit cents de leurs meilleurs guerriers ſur la place. Cet échec les fit diſparoître pour long-temps; & ils ne revinrent qu'avec des préſens, & des diſcours pleins de repentir. On les accueillit amicalement; & la réconciliation fut ſcellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles, juſqu'à cette époque. La crainte d'être ſurpris obligeoit les colons des trois habitations, à ſe réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défenſe. C'eſt-là qu'ils dormoient ſans inquiétude, ſous la garde de leurs chiens & d'une ſentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec ſon fuſil, & deux piſtolets à ſa ceinture. Ces précautions ceſſerent, lorſque les deux nations ſe furent rapprochées : mais celle dont l'amitié & la bienveillance avoient été implorées, abuſa ſi fort de ſa ſupériorité, pour étendre ſes uſurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les ſauvages, dont le

genre de vie exige un territoire vaſte, ſe trouvant chaque jour plus reſſerrés, eurent recours à la ruſe, pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'oſoient plus employer la force. Ils ſe partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chaſſeur eût tiré ſon coup; & ſans lui donner le temps de recharger ſon fuſil, ils fondoient ſur lui bruſquement & l'aſſommoient. Une vingtaine d'hommes avoient diſparu, avant qu'on eût ſu comment. Dès qu'on en fut inſtruit, on marcha contre les agreſſeurs; on les battit; on brûla leurs carbets; on maſſacra leurs femmes, leurs enfans; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

XX. Premiers travaux des François à la Martinique.

Les François, devenus par cette retraite, ſeuls poſſeſſeurs de l'iſle entiere, occuperent tranquillement les poſtes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux claſſes. La premiere étoit compoſée de ceux qui avoient payé leur paſſage en Amérique: on les appelloit habitans. Le gouvernement leur diſtribuoit des terres en toute propriété, ſous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens, aux dépenſes qu'exigeoient l'utilité & la ſureté communes. A leurs ordres, étoient une foule de miſérables, qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs frais, ſous le nom d'*engagés*. C'étoit une eſpece d'eſclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient ſervis.

Les uns & les autres s'occuperent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du ſucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin Daçoſta,

l'un de ces juifs qui puisent leur industrie dans l'oppression même où est tombée leur nation après l'avoir exercée, planta, dix ans après, des cacaotiers. Son exemple fut sans influence jusqu'en 1684, où le chocolat devint d'un usage assez commun dans la métropole. Alors, le cacao fut la ressource de la plupart des colons, qui n'avoient pas des fonds suffisans pour entreprendre la culture du sucre. Une de ces calamités, que les saisons apportent & versent, tantôt sur les hommes & tantôt sur les plantes, fit périr, en 1727, tous les cacaotiers. La désolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur présenta le cafier, comme une planche après le naufrage.

Le ministere de France avoit reçu des Hollandois en présent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conservés avec soin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejettons. M. Desclieux, chargé, en 1726, de les porter à la Martinique, se trouva sur un vaisseau où l'eau devint rare. Il partagea, avec ses arbustes, le peu qu'il en recevoit pour sa boisson; & par ce généreux sacrifice, il parvint à sauver la moitié du précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompensée. Le café se multiplia avec une rapidité, avec un succès extraordinaires; & ce vertueux citoyen a joui jusqu'à la fin de 1774, avec une douce satisfaction, du bonheur si rare d'avoir sauvé, pour ainsi dire, une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'industrie. Indépendamment de cette ressource, la Martinique avoit des avantages naturels qui sembloient devoir l'élever en peu de temps à une fortune considérable. De tous les établissemens François, elle a la plus heureuse situation, par rapport aux vents qui regnent dans ces mers. Ses ports ont l'inestimable commodité d'offrir un

asile sûr contre les ouragans qui désolent ces parages. Sa position l'ayant rendue le siege du gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une administration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a constamment respecté la valeur de ses habitans, & l'a rarement provoquée, sans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorsqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec mesure, de renvoyer en Europe un gouverneur & un intendant qui la faisoient gémir sous le despotisme de leur avarice. L'ordre, la tranquillité, l'union que les colons surent maintenir en ce temps d'anarchie, prouverent plus d'aversion pour la tyrannie, que d'éloignement pour l'autorité, & justifierent, en quelque sorte, aux yeux de la métropole, ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de prospérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoises, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier siecle. En 1700, elle n'avoit en tout que six mille cinq cents quatre-vingt-dix-sept blancs. Le nombre des sauvages, des mulâtres, des negres libres, hommes, femmes, enfans, n'étoit que de cinq cents sept. On ne comptoit que quatorze mille cinq cents soixante-six esclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de vingt-un mille six cents quarante personnes. Les troupeaux se réduisoient à trois mille six cents soixante-huit chevaux ou mulets, & à neuf mille deux cents dix-sept bêtes à cornes. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & l'on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt trois foibles sucreries.

XXI. La Marti-

Lorsque les guerres longues & cruelles qui por-

toient la désolation sur tous les continens & sur toutes les mers du monde, furent assoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'administration qui l'avoient long-temps égarée, la Martinique sortit de l'espece de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes : elle devint le marché général des établissemens nationaux du Vent. C'étoit dans ses ports que les isles voisines vendoient leurs productions ; c'étoit dans ses ports qu'elles achetoient les marchandises de la métropole. Les navigateurs François ne déposoient, ne formoient leurs cargaisons que dans ses ports. L'Europe ne connoissoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les spéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Espagnole & Septentrionale.

nique jette un grand éclat. Causes de cette prospérité.

Comme agricole, elle occupoit, en 1736, soixante-douze mille esclaves, sur un sol nouvellement défriché en grande partie, & qui donnoit par conséquent des récoltes très-abondantes.

Ses rapports avec les autres isles lui valoient la commission & les frais de transport, parce qu'elle seule avoit les voitures. Le gain qu'elle faisoit, pouvoit s'élever au dixieme de leurs productions, qui devenoient de jour en jour plus considérables. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laissé pour l'accroissement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en esclaves, en autres objets de premier besoin, qui, rendant de plus en plus la Martinique créanciere des colonies, les tenoit toujours dans sa dépendance, sans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichissoient toutes par son secours, & leur profit tournoit à son utilité.

Ses liaisons avec l'isle Royale, avec le Canada, avec la Louysiane, lui procuroient le débouché de

ſon ſucre commun, de ſon café inférieur, de ſes ſirops & taffias que la France rejettoit. On lui donnoit en échange de la morue, des légumes ſecs, du bois de ſapin, & quelques farines.

Dans ſon commerce interlope aux côtes de l'Amérique Eſpagnole, tout composé de marchandiſes de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du riſque auquel le marchand François ne vouloit pas s'expoſer. Ce trafic moins utile que le premier dans ſon objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ſes effets. Elle lui rendoit un bénéfice de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pour cent, ſur une valeur de trois à quatre millions, qu'on portoit tous les ans à Caraque, ou dans les colonies voiſines.

Tant d'opérations heureuſes avoient fait entrer dans la Martinique un argent immenſe. Douze millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'eſt peut-être le ſeul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ſes affaires attiroit annuellement dans ſes ports deux cents bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour la Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite & de la Trinité; ſans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y gliſſoient en fraude. La navigation particuliere de l'iſle aux colonies ſeptentrionales, au continent Eſpagnol, aux iſles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à ſoixante-dix tonneaux, montés par ſix cents matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cents eſclaves formés de longue main à la marine.

XXII. Maniere dont ſe faiſoit le commerce à la Martinique.

Dans les premiers temps, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique, abordoient dans les quartiers où ſe récoltoient les denrées. Cette pratique, qui ſembloit naturelle, étoit remplie de difficultés.

Les vents du Nord & du Nord-Eſt qui regnent ſur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y ſont aſſez conſidérablement éloignées, ſoit entre elles, ſoit de la plupart des habitations. Les chaloupes deſtinées à parcourir ces intervalles, étoient ſouvent retenues dans l'inaction par le gros temps, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaiſſeau, & prolongeoient le temps de ſon chargement. Il réſultoit de ces lenteurs un grand dépériſſement des équipages, & une augmentation de dépenſes pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre de ſes plus grands avantages, celui d'accélérer ſes opérations, perdoit de ſon activité par un nouvel inconvénient : c'étoit la néceſſité où ſe trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ſes cargaiſons par petites parties. Si quelque homme induſtrieux le déchargeoit de ces détails, ſon entrepriſe devenoit chere pour les colons. Le bénéfice du marchand ſe meſure ſur la quantité des marchandiſes qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre, qui vend moins, eſt obligé de faire.

Un inconvénient plus conſidérable encore, c'eſt que certaines marchandiſes d'Europe ſurabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impoſſibilité d'aſſortir convenablement ſes cargaiſons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les ſortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire pluſieurs eſcales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire ſon retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces secours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établissoient point dans la crainte de n'y pas trouver assez d'occupation. Il falloit donc aller se radouber dans certains ports, & revenir prendre son chargement dans celui où l'on avoit fait sa vente. Toutes ces courses emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvéniens, & beaucoup d'autres, firent désirer à quelques habitans & à tous les navigateurs, qu'il se formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole, fussent réunis. La nature paroissoit avoir préparé le fort Royal pour cette destination. Son port étoit un des meilleurs des isles du Vent, & sa sureté si généralement connue, que lorsqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la république ordonnoit qu'ils s'y retirassent dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, pour se mettre à l'abri des ouragans si fréquens & si furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en sont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuses rivieres qui arrosoient ce pays fécond, portoient des canots chargés, jusqu'à une certaine distance de leur embouchure. La protection des fortifications, assuroit la jouissance paisible de tant d'avantages. Mais ils étoient contre-balancés par un territoire marécageux & mal-sain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'asile de la marine militaire, qui dédaignoit alors, qui même opprimoit la marine marchande. Ainsi le fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles se porterent à Saint-Pierre.

Ce bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit

duit quatre fois en cendres, contient encore dix-huit cents maisons, est situé sur la côte occidentale de l'isle, dans une anse ou enfoncement, à peu près circulaire. Une partie est bâtie le long de la mer sur le rivage même : on l'appelle le mouillage c'est-là où sont les vaisseaux & les magasins. L'autre partie du bourg est bâtie sur une petite colline peu élevée : on l'appelle le fort, parce que c'est-là qu'est placée une petite fortification, qui fut construite en 1665, pour réprimer les séditions des habitans contre la tyrannie du monopole : mais qui sert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg sont séparées par un ruisseau, ou par une riviere guéable.

Le mouillage est adossé à un côteau assez élevé, & coupé à pic. Enfermé, pour ainsi dire, par cette colline, qui lui intercepte les vents de l'est, les plus constans & les plus salutaires dans ces contrées ; exposé sans aucun souffle rafraîchissant aux rayons du soleil qui lui sont réfléchis par le côteau, par la mer, & par le sable noir du rivage, ce séjour est brûlant & toujours mal-sain. D'ailleurs, il n'a point de port ; & les bâtimens qui ne peuvent tenir sur ses côtes durant l'hivernage, sont forcés de se réfugier au fort Royal. Mais ces désavantages sont compensés, soit par les facilités que présente la rade de Saint-Pierre pour le débarquement & l'embarquement des marchandises ; soit par la liberté que donne sa position de partir par tous les vents, tous les jours, & à toutes les heures.

Ce bourg fut le premier qu'on édifia dans l'isle ; & le premier qui vit son territoire cultivé. Il dut moins cependant à son ancienneté qu'à ses commodités, l'avantage de devenir le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint-Pierre reçut d'abord les denrées de certains can-

tons, dont les habitans situés sur des côtes orageuses & constamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes sans se déplacer. Les agens de ces colons n'étoient dans les premiers temps que des maîtres de bateaux, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'isle, furent déterminés par l'appât du gain, à prendre une demeure fixe. La bonne-foi seule étoit l'ame de ses légions. La plupart de ces commissionnaires ne savoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni registres. Ils tenoient dans un coffre, un sac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes; ils en tiroient l'argent nécessaire pour les achats. Quand le sac étoit épuisé, le commissionnaire ne fournissoit plus; & le compte se trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable dans nos mœurs & dans nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en usage au commencement du siecle. Il existe des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que son utilité même.

Ces hommes simples furent remplacés successivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu passer quelques-uns dans la colonie, lorsqu'elle étoit sortie des mains des compagnies exclusives. Leur nombre s'accrut à mesure que les denrées se multiplioient; & ils contribuerent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture, par les avances qu'ils firent à l'habitant, dont les travaux avoient langui jusqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agens nécessaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déjà de leurs commettans de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour ainsi dire, dans leur dépendance, par le besoin qu'il

pouvoit avoir de leur secours. Que le temps de la récolte soit retardé; que le feu prenne à une piece de cannes; qu'un moulin soit démonté : que des édifices croulent; que la mortalité se mette dans les bestiaux ou parmi les esclaves; que les sécheresses ou les pluies ruinent tout : où trouver les moyens de soutenir l'habitation pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils causent? Ces moyens sont en vingt mains différentes. Qu'une seule refuse du secours, le cahos, loin de se débrouiller, augmente. Ces considérations déterminerent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux commissionnaires de Saint-Pierre, pour être, en cas de malheur, assurés d'une ressource.

Le petit nombre d'habitans riches qui sembloient, par leur fortune, être à l'abri de ces besoins, furent comme forcés de s'adresser à ce comptoir. Les capitaines marchands trouvant un port, où, sans sortir de leurs magasins & même de leurs vaisseaux, ils pouvoient terminer avantageusement leurs affaires, déserterent le fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit presque arbitrairement imposé, où les paiemens étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs atteliers, qui exigent une présence continuelle & des soins journaliers, ne pouvoient plus suivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligens, qui, s'étant établis dans le seul port fréquenté, se trouvoient à portée de saisir les occasions les plus favorables pour vendre & pour acheter : avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des vicissitudes continuelles. La Guadeloupe, la Grenade, suivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes besoins les y déterminerent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces prof-

périté. Ce n'eſt pas que la Martinique ſe manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, ſe trouva toute formée pour les combats. En moins de ſix mois, quarante corſaires armés à Saint-Pierre, ſe répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens Flibuſtiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immenſe. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit ſa navigation, ſoit au Canada, ſoit aux côtes Eſpagnoles, entiérement interrompue, & ſon propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaiſſeaux qui arrivoient de France, pour ſe dédommager des pertes dont ils couroient les riſques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainſi les productions tomberent dans l'aviliſſement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des atteliers. Les eſclaves périſſoient faute de nourriture. Tout languiſſoit, tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'eſpoir de recouvrer l'ancienne proſpérité. Les événemens tromperent les premiers efforts que l'on fit.

XXIII. La Martinique déchoit. Cauſe de cette décadence.

Il n'y avoit pas deux ans que les hoſtilités avoient ceſſé, lorſque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faiſoit avec les Américains Eſpagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des garde-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à ſe défendre, on mépriſe des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions ſouvent injuſtes. Ce fut la ſubſtitution des vaiſſeaux de regiſtre aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entrepriſes des interlopes. Dans le nouveau ſyſtême, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le temps de leur ar-

rivée incertain; ce qui jetta dans le prix des marchandises une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors, le contrebandier, qui n'étoit engagé dans son opération que par la certitude d'un gain fixe & constant, cessa de suivre une carriere qui ne lui assuroit plus le dédommagement du risque où il s'exposoit.

Mais cette perte fut moins sensible pour la colonie, que les traverses qui lui vinrent de sa métropole. Une administration peu éclairée embarrassa de tant de formalités, la liaison réciproque & nécessaire des isles avec l'Amérique Septentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des colonies en proie à des commis avides & sans talent, fut promptement dégradée, avilie, & prostituée à la vénalité.

Cependant, le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint-Pierre, des négocians qui lui achetoient bien ses cargaisons, qui lui renvoyoient avec célérité ses vaisseaux richement chargés; & il ne s'informoit pas si c'étoit cette colonie ou les autres, qui consommoient & qui produisoient. Les negres même qu'il y portoit, étoient vendus à un fort bon prix: mais il y en restoit peu. La plus grande partie passoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux isles neutres, qui, malgré la liberté illimitée dont elles jouissoient, préféroient les esclaves de traite Françoise, à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une assez longue expérience, que les negres choisis, qui coûtoient le plus cher, enrichissoient les terres, tandis que les cultures dépérissoient dans les mains des negres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & presque nuisibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ses pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une suite de calamités l'avoit forcée à contracter ; lorsqu'elle vit renaître le plus grand de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui, d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique sous le joug des Anglois. Elle fut restituée au mois de Juillet 1763, seize mois après avoir été conquise : mais on la rendit dépouillée de tous les moyens accessoires de prospérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu la plus grande partie de son commerce interlope aux côtes Espagnoles. La cession du Canada & de la Louysiane lui ôtoit tout espoir de r'ouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs passageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ses ports les productions de la Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, qui étoient devenues des possessions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdisoit toute liaison avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien espérer.

La colonie réduite à elle-même, ne devoit donc compter que sur ses cultures. Malheureusement, à l'époque où ses habitans pouvoient commencer à s'en occuper utilement, parut dans son sein une espece de fourmi inconnue en Amérique, avant qu'elle eût ravagé la Barbade au point d'y faire délibérer s'il ne convenoit pas d'abandonner une colonie autrefois si florissante. On ignore si ce fut du continent ou de cette isle que l'insecte passa à la Martinique. Ce qui est sûr, c'est qu'il causa des ravages inexprimables dans toutes les plantations de sucre où il se montra. Cette calamité, trop mollement combattue, duroit depuis onze ans, lorsque les colons assemblés arrêterent, le 9 Mars 1775, une récom-

penſe de 666,000 liv. pour celui qui trouveroit un remede contre un fléau ſi deſtructeur.

Ce ſecret important avoit déjà été imaginé & mis en pratique par un officier nommé Deſvouves, ſur un des terreins le plus infeſtés de fourmis. Cet excellent cultivateur avoit obtenu d'abondantes récoltes, en multipliant les labours, les engrais & les ſarclages ; en brûlant les pailles où cet inſecte ſe réfugie ; en replantant les cannes à chaque récolte & en les diſpoſant de maniere à faciliter la circulation de l'air. Cet exemple a été enfin ſuivi par les colons riches. Les autres l'imiteront, ſelon leurs moyens, & on peut eſpérer, qu'avec le temps, il ne reſtera que le ſouvenir de ce grand déſaſtre.

Cette calamité étoit dans ſa plus grande force, lorſque l'ouragan de 1766, le plus furieux de ceux qui ont ravagé la Martinique, vint y détruire les vivres, moiſſonner les récoltes, déraciner les arbres, renverſer même les bâtimens. La deſtruction fut ſi générale, qu'à peine reſta-t-il quelques habitans en état de conſoler tant de malheureux, de ſoulager tant de miſeres.

Le haut prix où, depuis quelque temps, étoit monté le café, aidoit à ſupporter tant d'infortunes. Cette production, trop multipliée, tomba dans l'aviliſſement ; & il ne reſta à ſes cultivateurs que le regret d'avoir conſacré leurs terres à une denrée dont la valeur ne ſuffiſoit plus à leur ſubſiſtance.

Pour comble de malheur, la métropole laiſſoit manquer ſa colonie des bras néceſſaires à ſon exploitation ; depuis 1764 juſqu'en 1774, le commerce de France n'introduiſit à la Martinique que trois cents quarante-cinq eſclaves année commune. Les habitans étoient réduits à repeupler leurs atteliers du rebut des cargaiſons Angloiſes introduit en fraude.

Un ministere éclairé, & dont les soins vigilans se seroient étendus sur toutes les parties de l'empire, auroit adouci le sort d'un grand établissement, si cruellement affligé. Il n'en fut pas ainsi. De nouvelles charges prirent dans la colonie la place des secours qu'elle avoit droit d'attendre.

Dans les établissemens François du Nouveau-Monde, & dans ceux des autres nations sans doute, les Africains se corrompoient beaucoup: c'est qu'ils étoient assurés de l'impunité. Leurs maîtres, séduits par un intérêt aveugle, ne déféroient jamais les criminels à la justice. Pour faire cesser un si grand désordre, le code noir régla que le prix de tout esclave qui seroit condamné à mort, après avoir été dénoncé au magistrat par le propriétaire, seroit payé par la colonie.

Des caisses furent aussi-tôt formées pour cet objet utile: mais on ne tarda pas à y puiser pour des dépenses étrangeres à leur institution. Celle de la Martinique étoit encore plus grevée que les autres de ces injustices, lorsqu'en 1771, elle se vit chargée des frais que faisoit la chambre d'agriculture de la colonie, des honoraires d'un député que son conseil entretient inutilement dans la métropole.

L'oppression fut poussée plus loin. Les droits que le gouvernement faisoit percevoir à la Martinique, étoient originairement très-légers, & se payoient en denrées. Elles furent converties en métaux, lorsque ces agens universels du commerce se furent multipliés dans l'isle. Cependant l'imposition fut modérée jusqu'en 1763. Elle fut alors portée à 800,000 livres. Trois ans après, il fallut la réduire : mais cette diminution, arrachée par le malheur des circonstances, finit en 1772. Le tribut fut de nouveau baissé en 1778 à la somme de 666,000 livres, formant un million des isles. Il est,

payé avec une capitation sur les blancs & sur les noirs, avec un droit de cinq pour cent sur le prix du loyer des maisons, avec le droit d'un pour cent sur toutes les marchandises de poids qui entrent dans la colonie, & un droit égal sur toutes les denrées qui en sortent, à l'exception du café qui doit trois pour cent.

Au premier Janvier 1778, la Martinique comptoit douze mille blancs de tout âge & de tout sexe; trois mille noirs ou mulâtres libres, plus de quatre-vingt mille esclaves, quoique ses dénombremens ne montassent qu'à soixante-douze mille. XXIV. Etat actuel de la Martinique.

Elle avoit pour ses troupeaux huit mille deux cents mulets ou chevaux, neuf mille sept cents bêtes à cornes, treize mille cent porcs, moutons ou chevres.

Ses sucreries étoient au nombre de deux cents cinquante-sept qui occupoient dix mille trois cents quatre-vingt-dix-sept quarrés de terre. Elle cultivoit seize millions six cents deux mille huit cents soixante-dix pieds de café; un million quatre cents trente mille vingt pieds de cacao; un million six cents quarante-huit mille cinq cents cinquante pieds de coton.

En 1775, les navigateurs François chargerent sur cent vingt-deux bâtimens, à la Martinique, deux cents quarante-quatre mille quatre cents trente-huit quintaux cinquante-huit livres de sucre terré ou brut, qui furent vendus dans la métropole 9,971,155 liv. 3 sols 7 deniers; quatre-vingt-seize mille huit cents quatre-vingt-neuf quintaux soixante-huit livres de café, qui furent vendus 4,577,259 liv. 16 s.; onze cents quarante-sept quintaux huit livres d'indigo, qui furent vendus 975,018 liv.; huit mille six cents cinquante-six quintaux soixante-trois livres de cacao, qui furent vendus 605,964 liv. 12 s.; onze

mille douze quintaux de coton, qui furent vendus 2,753,000. liv.; neuf cents dix-neuf cuirs, qui furent vendus 8,271 livres; vingt-neuf quintaux dix livres de carret, qui furent vendus 29,100 livres; dix-neuf cents soixante-six quintaux trente-cinq livres de cahefice, qui furent vendus 52,980 livres 10 f.; cent vingt-cinq quintaux de bois qui furent vendus 3,125 livres. Ce fut en tout 18,975,974 liv. 1 sol 10 den. Mais la somme entiere n'appartenoit pas à la colonie. Il en devoit revenir un peu plus du quart à Sainte-Lucie & à la Guadeloupe qui y avoient versé une partie de leurs productions

XXV. La Martinique peut-elle espérer de voir améliorer sa condition?

Tous ceux qui, par instinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de leur patrie, désireroient de voir les productions se multiplier à la Martinique. On sait, il est vrai, que l'intérieur de cette isle, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du café, du coton; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions; & que si elles y réussissoient, les frais de transport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le succès des récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand espace d'excellentes prairies; & le sol n'attend que la faveur du gouvernement pour fournir aux habitans ce genre de fécondité reproductive des bestiaux si nécessaires à la culture & à la subsistance. L'isle a d'autres quartiers d'une nature ingrate: des terreins escarpés, que les torrens & les pluies ont dégradés; des terreins marécageux, qu'il est difficile & peut-être impossible de dessécher, des terreins pierreux, qui se refusent à tous les travaux. Cependant les observateurs qui connoissent le mieux la colonie s'accordent tous à dire que ses cultures sont susceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pourroit être de près d'un tiers. On arriveroit même, sans nouveaux défriche-

mens, à cette amélioration, par une culture meilleure & plus ſuivie. Mais pour atteindre ce but, il faudroit un plus grand nombre d'eſclaves. C'eſt beaucoup que les habitans aient pu juſqu'à nos jours maintenir leurs atteliers dans l'état où ils les avoient reçus de leurs peres. Nous ne croyons pas qu'il ſoit en leur pouvoir de les augmenter.

A la Martinique, les propriétaires des terres peuvent être diviſés en quatre claſſes. La premiere poſſede cent grandes ſucreries, exploitées par douze mille noirs. La ſeconde, cent cinquante, exploitées par neuf mille noirs. La troiſieme, trente-ſix, exploitées par deux mille noirs. La quatrieme, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper vingt mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en eſclaves des deux ſexes, eſt employé pour le ſervice domeſtique, pour la pêche, pour la navigation, eſt dans l'enfance ou dans un état de décrépitude.

La premiere claſſe eſt toute compoſée de gens riches. Leur culture eſt pouſſée auſſi loin qu'elle puiſſe aller; & leurs facultés la maintiendront ſans peine dans l'état floriſſant où ils l'ont portée. Les dépenſes même qu'ils ſont obligés de faire pour la reproduction, ſont moins conſidérables que celles du colon moins opulent, parce que les eſclaves qui naiſſent ſur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le temps & les travaux détruiſent.

La ſeconde claſſe, qu'on peut appeller celle des gens aiſés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit beſoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Euſſent-ils les moyens d'acheter les eſclaves qui leur manquent, ils en ſeroient détournés par une funeſte expérience. Rien de ſi mal entendu que de placer un grand nombre de

negres à la fois ſur une habitation. Les maladies que le changement de climat, & de nourriture occaſionne à ces malheureux; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les ſoins fatigans & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif eſt celui qui peut augmenter ſon attelier d'un ſixieme d'eſclaves tous les ans. Ainſi la ſeconde claſſe pourroit acquérir quinze cents noirs par an, ſi le produit net de ſa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter ſur des crédits. Les négocians de la métrople ne paroiſſent pas diſpoſés à lui en accorder; & ceux qui faiſoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas plutôt vus oiſifs ou haſardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troiſieme claſſe qui eſt à peu près indigente, ne peut ſortir de ſa ſituation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'eſt beaucoup qu'elle puiſſe ſubſiſter par elle-même. Il n'y a que la main bienfaiſante du gouvernement qui puiſſe lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant, ſans intérêt, l'argent néceſſaire pour monter convenablement ſes habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner ſans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la ſeconde claſſe; parce que chaque colon ayant moins d'eſclaves à veiller, ſera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera l'acquiſition.

La quatrieme claſſe, livrée à des cultures moins importantes que les ſucreries, n'a pas beſoin de ſecours auſſi puiſſans pour recouvrer l'état d'aiſance d'où la guerre, les ouragans & d'autres malheurs l'ont fait décheoir. Il ſuffiroit à ces deux dernieres claſſes d'acquérir chaque année quinze cents eſcla-

ves, pour monter au niveau de la prospérité que la nature permet à leur industrie.

Ainsi, la Martinique pourroit espérer de porter ses cultures languissantes jusqu'où elles peuvent aller, si, outre les remplacemens, elle recevoit chaque année une augmentation de deux ou trois mille negres. Mais elle est hors d'état de payer ces recrues, & les raisons de son impuissance sont connues. On sait qu'elle doit à la métropole, comme dettes de commerce, à peu près un million. Une suite d'infortunes l'a réduite à en emprunter quatre aux négocians établis dans le bourg Saint-Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occasion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquisition d'un grand nombre de plantations l'ont rendue insolvable. Cette situation désespérée ne lui permet pas de remplir, du moins de long-temps, toute la carriere de fortune qui lui étoit ouverte.

XXVI. La Martinique peut-elle être conquise ?

Encore est-elle exposée à l'invasion. Mais quoique cent endroits de ses côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une descente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impossibilité de transporter à travers un pays extrêmement haché, son artillerie & ses munitions au fort Royal qui fait toute la défense de la colonie. C'est vers ce parage seul qu'il tournera ses voiles.

Au devant de ce chef-lieu, est un port célébre situé sur la partie latérale d'une large baie, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées, qui doivent décider du sort de tout vaisseau forcé d'éviter le combat. S'il a le désavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'essuyer quelque accident de la variation des rafales, des courans & des raz de marée, il tombera dans les mains d'un assaillant qui saura louvoyer plus heureusement. La forteresse même peut devenir le témoin

inutile & honteux de la défaite d'une escadre; comme elle l'a été cent fois de la prise des navires marchands.

L'intérieur du port est détérioré, depuis que, pour opposer une digue aux Anglois dans la derniere guerre, on y a fait couler à fond les carcasses de plusieurs navires. On a relevé ces bâtimens: mais il reste beaucoup de dépenses à faire, pour voir disparoître les amas de sable qui s'étoient élevés autour d'eux, & pour remettre les choses dans l'état où elles étoient. Ces travaux ne souffriront ni délai, ni retardement; puisque le port, quoique d'une grandeur médiocre, est le seul où les vaisseaux de tous les rangs puissent hiverner; le seul où ils trouveront des mâts, des voiles, des cordages, & une grande facilité à se procurer de l'eau excellente qui y arrive de plus d'une lieue, par un canal très-bien entendu.

C'est à son voisinage que l'assaillant fera toujours son débarquement, sans qu'il soit possible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui opposer, ne seroit pas longue; & l'on seroit bientôt réduit à s'ensevelir dans des fortifications.

Autrefois elles se réduisoient à celles du fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir, sous une chaîne de montagnes, des dépenses extravagantes. Tout l'art des plus habiles ingénieurs n'a pu donner une grande force de résistance à des ouvrages construits au hasard par l'incapacité même, sans aucun plan suivi. Il a fallu se borner à ajouter un chemin couvert, un rempart, & des flancs aux parties de la place qui en étoient susceptibles. Cependant le travail le plus important a été de creuser dans le roc, qui se prête aisément à tout ce qu'on veut faire, des souterreins aérés, sains, propres à mettre

en sureté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les soldats, ceux des habitans à qui l'attachement pour la métropole, inspireroit le courage de défendre la colonie. On a pensé que des hommes qui, après avoir bravé les périls sur un rempart, trouveroient un repos assuré dans ces souterreins, y oublieroient aisément leurs peines, & se présenteroient avec une nouvelle vigueur aux assauts de l'ennemi. Cette idée est heureuse & sage. Elle appartient, si ce n'est pas à un gouvernement patriotique, du moins à quelque ministre éclairé par un esprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter ne suffisoit pas pour conserver une place qui est dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une position plus avantageuse, & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds que les points les plus élevés du Patate, du Tartanson & du Cartouche, qui tous plongent sur le fort Royal.

Sur cette élévation, a été construite une citadelle composée de quatre bastions. Ceux du front, le chemin couvert, les citernes, les magasins à poudre, tous ces moyens de défense sont prêts. Il ne reste plus à construire que les casernes & quelques autres bâtimens civils. Alors, quand même les redoutes & les batteries établies pour réduire l'ennemi à aller faire sa descente plus loin que l'anse à la case où il a pris terre à la derniere invasion, n'opéreroient pas l'effet qu'on s'en étoit promis, la colonie opposeroit une résistance d'environ trois mois. Quinze cents hommes défendront Garnier trente ou trente-six jours contre une armée de quinze mille hommes; & douze cents hommes se soutiendront vingt ou vingt-cinq jours dans le fort Royal, qui ne peut être assailli qu'après la prise de Garnier. Voilà ce

qu'on peut attendre d'une dépense de 10,000,000 de liv.

Une dépense si considérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'est à la marine seule de protéger les colonies. Dans l'impuissance où l'on étoit, disent-ils, d'élever en même temps des fortifications & de construire des vaisseaux, il falloit préférer les moyens de premiere nécessité, à des ressources qui ne sont que du second ordre. S'il est sur-tout dans le caractere de l'impétuosité Françoise d'attaquer plutôt que de se défendre, c'est à elle de détruire des forteresses & non d'en construire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts ailés & mobiles qui vont porter la guerre, au lieu de l'attendre. Toute puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes & des richesses, qui augmentent la population & la circulation, tandis que des bastions & des soldats ne servent qu'à consumer des forces & des vivres. Ce que la cour de Versailles peut se promettre des dépenses qu'elle a faites à la Martinique : c'est que si cette isle est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le temps de la secourir. Le génie Anglois va lentement dans les sieges. Il marche toujours en regle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillans. La vie du soldat lui est plus précieuse que le temps. Peut-être cette maxime, si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique : mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'état, & non pas un mercenaire aux gages du prince. Quoi qu'il en soit du sort à venir de la Martinique, il est temps de connoître le sort actuel de la Guadeloupe.

XXVII. Les Fran-

Cette isle, dont la forme est fort irréguliere, peut avoir

avoir quatre-vingts lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer, qui n'a pas plus de deux lieues de long, sur une largeur de quinze à quarante toises. Ce canal connu sous le nom de riviere salée est navigable : mais ne peut porter que des pirogues.

çois envahissent la Guadeloupe. Calamités qu'ils y éprouvent.

La partie de l'isle qui donne son nom à la colonie entiere, est hérissée dans son centre de rochers affreux où il regne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougeres & quelques arbustes inutiles couverts de mousse. Au sommet de ces rochers, s'éleve à perte de vue dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Souphriere. Elle exhale par des ouvertures, une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des sources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les galions qui reconnoissoient autrefois les isles du Vent, avoient ordre de renouveller leurs provisions, de cette eau pure & salubre. Telle est la portion de l'isle, nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été si bien traitée par la nature. Son sol n'est pas aussi fertile, ni son climat aussi sain & aussi agréable. Elle est à la vérité moins hachée & plus unie : mais les rivieres lui manquent généralement. On n'y voit pas même des fontaines. Des aqueducs, qui n'entraîneroient pas de grandes dépenses, la feront jouir sans doute, avec le temps, de cet avantage de l'autre partie de la colonie.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette isle, lorsque cinq cents cinquante François, conduits par deux gentilshommes nommés Loline & Duplessis, y arriverent de Dieppe le 28 Juin 1635.

La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été si mal choisis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traversée; & on en avoit embarqué si peu, qu'il n'en resta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas; Saint Christophe en refusa, soit par disette, soit faute de volonté; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne restoit de ressource à la colonie que dans les sauvages : mais le superflu d'un peuple, qui, cultivant peu, n'avoit jamais formé de magasins, ne pouvoit être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller; & les hostilités commencerent le 6 Janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, & se retirerent à la Grande-Terre ou dans les isles voisines. C'est delà que les plus furieux repassant dans l'isle d'où on les avoit chassés, alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fleches empoisonnées, ils assommoient, à coups de massue, tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit, ils brûloient les cases, & ravageoient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, jusqu'à manger leurs propres excrémens, jusqu'à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs qui avoient été esclaves à Alger, détesterent la main qui avoit brisé leurs fers; tous maudissoient leur existence. C'est ainsi qu'ils expierent le

crime de leur invasion, jusqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les sauvages, à la fin de 1740. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique, on est tenté de se réjouir de leurs désastres, & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité, brisant alors tous les nœuds du sang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémisphere, change de liens, & va contracter au-delà des mers, avec les sauvages Indiens, la parenté, qui unit tous les hommes, celle du malheur & de la pitié.

XXVIII. La Guadeloupe sort peu à peu de la misere : mais ne devient une colonie florissante qu'après avoir été conquise par l'Angleterre.

Cependant, le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une isle envahie, excita puissamment aux cultures de premiere nécessité, qui amenerent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans, échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, mécontens de leur situation; par des Européens, avides de nouveautés; par des matelots, dégoûtés de la navigation; par des capitaines de navire, qui venoient, par prudence, confier au sein d'une terre prodigue, un fonds de richesse sauvé des caprices de l'Océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée, par des obstacles qui naissoient de sa situation.

La facilité qu'avoient les pirates des isles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrémités ruineuses. Des troubles intérieurs, qui prenoient leur source dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui passoient aux isles du Vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, se laisserent attirer à la Martinique par le

nombre & la commodité de ses rades. La protection de ces intrépides corsaires, amena dans cette isle tous les négocians qui se flatterent d'y acheter, à vil prix, les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles. Cette prompte population devoit introduire le gouvernement civil & militaire des Antilles à la Martinique. Dès-lors, le ministere de la métropole s'en occupa plus sérieusement que des autres colonies, qui n'étoient pas autant sous sa direction; & n'entendant parler que de cette isle, y versa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit, en 1770, pour toute population, que trois mille huit cents vingt-cinq blancs; trois cents vingt-cinq sauvages, negres, ou mulâtres libres; six mille sept cents vingt-cinq esclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses cultures se réduisoient à soixante petites sucreries; soixante-six indigoteries; un peu de cacao, & beaucoup de coton. Elle possédoit seize cents vingt bêtes à poil, & trois mille six cents quatre-vingt-dix-neuf bêtes à cornes. C'étoit le fruit de soixante ans de travaux.

La colonie ne fit des progrès remarquables, qu'après la pacification d'Utrecht. On y comptoit neuf mille six cents quarante-trois blancs, quarante-un mille cent quarante esclaves, & les bestiaux, les vivres proportionnés à cette population, lorsqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquise par les armes de la Grande-Bretagne.

La France s'affligea de cette perte : mais la colonie eut des raisons pour se consoler d'un événement en apparence si fâcheux. Durant un siege de trois mois, elle avoit vu détruire ses plantations, brûler les bâtimens qui servoient à ses fabriques,

enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de se retirer après tous ces dégâts, l'isle restoit sans ressource. Privée du secours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à son secours, & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien espérer des Hollandois, que la neutralité amenoit sur ses rades, elle n'auroit pas eu de quoi subsister jusqu'au temps des reproductions de la culture.

Les conquérans la délivrerent de cette inquiétude. A la vérité, les Anglois ne sont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui, pour la plupart, résident en Europe, envoyent à leurs représentans ce qui leur est nécessaire, & retirent, par le retour de leur vaisseau, la récolte entiere de leurs fonds. Un commissionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, est chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât, à cet égard, l'usage des vaincus. Les Anglois, prévenus des avantages que la France retiroit de son commerce avec ses colonies, se hâterent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'isle conquise, & multiplierent tellement leurs expéditions, que la concurrence, excédant de beaucoup la consommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien; & par une suite de cette surabondance, obtint de longs délais pour le paiement.

A ce crédit de nécessité, se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la colonie en état de remplir ses engagemens. La nation victorieuse y porta dix-huit mille sept cents vingt-un esclaves, avec l'espoir de retirer un jour de grands avantages de leurs travaux. Mais son ambition fut trom-

pée; & la colonie fut restituée à son ancien possesseur, au mois de Juillet 1763.

XXIX. Variations du ministere de France dans le gouvernement de la Guadeloupe.

L'état florissant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce sentiment de considération, qu'inspire aujourd'hui l'opulence. La métropole la vit avec une sorte de respect. Jusqu'alors elle avoit été subordonnée à la Martinique, comme toutes les isles Françoises du Vent. On la délivra de ces liens, qu'elle trouvoit honteux, en lui donnant une administration indépendante. Cet ordre de choses dura jusqu'en 1768. A cette époque, elle fut remise sous l'ancien joug. On l'en retira, en 1772, pour l'y faire rentrer six mois après. En 1775, on lui accorda de nouveau des chefs particuliers; & il faut espérer qu'après tant de variations, la cour de Versailles se fixera à cet arrangement, le seul conforme aux principes d'une politique éclairée. Si le ministere s'écartoit jamais de cet heureux plan, il verroit encore les gouverneurs & les intendans prodiguer leurs soins, leur crédit, leurs affections à l'isle métropolitaine, immédiatement soumise à leur inspection; tandis que l'isle asservie seroit abandonnée à des subalternes, sans force, sans considération; & par conséquent, sans aucun pouvoir, sans aucune volonté d'opérer le bien.

Les gens de guerre, qui ont opiné pour la réunion des deux colonies sous les mêmes chefs, se fondoient sur l'avantage qu'il y auroit à pouvoir réunir les forces des deux isles pour leur défense mutuelle. Mais ont-ils pensé, qu'entre la Martinique & la Guadeloupe, se trouvoit à une distance égale, la Dominique, établissement Anglois, qu'on ne peut éviter, & qui inspecte également le double canal, qui le sépare des possessions Françoises. Si

vous êtes inférieur en forces maritimes, la communication eſt impraticable, parce que les ſecours reſpectifs ne ſauroient manquer d'être interceptés ; ſi vous êtes ſupérieur, la communication eſt inutile, parce qu'il n'y a point d'invaſion à craindre. Dans les deux cas, le ſyſtême qu'on veut établir, n'eſt qu'une chimere.

Il en ſeroit tout autrement, s'il s'agiſſoit d'exécuter des projets offenſifs. La réunion des moyens propres à chaque iſle, pourroit devenir utile, néceſſaire même dans ces circonſtances. Alors, on confieroit le commandement militaire à l'un des gouverneurs, & ſa prééminence ceſſeroit après l'entrepriſe projettée.

Mais convient-il de laiſſer libre le verſement des productions territoriales d'une colonie dans l'autre? Juſqu'à la conquête de la Guadeloupe par les Anglois, ſes liaiſons directes avec les ports de France s'étoient bornées à ſix ou ſept navires chaque année. Ses denrées, par des motifs plus ou moins réfléchis, prenoient la plupart la route de la Martinique. Lorſqu'à l'époque de la reſtitution, l'adminiſtration des deux iſles fut ſéparée, on ſépara auſſi leur commerce. Les communications ont été r'ouvertes depuis, & ſont encore permiſes au temps où nous écrivons.

Cet ordre de choſes trouve des cenſeurs en France. Il faut, diſent-ils avec amertume, que les colonies rempliſſent leur deſtination, qui eſt de conſommer beaucoup de marchandiſes de la métropole, & de lui renvoyer une grande abondance de productions. Or, avec les plus grands moyens pour remplir cette double obligation, la Guadeloupe ne fera ni l'un ni l'autre, tout le temps qu'il lui ſera permis de porter ſes denrées à la Martinique. Cette liaiſon ſera toujours la cauſe ou l'occaſion d'un ver-

ſement immenſe dans les marchés étrangers, principalement à la Dominique. Ce n'eſt qu'en coupant le pont de communication, qu'on arrêtera ce commerce frauduleux, & qu'on déracinéra l'habitude de la contrebande.

Ces argumens puiſés dans l'intérêt particulier, n'empêchent pas que la Guadeloupe & la Martinique ne doivent être confirmées dans les liaiſons qu'elles ont formées. La liberté eſt le vœu de tous les hommes; & le droit naturel de tout propriétaire eſt de vendre, à qui il veut & le plus qu'il peut, les productions de ſon ſol. On s'eſt écarté, en faveur de la métropole, de ce principe fondamental de toute ſociété bien ordonnée; & peut-être le falloit-il dans l'état actuel des choſes. Mais vouloir étendre plus loin les prohibitions, qu'éprouve le colon : vouloir le priver des commodités & des avantages qu'il peut trouver dans une communication ſuivie ou paſſagere avec ſes propres concitoyens; c'eſt un acte de tyrannie que le commerce de France rougira un jour d'avoir ſollicité, & qui ne ſera jamais accordé que par un miniſtere ignorant, corrompu ou lâche. Si, comme on le prétend, la navigation actuellement permiſe entre les deux iſles, donne une portion de leurs denrées à des rivaux ruſés & avides, le gouvernement trouvera des moyens honnêtes pour faire couler dans le ſein du royaume les richeſſes territoriales de la Guadeloupe & des petites iſles qui en dépendent.

XXX. Quelles ſont les dépendances de la Guadeloupe.

La Deſirade, éloignée de quatre ou cinq lieues de la Guadeloupe, eſt une de ces iſles. Son terrein, exceſſivement aride & de dix lieues de circonférence, ne compte que peu d'habitans, tous occupés de la culture de quelques pieds de café, de quelques pieds de coton. On ignore en quel

temps précisément a commencé cet établissement, mais il est moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très-petites isles qui, avec un islot, forment un triangle & un assez bon port. Trente François, qu'on y avoit envoyés en 1648, furent bientôt forcés de les évacuer par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine qui donnât de l'eau, avant qu'on eût eu le temps de creuser des citernes. Ils y retournerent en 1652, & y établirent des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café & cent milliers de coton.

A six lieues de la Guadeloupe est Marie-Galante, qui a quinze lieues de circuit. Les nombreux sauvages qui l'occupoient, en furent chassés, en 1648, par les François qui eurent des attaques vives & fréquentes à repousser pour se maintenir dans leur usurpation. C'est un sol excellent où s'est successivement formée une population de sept ou huit cents blancs & de six ou sept mille noirs, la plupart occupés de la culture du sucre.

Saint-Martin & Saint-Barthelemi sont aussi dans la dépendance de la Guadeloupe, quoiqu'ils en soient éloignés de quarante-cinq & cinquante lieues. On a parlé de la premiere de ces isles dans l'histoire des établissemens Hollandois. Il reste à dire quelque chose de la seconde.

On lui donne dix à onze lieues de tour. Ses montagnes ne sont que des rochers & ses vallées que des sables, jamais arrosées par des sources ou par des rivieres, & beaucoup trop rarement par les eaux du ciel. Elle est même privée des commodités d'un bon port, quoique tous les géographes l'aient félicité de cet avantage. En 1646, cinquante François y furent envoyés de Saint-Christophe.

Massacrés par les Caraïbes en 1656, ils ne furent remplacés que trois ans après. L'aridité du sol les fit recourir au bois de gayac qui couvroit leur nouvelle patrie, & dont ils firent de petits ouvrages qu'on recherchoit assez généralement. Cette ressource eut un terme, & le soin de quelques bestiaux qui alloient alimenter les isles voisines, la remplaça. La culture du coton ne tarda pas à suivre, & la récolte s'en éleve à cinquante ou soixante milliers, lorsque, ce qui arrive le plus souvent, des sécheresses opiniâtres ne s'y opposent pas. Jusqu'à ces derniers temps, les travaux ont tous été faits par les blancs; & c'est encore la seule des colonies Européennes établies dans le Nouveau-Monde, où les hommes libres daignent partager avec leurs esclaves les travaux de l'agriculture. Le nombre des uns ne passe pas quatre cents vingt-sept, ni celui des autres trois cents quarante-cinq. L'isle, dans son plus grand rapport, en nourriroit difficilement beaucoup davantage.

La misere de ses habitans est si généralement connue, que les corsaires ennemis qu'on y a vu souvent relâcher, ont toujours fidélement payé le peu de rafraîchissemens qui leur ont été fournis, quoique les forces manquassent pour les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis & dans l'ame des corsaires. Ce n'est donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'est jamais cruel gratuitement. Le pirate armé, qui pille un vaisseau richement chargé, n'est pas sans équité ni sans entrailles pour des insulaires que la nature a laissés sans ressource & sans défense.

XXXI. Situation actuelle de la Guadeloupe & des

Au premier Janvier 1777, la Guadeloupe, en y comprenant les isles plus ou moins fertiles soumises à son gouvernement, comptoit douze mille sept cents blancs de tout âge & de tout sexe, treize cents

cinquante noirs ou mulâtres libres, & cent mille esclaves, quoique leur dénombrement ne montât qu'à quatre-vingt-quatre mille cent. petites isles qui lui sont soumises.

Ses troupeaux comprenoient neuf mille deux cent vingt chevaux ou mulets, quinze mille sept cents quarante bêtes à cornes, & vingt-cinq mille quatre cents moutons, porcs ou chevres.

Elle avoit pour ses cultures quatre cents quarante-neuf mille six cents vingt-deux pieds de cacao; onze millions neuf cents soixante-quatorze mille quarante-six pieds de coton; dix-huit millions sept cents quatre-vingt-dix-neuf mille six cents quatre-vingts pieds de café; trois cents quatre-vingt-huit sucreries qui occupoient vingt-six mille quatre-vingt-huit quarrés de terre.

Son gouvernement, son tribut & ses impositions étoient les mêmes qu'à la Martinique.

Si ces supputations fréquentes fatiguent un lecteur oisif, on espere qu'elles ennuieront moins des calculateurs politiques qui, trouvant dans la population & la production des terres la juste mesure des forces d'un état, en sauront mieux comparer les ressources naturelles des différentes nations. Ce n'est que par un registre bien ordonné de cette espece qu'on peut juger, avec quelque exactitude, de l'état actuel des puissances maritimes & commerçantes qui ont des établissemens dans le Nouveau-Monde. Ici, l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent, en faveur de l'utilité qui les remplace. Assez de tableaux éloquens, assez de peintures ingénieuses amusent & trompent la multitude sur les pays éloignés. Il est temps d'apprécier la vérité, le résultat de leur histoire, & de savoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils sont: car l'histoire du passé, sur-tout par la maniere dont

elle a été écrite, n'appartient guere plus au siecle où nous vivons que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter si souvent un dénombrement de negres & d'animaux, de terres & de productions; en un mot, des détails qui, malgré la sécheresse qu'ils offrent à l'esprit, sont pourtant les fondemens physiques de la société.

La Guadeloupe doit obtenir de ses cultures une masse de productions très-considérable, & même plus considérable que la Martinique. Elle a beaucoup plus d'esclaves; elle en emploie moins à sa navigation & à son commerce; elle en a placé un grand nombre sur un sol inférieur à celui de sa rivale, mais qui, étant en grande partie nouvellement défriché, donne des récoltes plus abondantes que des terres fatiguées par une longue exploitation. Aussi est-il prouvé que ses plantations, qui ne sont pas dévorées par les fourmis, lui forment un revenu fort supérieur à celui qu'obtient la Martinique. Cependant quatre-vingt & un bâtimens de la Métropole n'enleverent, en 1775, de cette isle, que cent quatre-vingt-huit mille trois cents quatre-vingt-six quintaux six livres de sucre brut ou terré, qui rendirent en Europe 7,137,930 liv. 16 s.; soixante-trois mille vingt-neuf quintaux deux livres de café, qui rendirent 2,993,860 liv. 19 s.; quatorze cents trente-huit quintaux vingt-sept livres d'indigo, qui rendirent 1,222,529 liv. 10 s.; mille vingt-trois quintaux cinquante-neuf livres de cacao, qui rendirent 71,651 liv. 6 s.; cinq mille cent quatre-vingt-treize quintaux soixante-quinze livres de coton, qui rendirent 1,298,437 liv. 10 s.; sept cents vingt-sept cuirs, qui rendirent 6,973 liv.; seize quintaux cinquante-six livres de carret, qui rendirent 16,560 liv.; douze quintaux soixante-deux li-

vres de canefice, qui rendirent 336 liv. 15 ſ. 10 den.; cent vingt-cinq quintaux de bois, qui rendirent 3,125 liv. Ces ſommes réunies, ne ſe montent qu'à 12,751,404 liv. 16 ſ. 10 den.

Quelques productions de la colonie paſſoient à la Martinique. Elle livroit ſes ſirops & quelques autres denrées aux Américains, de qui elle recevoit du bois, des beſtiaux, des farines & de la morue; ſes cotons à la Dominique qui lui fourniſſoit des eſclaves; ſes ſucres à Saint-Euſtache qui payoit en argent ou en lettres-de-change & en marchandiſes des Indes Orientales.

La vigilance des derniers adminiſtrateurs a mis quelques bornes à ces liaiſons interlopes. Auſſi-tôt ſe ſont multipliés les navires François deſtinés à l'extraction des denrées. L'habitude en a conduit beaucoup dans la Guadeloupe proprement dite, à Saint-Charles de la Baſſe-terre, où ſe faiſoient autrefois tous les chargemens, quoique ce ne ſoit qu'une rade foraine dont l'accès eſt difficile, & où le ſéjour eſt dangereux : mais un plus grand nombre ſe ſont portés à la Pointe-à-Pitre.

C'eſt un port profond & aſſez ſûr, placé à l'une des extrémités de la Grande-Terre. Il fut découvert par les Anglois dans le temps qu'ils reſterent les maîtres de la colonie; & ils s'occupoient du ſoin de lui donner de la ſalubrité, lorſque la paix leur arracha leur proie. La cour de Verſailles ſuivit cette idée d'un vainqueur éclairé, & fit tracer, ſans délai, le plan d'une ville qui s'eſt accrue très-rapidement. La nature, les vents, le giſſement des côtes : tout veut que le commerce preſque entier d'une ſi belle poſſeſſion ſe concentre dans cet entrepôt. Il ne doit reſter à Saint-Charles que la réunion des beaux ſucres des Trois-Rivieres, & des cafés qui ſe récoltent dans les quartiers du Baillif,

de Deshays, de Bouillante & de la Pointe-Noire. Cependant cette ville continuera à être le siege du gouvernement, puisque c'est-là qu'est la force, que sont les fortifications.

Si l'on en croyoit quelques observateurs, la colonie devroit s'attendre à décheoir. Sa partie connue sous le nom de Guadeloupe, & cultivée depuis très-long-temps, n'est pas, disent-ils, susceptible d'une grande amélioration. Ils assurent, d'un autre côté, que la Grande-Terre ne se soutiendra pas dans l'état florissant où un heureux hasard l'a portée. Ce vaste espace, couvert presque uniquement de ronces, il y a dix-sept ou dix-huit ans, & qui fournit aujourd'hui les trois cinquiemes des richesses territoriales, n'a pas un bon sol. Les sucres y sont d'une qualité très-inférieure. Privé de forêts, de rosées & de rivieres, il est exposé à de fréquentes sécheresses qui détruisent ses bestiaux & ses productions. Le temps ne fera qu'accroître ces calamités.

Nous sommes bien éloignés d'adopter ces inquiétudes; & l'on jugera des raisons de notre sécurité. Les fléaux d'une guerre malheureuse avoient comme anéanti la Guadeloupe. Mais à peine eut-elle subi un joug étranger en 1759, que ses cultivateurs se hâterent de relever les ruines de leurs manufactures pour profiter du haut prix que le conquérant mettoit à leurs productions. Les trois années qui suivirent la restitution, furent employées à reédifier des bâtimens construits avec précipitation. Dans les années 1767 & 1768, les chemins de la colonie furent tous refaits, & l'on ouvrit une communication facile entre la Guadeloupe & la Grande-Terre, par le moyen de deux levées de trois mille toises chacune, qu'il fallut pratiquer dans des marais. Antérieurement & postérieurement à cette époque, fu-

rent érigées des fortifications considérables & plus de cent batteries sur les côtes. Ces travaux ont long-temps privé les terres d'une partie des bras destinés à les féconder. Actuellement que les esclaves sont tous rendus à leurs atteliers, n'est-ce pas une heureuse *nécessité* que les denrées se multiplient?

La colonie a d'autres raisons encore pour espérer des accroissemens rapides. Il lui reste des terreins en friche, & ceux qui sont déjà cultivés, sont susceptibles d'amélioration. Ses dettes sont peu considérables. Avec moins de besoins que les établissemens où la richesse a depuis long-temps multiplié les goûts & les désirs, elle peut accorder davantage au progrès de ses cultures. Les isles Angloises continueront à lui fournir des esclaves, si les navigateurs François se bornent toujours à lui en porter annuellement cinq ou six cents comme ils l'ont fait. La réunion de ces circonstances fait présumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faîte de sa prospérité, sans le secours & malgré les entraves du gouvernement.

XXXII. Mesures prises par la France pour préserver la Guadeloupe de l'invasion.

Mais la France peut-elle s'assurer de jouir long-temps & tranquillement de cette possession? Si l'ennemi qui attaqueroit la colonie ne vouloit que ravager la Grande-Terre, y enlever les esclaves & les bestiaux, il seroit impossible de l'en empêcher, ou même de l'en punir, à moins qu'on ne lui opposât une armée. Le fort Louis, qui défend cette partie de l'établissement, n'est qu'un misérable fort à étoile, incapable d'une résistance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourroit se promettre, ce seroit d'empêcher que la dévastation ne s'étendît plus loin. La nature du pays offre plusieurs positions plus heureuses les unes que les autres, pour arrêter sûrement un assaillant, quelle que soit sa valeur, quelles que soient ses forces. Il seroit donc obligé

de se rembarquer, pour aller attaquer la Guadeloupe proprement dite.

Sa descente ne pourroit s'opérer qu'à la baie des Trois-Rivieres & à celle du Baillif; où plutôt ces deux endroits seroient plus avantageux au succès de son entreprise, parce qu'ils s'approcheroient plus près que tous les autres du fort Saint-Charles de la Basse-Terre, & qu'ils lui présenteroient moins d'obstacles à surmonter.

Qu'il préfere de ces deux plages celle qu'il lui plaira, il ne trouvera, en arrivant à terre, qu'un terrein couvert de bois, coupé de rivieres, de chemins creux, de gorges, d'escarpemens, qu'il faudra passer sous le feu des partis François. Lorsque, par la supériorité de ses forces, il aura vaincu ces difficultés, il sera arrêté par la hauteur du grand Champ. C'est un plateau que la nature a entouré de la riviere du Gallion, & de ravines effroyables. L'art y a ajouté des parapets, des barbettes, des flancs, des embrasures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée, la meilleure direction qu'il étoit possible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne présume pas qu'un général intelligent pût jamais se déterminer à laisser derriere lui un poste de cette nature. Ses convois seroient trop exposés, & il ne pourroit que difficilement se procurer tout ce qui est nécessaire pour ses opérations du siege du fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de mettre en sûreté la Guadeloupe, eussent été gens de guerre, ou même simplement ingénieurs, ils n'auroient pas manqué de prendre la position qui se trouve entre la riviere de la grande Anse & celle du Gallion, pour leur point à fortifier. Leur place auroit eu du côté de la mer un front qui auroit renfermé un bassin capable de contenir une quarantaine de

de navires, qui eût inquiété les vaisseaux ennemis au large, & qui eût été lui-même hors d'insulte. Ses fronts, du côté des rivieres de la Grande-Anse & du Gallion eussent été inaccessibles, étant assis sur le sommet de deux escarpemens fort roides. Le quatrieme front auroit été le seul attaquable, & il étoit aisé de le renforcer autant qu'on auroit voulu.

En se déterminant à la position actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y construisit auroient dû au moins se flanquer, se défiler réciproquement de la mer & des hauteurs. Mais on s'éloigna si fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés, que l'intérieur des ouvrages étoit vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvoit battre les revêtemens par le pied.

Tel étoit le fort Saint-Charles, lorsqu'en 1764 on voulut s'occuper du soin de le mettre en état de défense. Peut-être eût-il convenu de le raser, & de placer de nouvelles fortifications sur la position qu'on a indiquée. On se borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains mal habiles; d'y ajouter deux bastions du côté de la mer; un bon chemin couvert qui regne tout autour avec des glacis, partie coupés & partie en pente douce; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, & derriere elles de bonnes tenailles, avec caponnieres & poternes de communication au corps de la place, deux redoutes, l'une sur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, & l'autre à l'extrémité d'un excellent retranchement fait le long de la riviere du Gallion, & dont le terre-plein est défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait sur le sommet de l'escarpement du bord opposé de la

même riviere; des fossés larges & profonds; une citerne & un magasin à poudre, à l'épreuve de la bombe; enfin, assez de souterreins pour loger le tiers de la garnison. Tous ces dehors bien entendus, ajoutés au fort, mettront un commandant actif & expérimenté, en état de soutenir avec deux mille hommes, un siege de deux mois, & peut-être davantage. Quoi qu'il en puisse être de la résistance qu'opposera la Guadeloupe aux attaques de ses ennemis, il est temps de s'occuper de Saint-Domingue.

XXXIII. Courte description de l'isle de S. Domingue.

Cette isle a cent soixante lieues de long. Sa largeur moyenne est à peu près de trente, & son circuit de trois cents cinquante ou de six cents, en faisant le tour des anses. Elle est coupée dans toute sa longueur, qui va de l'est à l'ouest, par une chaîne de montagnes d'où on tiroit de l'or, avant que le continent de l'Amérique eût offert des mines infiniment plus riches.

Le navigateur qui approche de la partie Espagnole n'apperçoit qu'un amas informe de terres entassées, couvertes d'arbres & découpées vers la mer par des baies ou des promontoires: mais il est dédommagé de cette vue peu riante par le parfum des fleurs d'acacia, d'oranger ou de citronnier que les vents de terre lui portent soir & matin du fond des bois.

La côte Françoise, quoique cultivée, n'offre pas un aspect beaucoup plus riant. C'est toujours un horizon semblable; ce sont par-tout les mêmes accidens, les mêmes cultures, les mêmes couleurs, les mêmes bâtimens. L'œil fatigué ne peut se reposer en aucun endroit, sans retrouver ce qu'il quitte, sans revoir ce qu'il a vu. Il n'y a que la partie du nord, remplie de riches plantations, depuis l'Océan jusqu'à la cime des collines, qui offre une perspective digne de quelque attention. Ce

paysage est unique dans l'isle, sans être comparable à ceux de l'Europe, où la nature & l'art sont bien plus féconds en beautés touchantes.

Les chaleurs sont toujours vives dans la plaine. Quoique la température des vallons dépende, en partie, de leur ouverture à l'est ou à l'ouest, on peut dire en général que l'air, humide & frais avant & après le coucher du soleil, y est embrasé dans la journée. La différence du climat n'est véritablement sensible que sur les montagnes. Le thermometre y est à dix-sept degrés à l'ombre, lorsqu'à la même exposition, il est à vingt-cinq dans la plaine.

XXXIV. Des vagabonds François se réfugient à St. Domingue.

L'Espagne occupoit, sans fruit comme sans partage, cette grande possession, lorsque des Anglois & des François qui avoient été chassés de Saint-Christophe, s'y réfugierent en 1630. Quoique la côte septentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fût comme abandonnée, ils sentirent que, pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient se ménager un lieu sûr pour leur retraite. On jetta les yeux sur la Tortue, petite isle située à deux lieues de la grande; & vingt-cinq Espagnols qui la gardoient, se retirerent à la premiere sommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres absolus d'une isle qui avoit huit lieues de long sur deux de large, y trouverent un air pur, mais point de rivieres & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes, des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du Nord paroissoit inaccessible. Celle du Sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher, qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'isle.

Cette heureuse position attira bientôt à la Tortue, une foule de ces gens qui cherchent la fortune

ou la liberté. Les plus modérés s'y livrerent à la culture du tabac, qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chasser des bœufs sauvages à Saint Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armerent en course, & firent des actions d'une témérité brillante, dont le souvenir durera long-temps.

Cet établissement alarma la cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle essuyoit déjà des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la destruction de la nouvelle colonie. Le général des Galions choisit, pour exécuter sa commission, l'instant où la plupart des braves habitans de la Tortue étoient à la mer ou à la chasse. Il fit pendre ou passer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors si familiere à sa nation, tous ceux qu'il trouva isolés dans leurs habitations; & il se retira sans laisser de garnison, persuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer, rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers instruits de ce qui venoit de se passer à la Tortue, avertis en même temps qu'on venoit de former à Saint-Domingue un corps de cinq cents hommes destiné à les harceler, sentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, qu'en cessant de vivre dans l'anarchie. Aussi-tôt sacrifiant l'indépendance individuelle à la sûreté sociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois, qui s'étoit distingué dans cent occasions par sa prudence & par sa valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit possession sur la fin de 1638, d'une isle qu'on avoit occupée pendant huit ans; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la partialité de l'esprit national. Willis ayant attiré un assez

grand nombre de ses compatriotes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en sujets. C'est-là le progrès naturel de la domination. Ainsi se sont formées la plupart des monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, se donnent un capitaine, & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrasée par le petit nombre, enhardisse le chef à s'emparer de toute la puissance, & la monarchie alors n'est plus que despotisme. Mais il faut des siecles & de grands états pour donner carriere à cette suite de révolutions. Une isle de seize lieues quarrées, n'est pas faite pour ne contenir que des esclaves. Le commandeur de Poinci, gouverneur général des isles du Vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir sur le champ de Saint-Christophe quarante François qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint-Domingue. Ils débarquerent à la Tortue, & s'étant joints aux habitans de leur nation, ils sommerent tous ensemble les Anglois de se retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût soutenue par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'isle pour n'y plus revenir.

L'Espagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corsaires qui sortoient tous les jours de la Tortue, lui causoient des pertes si considérables, qu'il crut que sa tranquillité, sa gloire & ses intérêts, exigeoient également qu'il la fît rentrer sous sa domination. Trois fois il réussit à s'en emparer, & trois fois il en fut chassé. Enfin elle resta en 1659 aux François, qui l'évacuerent lorsqu'ils se virent solidement établis à Saint-Domingue, mais sans renoncer à sa propriété. Le gouvernement en a toujours tiré

les bois néceſſaires à ſes conſtructions, au ſervice de ſon artillerie, aux beſoins de ſes troupes, juſqu'à ce qu'un miniſtre avide l'ait arrachée au fiſc, pour en augmenter l'héritage de ſa famille.

Cependant les progrès de ces aventuriers furent lents & ne fixerent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'eſt pas qu'on ne vît errer d'une iſle à l'autre aſſez de chaſſeurs & de pirates : mais le nombre des cultivateurs qui étoient proprement les ſeuls colons, étoit exceſſivement borné. On ſentoit la néceſſité de les multiplier ; & le ſoin de cet ouvrage difficile fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dogeron.

XXXV. La cour de Verſailles avoue ces hommes entreprenans, lorſque leur ſituation a pris de la ſtabilité, & leur donne un gouverneur.

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, ſans le ſecours, ou malgré les traverſes de la fortune, avoit ſervi quinze ans dans le régiment de la Marine, lorſqu'en 1656 il paſſa dans le Nouveau-Monde. Avec les meilleures combinaiſons, il échoua dans ſes premieres entrepriſes : mais la fermeté qu'il montra dans ſes malheurs, donna plus d'éclat à ſa vertu ; & les reſſources qu'il eut l'habileté de ſe procurer, ajouterent à l'opinion qu'on avoit de ſon génie. L'eſtime & l'attachement qu'il avoit inſpiré aux François de Saint-Domingue & de la Tortue, engagerent le gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agiſſoit d'élever l'ordre ſocial ſur les ruines d'une féroce anarchie ; de réduire le brigandage indépendant, ſous l'autorité ſainte & ſévere des loix ; de reproduire le ſentiment de l'humanité dans des ames endurcies par l'habitude du crime ; de ſubſtituer les inſtrumens innocens de l'agriculture aux armes deſtructives du meurtre ; de réſoudre à une vie laborieuſe des barbares accou-

tumés à l'oisiveté, compagne des rapines, d'inspirer la patience à des hommes violens; la préférence des fruits lents d'un travail opiniâtre, à des jouissances rapides, obtenues d'un coup de main; le goût de la paix à la soif du sang; la crainte du péril à celui qui se plaisoit à le chercher; l'estime de la vie à celui qui la méprisoit; enfin le respect pour le privilege d'une compagnie exclusive formée en 1664 pour tous les établissemens François, à celui qui n'avoit jamais rien respecté, & qui étoit en possession de traiter librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces sacrifices, il falloit, par les douceurs d'une administration chérie, attirer de nouveaux habitans dans une terre dont le climat étoit aussi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron espéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réussiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner: & ses lumieres n'en offroient à son ame honnête que de nobles & de justes. Les Flibustiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux : il les retint, en leur cédant la part que sa place lui donnoit sur leur butin, en leur obtenant du Portugal des commissions pour courir sur les Espagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers ou les chasseurs qui ne souhaitoient que des ressources pour former des habitations, trouvoient dans sa bourse des avances sans intérêt, ou bien en obtenoient par son crédit. Pour les cultivateurs qu'il chérissoit par préférence à tous les autres colons, il les secondoit par tous les encou-

ragemens qui dépendoient de ſon induſtrieuſe activité.

Ces changemens heureux n'avoient beſoin que de prendre de la conſiſtance. Le ſage gouverneur imagina que des femmes pouvoient ſeules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la proſpérité de la colonie, par les doux plaiſirs qui amenent la population. Cette idée étoit naturelle. Mais quelles devoient être les femmes dont on pouvoit ſe promettre des effets auſſi doux! Des femmes nées de parens honnêtes & bien élevées; des femmes ſages & laborieuſes; des femmes qui devinſſent un jour dignes épouſes & tendres meres. La diſette abſolue d'un ſexe, dans le nouvel établiſſement, condamnoit l'autre au célibat. Dogeron ſongea à remédier à cette eſpece d'indigence qui eſt la plus cruelle à ſupporter, & qui précipite l'homme dans la mélançolie & dans le dégoût d'une vie qui manque pour lui de l'attrait le plus puiſſant. La métropole lui fit paſſer cinquante jeunes perſonnes qu'on n'obtint qu'au plus haut prix. Bientôt après il en reçut un pareil nombre qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Elles furent vendues comme des eſclaves, & achetées comme une marchandiſe ordinaire. Ce fut l'argent & non le choix de leur cœur qui décida de leur deſtinée. Qu'attendre d'unions ainſi contractées? Cependant c'étoit la ſeule voie de ſatisfaire la paſſion la plus impétueuſe ſans entraîner des querelles; & de propager le ſang des hommes ſans le verſer. Tous les habitans s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes qui viendroient adoucir & partager leur ſort. Ils furent trompés dans leur eſpérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, de viles & mépriſables créatures qui s'embarquerent avec tous les vices de l'ame & du corps attachés à une

abjecte condition dont elles étoient bien éloignées de rougir, puisqu'elles ne montrerent aucune répugnance à s'engager pour trois ans au service des hommes. Cette maniere de purger la métropole, en infectant la colonie, entraîna de si grands désordres, qu'on supprima un remede funeste, mais sans subvenir au besoin qu'il devoit appaiser. Par cette négligence, Saint-Domingue perdit un grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ses bords, & un accroissement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui restoient fideles. La colonie s'est long-temps ressentie & se ressent peut-être encore d'une faute si capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court espace de quatre ans, ne portât à quinze cents le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cents. Ses succès augmentoient tous les jours, lorsqu'il les vit arrêtés en 1670 par un soulevement dont l'incendie embrasa la colonie entiere. Personne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorsque cet homme vertueux fut nommé par la cour de France au gouvernement de la Tortue & de Saint-Domingue, il ne réussit à faire connoître son autorité, qu'en laissant espérer que les ports qui lui alloient être soumis ne seroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'ascendant qu'il prit sur les esprits, il établit peu à peu dans sa colonie, le privilege exclusif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrens. Mais sa prospérité la rendit injuste au point qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif souleva les habitans. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaisseaux François auroient la

liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de ſortie. Dogeron qui étoit l'auteur de l'accommodement, ſaiſit cette circonſtance pour ſe procurer deux bâtimens, deſtinés, en apparence à porter ſes récoltes en Europe : mais qui réellement étoient plus à ſes colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ſes denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux gouverneur faiſoit étaler la cargaiſon à la vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient beſoin, non-ſeulement au prix de l'achat primitif, mais à crédit, ſans intérêt, & même ſans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en ſe contentant de leur promeſſe verbale pour toute ſûreté. Il fit voir par cette conduite que le cœur humain lui étoit bien connu. Celui que vous avez avili à ſes propres yeux par de la méfiance, n'ayant rien à perdre dans votre eſprit, ne ſe fera aucun ſcrupule, de ſe montrer, dans l'occaſion, fourbe, lâche, traître, impoſteur, tel qu'il eſt, ou même peut-être tel qu'il n'eſt pas : mais tel qu'il ſait que vous l'avez jugé ; tandis que celui auquel vous avez témoigné de l'eſtime, ne ſe dégradera point s'il le méritoit, ou ſe piquera d'honneur s'il ne le méritoit pas. Suppoſer aux hommes des vertus ou des vices, c'eſt ſouvent un moyen de leur en donner. La mort ſurprit, en 1675, Dogeron au milieu de ces ſoins paternels.

Miniſtres & dépoſitaires de l'autorité royale. Au lieu de ces longues & inutiles inſtructions, dreſſées par des commis auſſi ignorans qu'avides, & remiſes à ceux que vous prépoſez à l'adminiſtration des colonies, qui ne les ouvrent que pour les mépriſer ; faites écrire pour leur uſage la vie de Dogeron, & qu'elle finiſſe par ces mots : AYEZ LES VERTUS DE CET HOMME, ET CONFORMEZ VOTRE CONDUITE A LA SIENNE.

O Dogeron ! ta cendre inhonorée repose dans quelque endroit peut-être inconnu de Saint-Domingue ou de la Tortue. Mais si ta mémoire s'est éteinte dans ces contrées ; si ton nom transmis des peres aux enfans ne s'y prononce pas avec attendrissement : les neveux des colons que tu rendis heureux par tes talens, ton désintéressement, ton courage, ta patience & tes travaux, sont des ingrats qui ne méritent pas d'autres gouverneurs que la plupart de ceux qu'on leur envoie.

Dogeron laissa pour tout héritage des exemples patriotiques à suivre, des vertus humaines & sociales à cultiver. Pouancey lui succéda : mais avec les qualités de son oncle, il ne fut pas aussi grand, parce qu'il marcha sur ses traces par esprit d'imitation plutôt que par caractere. Cependant la multitude qui ne fait pas ces distinctions, n'accorda guere moins de confiance à l'un qu'à l'autre ; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la stabilité à la colonie, sans loix & sans soldats. Leur sens naturel & leur droiture reconnue terminoient, à la satisfaction de tout le monde, les différends qui s'élevoient entre les particuliers ; & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite personnel.

Une constitution si sage ne pouvoit durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1685 que tous les liens se relâchoient : & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déjà pris de bonnes racines, deux administrateurs qui furent chargés d'établir la regle & la subordination à Saint-Domingue. Ces législateurs assurerent l'ouvrage de la civilisation, en formant des tribunaux de justice en différens quartiers, sous la révision d'un conseil supérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette jurisdiction devenant trop étendue avec le

temps, on créa en 1701 un ſemblable tribunal au cap François, pour la partie du Nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chaſſeurs & les corſaires qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne ſe retiraſſent chez les Eſpagnols & à la Jamaïque, où l'offre ſéduiſante de grands avantages ſembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions, dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de careſſes, & les ſeconds par la perſpective d'un changement dans leur ſituation, qui étoit vraiment déſeſpérée.

Les cuirs, fruit unique des courſes des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie excluſive. On la ſupprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puiſqu'elle fut miſe en ferme. Les habitans eſpérant pour prix de leur ſoumiſſion, quelque faveur du gouvernement, offrirent au roi de lui donner, affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils enverroient dans le royaume, à condition qu'ils auroient la diſpoſition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fiſc plus de revenu que les quarante ſols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejetter une ouverture ſi raiſonnable.

Dans ces circonſtances, je ſuis toujours étonné de la patience des opprimés. Je me demande pourquoi ils ne ſe raſſemblent pas tous; & ſe tranſportant chez l'homme du miniſtere qui les gouverne,

ils ne lui disent pas; » Nous sommes las d'une au-
» torité qui nous vexe. Sortez de notre contrée,
» & allez dire à celui que vous représentez ici, que
» nous ne sommes pas des rebelles, parce que c'est
» contre un bon roi, qu'on se révolte, & qu'il n'est
» qu'un tyran contre lequel nous avons le droit de
» nous soulever. Ajoutez que s'il est jaloux de pos-
» séder une contrée déserte, il sera bientôt satis-
» fait : car nous sommes tous résolus à périr, plu-
» tôt que de vivre plus long-temps malheureux
» sous une administration injuste. » Le colon ne prit pas le parti du désespoir : mais dans son dépit il tourna heureusement son activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta par les richesses que cette plante avoit données aux Espagnols dans les premiers temps : mais il s'en dégoûta bientôt, on ne sait pour quelle raison, & l'abandonna au point que quelques années après, on ne voyoit pas un seul cotonnier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés, & par les plus pauvres des habitans. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols, procurerent quelques negres. Leur nombre fut un peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, & beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les Anglois durant la guerre de 1688, par une descente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des instrumens sans lesquels on ne pouvoit entreprendre la culture du sucre : mais ils ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour élever des bâtimens, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitans avec les Flibustiers, dont les expéditions étoient toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes, qui font passer l'or du Mexique aux mains des

nations qui n'ont, au lieu de mines, que des terres fécondes.

XXXVI. Le ministere forme une compagnie pour la partie du Sud de S. Domingue.

Cependant la colonie qui, même en se dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précéderent la paix de Riswich, quelques progrès au Nord & à l'Ouest, n'étoit rien au Sud. Cette partie ne comptoit pas cent habitans tous logés sous des huttes, & tous misérables. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un si grand terrein, que d'en accorder en 1698 pour un demi-siecle, la propriété à une compagnie qui prit le nom de Saint-Louis.

Elle s'engagea, sous peine de voir son octroi annullé, à former une caisse de douze cents mille livres; à transporter, dans les cinq premieres années, sur l'étendue de sa concession, quinze cents blancs & deux mille cinq cents noirs; cent des premiers, deux cents des seconds, chacune des années suivantes. On la chargeoit de distribuer des terres à tous ceux qui en demanderoient. Chacun, selon ses besoins & ses talens, devoit obtenir des esclaves payables en trois ans, les hommes à raison de six cents francs, les femmes pour quatre cents cinquante livres. Le même crédit étoit accordé pour les marchandises.

A ces conditions, le privilege assuroit à la nouvelle société le droit d'acheter & de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné, mais seulement aux prix établis dans les autres quartiers de l'isle. Encore cette dépendance, onéreuse au colon, étoit-elle adoucie par la liberté qui lui restoit de prendre, où il voudroit, toutes les choses dont on le laisseroit manquer, & de payer, avec ses denrées, ce qu'il auroit acheté.

Le monopole se détruit par son avidité même. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La compagnie de Saint-Louis est une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus des sociétés exclusives. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profusions de ses agens, sans que le territoire confié à ses soins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorsqu'elle remit en 1720 ses droits au gouvernement, étoit pour la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

XXXVII. Malgré les calamités qu'elle éprouve, la colonie de S. Domingue devient le plus bel établissement du Nouveau-Monde.

C'est durant la longue & sanglante guerre ouverte pour la succession d'Espagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il sembloit devoir faire de rapides progrès, avec la tranquillité que la paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités que les hommes ne peuvent prévoir, recula de si belles espérances. Tous les cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en *1665*, ils s'étoient multipliés avec le temps, sur-tout dans les gorges de montagnes du côté de l'ouest. On voyoit des habitations où il y en avoit jusqu'à vingt mille ; de sorte que quoique le cacao ne se vendît que 5 sols la livre, il étoit devenu une source abondante de richesses.

Des cultures importantes compensoient cette perte avec usure, lorsqu'un spectacle des plus affligeans consterna la colonie entiere. Un assez grand nombre de ses habitans, qui avoient consacré vingt ans d'un travail continuel sous un ciel brûlant, à se préparer une vieillesse heureuse dans la métropole, y étoient passés avec une fortune suffisante pour payer leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billets de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força à retourner pauvres dans une isle d'où ils

étoient sortis riches, & les réduisit à demander, dans un âge avancé, de l'occupation aux mêmes gens qui avoient été autrefois à leur service. La vue de tant d'infortunés inspira un grand éloignement pour la compagnie des Indes qu'on rendoit responsable de ces calamités. Cette aversion, née de la compassion seule, ne tarda pas à se changer en une haine profonde; & ce ne fut pas sans de grands motifs.

Depuis leur établissement, les colonies Françoises recevoient leurs esclaves des mains du monopole, & en recevoient par conséquent fort peu & à un prix exorbitant. Réduit, en 1713, à l'impossibilité de continuer ses opérations languissantes, le privilege associa lui-même à son commerce les négocians particuliers, sous la condition qu'ils lui payeroient quinze livres pour chaque noir qu'ils porteroient aux isles du Vent, & trente pour ceux qu'ils introduiroient à Saint-Domingue. Cette nouvelle combinaison fut suivie d'une telle activité, que le gouvernement commença enfin à se détacher de l'exclusif, en conférant, en 1716, la traite de Guinée aux ports de Rouen, de Bordeaux, de Nantes & de la Rochelle. Il devoit leur en coûter deux pistoles pour chaque esclave qui arriveroit en Amérique: mais les denrées qui proviendroient de la vente de ces malheureux étoient déchargées de la moitié des droits auxquels les autres productions étoient asservies.

On commençoit à sentir le bien qu'alloit produire cette liberté, toute imparfaite qu'elle étoit, puisqu'elle se bornoit à quatre rades; lorsque Saint-Domingue fut encore condamné à recevoir ses cultivateurs de la compagnie des Indes, qui n'étoit même obligée de lui en fournir que deux mille chaque année. En vérité, on ne sait ce qui doit le plus étonner

étonner dans le cours des événemens relatifs au Nouveau-Monde, ou de la rage des premiers conquérans qui le dévasterent, ou de la stupidité des gouvernemens qui, par une suite de réglemens insensés, semblent s'être proposé, ou d'en perpétuer la misere, ou de l'y replonger lorsqu'il se promettoit d'en sortir.

Ce fut en 1722 qu'arrivèrent dans la colonie les agens d'un corps odieux. Les édifices qui servoient à leurs opérations, furent réduits en cendres. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le gouverneur général qui voulut s'opposer à une licence excitée par l'abus de l'autorité, vit mépriser des ordres qui n'étoient pas soutenus de la force; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'isle retentissoient de cris séditieux & du bruit des armes. On ne sait où ces excès auroient été poussés, si le gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Pour cette fois, les peuples ne furent point châtiés du délire de celui qui les gouvernoit; & le Duc d'Orléans montra bien, dans cette circonstance, qu'il n'étoit point un homme ordinaire, en s'avouant lui-même coupable d'une rebellion qu'il avoit excitée par une institution vicieuse, & qui auroit été sévérement punie sous un administrateur moins éclairé ou moins modéré. Après deux ans de troubles & de confusion, les inconvéniens qu'entraîne l'anarchie, ramenerent les esprits à la paix; & la tranquillité se trouva retablie, sans les remedes violens de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie ne mit si bien le temps à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la prospérité furent prompts & soutenus. Les deux guerres malheureuses qui troublerent ses mers, ne firent qu'en comprimer le ressort. Sa force

s'en accrut; ſon action en devint plus rapide. La plaie ſe referme bientôt, lorſque la conſtitution du corps n'eſt pas altérée. Beaucoup de maladies ne ſont dans l'état & dans l'animal que des eſpeces de remedes qui diſſipent les humeurs vicieuſes, & reſtituent une vigueur nouvelle à un tempérament robuſte. Les indiſpoſitions funeſtes à l'un & à l'autre, ce ſont celles qui, étant lentes, les tiennent dans un mal-aiſe habituel & les conduiſent imperceptiblement au tombeau. Mais après que celles qui ſont vives ont cauſé une criſe violente, le délire ceſſe, la foibleſſe ſe paſſe; & il s'établit, avec le recouvrement de la force, un mouvement uniforme & régulier qui promet à la machine une longue durée. Ainſi la guerre ſemble renforcer & ſoutenir le caractere national chez pluſieurs peuples de l'Europe, que la proſpérité du commerce & les jouiſſances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui ſuivent preſque également la victoire & les défaites, laiſſent place à l'induſtrie & raniment le travail. Les nations refleuriſſent, pourvu que le gouvernement veuille ſeconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe eſt ſur-tout applicable à la France, qui ne demande, pour proſpérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ſes habitans. Par-tout où la nature leur laiſſe une libre carriere, ils réuſſiſſent à lui donner tout ſon eſſor. Saint-Domingue a ſingulièrement éprouvé tout ce que peut un ſol heureux, une poſition avantageuſe, entre les mains des François.

XXXVIII. Etabliſſemens formés dans la partie du Sud de S. Domingue.

La partie du Sud, occupée par cette nation, s'étend actuellement depuis la Pointe-à-Pitre juſqu'au cap Tiburon. A l'époque de leurs conquêtes dans le Nouveau-Monde, les Eſpagnols avoient bâti ſur cette côte deux grandes bourgades qu'ils abandonnerent dans des jours moins brillans. La place qu'on

laissoit vuide ne fut pas d'abord remplie par les François qui devoient craindre le voisinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la puissance sur la ruine de laquelle ils s'élevoient. Leurs corsaires, qui s'assembloient ordinairement dans la petite isle-à-Vache, pour courir sur les Castillans, & pour y partager le butin qu'*ils* avoient fait, enhardirent quelques cultivateurs à commencer, en 1673, un petit établissement dans le continent. Presque aussi-tôt détruit, il ne fut repris qu'assez long-temps après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, remplit mal ses obligations. Il dut ses progrès aux Anglois de la Jamaïque & aux Hollandois du Curaçao, qui, s'étant avisés d'y porter des esclaves, retiroient seuls les productions d'un sol, que seuls ils mettoient en valeur. Ce ne fut qu'en 1740 que les négocians de la métropole ouvrirent les yeux. Depuis cette époque, ils ont un peu fréquenté cette partie de la colonie, malgré les vents qui en rendent souvent la sortie longue & difficile.

Le quartier, qui est à l'Est de tous les autres établissemens, se nomme Jacmel. Il est formé par trois paroisses qui occupent trente-six lieues de côte, sur une profondeur médiocre & très-inégale. Ce vaste espace est rempli par cent soixante cafeyeres, soixante-deux indigoteries, & soixante cotonneries. La plupart de leurs cultivateurs sont pauvres, & ne peuvent jamais devenir bien riches. Un terrein généralement montueux, pierreux, exposé aux sécheresses, leur défend d'aspirer à l'opulence. Cette ambition n'est permise qu'à ceux qui partagent la plaine de Jacmel. Il y a vingt habitations très-vastes, dont dix seulement sont arrosées, quoique toutes soient susceptibles de cet avantage : c'est-là que, dans un sol usé, on fait de l'indigo qui de-

manderoit des terres vierges. Lorſque les bras & les autres moyens d'une grande exploitation ne manqueront plus, on lui ſubſtituera le ſucre, qui réuſſit, auſſi-bien qu'on puiſſe le déſirer, dans la ſeule plantation où on ait commencé à le cultiver.

Aquin a quinze lieues ſur le rivage de la mer, & trois, quatre, quelquefois ſix lieues dans l'intérieur des terres. Cet établiſſement compte quarante plantations en indigo, vingt en café & neuf en coton. Ses montagnes, moins élevées que celles qui les joignent, ne jouiſſent, par cette raiſon, que de peu de ſources, que de peu de pluies, & ne promettent qu'une grande abondance de coton qu'on leur demandera quelque jour ſans doute. Pour ce qui concerne ſes plaines, elles furent autrefois aſſez floriſſantes : mais les ſécheresſes, qui ont graduellement augmenté à meſure que le pays s'eſt découvert, ont de plus en plus diminué la quantité & la qualité de l'indigo qui faiſoit toute leur richeſſe. Cette plante, qui laiſſe la terre preſqu'habituellement expoſée aux ardeurs d'un ſoleil brûlant, doit être remplacée par le ſucre qui la tiendra couverte dix-huit mois de ſuite, & y conſervera long-temps les moindres fraîcheurs. Déjà, quatre habitans des plus aiſés ont fait ce changement dans leurs plantations. La nature du ſol permet à vingt-cinq colons de ſuivre cet exemple; & ils s'y détermineront ſans doute, lorſqu'ils en auront acquis les moyens, lorſque les eaux de la riviere Serpente auront été ſagement diſtribuées. Dans l'état actuel des choſes, toutes les productions du quartier ſe réuniſſent dans un ſeul bourg très-enfoncé dans les terres. L'impoſſibilité de les tranſporter ſur la côte dans la ſaiſon des pluies, les frais indiſpenſables pour les y voiturer dans les temps même les plus favorables, avoient fait imaginer de former cet en-

trepôt sur les bords d'une baie profonde où l'on embarque les denrées. Mais cette position n'offre pas un arpent de terre qu'on puisse cultiver; mais on n'y trouve point d'eau potable : mais les eaux stagnantes de la mer y corrompent l'air. Ces raisons ont fait perdre de vue un projet, dont les inconvéniens surpassoient les avantages.

Saint-Louis est une espece de bourgade qui, quoique bâtie au commencement du siecle, n'a qu'une cinquantaine de maisons. Un très-bon port, même pour les vaisseaux de ligne, décida cet établissement. Sur un islet situé à l'entrée de la rade, on éleva des fortifications considérables qui, en 1748, furent détruites par les Anglois, & qui depuis n'ont pas été rétablies. Le territoire de ce quartier s'étend cinq à six lieues sur la côte. Ses montagnes, encore couvertes de bois d'acajou, sont la plupart susceptibles de culture, sa plaine inégale offre quelquefois un sol fertile, & ses nombreux marais peuvent être desséchés. On n'y compte que vingt cafeyeres, quinze indigoteries, six cotonneries & deux sucreries. Cette derniere production réussiroit dans dix ou douze plantations, sur-tout si elles étoient arrosées par les eaux de la riviere Saint-Louis, comme on le croit très-praticable.

Cavaillon n'occupe que trois lieues sur les bords de l'Océan. C'est une grande gorge qui s'étend huit ou neuf lieues dans les terres. Elle est partagée par une assez grande riviere qui, malheureusement dans les grosses pluies, se répand au loin & cause souvent de grands malheurs. A deux lieues de son embouchure est un petit bourg où arrivent les navires, & où ils chargent les denrées que fournissent vingt plantations de café, dix d'indigo, six de coton & dix-sept de sucre. Le nombre des dernieres pourroit être aisément doublé dans une plaine qui

a cinq ou six mille quarreaux d'étendue : mais les trois les plus florissantes de celles qui existent ont à peine atteint la moitié de leur culture; & les autres ne donnent qu'un foible produit & de mauvaise qualité. Les montagnes, quoique couvertes d'une terre excellente, ne remplissent pas le vuide. Les concessions que le gouvernement y a faites, resteront incultes, jusqu'à ce qu'on ait pratiqué des chemins pour l'extraction des denrées. Cette entreprise, qui est au-dessus des moyens des habitans, devroit être exécutée par les troupes. L'oisiveté & des marais infects ont engourdi jusqu'ici les soldats, les ont fait périr sur les rivages de la mer, la fraîcheur des lieux élevés, l'air pur qu'on y respire, un travail modéré, l'aisance dont il seroit juste de les faire jouir : toutes ces causes réunies ne les maintiendroient-elles pas dans leurs forces naturelles, n'assureroient-elles pas leur conservation?

La plaine du fonds de l'Isle-à-Vache, contient vingt-cinq mille quarreaux d'un sol excellent partout, à l'exception de quelques parties que les torrens ont couvertes de gravier, & d'un petit nombre de marais, dont le desséchement ne seroit pas difficile. Il s'y est successivement formé quatre-vingt-trois sucreries, & l'on peut y en établir encore environ cinquante. Celles qui existent n'ont guere qu'un tiers de leur domaine en valeur; & cependant elles donnent une immense quantité de sucre brut. Qu'on juge de ce que le territoire entier en fourniroit, s'il étoit convenablement exploité. On pourroit compter sur un produit d'autant plus régulier, que les pluies manquent moins souvent dans ce quartier que dans les autres, & que trois rivieres qui y coulent, s'offrent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, pour l'arrosement de toutes les plantations.

Le ſucre & l'indigo qui croiſſent dans la plaine; le café & le coton qui deſcendent des montagnes: tout eſt porté à la ville des Cayes, formée par près de quatre cents maiſons, toutes enfoncées dans un terrein marécageux, & la plupart environnées d'une eau croupiſſante. L'air qu'on reſpire dans ce ſéjour, manque également de reſſort & de ſalubrité.

Cet entrepôt a été comme jetté ſans réflexion dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois paſſes, dont la profondeur, inſuffiſante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y eſt fort reſſerré, & ſi dangereux durant l'équinoxe, que les bâtimens qui s'y trouvent alors, périſſent très-ſouvent. La grande quantité de vaſe qu'y dépoſent les eaux de la ravine du ſud, s'accroît au point que dans vingt ans, on n'y pourra plus entrer. Le canal, formé par le voiſinage de l'Iſle-à-Vache, n'y ſert qu'à gêner la ſortie des navigateurs. Ses anſes ſont le repaire des corſaires de la Jamaïque. C'eſt-là que croiſant ſans voiles & voyant ſans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent, ſur des bâtimens auxquels la force & le lit conſtant des vents, ne permettent pas de paſſer au-deſſus de l'iſle. S'il étoit poſſible que des vaiſſeaux de guerre relâchaſſent dans ce mauvais port, l'impoſſibilité de vaincre cet obſtacle & celui des courans, pour gagner le vent de l'iſle, les forceroit de ſuivre la route des navires marchands. Ainſi, doublant la pointe de Labacou, l'un après l'autre, à cauſe des bas fonds, ces vaiſſeaux, qui ſe trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le déſavantage du vent, ſeroient infailliblement détruits par une eſcadre inférieure.

La mauvaiſe température de la ville, le vice de ſa rade, ont fait déſirer à la cour de Verſailles que les affaires qui s'y traitent, ſe portâſſent à Saint-

Louis. Ses efforts ont été inutiles, & ils devoient l'être ; parce qu'il est tout simple que les échanges s'établissent dans l'endroit qui produit & consomme davantage. S'obstiner à contrarier encore cet ordre de choses prescrit par la nature, ce seroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établissement. Les caprices même de l'industrie méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant le conduit à la défiance. Les raisonnemens politiques & militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Le commerce ne prospere que dans un terrein qu'il a choisi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie.

Ce que le ministere de France peut raisonnablement se proposer, c'est de retirer les tribunaux de Saint-Louis, qui n'est & ne sera jamais rien, pour les donner aux Cayes, où la population & les productions, déjà considérables, doivent beaucoup augmenter ; c'est de former un lit à une ravine dont les débordemens furieux causent souvent des ravages inexprimables ; c'est de purifier & de fortifier un peu la ville. On feroit l'un & l'autre, en creusant tout autour un fossé, dont les déblais serviroient à combler les lagons intérieurs. Le sol, exhaussé par ce travail, se deffécheroit lui-même. L'eau de la riviere, qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce fossé profond, mettroit la ville, avec le secours de quelques fortifications, à l'abri des entreprises des corsaires, assureroit même une défense momentanée, qui donneroit les moyens de capituler devant une foible escadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt se trouvera bouché ? Les navires marchands, qui vont chercher un asile à la baie des Flamands, située à deux lieues au vent des

Cayes, ſemblent y avoir déſigné d'avance le havre dont cette ville a beſoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaiſſeaux, même de guerre, à l'abri de tous les vents; il leur offre pluſieurs carenages; il leur permet de doubler au vent de l'Iſle-à-Vache, & de conſerver, avec la ville, un cabotage qui, protégé par des batteries bien diſtribuées, ſeroit reſpecté de tous les corſaires. Un ſeul inconvénient diminue la faveur de cette poſition. C'eſt que la qualité du fonds & le calme de la mer, y rendent la piqûre des vers plus commune qu'ailleurs, & plus dangereuſe pour les vaiſſeaux.

L'Abacou eſt une péninſule que l'abondance & la qualité de ſon indigo, rendirent autrefois floriſſante. Depuis que cette plante vorace a détruit tout principe de végétation, ſur les petites collines très-multipliées de ce quartier, on ne cultive, avec quelques ſuccès, que les bords de la mer, enrichis de la dépouille des terres ſupérieures. Cette dégradation a déterminé un aſſez grand nombre de colons à porter ailleurs leur activité. Ceux qui par habitude ou par raiſon ont perſévéré dans leurs plantations, ſe ſont agrandis de tout ce qui étoit à leur bienſéance. Ils ſe ſoutiennent encore en laiſſant repoſer une partie de leur héritage, pendant que l'autre eſt miſe en valeur : mais cette reſſource n'eſt pas ce qu'elle ſeroit en Europe. C'eſt l'opinion des habitans eux-mêmes, qui dirigent leur induſtrie vers le ſucre, autant que leur fortune & leur crédit le leur permettent.

C'eſt ſur les hauteurs défrichées, épuiſées de ce quartier, qu'il conviendroit de multiplier les troupeaux. Le gouvernement s'eſt mépris, lorſqu'il a concédé des montagnes, ſous la condition qu'on les couvriroit de bêtes à cornes. Outre qu'il n'étoit

pas raiſonnable d'employer en pâturages des terres vierges, qu'on pouvoit rendre plus productives pour l'état; il étoit impoſſible d'eſpérer que des hommes entreprenans ſe feroient paſteurs, lorſqu'ils pouvoient tirer un meilleur parti de leur attelier, à quelque culture qu'ils l'employaſſent. On peut même aſſurer que les beſtiaux ſeront toujours infiniment rares à Saint-Domingue, même dans les lieux qui ne peuvent pas avoir une autre deſtination, tout le temps que le monopole des boucheries ſubſiſtera dans la colonie.

Les Côteaux occupent environ dix lieues de rivage, ſur une profondeur de deux juſqu'à cinq lieues. Par-tout on trouve de petites anſes où le débarquement eſt facile, ſans qu'aucune offre un abri ſûr contre le mauvais temps. Le quartier contient vingt-quatre cafeyeres, trois cotonneries, ſoixante-ſix indigoteries. Cette derniere production y a moins diminué en quantité, y a moins dégénéré en qualité qu'ailleurs, avantages qu'il faut attribuer à la nature & à la diſpoſition du terrein. Cependant le temps ne paroît pas éloigné où les bords de la mer verront s'élever quatorze ou quinze ſucreries, ſur les débris de la culture ancienne. L'habitude & la facilité d'obtenir des eſclaves par des liaiſons interlopes, rendront la révolution facile.

Tiburon, qui a douze lieues d'étendue ſur les bords de la mer; & deux, trois, quatre dans l'intérieur des terres, termine la côte. La rade de ce cap n'offre pas un abri ſuffiſant contre les tempêtes : mais des batteries bien placées en peuvent faire un lieu de retraite & de protection, pour les bâtimens François, pourſuivis en temps de guerre dans ces parages. Cet établiſſement a quatre habitations en coton, trente en indigo & trente-ſept en café. Depuis la paix, il s'y eſt formé

quatre ſucreries, dont le nombre peut s'élever à ſeize.

Les établiſſemens qu'on vient de parcourir, languiſſent tous dans une miſere plus ou moins grande. Auſſi les ventes & les achats ne s'y font-ils pas avec des métaux, comme au nord & à l'oueſt de la colonie. Au ſud, on échange les marchandiſes d'Europe contre les productions de l'Amérique. Il réſulte de cette ſauvage pratique des diſcuſſions éternelles, des fraudes innombrables, des retards ruineux, qui éloignent les navigateurs, ceux principalement qui s'occupent du commerce des eſclaves.

XXXIX. Moyens qui pourroient améliorer les cultures dans le ſud de la colonie.

C'eſt une vérité trop bien prouvée que la perte annuelle des noirs s'éleve naturellement au vingtieme, & que les accidens la font monter au quinzieme. Il ſuit de cette expérience que la contrée qui nous occupe & qui réunit plus de quarante mille eſclaves, en a vu mourir vingt-cinq mille en dix ans de temps. Huit mille cent trente-quatre Africains, que les armateurs François ont introduits depuis 1763 juſqu'en 1773, n'ont pas aſſurément rempli ce grand vuide. Quel auroit donc été le ſort de ces établiſſemens, ſi les interlopes n'avoient pourvu au remplacement? Ce n'eſt pas tout.

La partie du ſud de Saint-Domingue a un grand déſavantage. Les montagnes qui la dominent, la privent, ainſi que la côte de l'oueſt, durant environ ſix mois, des pluies du nord, du nord-eſt, qui fécondent les campagnes ſeptentrionales. Elle ſera donc en friche ou mal cultivée juſqu'à ce que les eaux du ciel y aient été remplacées par celles des rivieres. Cette opération, qui tripleroit les productions, exige de gros capitaux & beaucoup d'eſclaves. Le commerce de France, ſoit impoſſibilité, ſoit défiance, ne les fournit point.

Quel parti doit prendre le gouvernement ? Celui d'ouvrir pendant dix ou quinze ans cette portion de sa colonie à tous les étrangers. Les Anglois y porteront des noirs ; les Hollandois feront des avances à un intérêt, que peuvent très-bien supporter les cultures du Nouveau-Monde. Le succès est infaillible, si l'on fait des loix qui donnent une solidité convenable aux créances des deux nations.

Les ports de la métropole s'éleveront d'abord avec violence, contre cette innovation. Mais lorsque le monopole leur sera rendu ; lorsqu'ils jouiront exclusivement de l'accroissement immense que la navigation, les ventes, les achats auront reçu, ils béniront la main courageuse, qui aura préparé leur prospérité.

XL. Etablissemens formés dans l'ouest de St. Domingue.

L'Ouest de la colonie est bien différente du Sud. Le premier établissement digne de quelque attention qui s'y présente, c'est Jérémie ou la Grande-Anse. Il occupe vingt lieues de côtes, depuis Tiburon jusqu'au Petit-Trou, & quatre ou six lieues dans les terres. Comme c'est un quartier naissant, il n'y a guere que les bords de la mer qui soient habités, & encore le sont-ils fort peu. Cependant toutes les denrées, qui enrichissent le reste de l'isle, y sont cultivées. Une production qui lui est particuliere & dont il recueille annuellement cent cinquante milliers, c'est le cacao, qui ne réussiroit pas dans des cantons plus découverts. Le point de réunion est un bourg joliment bâti & situé sur une hauteur où l'air est très-salubre. Le temps doit rendre ce marché considérable. Malheureusement sa rade est mauvaise. Aussi-tôt que le vent du Nord souffle avec quelque violence, les navires sont obligés de se réfugier au cap Dame-Marie, où l'on n'a pris aucune mesure pour leur assurer une protection,

ou d'aller chercher l'isle des Caymites exposée aux entreprises des corsaires.

Le petit Goave eut autrefois un grand éclat, & il en fut redevable à un port où les vaisseaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. C'étoit l'asile le plus convenable pour des aventuriers, qui ne songeoient qu'à s'approprier les dépouilles des navigateurs Espagnols. Depuis que les cultures ont remplacé la piraterie, ce lieu a beaucoup perdu de sa célébrité. Ce qui lui reste de considération, il le doit à ses richesses territoriales, bornées à quinze plantations en sucre, vingt en café, & douze en indigo ou en coton; il le doit encore davantage au produit de vingt-quatre sucreries, de cinquante indigoteries, de soixante-sept cafeyeres, de trente-quatre cotonneries, que les paroisses du Petit-Trou, de Lande-à-Veaux, de Saint-Michel & du grand Goave, versent dans son entrepôt. Il est mal-sain & le sera, jusqu'à ce qu'on ait réussi à donner de la pente à la riviere Abaret, dont les eaux croupissantes forment des marais infects.

Les dépendances de Léogane ont de l'étendue. On y compte vingt habitations consacrées à l'indigo, quarante au café, dix au coton, cinquante-deux au sucre. Avant le tremblement de terre de 1770, qui détruisit tout, la ville avoit quinze rues bien alignées & quatre cents maisons de pierre, qui ne sont plus qu'en bois. Sa position dans une plaine étroite, féconde, arrosée, ne laisseroit pas beaucoup à désirer, si un canal de navigation lui ouvroit une communication facile avec sa rade, qui n'est éloignée que d'un mille.

S'il étoit raisonnable de faire une place de guerre sur la côte de l'Ouest, Léogane mériteroit la préférence. Elle est assise sur un terrein uni; rien ne

la domine, & les vaisseaux ne peuvent pas l'insulter. Mais du moins auroit-il fallu la mettre à l'abri d'un coup de main, en l'enveloppant d'un rempart de terre avec un fossé profond, qu'il eût été facile de remplir d'eau sans les moindres frais. Ces travaux auroient infiniment moins coûté, que ceux qui ont été entrepris au Port-au-Prince.

La premiere partie de l'isle que les François cultiverent, fut celle de l'Ouest, comme la plus éloignée des forces Espagnoles qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le siege du gouvernement. On le plaça d'abord au petit Goave; il fut depuis transféré à Léogane; & c'est, en 1750, au Port-au-Prince, qu'on l'a fixé.

Le territoire de ce quartier contient quarante sucreries, douze indigoteries, cinquante cafeyeres, quinze cotonneries. Ce produit est grossi par d'autres beaucoup plus considérables, qui lui viennent des riches plaines du Cul-de-Sac, de l'Arcahaye & des montagnes du Mirbalais. Sous ce point de vue, le Port-au-Prince est un entrepôt important auquel il falloit ménager une protection suffisante pour prévenir une surprise & pour assurer la retraite des citoyens. Mais convenoit-il d'y concentrer l'autorité civile & militaire, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arsenal; tout ce qui fait le soutien d'une grande colonie? On en jugera.

Une ouverture d'environ quatorze cents toises, prise en ligne directe, dominée de deux côtés, est l'emplacement qu'on a choisi pour la nouvelle capitale. Deux ports, formés par des islets, ont servi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands, à moitié comblé, ne peut plus recevoir sans danger des vaisseaux de guerre; & le grand port qui leur est destiné, aussi mal-sain que l'autre par les

exhalaiſons des iſlets, n'eſt défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi ſupérieur.

Une foible eſcadre ſuffiroit même pour en bloquer une plus forte, dans une poſition ſi déſavantageuſe. La Gonave, qui diviſe la baie en deux, laiſſeroit à la petite eſcadre une croiſiere libre & ſûre; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vînt à elle; ceux de terre, en ouvrant la ſortie du port aux vaiſſeaux qu'on lui oppoſeroit, lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de Saint-Marc & de Léogane. A égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entre elle & l'eſcadre Françoiſe.

Que ſeroit-ce, ſi celle-ci ſe trouvoit la moins nombreuſe? Déſemparée & pourſuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche auſſi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de ſa déroute. Si les vaiſſeaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les pourſuivre preſqu'en ligne, & d'entrer juſques dans le port du roi où ils ſe retireroient.

La plus heureuſe des ſtations, en fait de croiſiere, eſt celle qui donne la facilité d'accepter ou de refuſer le combat, de n'avoir qu'un petit eſpace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages ſûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir ſe cacher ſans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers, où l'on n'a que des grains à craindre. Tels ſont les avantages qu'une eſcadre ennemie aura toujours ſur les vaiſſeaux François, mouillés au Port-au-Prince. Une frégate pourroit ſans riſque, venir les y braver. Elle ſuffiroit pour intercepter, à l'entrée ou à la ſortie, tous les navires marchands qui navigueroient ſans eſcorte.

Cependant un port ſi défavorable a décidé la

conſtruction de la ville. Elle occupe en longueur ſur le rivage, douze cents toiſes, c'eſt-à-dire, preſque toute l'ouverture que la mer a creuſée au centre de la côte de l'Oueſt. Dans ce grand eſpace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cents cinquante toiſes, ſont comme perdues cinq cents cinquante-huit maiſons, ou caſes, diſperſées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes, entretient dans ce ſéjour une humidité continuelle & mal-ſaine. Ajoutez à cette incommodité, le peu de ſureté d'une place, qui, commandée du côté de la terre, eſt par-tout abordable du côté de la mer. Les iſlets même qui diſtinguent les deux ports, loin de garantir d'une deſcente, ne ſerviroient qu'à la couvrir.

Tel eſt l'emplacement que des intérêts particuliers ont fait malheureuſement choiſir pour y édifier la capitale de Saint-Domingue. Un tremblement de terre, arrivé en 1770, l'a détruite de fond en comble. C'étoit le moment du repentir. On avoit d'autant plus raiſon de l'eſpérer, que tout porte à croire que la nouvelle cité eſt aſſiſe ſur la voûte du volcan. Vain eſpoir! Les maiſons particulieres, les édifices publics: tout a été rétabli.

Inſenſé Domingois, dors donc, puiſque tu en as l'intrepidité, dors ſur la couche fragile & mince qui te ſépare de l'abîme de feu, qui bouillonne ſous ton chevet. Ignore le péril qui te menace, puiſque tes alarmes empoiſonneroient tous les inſtans de ta vie & ne te garantiroient de rien. Ignore combien ton exiſtence eſt précaire. Ignore qu'elle tient à la chûte fortuite d'un ruiſſeau, à l'infiltration peut-être avancée d'une petite quantité des eaux qui t'environnent, dans la chaudiere ſouterraine à laquelle on a voulu que ton domicile ſervît de couvercle. Si tu ſortois un moment de ta ſtupidité,

ſtupidité, que deviendrois-tu? Tu verrois la mort circuler ſous tes pieds. Le bruit ſourd des torrens du ſoufre mis en expanſion, obſéderoit ton oreille. Tu ſentirois oſciller la croûte qui te ſoutient. Tu l'entendrois s'entr'ouvrir avec fracas. Tu t'élancerois de ta maiſon. Tu courrois éperdu dans tes rues. Tu croirois que les murs de ton habitation, que tes édifices s'ébranlent, & que tu vas deſcendre au milieu de leurs ruines, dans le gouffre creuſé, ſinon pour toi, du moins pour tes infortunés deſcendans. La conſommation du déſaſtre qui les attend, ſera plus courte que mon récit. Mais s'il exiſte une juſtice vengereſſe des grands forfaits; s'il eſt des enfers, c'eſt-là, je l'eſpere, qu'iront gémir dans des flammes qui ne s'éteindront point, les ſcélérats qui, aveuglés par des vues d'intérêt, en ont impoſé au trône, & dont les funeſtes conſeils ont élevé le monument d'ignorance & de ſtupidité que tu habites, & qui n'a peut-être qu'un moment à durer.

Saint-Marc, qui n'a que deux cents maiſons, mais agréablement bâties, ſe préſente au fond d'une baie couronnée d'un croiſſant de collines, remplies de pierre de taille. Deux ruiſſeaux traverſent la ville, & l'air qu'on y reſpire eſt pur. On ne compte ſur ſon territoire que dix ſucreries, trente-deux indigoteries, cent cafeyeres, ſoixante-douze cotonneries. Cependant, ſa rade, quoique mauvaiſe, attire un grand nombre de navigateurs; & c'eſt aux richeſſes de l'Artibonite qu'elle doit cet avantage.

C'eſt une excellente plaine de quinze lieues de long, ſur une largeur inégale de quatre à neuf lieues. Elle eſt coupée en deux parties par la riviere qui lui a donné ſon nom, & qui coule rapidement ſur ſa crête, après avoir parcouru quelques poſſeſſions Eſpagnoles & le Mirbalais. L'élévation de ces eaux a fait naître l'idée de les ſubdiviſer.

Des opérations géométriques en ont démontré la possibilité : tant les nations savantes ont d'empire sur la nature. Mais un projet, appuyé sur la base des connoissances mathématiques, exige des précautions extrêmes dans l'exécution.

Dans l'état actuel des choses, les plantations formées sur la rive droite, sont exposées à de fréquentes sécheresses, qui ruinent souvent les espérances les mieux fondées. Celles de la rive gauche, sensiblement plus basses, sont bien arrosées & parvenues par cet avantage, au dernier période de leur culture. Les propriétaires des premiers pressent la distribution des eaux, les autres la repoussent, dans la crainte de voir leurs terres submergées.

Si, comme le bruit en est généralement répandu, on a des moyens sûrs pour rendre une partie fertile, sans condamner l'autre à la stérilité, pourquoi retarder une opération qui doit donner une augmentation de dix ou douze millions pesant de sucre ? Cet accroissement deviendroit encore plus considérable, s'il étoit possible de dessécher entiérement cette partie de la côte, qui est noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'est ainsi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé soumet la terre à son usage. La fertilité qu'il y répand, peut seule légitimer ses conquêtes : si toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus, réparent avec le temps l'injustice d'une invasion.

Le territoire des Gonaïves est plat, assez uni & fort sec. Il a deux plantations en sucre, dix en café, six en indigo, & trente en coton. Cette derniere production pourroit être aisément multipliée sur une grande étendue de sable qui ne paroît actuellement propre qu'à cette culture. Mais si les eaux de l'Artibonite sont jamais distribuées avec intelligence, une partie considérable de ce grand quartier se cou-

vrira furement de cannes. Alors on verra peut-être que c'étoit dans fon port excellent & facile à fortifier, qu'il eût fallu placer le fiege du gouvernement. Un autre avantage doit rendre cette contrée intéreffante. Il s'y trouve des eaux minérales. On les négligea long-temps dans une colonie toujours remplie de convalefcens & de malades. Enfin en 1772, on y bâtit des bains, des fontaines, quelques logemens commodes, un hôpital pour les foldats & les matelots.

XLI. Réflexions fur le peu d'intérêt que les métropoles & les colonies prennent les unes aux autres.

Les colonies nous offrent quelques phénomenes contradictoires qu'il eft impoffible de nier, & qui femblent difficiles à concilier.

Eftimons-nous beaucoup les productions des colonies? Je crois qu'on n'en fauroit douter. Pourquoi donc prenons-nous fi peu d'intérêt à leur profpérité & à la confervation des colons? Que la fureur d'un ouragan ait enfeveli des milliers de ces malheureux fous la ruine de leurs habitations, & le dégât de leurs poffeffions, nous nous en occupons moins que d'un duel ou d'un affaffinat commis à notre porte. Qu'une vafte contrée de ce continent éloigné continue d'être dévaftée par quelque épidémie, on s'en entretient ici plus froidement que du retour incertain d'une petite-vérole inoculée. Que les horreurs de la difette réduifent les habitans de Saint-Domingue ou de la Martinique à chercher leur nourriture dans la campagne, ou à fe dévorer les uns les autres, nous y prendrons moins de part qu'au fléau d'une grêle qui auroit haché les moiffons de quelques-uns de nos villages. Il eft affez naturel de penfer que cette indifférence eft un effet de l'éloignement, & que les colons ne font pas plus fenfibles à nos malheurs que nous aux leurs.

Mais, réplique-t-on, nos villes font contiguës à

nos campagnes. Nous avons sans cesse sous les yeux la misere de leurs habitans. Nous n'en désirons pas moins d'abondantes récoltes en tout genre, & l'on ne peut guere pousser plus loin le mépris pour l'encouragement, la multiplication & la conservation du cultivateur. D'où naît cette étonnante contradiction ? De ce que nous sommes fous dans la maniere dont nous en usons avec nos colons, & inhumains & fous dans notre conduite avec nos paysans, puisque nous voulons la chose de près & de loin ; & que ni de près ni de loin, nous n'en voulons les moyens.

Mais comment arrive-t-il que cette inconséquence des peuples, soit aussi le vice des gouvernemens ? C'est qu'il y a, selon toute apparence, plus de jalousie que de véritable intérêt, soit dans l'acquisition, soit dans la conservation de cette espece de propriété lointaine ; c'est que les souverains ne comptent guere les colons au nombre de leurs sujets. Le dirai-je ? Oui, je le dirai, puisque je le pense ; c'est qu'une invasion de la mer qui engloutiroit cette portion de leur domaine, les affecteroit moins que la perte qu'ils en feroient par l'invasion d'une puissance rivale. Il leur importe peu que ces hommes meurent ou vivent, pourvu qu'ils n'appartiennent pas à un autre.

Je m'adresserai donc d'abord aux souverains, & je leur dirai : ou abandonnez ces hommes à leur sort, ou secourez-les ; ensuite aux colons, & je leur dirai : implorez l'assistance de la métropole à laquelle vous êtes soumis ; & si vous en éprouvez un refus, rompez avec elle. C'est trop que d'avoir à supporter à la fois la misere, l'indifférence & l'esclavage.

Mais pourquoi les colonies sont-elles & plus mal administrées, & plus malheureuses encore sous

les puissances, à la force & à la splendeur desquelles elles sont le plus nécessaires? C'est que ces puissances sont encore plus folles que nous. C'est que plus commerçantes, l'esprit de l'administration est encore plus cruel. C'est que semblables au fermier qui n'est pas sûr de jouir d'un nouveau bail, elles épuisent une terre qui peut d'une année à une autre, passer entre les mains d'un nouveau possesseur. Lorsque les provinces d'un état sont contiguës, les plus voisines de la frontiere sont les plus ménagées. C'est tout le contraire pour les colonies. On les vexe par la seule crainte que dans une circonstance périlleuse, le ménagement qu'on auroit eu pour elles ne fût en pure perte.

XLII. Établissemens formés au nord de S. Domingue.

L'Ouest de Saint-Domingue est séparé du Nord par le mole Saint-Nicolas, qui participe des deux côtes. A l'extrémité du cap est un port également beau, sûr & commode. La nature en le plaçant vis-à-vis la pointe du Maisi de l'isle de Cuba, semble l'avoir destiné à devenir le poste le plus intéressant de l'Amérique, pour les facilités de la navigation. Sa baie a quatorze cents cinquante toises d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au bassin. Tout ce grand enfoncement est sain, quoique la mer y soit comme stagnante. Le bassin qu'on diroit fait exprès pour les carenages, n'a pas le défaut des ports encaissés : il est ouvert aux vents d'ouest & de nord, sans que leur violence puisse y troubler ou y retarder aucun des mouvemens des travaux intérieurs. La péninsule où le port est situé, s'éleve comme par degrés jusqu'aux plaines qui reposent sur une base énorme. C'est, pour ainsi dire, une seule montagne qui, d'un sommet large & uni, va par une pente douce, se rejoindre au reste de l'isle.

Le morne Saint-Nicolas n'avoit jamais fixé l'at-

tention publique. Des côteaux pelés & des rochers applatis, n'avoient rien d'attrayant pour la cupidité. L'usage que firent les Anglois de cette position durant la guerre de 1756, la tira du néant où elle étoit restée. Le ministere de France éclairé par ses ennemis même, y établit en 1767 un entrepôt où les navigateurs étrangers pourroient librement échanger les bois & les bestiaux qui manquoient à la colonie contre ses sirops & ses eaux-de-vie de sucre que la métropole rejettoit. Cette communication, qu'une tolérance raisonnable & une fraude industrieuse étendirent encore à d'autres objets, donna naissance à une ville actuellement composée d'environ trois cents maisons de bois, apportées toutes faites de la Nouvelle-Angleterre.

A quelque distance du port, mais toujours dans le district du mole, est la bourgade de Bompardopolis. Les Acadiens & les Allemands qu'on y avoit transportés en 1763, y périrent d'abord avec une effrayante rapidité. C'est le sort inévitable des nouveaux établissemens fondés entre les tropiques. Le peu de ces infortunés qui avoient échappé aux atteintes funestes du climat, du chagrin & de la misere, ne songeoient qu'à s'éloigner d'un sol peu fertile, lorsque les combinaisons faites à leur voisinage, releverent un peu leurs espérances. Ils cultivent des vivres, des fruits, des légumes qu'ils vendent aux navires ou aux habitans du port, & même un peu de café, un peu de coton pour l'Europe.

Après le mole Saint-Nicolas, le premier établissement qu'on trouve à la côte du nord, c'est le Port-de-Paix. Il dut sa fondation au voisinage de la Tortue, dont les habitans s'y réfugioient à mesure qu'ils abandonnoient cette isle. L'ancienneté de ses défrichemens a rendu ce canton un des moins mal-sains de Saint-Domingue, & il est parvenu

depuis long-temps au point de richesse & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre sont peu de chose, quoique l'industrie ait été jusqu'à percer des montagnes pour conduire les eaux & arroser les terres. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au Port-de-Paix, la sépare en quelque sorte du reste de la colonie.

Le petit Saint-Louis, le Borgne, le port Margot, Limbé, Lacul, sont aussi sans communication entre eux. Ces quartiers sont séparés par des rivieres qui inondent & ravagent leurs meilleures terres. Aussi sont-elles généralement trop froides, pour que les cannes y puissent prospérer. On devroit contenir les eaux de ces torrens dans des lits larges & profonds. Après ces travaux, il seroit facile d'établir des ponts qui rapprocheroient les habitans, les mettroient à portée de se faire part de leurs lumieres, & les feroient jouir des avantages d'une société mieux ordonnée. Alors les plantations d'indigo s'amélioreroient, & celles de sucre se multiplieroient, sans que le café fût abandonné. On le regarde comme le meilleur de la colonie. Limbé en récolte seul deux millions pesant, comparable à celui de la Martinique.

XLIII. Grande importance de la ville du Cap François, située sur la côte du nord de Saint-Domingue.

C'est peu, si c'est même quelque chose, en comparaison des productions de la plaine du Cap, qui a vingt lieues de long, sur environ quatre de large. Il y a peu de pays plus arrosés : mais il ne s'y trouve pas une riviere où une chaloupe puisse remonter plus de trois milles. Tout ce grand espace est coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau ; bordés de haies de citronniers, & qui ne laisseroient rien à desirer, s'ils étoient ornés de futaies propres à procurer un ombrage délicieux aux voyageurs, & à prévenir la disette de bois qui commence à se faire trop sen-

tir. C'eſt le pays de l'Amérique qui produit le plus de ſucre, & de meilleure qualité. La plaine eſt couronnée par une chaîne de montagnes, dont la profondeur eſt depuis quatre juſqu'à huit lieues. La plupart n'ont que peu d'élévation. Pluſieurs peuvent être cultivées juſqu'à leur ſommet. Toutes ſont ſéparées par des vallées remplies d'un nombre prodigieux de cafiers; & de très-belles indigoteries.

Quoique les François euſſent reconnu de bonne heure le prix d'un terrein, dont la fertilité ſurpaſſe tout ce qu'on en peut dire, ils ne commencerent à le cultiver qu'en 1670, époque à laquelle ils ceſſerent de craindre l'Eſpagnol, qui juſqu'alors s'étoit tenu en force dans le voiſinage. Ce fut un de ces hommes que l'intolérance religieuſe commençoit à proſcrire dans leur patrie, le calviniſte Gobin, qui alla planter la premiere habitation au Cap. Les maiſons s'y multiplierent, à meſure que les campagnes limitrophes étoient défrichées; & vingt ans après, c'étoit une ville aſſez floriſſante pour exciter la jalouſie. En 1695, elle fut attaquée, priſe, pillée, & réduite en cendres par les forces réunies de la Caſtille & de l'Angleterre.

On pouvoit tirer de ce déſaſtre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt qui eſt le premier fondateur des colonies, avoit fait choiſir pour l'emplacement du Cap le pied d'un morne fort élevé, parce que c'étoit le terrein le plus à portée du mouillage ordinaire. Il convenoit d'y ſubſtituer une poſition plus ſaine, plus commode & plus ſpacieuſe. On n'y ſongea pas. C'eſt dans un gouffre qui n'eſt jamais rafraîchi par la douce haleine des vents de terre, & où la réverbération des montagnes double les ardeurs du ſoleil; c'eſt-là qu'on rétablit une

ville qui n'auroit jamais dû y être bâtie. Cependant la richesse des campagnes voisines n'a cessé d'agrandir cet établissement.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau, coupent aujourd'hui le Cap en deux cents vingt-cinq islets de maisons riantes, qui montent au nombre de neuf cents. Mais les rues étroites & sans pente, quoique le terrein soit en dos d'âne, sont toujours bourbeuses, parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruisseaux des côtés, qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au lieu de servir à l'écoulement des eaux.

L'ancienne place de Notre-Dame, & le temple bâti avec des pierres apportées d'Europe qui la termine; la nouvelle place de Clugny, où l'on a établi le marché; les fontaines qui décorent l'un & l'autre de ces monumens; le gouvernement, les casernes, la salle de la comédie : aucun de ces édifices publics ne fixeroit l'attention d'un voyageur curieux qui auroit quelques bons principes d'architecture, & peut-être détourneroit-il ses regards de la plupart. Mais si la nature l'avoit fait sensible, son cœur se dilateroit au seul nom des maisons de la *Providence*.

La plupart des aventuriers qui arrivent dans la colonie, n'ont ni ressources, ni talens. Avant qu'ils aient acquis assez d'industrie pour subsister, ils sont exposés à des maladies trop souvent mortelles. Un citoyen humain & généreux fonda au Cap, pour ces malheureux sans fortune, deux hospices où les hommes & les femmes devoient trouver séparément les secours que leur situation pouvoit exiger. Cette belle institution, unique dans le Nouveau-Monde, & qui ne pouvoit jamais être assez protégée par l'autorité, assez enrichie par les dons des citoyens, a vu peu-à-peu réduits à rien ses re-

venus, par l'infidélité de ceux qui les régissoient & par l'indifférence du gouvernement.

Rien de bien ne peut donc subsister parmi les hommes! Et le riche attaquera l'indigent, même jusques dans son asile, si la présence du gibet ne le contient. Malheureux! vous ne connoissez pas toute l'atrocité de votre conduite. Si l'on traduisoit devant vous un de vos semblables, convaincu d'avoir saisi pendant la nuit un passant à la gorge, & de lui avoir appuyé le pistolet sur la poitrine pour avoir sa bourse, à quel supplice le condamneriez-vous? Quel qu'il soit, vous en méritez un plus grand. Vous joignez la lâcheté, l'inhumanité, la prévarication au vol; & à quelle espece de vol encore? Vous arrachez à celui qui meurt de faim, le pain qu'on vous a confié pour lui. Vous dépouillez la misere, abandonnée à votre sollicitude. Vous la dépouillez clandestinement & sans péril. L'imprécation que je vais lancer contre vous, je l'étends à tous les administrateurs infideles des hôpitaux de quelque contrée qu'ils soient, fussent-ils de la mienne; je l'étends à tous les ministres négligens, auxquels ils déroberont leurs forfaits ou qui les souffriront. Puisse l'ignominie, puissent les châtimens réservés aux derniers des malfaiteurs, tomber sur la tête proscrite des scélérats capables d'un crime aussi énorme contre l'humanité, d'un attentat aussi contraire à la saine politique; & s'il arrive qu'ils échappent à la flétrissure & à la punition, puisse le ministere qui aura ignoré ou toléré cet excès de corruption, être un objet d'exécration pour toutes les nations & pour tous les siecles!

Malgré le désordre où sont tombées les maisons de la Providence, très-favorables à la conservation de l'espece humaine, il meurt, proportion gardée,

moins de monde au Cap, que dans aucune autre des villes maritimes de la colonie. Il faut attribuer cet avantage au défrichement entier du territoire, au comblement des cloaques voisins, à la dissipation, aux commodités, à l'activité, aux secours de toute espece qu'on trouve réunis dans une société nombreuse & agissante. L'air aura toute la salubrité que la nature des choses permet, lorsqu'on aura desséché les marais de la petite Anse, qui, dans les grandes sécheresses, répandent une odeur infecte.

Le port est digne de la ville. Il est admirablement placé pour recevoir les vaisseaux qui arrivent d'Europe. Ceux de toute grandeur y sont commodément & en sûreté. Ouvert seulement au vent du Nord-Est, il n'en peut recevoir aucun dommage, son entrée étant semée de récifs, qui rompent l'impétuosité des vagues.

C'est dans ce fameux entrepôt que sont versées plus de la moitié des denrées de la colonie entiere. Elles y arrivent des montagnes; elles y arrivent des vallées; elles y arrivent principalement de la plaine. Les paroisses qui fournissent les plus importantes, sont connues sous les noms de Plaine-du-Nord, de la petite Anse, de la grande Riviere, de Morin, de Limonade, du Trou, du Terrier-Rouge, du fort Dauphin & d'Ouanaminthe, qui se termine à la riviere du Massacre. Le quartier Morin & l'islet de Limonade, sont fort au-dessus des autres établissémens, pour l'abondance & la qualité de leur sucre.

XLIV. Nature & quantité des productions que la France reçoit au-

Toutes les productions de Saint-Domingue se réduisoient, en 1720, à vingt-un millions pesant de sucre brut; à un million quatre cents mille livres de sucre terré; à un million deux cents mille livres d'indigo. Ces denrées se sont rapidement & prodigieusement accrues. On y a ajouté le coton & le café

nuellement de sa colonie de St. Domingue.

vers 1737. La culture même du cacao a été reprise, mais un peu plus tard.

En 1775, la France reçut de cette colonie sur trois cents cinquante-trois navires, un million deux cents trente mille six cents soixante-treize quintaux soixante-dix liv. de sucre qui valurent 44,738,139 l. 2 s. 2 den.; quatre cents cinquante-neuf mille trois cents trente-neuf quintaux quarante-une liv. de café, qui valurent 21,818,621 l. 19 s. 6 den.; dix-huit mille quatre-vingt-six quintaux vingt-neuf livres d'indigo, qui valurent 15,373,346 l. 10 sols; cinq mille sept cents quatre-vingt-sept quintaux soixante-quatre livres de cacao, qui valurent 405,134 liv. 16 s.; cinq cents dix-huit quintaux soixante-une livres de rocou qui valurent 32,665 liv. 2 sols 6 den.; vingt-six mille huit cents quatre-vingt-douze quintaux quatre-vingt-deux livres de coton, qui valurent 6,723,205 l.; quatorze mille cent vingt-quatre cuirs, qui valurent 164,657 liv.; quarante-trois quintaux quarante-six livres de carret, qui valurent 43,460 l.; quatre-vingt-dix quintaux dix-neuf livres de canefice, qui valurent 2,435 l. 0 s. 11 d.; quatre-vingt-douze mille sept cents quarante-six quintaux quatre-vingt-douze livres de bois, qui valurent 908,368 livres 3 sols 8 deniers; en menues productions, dont quelques-unes appartenoient aux autres colonies 1,352,148 livres; & enfin en argent 2,600,000 liv. Réunissez toute ces sommes, & vous trouverez un revenu de 94,162,178 livres 16 sols 9 deniers.

Si, aux 94,162,178 l. 16 s. 9 den. produits par Saint-Domingue, on ajoute les 488,598 l. 3 s. 3 den. produits par Cayenne; si l'on y ajoute les 18,975,974 l. 1 s. 10 d. produits par la Martinique; si l'on y ajoute les 12,751,404 l. 16 s. 10 den. produits par la Guadeloupe, l'on verra qu'en 1775,

la France reçut de ses possessions du nouvel hémisphere sur cinq cents soixante-deux navires 126,378,155 liv. 18 s. 8 deniers.

Le royaume ne consomma de ces productions que pour 52,793,763 l. 5 s. 8 deniers. Il en vendit donc à l'étranger pour 73,584,392 l. 13 sols.

Cette grande exportation fut formée par un million quarante mille neuf cents quatre-vingt-dix-huit quintaux soixante-six livres de sucre, qui rendirent 38,703,463 liv.; par cinq cents mille cinq cents quatre-vingt-deux quintaux quarante-six livres de café, qui rendirent 23,727,608 liv. 13 sols; par onze mille trois cents six quintaux trente-huit livres d'indigo, qui rendirent 9,610,423 liv.; par sept mille neuf cents vingt-deux quintaux soixante-quinze liv. de cacao, qui rendirent 554,592 l. 10 sols, par quinze cents trente-un quintaux soixante-dix-huit livres de rocou, qui rendirent 95,838 liv.; par mille vingt quintaux onze liv. de coton, qui rendirent 255,027 liv. 10 sols; par douze cents sept quintaux cinquante-neuf livres de canefice, qui rendirent 32,605 liv. par quarante-un mille huit cents huit quintaux vingt liv. de bois, qui rendirent 598,723 l.; par cinq cents soixante-huit cuirs, qui rendirent 5,112 liv.; par cent liv. de carret, qui rendit 1,000 l.

Pour revenir à Saint-Domingue, ses étonnantes richesses étoient produites par trois cents quatre-vingt-cinq sucreries en brut & deux cents soixante-trois en terré; par deux mille cinq cents quatre-vingt-sept indigoteries; par quatorze millions dix-huit mille trois cents trente-six cotonniers; par quatre-vingt-douze millions huit cents quatre-vingt-treize mille quatre cents cinq cafiers, par sept cents cinquante-sept mille six cents quatre-vingt-onze cacaoyers.

A la même époque, la colonie avoit pour ses

troupeaux soixante-quinze mille neuf cents cinquante-huit chevaux ou mulets, & soixante-dix-sept mille neuf cents quatre bêtes à cornes. Elle avoit pour ses vivres sept millions sept cents cinquante-six mille deux cents vingt-cinq bananiers; un million cent soixante-dix-huit mille deux cents vingt-neuf fosses de manioc; douze mille sept cents trente-quatre quarreaux de maïs; dix-huit mille sept cents treute-huit de patates; onze mille huit cents vingt-cinq d'ignames; & sept mille quarante-six de petit mil.

Les travaux occupoient trente-deux mille six cents cinquante blancs de tout âge & de tout sexe; six mille trente-six negres ou mulâtres libres, & environ trois cents mille esclaves. Le dénombrement de l'année ne portoit, il est vrai, qu'à deux cents quarante mille quatre-vingt-quinze le nombre de ces malheureux captifs : mais il est connu qu'alors chaque cultivateur en déroboit le plus qu'il pouvoit aux recherches du fisc, pour se soustraire à la rigueur des impositions.

Ces cultures, ces habitans sont répartis sur quarante-six paroisses. Il y en a dont la circonférence est de vingt lieues. Les limites d'un grand nombre ne sont pas fixées. La plupart n'ont que des cabanes ou des ruines pour église. Dans presque aucune, le service public ne se fait avec la décence convenable. Celles du Sud & de l'Ouest sont dirigées par des dominicains; & celles du Nord, par des capucins qui ont succédé aux jésuites. Toutes ont un bourg ou une ville.

Les bourgs sont formés par les boutiques de quelques marchands, par les atteliers de quelques artisans, les uns & les autres construits autour du presbytere. Il s'y établit les jours de fête une espece de marché où les esclaves viennent troquer les fruits,

les volailles, les autres petites denrées qui leur sont propres, contre des meubles, des vêtemens, des parures qui, quoique de peu de valeur, leur procurent quelques commodités, & les distinguent de ceux de leurs semblables, qui n'ont pas les mêmes jouissances. On ne sauroit assez s'indigner que la tyrannie les poursuive au milieu de ces foibles échanges; & que les vils satellites de la justice, chargés de la police de ces assemblées, fassent sentir à ces infortunés la dureté de leur condition, jusques dans les cours instants de relâche, qui leur sont accordés par leurs barbares maîtres.

Il y a là deux personnages bien odieux, l'archer qui tourmente l'esclave, & l'administrateur qui ne sévit pas contre l'archer. Mais celui-là est un homme sans pitié, que ses fonctions journalieres ont peut-être endurci au point de s'ennuyer, lorsque l'exercice en est suspendu; & qu'il manque d'occasions de faire souffrir; au-lieu que celui-ci est un magistrat qui ne porte pas dans son ame la même férocité, dont le rôle habituel est de montrer de la dignité, & en qui la compassion doit régner à côté de la justice. Pourquoi deux êtres aussi différens semblent-ils concourir ensemble au malheur des esclaves? Seroit-ce par un cruel mépris pour ces malheureux qu'on a presque rayés du rang des hommes? les auroit-on tellement dévoués à la douleur & à la peine, que leurs cris & leurs larmes ne feroient plus aucune impression?

Les villes de la colonie, & en général, toutes celles des isles d'Amérique, présentent un spectacle bien différent des villes de l'Europe. En Europe, nos cités sont peuplées d'hommes de toutes les classes, de toutes les professions, de tous les âges; les uns riches & oisifs, les autres pauvres & occupés; tous poursuivant dans le tumulte & dans la foule

l'objet qu'ils ont en vue, ceux-ci le plaisir, ceux-là la fortune, d'autres la réputation ou le bruit du moment qu'on prend souvent pour elle, d'autres enfin leur subsistance. Dans ces grands tourbillons, le choc & la variété des passions, des intérêts, des besoins, produisent nécessairement de grands mouvemens, des contrastes inattendus, quelques vertus & beaucoup de vices ou de crimes. Ce sont des tableaux mouvans, plus ou moins animés à raison du nombre des acteurs, & par conséquent des scenes qui s'y jouent. A Saint-Domingue & dans le reste de l'archipel Américain, le spectacle des villes est uniforme & monotone. Il n'y a ni nobles, ni bourgeois, ni rentiers. Elles n'offrent que des atteliers propres aux denrées que le sol produit & aux différens travaux qu'elles exigent. On n'y voit que des commissionnaires, des aubergistes & des aventuriers, s'agitant pour trouver un poste qui les nourrisse, & acceptant le premier qui se présente. Chacun se hâte de s'enrichir, pour s'éloigner d'un sejour où l'on vit sans distinctions, sans honneurs, sans plaisirs, & sans autre aiguillon que celui de l'intérêt. Personne ne s'arrête là avec le dessein d'y vivre & d'y mourir. Les regards sont attachés sur l'Europe; & la principale jouissance qu'y procure l'accroissement des richesses, consiste dans l'espoir plus ou moins éloigné de les rapporter parmi les siens dans notre hémisphere.

XLV. Liaisons de St. Domingue avec les nations étrangeres.

Indépendamment des immenses productions que la colonie envoie à sa métropole, & qui peuvent au moins augmenter d'un tiers, elle en livre quelques foibles portions à son indolent voisin. C'est avec du sucre, du taffia, & sur-tout avec les boissons & les manufactures de l'Europe, qu'elle paie ce que la partie Espagnole de Saint-Domingue lui fournit de porc & de bœuf fumés, de bois, de cuirs,

cuirs, de chevaux & de bêtes à cornes pour ses atteliers ou ses boucheries; qu'elle s'approprie tout l'argent envoyé des mines du Mexique dans cet ancien établissement. La cour de Madrid a cherché à diminuer la vivacité de cette liaison, en proscrivant les marchandises étrangeres dans sa possession, & en chargeant de droits excessifs les bestiaux qui en sortiroient. Ce réglement vicieux n'a eu d'autre effet que de mettre de la gêne dans ces échanges qui, pour l'intérêt des deux peuples, auroient dû continuer avec liberté. C'est sur-tout dans cette partie du Nouveau-Monde que le besoin l'emporte sur l'antipathie de caractere, & que l'uniformité du climat étouffe ce germe de division.

Les Hollandois de Curaçao envahissent une grande partie du commerce de la colonie Françoise, durant les guerres où ils ne sont pas engagés : mais ils y enlevent aussi quelques denrées durant la paix. C'est avec des productions des Indes Orientales, c'est avec des lettres de change, qu'ils entretiennent ces foibles liaisons.

Celles des Jamaïcains avec Saint-Domingue sont beaucoup plus considérables. Les douze ou treize mille esclaves que portent annuellement à la colonie les navigateurs François, ne l'empêchent pas d'en recevoir quatre ou cinq mille des Anglois. Les derniers lui coûtent un sixieme de moins que les autres, & sont payés avec du coton, sur-tout avec de l'indigo, accepté à plus haut prix que par le commerce national. Ces interlopes l'introduisent dans leur patrie comme une production des isles Britanniques, & reçoivent une gratification de douze sols par livre.

Cependant, c'est avec l'Amérique Septentrionale que Saint-Domingue entretient une communication plus suivie & plus nécessaire. Dans ces ca-

lamités pressantes, les navires de cette vaste contrée du Nouveau-Monde sont admis dans toutes les rades, & seulement au mole Saint-Nicolas, dans les temps ordinaires. Des bois de construction, des légumes, des bestiaux, des farines, du poisson salé, forment leurs cargaisons. Ils enlevent publiquement vingt-cinq ou trente mille barriques de sirop, & en fraude toutes les denrées qu'on peut ou qu'on veut leur livrer.

XLVI. Les liaisons de la France avec St. Domingue deviennent dangereuses pendant la guerre. Pourquoi ?

Tel est, durant la paix, le partage qui se fait des richesses territoriales de Saint-Domingue. La guerre ouvre une autre scene. Aussi-tôt que le signal des hostilités a été donné, l'Anglois s'empare de tous les parages de la colonie. Il en gêne les exportations, il en gêne les importations. Ce qui veut entrer, ce qui veut sortir tombe dans ses mains; & le peu qui auroit échappé dans le nouvel hémisphere, est intercepté sur les côtes de l'ancien, où il est également en force. Alors, le négociant de la métropole interrompt ses expéditions; l'habitant de l'isle néglige ses travaux. A des communications importantes & rapides, succedent une langueur & un désespoir, qui durent aussi long-temps que les divisions des puissances belligérantes.

Il en auroit été autrement, si les premiers François qui parurent à Saint-Domingue, avoient songé à établir des cultures. Ils auroient occupé, comme ils le pouvoient, la partie de l'isle qui est située à l'Est. Elle a des plaines vastes & fertiles. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre. Dès le jour qu'on en sort, on les perd de vue. La route est telle que l'ennemi n'y peut préparer aucune embuscade. Les croisieres n'y sont pas faciles. Ses parages sont à l'abord des Européens & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet de ces aventuriers fut d'attaquer les navi-

res Espagnols & d'infester le golfe du Mexique de leurs brigandages, les possessions qu'ils occuperent, sur une côte tortueuse, se trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les isles Lucayes; par une foule de bancs & de rochers, qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine; par des mers resserrées, qui donnent nécessairement un grand avantage à l'ennemi pour aborder, bloquer & croiser.

La cour de Versailles ne parviendra jamais à maintenir, pendant la guerre, des liaisons suivies avec sa colonie, que par le moyen de quelques vaisseaux de ligne au Sud & à l'Ouest, & d'une bonne escadre au Nord. La nature y a créé, au fort Dauphin, un port vaste, commode, sûr, & d'une défense aisée. De cette rade, située au vent de tous les autres établissemens, il sera facile d'en protéger les différens parages. Mais il faut réparer & augmenter les ouvrages de la place; il y faut sur-tout former un arsenal convenable de marine. Alors, assurés d'un asile & de tous les secours nécessaires, après un combat heureux ou malheureux, les amiraux François ne craindront plus de se mesurer avec les ennemis de leur patrie.

XLVII. La partie de St. Domingue occupée par les François peut être attaquée par les Espagnols qui en possedent l'autre partie.

Les mesures qu'il conviendroit de prendre, pour prévenir les ravages qu'il seroit possible aux Espagnols de commettre dans l'intérieur de Saint-Domingue, méritent aussi quelque attention.

La Castille, qui occupe encore les deux tiers de cette isle, la possédoit toute entiere, lorsqu'un peu avant le milieu du dernier siecle, quelques François hardis & entreprenans allerent y chercher un refuge contre les loix ou contre la misere. On voulut les repousser; &, quoique sans autre appui que leur courage, ils ne craignirent pas de soute-

nir la guerre contre un peuple armé sous une autorité réguliere. Ils furent avoués de leur nation, lorsqu'on les crut assez forts pour se maintenir dans leurs usurpations; & on leur envoya un chef. Le brave homme, qui fut choisi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, se pénétra de leur esprit au point de proposer à sa cour la conquête de l'isle entiere. Il répondoit sur sa tête du succès de cette entreprise, pourvu qu'on lui envoyât une escadre assez forte, pour bloquer le port de la capitale.

Pour avoir négligé un projet d'une exécution plus sûre & plus facile qu'elle ne le paroissoit de loin, le ministere de Versailles laissa ses sujets exposés à des attaques continuelles. Ce n'est pas qu'on ne les repoussât constamment avec succès, qu'on ne portât même la désolation sur le territoire ennemi : mais ces hostilités nourrissoient dans l'ame des nouveaux colons l'amour du brigandage; elles les détournoient des travaux utiles & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit être le but de toute société bien dirigée.

La faute qu'avoit faite la France, en se refusant à l'acquisition de l'isle entiere, l'exposa au péril de perdre ce qu'elle y possédoit. Pendant que cette couronne étoit occupée à soutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Espagnols & les Anglois, qui craignoient également de la voir solidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chasser. Le début de leurs opérations leur faisoit espérer un succès complet; lorsqu'ils se brouillerent d'une maniere irréconciliable. Ducasse, qui conduisoit la colonie avec de grands talens & beaucoup de gloire, profita de leur division pour les attaquer successivement. D'abord, il insulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à

ſang. Delà ſes armes alloient ſe tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme aſſuré de ſe rendre maître; lorſque les ordres de ſa cour arrêterent cette expédition.

La maiſon de Bourbon monta ſur le trône d'Eſpagne, & la nation Françoiſe perdit l'eſpérance de conquérir Saint-Domingue. Les hoſtilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riſwick, n'y avoient pas même ſuſpendues, ceſſerent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Celui qui avoit établi des cultures, tira quelque avantage de ce rapprochement. Depuis un temps ſes eſclaves profitoient des diviſions nationales, pour briſer leurs chaînes, & ſe retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté ſans travail. Cette déſertion fut ralentie par l'obligation que contracterent les Eſpagnols, de ramener les transfuges à leurs voiſins pour la ſomme de 250 liv. par tête. Quoique la convention ne fût pas trop exactement obſervée, elle devint un frein puiſſant juſques aux brouilleries qui diviſerent les deux nations en 1718. A cette époque les negres quitterent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet de chaſſer entiérement de l'iſle, des voiſins preſque auſſi dangereux par leur indolence même, que d'autres l'auroient été par leur inquiétude. La guerre ne dura pas aſſez long-temps pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de reſtituer tout ce qu'on pourroit ramaſſer d'eſclaves fugitifs. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres; lorſque le peuple ſoulevé les remit en liberté, par un de ces mouvemens qu'on ne ſauroit déſapprouver, s'il eût été inſpiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haine nationale. Il ſera toujours beau de voir des peu-

ples révoltés contre l'esclavage des negres. Ceux-ci s'enfoncerent, dit-on, dans des montagnes inaccessibles, où ils se sont multipliés au point d'offrir un asile assuré à tous les esclaves qui peuvent les y aller joindre. C'est-là, que, graces à la cruauté des nations civilisées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres; dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétablisse les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une isle que la nature semble avoir destinée aux esclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arrosent du sang de ces victimes.

Les combinaisons actuelles de la politique n'ordonnent pas que l'Espagne & la France se fassent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux prises, malgré le pacte des couronnes; ce seroit vraisemblablement un feu passager, qui ne donneroit ni le loisir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on seroit obligé de restituer. Les entreprises, de part & d'autre, se réduiroient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, se trouveroit redoutable par sa misere même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un gouverneur Castillan sentoit si bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des siens, qu'il écrivit au commandant François que, s'il le forçoit à une invasion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévastant tout le pays soumis à ses ordres.

Cette position démontre que, si l'Europe voyoit commencer les hostilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette isle. Il auroit dû même, dit-on souvent, solliciter la cession absolue d'un territoire inutile ou onéreux à son possesseur. Nous ignorons si la cour de Ver-

ſailles a jamais manifeſté cette ambition. Mais combien il falloit ſuppoſer le miniſtere Eſpagnol éloigné de cette complaiſance, quand il ſe montroit ſi difficile ſur la fixation des limites confuſes & incertaines des deux nations ! Ce traité, vivement déſiré, long-temps projetté, entamé même à pluſieurs repriſes, a été enfin conclu en 1776.

XLVIII. Les limites entre l'Eſpagne & la France ont-elles été judicieuſement fixées à S. Domingue?

Quelle devoit être la baſe d'une négociation juſte & raiſonnable? l'état des poſſeſſions en 1700. A cette époque, les deux peuples, devenus amis, reſterent de droit les maîtres de tous les terreins qu'ils occupoient. Les uſurpations que peuvent avoir faites depuis les ſujets d'une des couronnes, ſont des entrepriſes de particulier à particulier. Pour avoir été tolérées, elles n'ont pas été légitimées. Aucune convention directe ou indirecte ne leur a imprimé le ſceau de l'approbation publique.

Or, des faits inconteſtables prouvent qu'au commencement du ſiecle, & même pluſieurs années auparavant, les poſſeſſions Françoiſes, aujourd'hui bornées au Nord par une des branches de la riviere du Maſſacre, s'étendoient juſqu'à celle de Reboue, qu'au Sud ces limites, actuellement arrêtées à l'Anſe-à-Pitre, ſe prolongeoient juſqu'à la riviere de Neybe. Cette ſurprenante révolution s'opéra par une ſuite naturelle du ſyſtême économique des deux peuples voiſins. L'un devenu de plus en plus agricole, ſe rapprocha des ports ou ſes denrées devoient trouver un débit ſûr & avantageux. L'autre, reſté toujours paſteur, occupa les plages abandonnées, pour élever des plus nombreux troupeaux. Par la nature des choſes, les pâturages ſe ſont étendus; & les champs ſe ſont rétrécis, du moins rapprochés.

Une négociation, convenablement dirigée, auroit rétabli la France dans la ſituation où elle étoit,

lorſqu'elle donna un roi aux Eſpagnols. C'étoit le vœu de la juſtice; c'étoit le vœu de la raiſon qui ne vouloit pas que des colons actifs & qui rendent utile la terre qu'ils fécondent, fuſſent immolés à un petit nombre de vagabonds, qui conſomment ſans reproduire. Cependant, par une politique dont les reſſorts nous ſont inconnus, la cour de Verſailles à renoncé à ce qu'elle avoit poſſédé anciennement, pour ſe réduire à ce qu'elle poſſédoit aux bords de la mer, à l'époque de la convention. Mais cette puiſſance a-t-elle du moins regagné dans l'intérieur des terres ce qu'elle ſacrifioit ſur la côte? S'il faut le dire; le moindre dédommagement ne lui a pas été accordé.

Avant le traité, la colonie Françoiſe formoit une eſpece de croiſſant, dont la convexité produiſoit autour des montagnes un développement de deux cents cinquante lieues de côte, au Nord, à l'Oueſt, au Sud de l'iſle. C'eſt le même ordre de choſes, depuis que les limites ont été réglées. On reviendra un peu plutôt, un peu plus tard ſur cet arrangement, par une raiſon qui doit faire taire toutes les autres conſidérations.

Les établiſſemens François de l'Oueſt & du Sud ſont ſéparés de ceux du Nord par le territoire Eſpagnol. L'impoſſibilité où ils ſont de ſe ſecourir, les expoſe ſéparément à l'invaſion d'une puiſſance également ennemie des deux nations. Un intérêt commun déterminera la cour de Madrid à fixer les bornes, de maniere que ſon allié y trouve les commodités dont elle a beſoin pour ſa défenſe. Or, cela ne ſera jamais, à moins qu'une ligne de démarcation, tirée des deux points arrêtés ſur les rives de l'Océan, ne détermine les propriétés des deux peuples. Inutilement, l'Eſpagne accorderoit pour toujours à ſon voiſin la liberté de traverſer

ſes états, comme elle le lui permit paſſagérement en 1748. Cette complaiſance ne ſerviroit de rien. Cet eſpace, de quinze & de vingt lieues, eſt coupé par des montagnes ſi eſcarpées, par des forêts ſi épaiſſes, par des ravins ſi profonds, par des rivieres ſi capricieuſes, qu'il eſt militairement impraticable dans ſa ſituation actuelle. Pour le rendre utile, il faudroit de grands travaux; & ces travaux ne ſeront jamais ordonnés que par une couronne qui opérera ſur ſon domaine. La cour de Madrid ſe déterminera d'autant plus aiſément à céder cette communication, ſi néceſſaire à une nation qui fait cauſe commune avec elle, que ce terrein intermédiaire n'a que peu de valeur. Il eſt inégal, peu fertile & fort éloigné de la mer. On n'y voit que quelques troupeaux épars. Cependant les propriétaires de ce ſol inculte ſeront dédommagés par la France avec une généroſité qui étouffera tous les regrets.

XLIX. Moyens qu'a la partie Françoiſe de S. Domingue pour ſe garantir d'une invaſion étrangere.

Quand la colonie aura toutes ſes poſſeſſions liées & ſoutenues au dedans par une communication ſuivie & non interrompue, on aura plus de facilité pour repouſſer l'ennemi. Si l'Anglois veut entamer Saint-Domingue par l'Oueſt ou le Sud, il raſſemblera ſes forces à la Jamaïque. Si c'eſt par le Nord, il fera ſes préparatifs aux iſles du Vent, & plus probablement à Antigoa, où eſt l'entrepôt de ſes munitions navales.

L'Oueſt & le Sud ne ſauroient être défendus. L'immenſité de terrein empêche de mettre de la liaiſon & du concert dans les mouvemens. Si on diſperſe les troupes, elles deviennent inutiles par la diviſion des forces. Si on les raſſemble pour ſoutenir des poſtes que leur foibleſſe locale expoſe le plus à l'attaque, on riſque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne ſeroient qu'un far-

deau pour de vaſtes côtes, qui préſentent trop de flancs ou trop de front à l'ennemi. On doit ſe borner à conſtruire, à entretenir des batteries qui protegent les rades, les navires marchands & le cabotage; qui puiſſent éloigner des corſaires, ou même garantir des équipages d'un ou deux vaiſſeaux de guerre qui viendroient faire le dégât ou lever des contributions. Les troupes légeres qui ſuffiſent pour ſoutenir ces batteries, abandonneront du terrein à proportion des marches de l'ennemi, & ſe contenteront de ne pas ſe retirer, ſans être menacées.

Ce n'eſt pas qu'on doive renoncer à toute eſpece de défenſe. Chaque côte devroit avoir ſur ſes derrieres un lieu d'aſile toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ſes inſultes, & capable de repouſſer ſes attaques. Ce devroit être une gorge, où l'on pût ſe retrancher & ſe défendre avec avantage. De ces retraites inexpugnables, on harceleroit continuellement le conquérant qui, n'ayant point de places fortes, ſeroit expoſé à mille ſurpriſes, & réduit un peu plutôt, un peu plus tard, à ſe rembarquer.

La côte du Nord, plus riche, plus peuplée & moins étendue que les deux autres, eſt ſuſceptible d'une guerre de campagne, & d'une défenſe ſuivie & réguliere.

Le bord de la mer, plus ou moins couvert de récifs, y offre une terre marécageuſe dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, qui couvrent un ſol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défenſe naturelle eſt devenue moins commune, par les coupes de pluſieurs taillis. Mais les embarcadaires, qui ne ſont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent, pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magaſins & les

autres bâtimens en pierre y ſont communs : ils fourniſſent des poſtes à creneler, & aſſurent quelques feux couverts.

Cette premiere ligne de la plage ſemble faire eſpérer qu'un rivage de dix-huit lieues, ſi bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût ſecondé de la valeur Françoiſe, mettroit l'ennemi dans le riſque d'être battu, dès le moment de la deſcente. Si ſes projets étoient connus, ſi ſes diſpoſitions ſur mer indiquoient de loin le lieu de ſon débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience aſſure un avantage infaillible aux eſcadres emboſſées.

Ce n'eſt point uniquement par ces nappes de feu, qui, partant des vaiſſeaux, couvrent l'abord des chaloupes ; c'eſt par l'impoſſibilité où l'on eſt d'occuper tous les points de la côte, qu'une eſcadre mouillée a la facilité de faire des deſcentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainſi dire, autour des ſinuoſités, dans le temps que les canots & les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant ſuit la corde, tandis que le défenſeur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'eſt pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour ſe mettre en état de réſiſter à une deſcente, il faut d'abord la croire exécutée. On emploie alors ſon courage & ſes forces, à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit ſur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable, laiſſera toujours la plaine du cap ouverte à la deſcente. C'eſt moins aux bords de la côte, qu'à l'intérieur des terres, qu'il faut regarder.

Elles ſont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur, proportionnée aux différens degrés de la maturité, change ſucceſſivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, ſoit pour couvrir ſes flancs ou ſa marche, ſoit pour retarder la pourſuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de temps, l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des eſpeces de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La ſéparation des pieces de cannes, les ſavanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée, que ne le font nos prairies. Au-lieu de nos villages, ce ſont des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citronniers épaiſſes & tirées au cordeau, plus impoſantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'eſt-là ce qui fait la plus grande différence de perſpective, entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivieres ; quelques ravines ; de foibles monticules ; un ſol généralement uni ; des digues contre les inondations ; peu ou point de foſſé ; un ou deux bois d'une foible épaiſſeur ; un petit nombre de marécages ; une terre qui ſe couvre d'eau dans un orage, & de pouſſiere en douze heures de ſoleil ; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractériſe le maſſif de la plaine du cap. C'eſt dans ſa diverſité qu'on doit trouver des campemens avantageux ; ſans oublier que dans une guerre défenſive, le poſte qu'on va prendre ne ſauroit être trop voiſin de celui que l'on quitte.

Ce n'eſt pas aux écrivains à preſcrire des regles aux gens de guerre. Céſar lui-même a dit ce qu'il a fait, & non ce qu'il falloit faire. Les deſcriptions topographiques, l'appréciation des poſtes, la combinaiſon des marches, l'art des campemens & des

retraites, la plus ſavante théorie : tout eſt ſoumis au coup-d'œil du général, qui, avec les principes dans ſa tête & les matériaux dans ſa main, applique les uns & les autres aux circonſtances locales & momentanées, où le haſard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il eſt, eſt dépendant de la fortune qui ſubordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les regles ſont hériſſées d'exceptions, que le tact doit preſſentir. L'exécution même change preſque toujours le plan & dérange le ſyſtême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes; la témérité de l'ennemi; le ſuccès éventuel de ſes meſures; une rencontre, un événement imprévu; un orage qui gonfle un torrent; le vent qui dérobe un piege ou une embuſcade, ſous des tourbillons de pouſſiere; la foudre qui épouvante les chevaux, ou qui ſe confond avec le bruit des canons; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement ſur les eſprits du chef & ſur le ſang des ſoldats : ce ſont autant d'élémens phyſiques ou moraux, qui, par leur inconſtance, entraînent un renverſement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que ſoit le choix du lieu pour une deſcente au Nord de Saint-Domingue, la ville du Cap en ſera toujours l'objet. Le débarquement ſe fera ſans doute dans la baie du Cap même, où les vaiſſeaux ſeroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres & les munitions néceſſaires pour aſſiéger cette opulente fortereſſe. C'eſt auſſi de ce boulevard de la colonie, que tous les mouvemens de défenſe doivent tâcher d'éloigner l'aſſaillant. On cherchera, par l'avantage des poſitions, à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la deſcente, il faut chicaner le terrein,

en ſoutenant un commencement d'attaque, ſans compromettre la totalité des troupes. On ſe poſtera de façon à ſe ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garniſon, & l'autre dans les gorges des montagnes, pour y tenir une eſpece de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du ſiege, & retarder la priſe de la place. Fût-elle emportée, comme il ſeroit facile, en l'évacuant, de favoriſer l'évaſion des troupes, tout ne ſeroit pas fini. Les montagnes où elles ſe réfugieroient, inacceſſibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en ſont comme gardés par des gorges fort ſerrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui eſt celle de la grande riviere, oppoſe à l'ennemi deux ou trois paſſes de riviere, qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cents hommes y arrêteroient les plus nombreuſes forces, avec la ſeule précaution de creuſer le lit des eaux. Cette réſiſtance pourroit être ſecondée par vingt-cinq mille habitans blancs ou noirs, établis dans ces vallées. Comme les blancs y ſont plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de conſommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions dont ils vivent; & dès-lors, ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, ſeroit remplacé par les Eſpagnols, qui, ſur les derrieres de ces montagnes, élevent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la conſtance des troupes s'épuiſe par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles ſoient ou forcées ou tournées. C'eſt ce qui fit imaginer à Verſailles, il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le

centre des montagnes. Le maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On pensoit alors qu'avec des redoutes de terre dispersées sur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulieres, & le miner sourdement par la perte de beaucoup d'hommes, dans un climat où les maladies les consomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, exposées sur la frontiere à l'invasion des maîtres de la mer, parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles servent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde façilement avec des vaisseaux, y dépose & en tire à son gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entiérement ouvert valoit mieux, disoit-on, pour une puissance sans forces maritimes, que des forces éparses & abandonnées, sur des rivages dévastés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'isle qu'on se promettoit d'établir solidement sa défense. Une route de vingt à trente lieues, entre-coupée d'obstacles, où chaque marche seroit achetée par des combats, dans lesquels l'avantage des postes rendroit un détachement redoutable à toute une armée; où les transports d'artillerie lents & laborieux, la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'Océan, tout enfin conspireroit à la destruction de l'ennemi : tel devoit être, pour ainsi dire, le glacis de la place qu'on se proposoit de construire. Cette capitale située dans un lieu où l'élévation des terres tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air; au milieu d'une campagne qui fourniroit les comestibles les plus nécessaires; environnée de troupeaux qui, paissant sur un terrein le plus favorable à leur multiplication, seroient conservés pour l'instant des besoins; munie de magasins pro-

portionnés à ſa grandeur & à ſa garniſon : une telle ville auroit changé en un royaume, qui ſe ſoutiendroit long-temps de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le ſuperflu ſans avoir le néceſſaire, enrichit un petit nombre de propriétaires, qu'elle ne peut cependant faire ſubſiſter.

Si l'ennemi devenu maître des côtes qu'on ne lui diſputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour ſoutenir la défenſive, où les excurſions perpétuelles du centre le réduiroient à ſe borner. Les troupes de l'intérieur de l'iſle, toujours ſûres d'une retraite reſpectable, pourroient être aiſément rafraîchies par des ſecours venus d'Europe, qui pénétreroient ſans peine au centre d'un cercle dont la circonférence eſt ſi vaſte, tandis que toutes les flottes Angloiſes ne ſuffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garniſons.

Malgré les avantages qu'on croyoit entrevoir dans la conſtruction de cette place intérieure, le projet en fut abandonné pour s'occuper d'un ſyſtême qui réduiroit au mole Saint-Nicolas toute la défenſe de la colonie. Le nouveau plan ne pouvoit manquer d'être applaudi par les colons qui ne voient jamais ſans chagrin auprès de leurs plantations, des citadelles & des garniſons, d'où réſulte moins de ſûreté que de dévaſtation. Ils comprirent que toutes les forces étant portées ſur un ſeul point, ils n'auroient plus dans leur voiſinage ſur les trois côtes, que des troupes légeres qui, ſuffiſant pour éloigner des corſaires par des batteries, ſont d'ailleurs des défenſeurs commodes, prêts à céder ſans réſiſtance, à ſe diſperſer, ou à capituler au moindre ſigne d'une deſcente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, ſe trouva conforme

conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils penserent que le petit nombre de troupes dont la colonie est susceptible, étant comme perdu dans une isle aussi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque chose au mole. C'est Bombardopolis qu'on choisit comme le poste le plus respectable. Cette nouvelle ville est placée à l'extrémité d'une grande plaine dont l'élévation assure la fraîcheur. Une savane naturelle couvre son territoire, embelli par des bosquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine, ce qui est rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place réguliere aussi forte qu'on le voudroit. Si elle ne préservoit pas les côtes d'une invasion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir solidement.

Il seroit à souhaiter, ajoutent les partisans de ce nouveau systême, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une position si avantageuse. C'est un trésor qu'on ne devoit découvrir qu'en s'en assurant la possession. Si cette précieuse clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, ce Gibraltar du Nouveau-Monde seroit plus fatal à l'Espagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reste, qu'on ne s'étonne pas de voir si peu de solidité dans toutes les précautions qu'on a prises jusqu'ici pour la défense de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection étoient bornées à des moyens du second ordre, qui ne pouvoient que retarder & non empêcher la conquête de cette isle, il n'étoit pas possible de suivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent exclusivement aux nations qui peuvent compter sur leurs forces navales pour conserver ou pour recouvrer leurs colonies. Celles de la France n'ont pas été jusqu'ici

gardées par ces arsenaux mouvans, qui peuvent à la fois attaquer & défendre : mais cette puissance a ouvert les yeux, & sa marine devient formidable. Il reste à examiner si elle a conduit ses possessions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée ?

Le gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'esprit national, qui ne s'écarte guere des vrais intérêts de l'état, a porté dans le nouveau-Monde le droit de propriété, qui fait la base de sa législation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien posséder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, le sol qu'on vouloit défricher dans ses isles. Cette méthode lui a semblé la plus sûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalousies que feroit naître une distribution guidée par les caprices de la faveur.

L. Le droit de propriété est-il bien établi dans les isles Françoises?

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins sage, en accordant gratuitement des possessions à ceux qui en demandoient. Dans le premier âge de ses colonies, un vagabond s'enfonçoit dans les forêts; y marquoit l'espace plus ou moins étendu qu'il lui plaisoit d'occuper, & en fixoit les limites en abattant tout autour des arbres. Ce désordre ne pouvoit durer. Cependant l'autorité ne se permit pas de dépouiller ceux qui s'étoient fait à eux-mêmes un droit; elle régla seulement que dans la suite il n'y auroit de propriété légitime que celle qui seroit accordée par les administrateurs. Sans aucun égard aux talens & aux facultés, la protection devint alors la mesure unique des distributions. On stipuloit, à la vérité, que les colons commenceroient leur établissement dans l'année même de la concession, & qu'ils n'en discontinueroient pas le défrichement, sous

peine de confiscation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation, des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds; la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui, sans fortune & sans naissance, n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misere où la mort de leurs parens les laissoit exposés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection qui devoit retarder sensiblement le progrès des colonies, s'est jointe une foule d'arrangemens économiques plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cents fosses de manioc pour chaque esclave qu'ils auroient sur leur habitation. Cet ordre blessoit également & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile sur un terrein qui pouvoit en rapporter de plus riches; & l'intérêt public, en rendant inutiles les terreins secs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Aussi la loi qui faisoit violence à la disposition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureusement exécutée : mais comme on ne l'a pas révoquée, elle est toujours un fléau entre les mains de l'administrateur ignorant, bizarre ou passionné, qui voudra s'en servir contre les habitans. C'est pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la législation. La contrainte des loix agraires est encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un temps en Europe, c'étoit celui du gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guere dans les stipulations publiques ou particulieres. Les

nobles servoient l'état, non de leur bourse, mais de leur personne; & ceux de leurs vassaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, soit en denrées, soit en travaux. Ces usages destructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin ils tomberent par degré, à mesure que l'autorité des rois, sous l'appât de l'affranchissement des peuples, vint à sapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Le prince devenu seul maître, abolit, comme magistrat, quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conserva cependant beaucoup de ces usurpations consacrées par le temps. Celle des corvées s'est maintenue en quelques états, où la noblesse a presque tout perdu, sans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore son aisance gênée par cette servitude publique, dont on a réduit l'injustice en méthode, comme pour lui donner une ombre d'équité.

Qui croiroit que sous le siecle le plus éclairé de cette nation; au temps où les droits de l'homme avoient été le plus sévérement discutés; lorsque les principes de la morale naturelle n'avoient plus de contradicteurs; sous le regne d'un roi bienfaisant; sous des ministres humains; sous des magistrats integres, on ait prétendu qu'il étoit dans l'ordre de la justice, & selon la forme constitutive de l'état, que des malheureux qui n'ont rien, fussent arrachés de leurs chaumieres, distraits de leur repos ou de leurs travaux, eux, leurs femmes, leurs enfans & leurs animaux, pour aller, après de longues fatigues, s'épuiser en fatigues nouvelles, à construire des routes encore plus fastueuses qu'utiles, à l'usage de ceux qui possedent tout, & cela sans solde & sans nourriture.

Ames de bronze, faites un pas de plus, & bientôt vous vous persuaderez qu'il vous est permis... Je m'arrête. L'indignation me pousseroit trop loin. Mais il convient d'avertir le gouvernement que l'affreux systême des corvées est encore plus funeste à ses colonies. La culture des terres, par la nature du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que souffrir extrêmement de l'absence de ses agens, qu'on occupe loin de leurs atteliers à des ouvrages publics, souvent inutiles, & toujours faits pour des bras oisifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a sous la main, n'est pas encore parvenue à corriger ou à tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en résulte d'inconvéniens au-delà des mers, quand la direction de ces travaux est confiée à deux administrateurs qui ne peuvent être ni dirigés, ni redressés, ni arrêtés, dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir absolu. Mais le fardeau des corvées est doux & léger, au prix de celui des impôts.

LI. Les impôts sont-ils convenablement assis dans les isles Françoises?

On peut définir l'impôt, une contribution pour la dépense publique, qui est nécessaire à la conservation de la propriété particuliere. La jouissance paisible des terres & des revenus, exige une force qui les défende de l'invasion, une police qui assure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paie pour le maintien de cet ordre public, est de droit & de justice; ce qu'on leve de plus est extorsion. Or, toutes les dépenses du gouvernement que la métropole fait pour les colonies, lui sont payées par la contrainte qui leur est imposée, de ne cultiver que pour elle, & de la maniere qui lui convient. Cet assujettissement est le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On sentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchisse

à la différence de ſituation qui ſe trouve entre l'Ancien & le Nouveau-Monde. En Europe, la ſubſiſtance & les conſommations intérieures ſont le but principal du travail des terres & des manufactures : on ne deſtine à l'exportation que le ſuperflu. Dans les iſles, tout doit être envoyé au dehors. La vie & les richeſſes y ſont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur : la reſſource de l'intérieur leur reſte. Dans les iſles les hoſtilités anéantiſſent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achat, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ſes frais.

En Europe, le colon qui a peu de terres, & qui ne peut faire que des avances peu conſidérables, cultive à proportion auſſi utilement que celui dont les domaines ſont étendus & les tréſors immenſes. Dans les iſles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenſes qui ſuppoſent d'aſſez grands moyens.

En Europe, c'eſt en général un citoyen qui doit à un autre citoyen : l'état n'eſt pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des iſles ſont d'une autre nature. Pluſieurs colons, pour travailler à leurs défrichemens, pour ſe relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, ſe ſont tellement obérés par la reſſource des emprunts, qu'on peut les regarder plutôt comme des fermiers du commerce, que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au miniſtere de France, ſoit que les circonſtances l'aient entraîné loin de ſes vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation impoſée aux colonies, de tirer tous leurs beſoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir,

Cette capitation a été restreinte, dans quelques établissemens, aux esclaves qui travailloient ; & dans quelques autres, elle est indifféremment étendue à tous les esclaves. Les deux dispositions ont été combattues par la colonie de Saint-Domingue assemblée. On va juger de la force de ses preuves.

Les enfans, les infirmes, les vieillards, forment à-peu-près le tiers du nombre des esclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne sont pour lui qu'un fardeau que l'humanité seule lui fait supporter ; les autres ne lui donnent que des espérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fisc a pu exiger un tribut, d'un objet qui coûte au lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau ; c'est-à-dire, qu'elle existe sur une tête qui n'est plus. Qu'un esclave meure après que le recensement a été fait ; le colon malheureux de la diminution de son revenu, malheureux de la diminution de son capital, se voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ses pertes, & qui en aggrave l'amertume.

Les esclaves même qui travaillent, ne sont pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs sur un terrein excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne sur des terres médiocres ou mauvaises. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le passage d'une culture à l'autre que le sol exige, éloigne, par intervalles, le produit des travaux. Les sécheresses, les inondations, les incendies, les insectes dévorans, rendent souvent les peines inutiles. Toutes choses d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de sucre ; soit à cause de la nécessité de l'en-

ſemble, ſoit parce que les travaux ne ſont vraiment productifs, qu'autant qu'on peut ſaiſir le moment qui leur eſt le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui, ſans débouché pour ſes denrées, eſt obligé de s'endetter pour ſoutenir ſa vie, & ſuſtenter ſa terre, ſe trouve encore réduit à payer un impôt pour des eſclaves dont le travail équivaut à peine à leur entretien. Souvent même, il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de ſon habitation, pour les beſoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ſes frais, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle néceſſité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ſes fonds languiſſans & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus peſant encore, pour les habitans abſens de la colonie qu'on condamnoit au triple de cet impôt : ſurcharge d'autant plus injuſte, qu'il n'importoit guere à la France que ſes marchandiſes ſe conſommaſſent dans le ſein du royaume ou dans ſes iſles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons ? Ce n'eſt que par la douceur du gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui, ſous un ciel brûlant, avoient accru, par des travaux haſardeux, la proſpérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carriere dans le ſéjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre que le ſpectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oiſifs, dont l'état ſe délivreroit au profit de l'induſtrie & du commerce ?

Rien de plus nuiſible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs. La néceſſité de vendre oblige le colon de baiſſer le prix de ſa denrée. Le bon

marché peut être avantageux, lorſqu'il eſt le fruit d'une grande abondance, & la ſuite d'une vivacité extrême dans les affaires. Mais tout eſt perdu, ſi l'on eſt réduit à perdre habituellement ſur ſes marchandiſes, pour payer le retour d'un impôt. La finance eſt comme un ulcere, où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A meſure que le ſang paſſe dans une plaie par la circulation, il ſe corrompt pour la nourrir. Le commerce tarit par les canaux abſorbans du fiſc, qui reçoit toujours ſans jamais rendre.

Enfin l'impôt dont il s'agit, eſt d'une perception très-difficile. Il faut néceſſairement que tout propriétaire qui a des eſclaves, en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fauſſes déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confiſquer les negres non déclarés : pratique inſenſée, puiſque le negre cultivateur eſt un capital, & que par ſa confiſcation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit eſt établi. C'eſt ainſi que dans des colonies où rien ne peut proſpérer ſans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre deſtructive. Les procès ſe multiplient, les déplacemens deviennent fréquens, les voies de rigueur néceſſaires, les frais conſidérables & ruineux.

Si l'impôt aſſis ſur la tête des negres eſt injuſte dans ſon étendue, ſans égalité dans ſa répartition, compliqué dans ſa perception ; l'impôt établi ſur les denrées qui ſortent des colonies, n'eſt guere moins blâmable. Le gouvernement ſe l'eſt permis, dans la perſuaſion que ce nouveau droit ſeroit entiérement ſupporté par le conſommateur, ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuſe en économie politique.

L'action de conſommer ne donne point d'argent

pour payer les choſes que l'on conſomme. Le conſommateur l'obtient de ſon travail ; & tout travail, quand on en ſuit la chaîne, eſt payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne ſauroit renchérir conſtamment, que les autres ne renchériſſent à proportion. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la conſommation de la denrée renchérie diminuera néceſſairement ; & ſi elle diminue, ſon prix tombera. Sa cherté n'aura été que paſſagere.

Le négociant ne ſera pas plus en état que le conſommateur de ſe charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois. Mais s'il ne fait pas ſur les marchandiſes taxées le bénéfice naturel & néceſſaire, il en diſcontinuera bientôt le commerce. Eſpérer que la concurrence le forcera à prendre ſur ſes profits le payement de l'impôt, c'eſt ſuppoſer qu'il faiſoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence, qui n'étoit pas alors ſuffiſante, deviendra plus vive, lorſque les profits ſeront diminués. Si les choſes étoient au contraire telles qu'elles devoient être, & que les bénéfices ne fuſſent que ſuffiſans : c'eſt ſuppoſer que la concurrence ſubſiſtera, quoique les profits qui la faiſoient naître ne ſubſiſtent plus. Il faut admettre toutes ces abſurdités, ou convenir que c'eſt le cultivateur des iſles qui paie l'impôt ; qu'il ſoit perçu dans la premiere, dans la ſeconde ou dans la centieme main.

Loin d'attaquer ainſi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puiſque par l'état de prohibition où l'on tient le commerce des colonies, ces libéralités ſeroient néceſſairement rapportées à la métropole, avec tous les fruits dont elles auroient été la ſemence.

Que si la situation d'un état arriéré par ses pertes & par ses fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter des fardeaux; on pourroit se rapprocher de la meilleure administration, en supprimant du moins le paiement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau systême seroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ses yeux tout ce qui lui annonce sa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle; il en craint l'augmentation. Il cherche en vain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le poursuit à travers les tempêtes de l'Océan. Il ronge, en murmurant, les restes de son frein, & ne pense qu'avec dépit à une patrie qui, sous le nom de mere, lui demande du sang, au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ses entraves. Que ses richesses ne payent tribut à la métropole qu'en y débarquant; il se croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ses denrées, ou par le surcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que sur une marchandise, qui, désormais sans risque dans toute sa valeur, sera parvenue à sa destination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du prince le risque même du naufrage, en perdant en route une cargaison dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrées le montant du droit, & la valeur des pro-

ductions ayant augmenté par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin le consommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'est pas possible que le colon & le négociant se trouvent bien d'une disposition, sans qu'il lui en revienne, avec le temps, quelque utilité. Aussi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de frais, & par conséquent la marchandise pourra être donnée à meilleur marché.

Ce systême de modération, que tout semble prescrire, s'établira sans peine. Toutes les productions des isles sont assujetties, en entrant dans le royaume, à un droit connu sous le nom de domaine d'Occident, & qui est fixé à trois & demi pour cent avec huit sols pour livre. Leur valeur, qui sert de regle au paiement du droit, est déterminée dans les mois de janvier & de juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au-dessous du cours réel. Le bureau d'Occident accorde d'ailleurs une tare plus considérable que ne le fait le vendeur dans le commerce Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à peu près que payent les denrées aux douanes des colonies, ceux qui sont payés dans l'intérieur de ces isles, & le gouvernement se trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ses établissemens du Nouveau-Monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'état, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à sa destination, qui doit être uniquement la protection des isles. Les besoins imprévus du trésor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il est des instans où la crise du mal ne permet pas de calculer les inconvéniens du remede. La nécessité la plus urgente absorbe

toute l'attention. Rien n'est alors à l'abri du pouvoir arbitraire, dirigé par le besoin du moment. Le ministere prend & vuide toujours, dans la fausse espérance d'un remplacement prochain que de nouveaux besoins ne cessent de reculer.

D'après ces réflexions, ne seroit-il pas essentiel que la caisse, destinée à recevoir les droits établis sur les productions des colonies, fût entiérement séparée des fermes du royaume ? L'argent, qui y seroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenses de ces établissemens. Le colon qui a continuellement des fonds à faire passer en Europe, les donneroit volontiers pour des lettres de change, dès qu'il seroit assuré qu'elles ne souffriroient ni délais ni difficultés. Cette espece de banque formeroit promptement un nouveau lien de correspondance entre les isles & la métropole. La cour connoîtroit plus exactement la situation des affaires publiques dans les pays éloignés : elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis long-temps, quelque besoin qu'elle en ait, sur-tout dans des temps de guerre. Nous ne pousserons pas plus loin les discussions sur l'impôt : & nous passerons à ce qui regarde les milices.

LII. Les milices sont-elles bien ordonnées dans les isles Françoises ?

Les isles Françoises, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquises, regardoient comme un privilege le droit de se défendre eux-mêmes; & les descendans de ces hommes intrépides se crurent assez forts pour garder leurs possessions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repousser quelques bâtimens qui débarquoient des matelots & des soldats aussi peu disciplinés que les habitans qu'ils venoient insulter ?

Tout est changé & a dû changer. Lorsqu'on a prévu que ces établissemens, devenus considérables

par leurs richesses, seroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes transportées sur de nombreuses flottes, on y a fait passer d'autres défenseurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient insuffisans contre les forces terrestres & maritimes de l'Angleterre. Le colon luimême a jugé ses efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obstacle superflu ; & on l'a vu moins disposé à combattre, qu'occupé des suites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a senti que les fonctions militaires ne convenoient plus à son état d'impuissance : & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un soin qui, glorieux dans son principe, étoit dégénéré en une servitude onéreuse. Les milices furent supprimées en 1763.

Cet acte de complaisance mérita l'approbation de ceux qui n'envisageoient cette institution que comme un moyen de préserver les colonies de toute invasion étrangere. Ils penserent judicieusement qu'il étoit absurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli sous un ciel ardent, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'exposassent aux mêmes dangers que ces malheureuses victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur vie pour une solde insuffisante à leur subsistance. Un pareil sacrifice leur parut contrarier trop la nature, pour qu'il fût raisonnable de l'espérer ; & ils applaudirent au ministere, qui avoit senti qu'il convenoit de renoncer à une défense si vaine & si onéreuse.

Les observateurs, à qui les établissemens du Nouveau-Monde sont mieux connus, porterent de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, disoient-ils, sont nécessaires pour maintenir la police intérieure des isles ; pour prévenir la révolte des esclaves ; pour arrêter les courses des ne-

gres fugitifs; pour empêcher l'attroupement des voleurs; pour protéger le cabotage; pour garantir les côtes contre les corsaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux, comment éloigner tant de dangers? comment dissiper ces fléaux destructeurs, lorsqu'il n'aura pas été possible de les étouffer avant leur naissance? d'où naîtront cette harmonie & cet accord, sans lesquels rien ne se fait convenablement?

Ces réflexions, qui, toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles sont, avoient pourtant échappé à la cour de Versailles, ne tarderent pas à changer ses dispositions. Elle se pénétra de la nécessité de rétablir les milices, mais sans vouloir renoncer aux taxes consenties pour l'entretien des troupes régulieres. La difficulté étoit d'amener les peuples à cet arrangement. On négocia, on corrompit, on menaça. La Guadeloupe & la Martinique, quoique révoltées des abus d'une autorité inconstante & précipitée, se soumirent enfin aux volontés du ministere en *1767* : mais cet exemple ne fit pas sur Saint-Domingue l'impression désirée, espérée peut-être. L'année suivante, il fallut faire la guerre à cette riche colonie; & ce ne fut qu'après avoir mis aux fers les magistrats de l'ouest & du sud de l'isle; qu'après avoir jonché la terre de cadavres, qu'il fut possible de réduire à la soumission des cultivateurs, aigris par les vexations d'un gouvernement avide.

Depuis cette époque, malheureusement gravée en lettres de sang, tous les habitans des possessions Françoises dans l'autre hémisphere, sont de nouveau enrégimentés. Les obligations, que cette espece d'enrôlement impose, ont souvent varié, & ne sont pas encore clairement énoncées. Cette obscurité, toujours dangereuse dans les mains de chefs,

ſans ceſſe occupés du ſoin d'étendre leur juriſdiction, tient le citoyen dans des alarmes continuelles pour ſa liberté, dont on eſt plus jaloux en Amérique qu'en Europe; elle l'expoſe chaque jour à des vexations. De-là ſuit pour ce genre de ſervitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des eſclaves. On doit, s'il ſe peut, effacer les impreſſions du paſſé, on doit diſſiper les défiances pour l'avenir. La légiſlation y réuſſira, en faiſant dans la forme des milices, tous les changemens qui peuvent ſe concilier avec la police & la ſureté qu'elles doivent avoir pour objet. C'eſt le bonheur des peuples gouvernés, qu'il faut enviſager dans l'uſage de l'autorité. Si le ſouverain ne marche pas vers ce but, il ne vivra que ſur des métaux ou des regiſtres, bientôt uſés par le temps, ou dédaignés de la poſtérité. En vain, la flatterie éleve aux princes des monumens ſuperbes & multipliés. La main de l'homme les érige : mais c'eſt le cœur qui les conſacre. L'amour y met le ſceau de l'immortalité. Sans lui, les hommages publics n'étalent que la baſſeſſe du peuple & non la grandeur du maître. Il y a dans Paris une ſtatue, qui fait treſſaillir tous les cœurs d'un ſentiment de tendreſſe. Tous les regards ſe tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le héros qu'elle éterniſe. Toutes les voix ſe réuniſſent après deux ſiecles pour célébrer ſa mémoire. Du fond de l'Amérique, on réclame ſon nom. Dans tous les cœurs, il proteſte contre les abus de l'autorité; il preſcrit contre les uſurpations des droits du peuple; il promet aux ſujets la réparation des maux & l'amélioration du bien; il demande l'une & l'autre aux miniſtres.

LIII. Le partage

On doit mettre au rang des choſes qu'il faut réformer,

former, l'usage établi dans les possessions Françoises du Nouveau-Monde, de partager également, entre des enfans, l'héritage de leur pere; entre des co-héritiers, la succession de leur parent.

des héritages est-il utilement réglé dans les isles Françoises?

Nous abhorrons, avec tous les hommes raisonnables, que l'orgueil ou le préjugé n'ont point corrompus, nous abhorrons le droit absurde de primogéniture, qui transfere le patrimoine entier d'une maison à un aîné qu'il corrompt, & qui précipite dans l'indigence ses freres & ses sœurs, punis comme d'un crime du hasard, qui les a fait naître quelques années trop tard. En sont-ils moins légitimes? celui qui leur a donné l'existence est-il moins responsable de leur bonheur? Un chef de famille n'est que dépositaire; & fut-il jamais permis à un dépositaire de diviser inégalement le dépôt entre des intéressés qui y ont un droit égal? Si un sauvage laissoit, en mourant, deux arcs & deux enfans, & qu'on lui demandât ce qu'il faut faire de ces deux arcs, ne répondroit-il pas qu'il en faut donner un à chacun; & s'il les léguoit tous deux au même, ne laisseroit-il pas entendre que le proscrit est un fruit des mauvaises mœurs de sa femme? Dans les contrées où cette monstrueuse exhérédation est autorisée, le pere est moins respecté de tous; de l'aîné auquel il ne peut rien ôter, des cadets auxquels il ne peut rien donner. A la tendresse filiale qui s'éteint, succede un sentiment de bassesse, qui accoutume presque dès le berceau trois ou quatre enfans à ramper aux pieds d'un seul, qui en conçoit une importance personnelle, qui ne manque guere de le rendre insolent. Des peres & des meres honnêtes craignent de multiplier autour d'eux des indigens condamnés au célibat. Tout l'héritage est placé dans les mains d'un fou, dont on n'arrête les dissipations que par la substitution, qui est un autre

mal. De si grandes calamités doivent faire présumer que le droit de primogéniture, que la superstition ne consacra pas à son origine, & que le despotisme n'a aucun intérêt à perpétuer, sera tôt ou tard aboli. C'est un reste de barbarie féodale, dont nos descendans rougiront un jour.

Cependant, la loi de l'égalité, qui semble dictée par la nature même; qui se présente la premiere au cœur de l'homme juste & bon; qui ne laisse d'abord aucun doute à l'esprit sur sa rectitude & son utilité: cette loi peut être quelquefois contraire au maintien de nos sociétés. On en a l'exemple dans les isles Françoises qu'elle écarte de leur destination & dont elle prépare de loin la ruine.

Le partage fut nécessaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenses. Le pouvoit-on sans population? & comment, sans propriété, fixer dans ces régions éloignées & désertes, des hommes, qui, la plupart, n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété? Si le gouvernement leur eût refusé des terres, ces aventuriers en auroient cherché de climat en climat, avec le désespoir de commencer des établissemens sans nombre, dont aucun n'auroit pris cette consistance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une suite de successions & de partages soudivisés, à la juste mesure que demandent les facilités de la culture; depuis qu'ils sont assez limités pour ne pas rester en friche, par le défaut d'une population équivalente à leur étendue, une division ultérieure de terreins les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obscur, qui n'a que quelques arpens de terre, tire souvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenses que le ha-

ſard de la naiſſance ou de la fortune a mis entre ſes mains. En Amérique, la nature des denrées qui ſont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur eſpece, la quantité d'eſclaves, de beſtiaux, d'uſtenſiles néceſſaires pour une habitation : tout cela ſuppoſe des richeſſes conſidérables, qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, ſi le partage des ſucceſſions continue à morceler, à diviſer de plus en plus les terres.

Qu'un pere, en mourant, laiſſe une ſucceſſion de trente mille livres de rente. Sa ſucceſſion ſe partage également entre trois enfans. Ils ſeront tous ruinés, ſi l'on fait trois habitations, l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de negres & de terres ; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage ſans faire bâtir. Ils ſeront encore tous ruinés, ſi l'habitation entiere reſte à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier eſt la plus mauvaiſe de toutes les conditions, les biens ſe ſont élevés à une valeur immodérée. Celui qui reſtera poſſeſſeur de tout, ſera trop heureux, s'il n'eſt obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la premiere loi eſt celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt, il ſera inſolvable ; & du déſordre qui naîtra de cette ſituation, on verra ſortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages, eſt le ſeul remede à ce déſordre. Il eſt temps que la légiſlation, aujourd'hui plus éclairée, voie dans ſes colonies plutôt des établiſſemens de choſes, que de perſonnes. Sa ſageſſe lui inſpirera des dédommagemens convenables, pour ceux qu'elle aura dépouillés & ſacrifiés en quelque maniere à la fortune pu-

M 2

blique. Elle leur doit les moyens de fubfifter par le feul travail poffible à cette efpece d'hommes, en les plaçant fur de nouveaux terreins; & elle fe doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richeffes par leur induftrie.

Sainte-Lucie & la Guyane offroit, à la paix, un beau moment pour la réforme qu'on propofe. La France devoit profiter de cette occafion, peut-être unique, pour fupprimer la loi du partage, en diftribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs efpérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur; & pour les avances de cette exploitation, les fommes immenfes qu'on y a jettées fans fruit. Des hommes habitués au climat; familiarifés avec la feule culture qu'on pouvoit avoir en vue; encouragés par l'exemple, les fecours & les confeils de leur famille; aidés enfin par les efclaves que l'état leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramaffés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au degré d'opulence & de profpérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureufement on ne vit pas que les premieres colonies en Amérique avoient dû fe faire d'elles-mêmes lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des reffources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à foutenir : mais que les nouveaux établiffemens ne peuvent fe former que par voie de génération, comme un nouvel effaim s'engendre d'un ancien. La furabondance de la population dans une ifle, doit déborder dans une autre, & le fuperflu d'une riche colonie fournir le néceffaire à une peuplade naiffante. C'eft-là l'ordre naturel, que la politique prefcrit aux puiffances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen eft déraifonnable, & ne produit que la deftruction. Pour n'avoir

pas saisi un principe si simple & si fécond, la cour de Versailles ne doit pas rejetter le projet d'empêcher les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique dans un temps moins favorable que celui qu'on a laissé échapper. Quand on aura arrêté la décadence des habitations, par la suppression des partages, qui leur coupent tous les ressorts de la reproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

LIV. A-t-on pourvu sagement au paiement des dettes contractées par les isles Françoises?

Une partie de ces dettes tire son origine des droits qu'une loi peu réfléchie donnoit aux différens cohéritiers. Cet état de détresse a augmenté, à mesure que les colonies devenoient plus riches. Parvenues au point d'avoir plus d'habitans que de plantations à faire, la population surabondante est restée dans l'oisiveté, créanciere des terres qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuse même à la culture.

Il est d'autres créances qui proviennent de la vente que les colons se sont faite mutuellement de leurs habitations. Rarement va-t-on en Amérique, sans le projet de revenir jouir, en Europe, des richesses qu'un travail opiniâtre ou des hasards heureux, donnent ordinairement. Ceux qui ne s'écartent point de leurs vues, vivent avec plus ou moins d'économie, & font passer dans leur patrie ce qu'ils ont pu épargner de leurs revenus. Aussitôt qu'ils ont atteint le degré de fortune où ils aspiroient, ils cherchent à se débarrasser de leurs plantations. Dans une région où le numéraire manque, il faut les vendre à crédit ou les garder; & la plupart des propriétaires aiment encore mieux livrer leur héritage à des acquéreurs qui manquent quelquefois à leurs engagemens, que de les confier à des régisseurs rarement fideles.

Enfin, les avances faites aux colons ont été l'occasion de beaucoup de créances. Les terres des isles Françoises, comme des autres isles de l'Amérique, n'offroient originairement aucune production qu'on pût exporter. Pour leur donner de la valeur, il falloit des fonds; & les premiers Européens qui les occuperent, ne possédoient rien. Le commerce vint à leur secours. Il leur fournit les ustensiles, les vivres, les esclaves nécessaires pour créer des denrées. Cette association des capitaux avec l'industrie donna naissance à une grande quantité de dettes, qui se sont multipliées, à mesure que les défrichemens se sont étendus.

Les débiteurs n'ont que trop souvent manqué aux obligations qu'ils avoient contractées. Un luxe effréné, que rien ne peut excuser dans des hommes nés dans la misere, en a réduit plusieurs à ce manquement de foi. D'autres y ont été entraînés par une indolence inconcevable dans des esprits ardens qui avoient été chercher au-delà des mers un terme à leur indigence. Les moyens les plus abondans ont péri dans les mains de quelques-uns qui manquoient de l'intelligence nécessaire pour les faire fructifier. Il s'est aussi trouvé des colons sans pudeur & sans principes, qui, en état de se libérer avec leurs créanciers, se sont audacieusement permis de retenir un bien étranger. D'autres causes ont encore concouru à diminuer la force des engagemens.

Des ouragans, dont on retraceroit difficilement la violence, ont bouleversé les campagnes & détruit les récoltes. Les bâtimens les plus dispendieux, les plus nécessaires ont été engloutis par des tremblemens de terre. Des insectes indestructibles ont dévoré pendant une longue suite d'années tout ce qu'on pouvoit se promettre d'un sol fertile & bien

cultivé. Quelques denrées, dont la reproduction a surpassé la consommation, ont perdu leur valeur & sont tombées dans le dernier avilissement. Des guerres longues & cruelles, en opposant des obstacles insurmontables à la sortie des productions, ont rendu inutiles les travaux les mieux suivis, les plus opiniâtres.

Ces calamités, qu'on a vu quelquefois réunies & qui se sont au moins trop rapidement succédées, ont donné naissance à une jurisprudence favorable aux débiteurs. Le législateur a embarrassé de tant de formalités la saisie des terres & des esclaves, qu'il paroît avoir eu le projet de la rendre impraticable. L'opinion a flétri le petit nombre de créanciers qui entreprenoient de vaincre ces difficultés; & les tribunaux eux-mêmes ne se prêtoient qu'avec une extrême répugnance aux rigueurs qu'on vouloit exercer.

Ce systême, qui a paru long-temps le meilleur qu'on pût suivre, trouve encore quelques partisans. Qu'importe à l'état, disent ces calculateurs politiques, que les richesses soient entre les mains du débiteur ou du créancier, pourvu que la prospérité publique soit augmentée? Mais la prospérité publique peut-elle augmenter, lorsqu'on foule aux pieds la justice; lorsque le ministere encourage la mauvaise foi en lui offrant un asile sous la protection de la loi, car si la loi ne poursuit pas, elle protege; lorsqu'on fomente entre les citoyens le germe d'une méfiance qui doit, en se développant, en faire autant de fripons ennemis les uns des autres; lorsque des emprunts, sans aucune sorte de garantie, seront devenus impossibles ou ruineux; lorsque le brigandage de l'usure s'exercera sans aucun frein qui le retienne; lorsqu'il n'y aura plus de crédit, ni au dehors ni au dedans de l'état, & que la nation

entiere passera pour un assemblage d'hommes sans mœurs & sans principes? Non, la félicité générale ne peut avoir de base solide, sans la validité des engagemens qui en sont la source. Le fisc lui-même doit se libérer par les voies & les regles de la justice. La banqueroute du gouvernement est un scandale, une atteinte plus funeste encore à la morale de la société qu'à la fortune des citoyens. Un temps viendra que toutes les iniquités seront citées au tribunal des nations, & que la puissance qui les commet, sera elle-même jugée par ses victimes.

D'autres spéculateurs, moins relâchés dans leurs principes, ont avancé qu'une législation éclairée annulleroit les dettes antérieures à une époque qu'il faudroit fixer. On n'examinera pas si cette pratique de quelques républiques anciennes a jamais pu être salutaire : mais nous affirmerons, sans crainte de nous égarer, qu'une pareille violation de la foi publique, si elle étoit commune, replongeroit l'Europe, devenue commerçante, dans la barbarie, dans l'inaction & dans la misere où elle étoit il y a trois ou quatre siecles. Heureusement, cette révolution destructive n'est pas à craindre. Le respect pour la propriété s'étend de jour en jour jusque chez les nations les moins éclairées. Avec le temps, il s'établira dans les isles Françoises, comme ailleurs, si le gouvernement réduit enfin les colons à donner quelque satisfaction à leurs créanciers. On ne s'accorde pas sur les voies les plus propres à amener cet acte de justice.

Les uns souhaiteroient des loix somptuaires qui, en bornant les dépenses de l'habitant, le mettroient en état de remplir ses engagemens. Comment a-t-il pu tomber dans l'esprit d'ériger en maxime les privations dans les colonies? Leurs productions tirent tout leur prix des échanges. Anéantir ces échanges,

ne seroit-ce pas forcer les Américains à faire peu de denrées ou à les donner pour rien? Que si la métropole vouloit remplacer par des métaux la vente de ses marchandises, tout l'or qu'on tire d'une partie du Nouveau-Monde, ne reflueroit-il pas dans l'autre? Après quinze ou vingt ans d'un pareil commerce, les puissances ennemies de la France n'auroient-elles pas un motif de plus pour attaquer des possessions dont la fertilité leur cause tant d'étonnement & de jalousie?

D'autres ont imaginé que tout crédit devroit être désormais prohibé. Mais les cultures, actuellement établies, ne souffriroient-elles donc rien de ce systême absurde? Mais le défrichement des terres vierges, qui sont généralement les plus productives, ne seroit-il pas arrêté? Mais les opérations des négocians de la métropole ne deviendroient-elles pas de jour en jour plus languissantes? On connoît le chagrin qu'ils ont de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ses produits en Europe, à tirer d'Europe ses consommations, & à réduire ses correspondans à n'être que ses commissionnaires. Si la dépendance, qui est une suite nécessaire des dettes venoit à cesser, ce ne seroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce seroit la colonie entiere qui feroit ses achats & ses ventes. Elle deviendroit commerçante, & le seroit bientôt sans concurrens, parce qu'elle seule connoîtroit le terme de ses besoins.

Plusieurs voudroient qu'il fût permis de saisir & de vendre les esclaves d'un débiteur. Ceux qui cesseroient d'arroser de leurs sueurs une plantation iroient, dit-on, en cultiver une autre; & la colonie ne perdroit rien. Quelle erreur! Non, jamais les noirs ne passeront impunément d'un attelier à l'autre. Ces hommes, déjà trop malheureux,

ne prendroient pas les nouvelles habitudes qu'exigeroit un changement de local, de maître, de méthode & d'occupation. Ils ne fauroient fe paffer de leurs maîtreffes & de leurs enfans qui font leur plus chere confolation, le feul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & fouffrantes, ils languiffent, ils tombent malades, fouvent ils défertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & fans ardeur. D'ailleurs, en affurant le payement d'un créancier, on en ruineroit infailliblement plufieurs. Le cultivateur le plus intelligent & le plus actif, privé d'une partie des bras néceffaires aux travaux de fa plantation, deviendroit en peu de temps & pour toujours infolvable.

L'honneur a paru à quelques perfonnes une reffource plus efficace que toutes les autres. Notez, ont-elles dit, notez d'infamie le débiteur qui manque à fes engagemens, déclarez-le incapable de jamais exercer aucune fonction publique; & ne craignez pas qu'il fe joue de ce préjugé. Les hommes les plus avides ne facrifient une partie de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'efpoir de jouir de leur fortune. Or, il n'eft point de jouiffance dans l'opprobre. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu font payées. Ce n'eft pas un excès de délicateffe, ce n'eft pas l'amour de la juftice qui ramenent dans les vingt-quatre heures un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois fufpect. C'eft l'honneur; c'eft la crainte d'être exclu de la fociété. Mais dans quel fiecle, en quel temps invoque-t-on ici le nom facré de l'honneur? N'eft-ce pas au gouvernement à donner l'exemple de la juftice qu'il veut qu'on pratique? Seroit-il poffible que l'opinion publique tînt pour flétris des particuliers qui n'auroient fait que ce que l'état fe permet ouvertement? Lorfque l'opprobre s'introduit dans les

grandes maiſons, dans les premieres places, dans les camps & dans le ſanctuaire, ſait-on rougir encore ? Qui pourra craindre d'être déshonoré, ſi ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoiſſent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir ; ſi, pour s'élever, il faut ramper ; pour ſervir l'état, plaire aux grands & aux femmes ; & ſi tous les dons de plaire ſuppoſent, au moins, de l'indifférence pour toutes les vertus ? l'honneur qui s'exile des climats de l'Europe, ira-t-il ſe réfugier en Amérique ?

La cour de Verſailles, perpétuellement égarée par les adminiſtrateurs de ſes colonies, a toujours paru vouloir que l'acquittement des dettes y dépendît de leurs volontés arbitraires. Jamais on n'a pu lui faire entendre que c'étoit établir un plan de tyrannie dans le Nouveau-Monde. Des chefs ignorans, capricieux, intéreſſés ou vindicatifs peuvent choiſir à leur gré, ceux des débiteurs qu'il leur convient de ruiner. Il leur eſt également facile d'être injuſtes envers les créanciers. Ce ne ſera, ni le plus ancien, ni le plus preſſé, ni le plus honnête qu'ils feront payer : mais le plus puiſſant, le plus protégé, le plus actif ou le plus violent. En quelque lieu du monde ou par quelque motif que ce puiſſe être, l'autorité ne doit point s'aſſeoir à la place de la juſtice, ni la probité ou la vertu, à la place de la loi ; parce qu'il n'y a point d'autorité qu'on ne puiſſe corrompre ; parce qu'il n'y a ni probité, ni vertu qu'on ne puiſſe ébranler.

Deux ſiecles perdus dans des eſſais, des expériences, des combinaiſons, doivent avoir convaincu le miniſtere de France, que la calamité qu'on déplore ici, ne trouvera ſon terme que dans des réglemens clairs, ſimples, d'une exécution facile. Lorſque les créanciers pourront faire ſaiſir ſans délai,

ſans frais, ſans formalités gênantes toutes les propriétés de leur débiteur, alors ſeulement l'ordre s'établira. Cette juriſprudence ſévere n'aura pas un effet rétroactif. L'humanité & la politique indiqueront les tempéramens qu'il conviendra de prendre pour la liquidation des dettes anciennes. Mais pour les engagemens nouveaux, rien ne pourra les ſouſtraire à la rigueur de la loi qu'on aura portée.

Des réclamations ameres & très-ameres ſe feront d'abord entendre. Quel ſera, dira-t-on, le cultivateur aſſez téméraire pour former quelque entrepriſe un peu conſidérable, quand il verra ſa ruine certaine, ſi la fortune & les élémens ne ſecondent pas ſes travaux au jour marqué par ſes engagemens ? La crainte de la miſere & de l'opprobre s'emparera de tous les eſprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie, le crédit ſera détruit par le ſyſtême même imaginé pour le rétablir.

Nous n'en doutons point, ce ſera le premier langage des colons. Mais à la fin, & bientôt, cet ordre de choſes ſera chéri par ceux même qu'il aura d'abord le plus révoltés. Eclairés par les lumieres publiques & par l'expérience, ils ſentiront que la facilité de ne pas payer leur étoit onéreuſe, & qu'ils ne trouvoient du crédit qu'en l'achetant à un prix qui balançât le riſque de leur prêter.

Les tempéramens qui pouvoient convenir au premier âge des colonies, ſeroient de nos jours une foibleſſe impardonnable. Jamais ces établiſſemens ne proſpéreront convenablement que les moyens d'exploitation ne ſe multiplient, & ils ne ſe multiplieront que lorſque le créancier pourra prendre une confiance entiere en ſon débiteur. Renverſez le ſyſtême favorable à l'impéritie, à la témérité, à la mauvaiſe-foi : bientôt tout changera de face. Le

négociant de l'Europe qui ne fait aujourd'hui qu'en tremblant de foibles avances au cultivateur de l'Amérique, ne verra pas un meilleur emploi de ses capitaux. Avec de plus grands secours, il se formera d'autres plantations. Les anciennes acquerront une valeur nouvelle. Les isles Françoises atteindront enfin au degré de fortune où la richesse de leur sol les appelle vainement depuis si long-temps. Si, malgré les progrès des connoissances, la cour de Versailles n'imaginoit pas une législation plus savante & plus parfaite que celle qui est établie dans les possessions Angloises & Hollandoises, il ne faudroit pas balancer à l'adopter. Déjà les trois puissances ont d'autres traits de conformité dans leurs principes. Elles ont également concentré les liaisons de leurs établissemens du Nouveau-Monde dans la métropole.

LV. La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elles leurs productions, en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction?

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premieres durent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui, après avoir long-temps erré dans des contrées désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hasard dans un sol préférable à celui de leurs peres, se transplanterent sous un nouveau ciel, & y partagerent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminerent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des états subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marseille, républi-

ques commerçantes, n'étoient que des retraites néceſſaires ſur des côtes barbares, & des entrepôts, où les vaiſſeaux partis de différens ports, & fatigués d'une longue navigation, faiſoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle eſpece d'établiſſement, qui a pour baſe l'agriculture. Les gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs ſujets qu'ils y tranſportoient, ne puſſent conſommer que les marchandiſes que leur fourniroit la métropole, ne puſſent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la choſe même. Elles n'ont pas regardé une communication excluſive avec leurs colonies, comme un dédommagement exceſſif des dépenſes faites pour les former, à faire pour les conſerver. Tel a toujours été le ſyſtême de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France, comme les autres nations, voulut toujours que ſes établiſſemens du Nouveau-Monde lui envoyaſſent tous les produits de leur culture, reçuſſent d'elle tous leurs approviſionnemens. Mais dans l'état actuel des choſes, cet arrangement eſt-il praticable?

Ses iſles ont beſoin de farines, de vins, d'huiles, de toiles, d'étoffes, de meubles, de tout ce qui peut contribuer à rendre la vie agréable. Elles doivent recevoir tous ces objets de la métropole qui, même dans le ſyſtême d'une liberté indéfinie, les vendroit excluſivement, à l'exception des farines, que l'Amérique Septentrionale pourroit donner à meilleur marché.

Mais il faut auſſi à ces poſſeſſions des noirs pour leurs travaux. La métropole n'a fourni juſqu'ici que

très-imparfaitement à ce grand besoin. On doit donc se résoudre à recourir aux Anglois, seuls en état de remplir le vuide. L'unique précaution qu'il conviendroit de prendre, ce seroit d'établir peut-être sur les secours qu'on recevroit de ces rivaux, un impôt qui les privât de l'avantage que des circonstances particulieres leur donnent sur les négocians François.

Enfin dans l'état où sont ces colonies, les bestiaux, le poisson salé, les bois étrangers sont devenus pour elles d'une nécessité absolue. On doit regarder comme impossible de les leur porter d'Europe. Ce n'est que de la Nouvelle-Angleterre qu'elles peuvent obtenir ces moyens essentiels à l'exploitation de leurs plantations.

La contrebande plus ou moins tolérée, a été jusqu'ici la ressource des colons. Cette voie est trop chere, malhonnête & insuffisante. Il est temps que les loix prohibitives plient sous l'impérieuse loi de la nécessité. Que le gouvernement indique les ports où seront reçues les productions étrangeres ; qu'il regle les denrées qu'on pourra livrer en échange ; que des institutions sages donnent de la consistance à cet arrangement : & l'on verra sortir de ce nouvel ordre de choses des avantages qui ne seront suivis d'aucun inconvénient. Il fut fait un essai de ce système en 1765. Si l'on abandonna un si heureux plan, ce fut par une suite de cette fatale instabilité qui, depuis si long-temps, décrie les opérations maritimes de la France: On le reprendra donc, & l'on assurera en même temps aux colonies le débouché de toutes leurs productions.

Ces établissemens offrent chaque année à la métropole, leur consommation prélevée, cent mille barriques de sirop, dont la valeur peut être de neuf à dix millions. Par un intérêt mal entendu,

elle les a privées, elle s'est privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ses propres eaux-de-vie. Celles de sucre toujours au-dessous de celles de vin, ne peuvent être que la boisson des peuples pauvres, ou même des gens les moins aisés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que sur celles de grain que la France ne distille pas. Les siennes auront toujours pour consommateurs, même dans les isles, la classe d'hommes assez aisée pour les payer. Le gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste & funeste, ni recevoir trop tôt dans ses ports les sirops & les taffias, pour y être consommés ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion qui choquera tant d'intérêts; tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient de la fonder sur des principes développés.

Les isles Françoises fournissent à leur métropole, des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, & verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes isles reçoivent à leur tour de la métropole des vêtemens, des subsistances, des instrumens de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en aient le débit au meilleur prix possible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il

qu'il soit le plus grand possible. Pour qu'il puisse être le plus grand possible, il faut qu'il jouisse de la plus grande liberté possible. Pour qu'il jouisse de la plus grande liberté possible, il faut que cette liberté ne soit grevée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenses, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaison, doivent décider s'il est avantageux que les productions des colonies soient assujetties aux lenteurs, aux dépenses d'un entrepôt en France.

Il faudra nécessairement que ces frais intermédiaires retombent sur le consommateur ou sur le cultivateur. Si le premier les paie, il consommera moins, parce que ses facultés n'augmentent pas en raison de l'augmentation des frais. Si c'est le second, recevant un moindre prix de ses denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en tirera plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conséquences destructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec assurance, que les marchandises doivent, avant d'être consommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre & de transport; que ces frais occupant & nourrissant bien du monde, contribuent à soutenir la population, & à augmenter les forces d'un état. On est si aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées, avant d'être consommées, fassent des frais comme deux, il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivieres, bannir même les animaux de la culture, & n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un surcroît de frais

aux frais qui déjà précedent la consommation. Voilà pourtant toutes les absurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu.

Mais les questions d'économie politique veulent être long-temps agitées, avant d'être éclaircies. J'avancerai, sans crainte d'être contredit, que la géométrie transcendante n'a ni la profondeur, ni la subtilité de cette espece d'arithmétique. Il n'y a rien de possible en mathématique, dont le génie de Newton ou de quelques-uns de ses successeurs n'ait pu se promettre de venir à bout. Je n'en dirai pas autant d'eux, dans les matieres qui nous occupent. On croit, au premier coup-d'œil, n'avoir qu'une difficulté à résoudre : mais bientôt cette difficulté en entraîne une autre, celle-ci une troisieme, & ainsi de suite jusqu'à l'infini ; & l'on s'apperçoit qu'il faut ou renoncer au travail, ou embrasser à la fois le système immense de l'ordre social, sous peine de n'obtenir qu'un résultat incomplet & défectueux. Les données & le calcul varient selon la nature du local, ses productions, son numéraire, ses ressources, ses liaisons, ses loix, ses usages, son goût, son commerce & ses mœurs. Quel est l'homme assez instruit pour saisir tous ces élémens ? quel est l'esprit assez juste pour ne les apprécier que ce qu'ils valent ? Toutes les connoissances des différentes branches de la société ne sont que les branches de l'arbre qui constitue la science de l'homme public. Il est ecclésiastique ; il est militaire ; il est magistrat ; il est financier ; il est commerçant, il est agriculteur. Il a pesé les avantages & les obstacles auxquels il doit s'attendre des passions, des rivalités, des intérêts particuliers. Avec toutes les lumieres qu'on peut acquérir sans génie ;

avec tout le génie qu'on peut avoir reçu sans lumieres, il ne fait que des fautes. Après cela est-il étonnant que tant d'erreurs se soient accréditées parmi le peuple qui ne répete jamais que ce qu'il a entendu; parmi les spéculateurs qui se laissent entraîner par l'esprit systématique, & qui ne balancent pas à conclure une vérité générale de quelques succès particuliers; parmi les hommes d'affaires, tous plus ou moins asservis à la routine de leurs prédécesseurs, & plus ou moins retenus par les suites ruineuses d'une tentative hors d'usage; parmi les hommes-d'état que la naissance ou la protection conduisent aux places importantes où ils ne portent qu'une profonde ignorance qui les abandonnent à la discrétion de subalternes corrompus qui les trompent ou qui les égarent. Dans toute société bien ordonnée, il ne doit y avoir aucune matiere sur laquelle on ne puisse librement s'exercer. Plus elle est grave & difficile, plus il est important qu'elle soit discutée. Or en est-il de plus importantes ou de plus compliquées que celles de gouvernement? Qu'auroit donc de mieux à faire une cour qui aimeroit la vérité, que d'encourager tous les esprits à s'en occuper? Et quel jugement seroit-on autorisé à porter de celle qui en interdiroit l'étude, si ce n'est ou la méfiance de ses opérations, ou la certitude qu'elles sont mauvaises? Le vrai résumé d'un édit prohibitif sur ce grand objet, ne seroit-il pas: LE SOUVERAIN DÉFEND QU'ON LUI DÉMONTRE QUE SON MINISTRE EST UN IMBÉCILLE OU UN FRIPON, CAR TELLE EST SA VOLONTÉ QU'IL SOIT L'UN OU L'AUTRE, SANS QU'ON Y FASSE AUCUNE ATTENTION. Le conseil de Versailles long-temps aveuglé par les ténebres où il laissoit dormir la nation, n'a pas encore pu s'éclairer sur l'adminis-

tration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il ne sait pas encore quel est le gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

LVI. L'autorité aux isles Françoises, est-elle dans les mains les plus propres à les faire prospérer?

Les colonies Françoises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient, dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police sévere. On les confia donc à des chefs, dont l'autorité étoit illimitée. L'esprit d'intrigue naturel à toutes les cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un ascendant universel, fit de tout temps parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes sans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le ministere, par un reste de pudeur, craignant de les élever sur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au-delà des mers, où leurs désordres n'étoient pas connus. Une compassion mal entendue, une fausse maxime de cour, qui suppose la fourberie nécessaire & les fripons utiles, fit sacrifier de sang-froid à des brigands dignes des prisons, la tranquillité des cultivateurs, la sureté des colonies, l'intérêt même de l'état. Ces ministres de rapine & de débauche, étoufferent les germes du bien, & retarderent la prospérité qui naissoit d'elle-même.

La puissance absolue porte dans sa nature un poison si subtil, que les despotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés; pouvoient-ils résister à la flatterie, qui ne manque jamais d'élever sa bassesse sur la servitude générale, & d'avancer sa fortune dans les maux publics?

Le peu de gouverneurs, qui échapperent à la

corruption, n'ayant aucun point d'appui dans une administration sans limites, passoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne sont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'est la loi. Otez aux administrateurs cette mesure commune, cette regle de leurs jugemens, il n'y aura plus de droit, plus de sûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de décisions contradictoires; que des réglemens passagers qui s'entre-choqueront; que des ordres qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaison entre eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'empire même le mieux constitué par sa nature, on verroit bientôt que ce ne seroit pas assez d'être juste, pour le bien conduire. La sagesse des meilleures têtes n'y suffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même esprit, & que l'esprit de chacune ne seroit pas toujours dans la même situation, l'état ne tarderoit pas à être bouleversé. Cette espece de cahos fut continuel dans les colonies Françoises; & d'autant plus grand, que les chefs ne faisoient qu'y paroître, pour ainsi dire, & en étoient rappellés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes. Après avoir marché trois ans sans guide, dans un pays nouveau, sur des plans informes de police & de loix, ces administrateurs étoient remplacés par d'autres, qui, dans un terme aussi court, n'avoient pas le temps de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir assez leurs projets, pour leur donner ce caractere de justice & de douceur, qui en assure l'exécution. Ce défaut de regle & d'expérience, intimidoit si fort un de ces magistrats absolus, que, par délicatesse, il n'osoit prononcer sur les choses les plus communes. Ce n'est pas qu'il ne sentît les inconvéniens de son indécision : mais

tout éclairé qu'il étoit, il ne se croyoit pas les lumieres d'un législateur, & il ne vouloit pas en usurper l'autorité.

Cependant il étoit aisé de tarir la source de ces désordres, en mettant à la place du gouvernement militaire, violent en lui-même, & fait pour des temps de crise & de péril, une législation modérée, fixe & indépendante des volontés particulieres. Mais ce projet, mille fois proposé, déplut aux gouverneurs, jaloux d'un pouvoir absolu, qui, redoutable en lui-même, est toujours plus odieux dans un sujet. Ces esclaves, échappés à la tyrannie secrete de la cour, n'aimoient rien tant que cette justice Asiatique, dont ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejettée par des gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en se réservant le droit de faire le bien, ils laissoient à leurs successeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous se déclarerent hautement contre un plan de législation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples : & la cour eut la foiblesse de céder à leurs insinuations ou à leurs conseils, par une suite de cette pente que les princes & leurs ministres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire assez pour ses colonies, en leur donnant un intendant qui devoit balancer le commandant.

Ces établissemens éloignés, qui, jusqu'à ce moment, avoient gémi sous le joug d'un seul, se virent alors en proie à deux pouvoirs, également dangereux, & par leur division, & par leur union. Lorsqu'ils se choquoient, ils partageoient les esprits, ils semoient la discorde entre leurs partisans, ils allumoient une espece de guerre civile. Le bruit de leurs discussions retentissoit jusqu'en Europe, où

chacun d'eux avoit ses protecteurs, animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorsqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues, bonnes ou mauvaises, se trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un ascendant décidé sur l'autre, la condition des colons devenoit encore plus fâcheuse. Quelle que fût l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ses délégués comme la preuve la plus décisive d'une administration parfaite.

Le sort des colonies Françoises n'a que peu changé. Leurs gouverneurs, outre la disposition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur prescrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir absolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils sont dans l'usage de connoître des dettes civiles. Le débiteur est mandé, condamné à la prison ou au cachot, & forcé de payer, sans d'autres formalités : c'est ce qu'on appelle le service ou le département militaire. Les intendans décident seuls de l'emploi des finances, & en reglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent trop souvent devant eux les affaires civiles ou criminelles ; soit que la justice n'en ait pas encore pris connoissance, soit qu'elles aient été déjà portées aux tribunaux même supérieurs : c'est ce qu'on appelle administration. Les gouverneurs & les intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugeoient, il n'y a que peu d'années, de tous les différends qui s'élevoient au sujet des anciennes possessions. Cet arrangement

mettoit dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons; & dès-lors rendoit précaire le ſort de toutes les propriétés. On ne ſauroit imaginer un plus grand déſordre.

Dans la méchanique, plus les puiſſances réſiſtantes ſont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées : de même, a-t-on dit, on ne peut s'aſſurer des colonies que par un gouvernement violent & abſolu. S'il en eſt ainſi, le chevalier Petty n'aura pas eu tort de déſapprouver ces ſortes d'établiſſemens. Il vaut mieux que la terre reſte dépeuplée ou peu habitée, que de voir quelques puiſſances s'étendre pour le malheur des peuples. C'eſt à la France de combattre le ſyſtême d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus ſur la maniere de les gouverner. L'eſprit de lumiere qui caractériſe ce ſiecle, quoi qu'en diſent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices inſéparables du luxe; à la liberté de penſer & d'écrire, les mauvaiſes mœurs, qui viennent des paſſions des grands & des abus du pouvoir : cet eſprit de lumiere, qui nous ſoutient & nous guide encore, quand la morale croule ſur des fondemens ruineux, ramenera la cour de Verſailles aux bons principes, que nous-mêmes nous avons ſi ſouvent ramenés ſous ſes yeux. Si quelqu'un s'en eſt offenſé, interrogez-le, & vous trouverez que c'eſt un vil flatteur des grands, ou quelque perſonnage ſubalterne, attaché par état ou par intérêt à l'adminiſtration, dont il eſt le panégyriſte. Prononcez qu'il ignore le devoir de tout citoyen envers la patrie. Quoi, je ſerois le complice d'un ſcélérat, ſi je ne criois pas, lorſque je lui verrois jetter une torche allumée dans la maiſon d'un concitoyen ; &

mon silence seroit innocent, lorsque sous mes yeux on menaceroit d'incendier l'empire! Le sujet fidele, ce n'est pas celui qui aveugle le souverain sur les périls de sa situation : c'est celui qui l'en instruit avec franchise, au risque de s'attirer son indignation. Mais au-lieu de vous adresser au public, que ne vous adressez-vous, dit-on, à l'oreille de ceux qui gouvernent? Est-ce qu'on en approche? Est-ce qu'on en est écouté ; Est-ce qu'ils croient ignorer quelque chose? est-ce qu'ils jugent par eux-mêmes? est-ce que les spéculations les plus importantes ne seroient pas renvoyées dans des bureaux & soumises à la décision d'un commis, qui ne manqueroit pas de les improuver, ou par ignorance, ou par vanité, ou par quelque autre motif moins secret & plus vil? Quand ma voix seroit appuyée de cent mille autres voix, il est incertain qu'elle se fît entendre. Laissez-moi donc parler. Laissez-moi dire à ma nation ce qui peut élever ses établissemens du Nouveau-Monde au degré de prospérité, au degré de bonheur dont ils sont susceptibles.

LVII. Changemens qu'il conviendroit de faire dans l'administration des isles Françoises.

On ne trouvera que peu de changemens à faire dans ce qui concerne le culte public. Il a été subordonné, autant qu'il étoit possible, à l'autorité civile. Ses ministres sont des moines, dont l'extérieur composé, l'habillement bizarre, font plus d'impression sur des negres bornés & superstitieux, qu'on ne pourroit l'attendre de la sublime morale de la religion. L'attrait de la nouveauté, si puissant en France, avoit inspiré, il n'y a que peu d'années, le projet de substituer à ces pasteurs commodes des évêques & un clergé nombreux. En vain tous les esprits s'étoient réunis, pour repousser un corps redoutable par son ambition, par son avarice & ses prétentions. Sans la chûte du ministre in-

quiet & mal habile qui avoit formé ce plan destructeur, les isles Françoises alloient être tourmentées par une calamité plus fâcheuse encore, que celle qu'elles éprouvent depuis si long-temps du côté de la justice.

Un hasard, heureux ou malheureux, fonda ces grands établissemens, un peu avant le milieu du dernier siecle. On n'avoit alors aucune idée arrêtée sur les contrées du Nouveau-Monde. Il arriva de-là qu'on choisit, pour les conduire, la coutume de Paris & les loix criminelles du royaume. Les gens sages ont bien compris depuis qu'une pareille jurisprudence ne pouvoit pas convenir à un pays d'esclavage, & à un climat, à des mœurs, à des cultures, à des possessions qui n'ont aucune ressemblance avec les nôtres : mais ces réflexions de quelques particuliers n'ont eu aucune influence sur l'action du gouvernement. Loin de corriger ce que ces premieres institutions avoient de vicieux, il a ajouté à l'absurdité des principes, l'embarras, la confusion, la multiplicité des formes. Aussi la justice n'a-t-elle pas été rendue.

Il en sera ainsi, jusqu'à ce qu'une législation particuliere aux isles, rende possibles, faciles même les décisions : mais cet ouvrage important ne sauroit être fait en France. Laissez aux colons assemblés le soin de vous éclairer sur leurs besoins. Qu'ils forment eux-mêmes le code qu'ils penseront convenir à leur situation. Lorsque ce grand travail aura été exécuté avec la maturité convenable, il sera livré aux discussions les plus profondes & les plus séveres. La sanction du gouvernement ne lui sera accordée que lorsque l'on n'aura pas le moindre doute sur son utilité, sur sa perfection. Ne craignez pas alors de manquer de bons magistrats. Les loix les

ront si précises, si claires, si bien adaptées aux affaires, que les tribunaux ne pourront plus être accusés d'ignorance, d'inapplication, ou de mauvaise foi.

De ce nouvel ordre de choses, sortira une police exacte. Ce moyen de contenir les citoyens dans la regle, est facile en Europe. Le pere fait la fonction de censeur dans sa famille : il surveille sa femme, ses enfans, ses domestiques. Le propriétaire ou le principal locataire exerce la même magistrature dans sa maison; le manufacturier ou l'artisan, dans sa boutique ou son attelier. Le voisin est une espece d'inspecteur de son voisin. Les corps, jaloux de leur honneur, ont sans cesse les yeux ouverts sur la conduite & les actions des membres qui les composent; on n'y reçoit point un homme mal famé; on en chasse celui qui se déshonore. L'homme dangereux est bientôt connu, & trouve les portes fermées. L'honneur a son tribunal & la médisance a le sien. Les mœurs exercent une espece de justice que personne ne peut décliner. Qui est-ce qui n'est pas plus ou moins retenu par le jugement public? Toutes ces sortes d'autorités abregent les fonctions du gouvernement. L'Amérique, remplie d'individus isolés, sans patrie, sans parens, qui se déplacent continuellement, qui se renouvellent sans cesse; & que la soif des richesses pousse toujours aux entreprises les plus hardies : l'Amérique exige une surveillance plus active, plus suivie & plus détaillée.

Cependant un officier, qui, sous le nom de lieutenant du roi, résidoit dans un port ou dans une bourgade, fut seul chargé pendant long-temps, dans les isles Françoises, de ce soin important. C'étoit un petit tyran, qui vexoit les cultivateurs, qui

rançonnoit le commerce, & qui aimoit mieux vendre un pardon, que prévenir des fautes. Depuis quelques années, les commandans de milices de chaque quartier sont chargés, sous l'inspection du chef de la colonie, du maintien de la tranquillité publique. Ce nouvel arrangement est moins vicieux que l'ancien : mais il est encore trop arbitraire. Il est doux d'espérer que le même code, qui mettra la fortune des particuliers sous la protection des loix, y mettra aussi leur liberté.

A cette époque, le commerce sera mieux réglé qu'il ne l'a été. Les négocians de France ne vont pas eux-mêmes aux isles. Ils y envoient des cargaisons plus ou moins riches. Celles qui n'ont que peu de valeur, sont ordinairement distribuées au comptant par les capitaines des navires. Les plus importantes, telles que celles des esclaves, sont généralement livrées à crédit ; & ce sont des commissionnaires fixés dans ces établissemens, qui sont chargés des recouvremens. Le payement se fait rarement aux échéances convenues ; & ce manquement de foi a toujours divisé les colonies & la métropole. Le ministere cherche depuis long-temps un terme à ses discordes éternelles. Ne pourroit-on pas établir dans chaque jurisdiction un regiftre où toutes les dettes seroient inscrites, dans l'ordre où elles auroient été contractées ? Lorsqu'au jugement des experts, le fonds de l'habitation se trouveroit grevé de plus de la moitié de sa valeur, chaque créancier auroit le droit de la faire vendre.

Cet arrangement, quoique sage, quoique nécessaire, déplairoit surement aux colons : mais ils se consoleroient de ce qu'ils auroient d'abord regardé comme une infortune, si cette rigueur étoit tem-

pérée par une meilleure administration des finances. Le gouvernement eut la dureté de demander, dès l'origine, des tributs à des malheureux qui avoient été chercher leur subsistance dans un Nouveau-Monde. On exigea d'eux de plus fortes contributions, à mesure que leurs travaux & les fruits de leurs travaux se multiplioient. Cependant l'énorme fardeau, dont leurs denrées, leurs consommations, leurs esclaves sont surchargés, excite à peine quelques foibles réclamations. Les plaintes portent généralement sur la maniere tyrannique dont le revenu public est perçu; sur les usages pernicieux auxquels il est destiné. Le fisc se dit ou se croit accablé par les dépenses qu'exige la conservation des isles. Elles offrent de fournir abondamment à tous ces frais, pourvu que ce soient les assemblées nationales qui ordonnent les impôts, pourvu qu'elles en aient la disposition. Alors les troupes seront plus réguliérement payées; & les fortifications mieux entretenues, sous l'inspection du gouvernement lui-même. Débarrassées de cette foule d'officiers, qui, sous le nom d'états-majors, les épuisent; de ces légions de traitans avides qui les pressurent sans fin & sans mesure; les colonies s'occuperont de leur amélioration. Il s'ouvrira des voies commodes de tous les côtés. Les marais seront desséchés. On creusera un lit aux torrens; celui des rivieres sera redressé; & l'on construira des ponts qui assureront les communications. Les jeunes créoles recevront sur leur propre sol une instruction convenable, qu'ils ne trouvoient pas même en passant les mers. Enfin, il y aura un corps autorisé à poursuivre jusqu'au pied du trône cette rage despotique qui saisit le plus souvent les hommes vains ou corrompus, choisis par l'intrigue

ou par l'ignorance pour conduire ces régions lointaines.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuse, que d'accorder à ces insulaires le droit de se gouverner eux-mêmes, mais d'une maniere subordonnée à l'impulsion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaisseau qui la remorque. Peut-être dira-t-on que le peuple se renouvellant sans cesse dans ces isles éloignées, par l'instabilité que le commerce y donne aux richesses, cette fermentation y jette beaucoup d'écume ; & qu'on n'y verra que bien tard assez de mœurs & de lumieres pour y faire naître cet esprit de patrie & ce ton de gravité qui soutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection sembleroit fondée, si l'on ne consultoit que le caractere des Européens, poussés en Amérique par leurs besoins ou par leurs vices ; devenus par ces transplantations volontaires ou forcées, étrangers partout ; ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui résulte de l'abus de l'esclavage ; par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur premiere obscurité. Mais cette classe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une administration qu'on laisseroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies : puisque la justice suit naturellement la propriété, & que personne n'a plus d'intérêt & de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naissance y donne de plus grandes possessions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchise, de l'élévation, un certain amour de la justice qui naît de ces belles qualités, touchés des

marques d'estime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du soin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce sol fertile, se feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une société civilisée. Au-lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche est une accusation de dureté contre ses ministres, on verroit naître dans les colonies cet attachement que la confiance paternelle inspire toujours à des enfans. Au-lieu de cet empressement secret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repousser une invasion. Si la crainte retient les hommes sous les yeux d'un maître puissant & terrible, il n'y a que l'amour qui puisse leur commander au loin. C'est le seul ressort peut-être qui agisse dans les provinces frontieres d'un grand état, quand là mollesse & la cupidité se taisent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour est un sentiment qu'on ne sauroit trop ménager, trop étendre. Mais si le prince ne sait ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas long-temps. Alors plus de joie dans les fêtes publiques, plus de transports dans les réjouissances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curiosité mene & presse la foule à tout ce qui fait spectacle; mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des esprits. Elle se communique d'une province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, sont dans l'alarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les hasarde, blessent tous les cœurs, & tombent successi-

vement ſur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, ſont traduits en criminels dans les priſons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenſeurs du droit des colons. Les armes qui ſembloient émouſſées devant l'ennemi, s'aiguiſent contre ces ſujets précieux à l'état. On va épouvanter dans la paix ceux même qu'on n'a pu défendre durant la guerre. Non, jamais le miniſtere de France n'a donné à ſes poſſeſſions du Nouveau-Monde l'appui néceſſaire pour les préſerver des ravages ou de l'invaſion, & jamais il ne remplira cette obligation, à moins qu'il ne multiplie dans l'ancien ſes arſenaux, ſes atteliers & ſes eſcadres. Philoſophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter ſa patrie à élever une marine formidable. C'eſt pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en ſouhaitant de voir établir ſur toutes les mers l'équilibre qui fait aujourd'hui la ſureté du continent.

LVIII. La France peut-elle avoir une marine militaire? Lui convient-il de l'avoir? Meſures qu'elle doit prendre pour l'avoir.

Douteroit-on que la France pût aſpirer à ce genre de puiſſance? Voyez ſa poſition. Aſſez vaſte pour n'être dépendante d'aucune des puiſſances qui l'environnent; aſſez heureuſement limitée pour n'être pas affoiblie par ſa grandeur, cette monarchie eſt ſituée au centre de l'Europe entre l'océan & la méditerranée. Elle peut tranſporter toutes ſes productions d'une mer à l'autre, ſans paſſer ſous le canon menaçant de Gibraltar, ſous le pavillon inſultant des Barbareſques. Ses provinces ſont la plupart arroſées par des rivieres ou coupées par des canaux qui aſſurent la communication de ſes terres centrales avec ſes ports, de ſes ports avec ſes terres centrales. Un heureux haſard lui a donné des voiſins qui ne ſavent pas fournir à leur ſubſiſtance, ou qui n'ont qu'un commerce purement paſſif. La température

pérature de son climat lui procure l'avantage inestimable d'expédier & de recevoir ses navires dans toutes les saisons. Elle doit à la profondeur de ses rades de donner à ses vaisseaux la forme la plus propre à la célérité, à la sureté.

La France manqueroit-elle d'objets & de matieres à exporter. Tous les peuples se disputent ses productions de l'Ancien & du Nouveau-Monde : mais c'est encore plus par ses manufactures & par ses modes qu'elle a subjugué l'Europe & quelques parties de l'autre hémisphere. Les nations sont fascinées & n'en reviendront point. Les efforts qu'on a faits par-tout pour s'affranchir d'un tribut ruineux, en copiant cette industrie étrangere, n'ont eu nulle part le succès qu'on en attendoit. La fécondité de l'invention devancera toujours la promptitude de l'imitation ; & la légéreté d'un peuple qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie & l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quelle pourroit être la navigation d'un empire qui fournit aux autres états les alimens de leur vanité, de leur luxe, de leur volupté ?

La population de la France seroit-elle jugée insuffisante pour des armemens nombreux ? Qui peut ignorer aujourd'hui que cette puissance compte vingt-deux millions d'habitans ? Le reproche qu'on lui fait d'avoir sur chaque navire plus de matelots que ses rivaux, ne prouve-t-il pas lui seul que, dans cet état, ce ne sont pas les hommes qui manquent à l'art, mais que c'est l'art qui manque aux hommes. Cependant, quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la construction des vaisseaux, plus de cette dextérité de corps qui peut économiser le

temps & les frais de la manœuvre par la ſimplicité, par la célérité des moyens ?

La France ſeroit-elle réduite à l'impuiſſance d'avoir une marine, parce qu'elle ne trouveroit pas dans ſon ſein toutes les munitions navales? Mais ſes rivaux ne ſont-ils pas obligés, comme elle, & plus qu'elle, à demander des ſecours au nord de l'Europe? Leur climat, leur induſtrie & leurs colonies leur donnent-ils les mêmes facilités pour conſommer leurs échanges avec la mer Baltique?

La France a donc tous les moyens convenables pour être une puiſſance vraiment maritime. Mais lui convient-il d'avoir cette ambition?

On ne connut long-temps que des armées nombreuſes & aguerries pour arriver à la fortune & à la gloire. Les deux Indes furent découvertes; & cet événement imprévu fit une révolution étonnante dans tous les eſprits. Peut-être une ambition raiſonnable ſe ſeroit-elle bornée à obtenir, par des échanges, les richeſſes & les productions de ces deux grandes parties du globe. L'amour de la domination, trop ordinaire aux nations, fit préférer généralement le ſyſtême ruineux & deſtructeur des conquêtes. Ces immenſes contrées furent, la plupart, aſſervies. On alla plus loin. Les hommes qui habitoient ces nouveaux climats, étoient ou trop foibles, ou trop indolens, pour ſervir d'inſtrumens à la cupidité d'un raviſſeur injuſte. En pluſieurs endroits ils furent exterminés ou chaſſés des campagnes qui les avoient vu naître, & remplacés par des Européens, par des eſclaves Africains, qui multiplierent les denrées dont ils avoient trouvé le germe, qui établirent d'autres cultures auxquelles ſe prêtoit aiſément un ſol neuf, fécond & varié.

Il falloit donner de la ſtabilité à ces établiſſemens.

On pouvoit craindre, & l'inquiétude des nations qui étoient entrées en partage de ces régions intactes, & la jalousie des nations qui n'avoient pas eu cet avantage : des forces navales pouvoient seules donner de la consistance aux colonies naissantes, aux colonies même qui avoient fait le plus de progrès. Pour les préserver de l'invasion, on construisit, on arma des flottes. A cette époque remarquable, la politique changea tout-à-fait de face. La terre se vit, en quelque maniere, soumise à la mer; & les grands coups d'état furent frappés sur l'Océan.

La France, moins accoutumée à servir de guide qu'à surpasser ses maîtres, la France vit, sans émulation, s'élever un nouveau genre de puissance. La marine n'entra même pour rien dans les trop vastes projets de l'ambitieux Richelieu. Il étoit réservé au monarque, dont il avoit préparé la grandeur, de faire respecter son pavillon dans les deux hémispheres : mais cette gloire n'eut que peu de durée. Louis XIV souleva, par ses entreprises, tout le continent de l'Europe; & pour résister aux ligues qui s'y formerent, il lui fallut soudoyer des armées innombrables. Bientôt son royaume ne fut plus qu'un camp; ses frontieres ne furent plus qu'une haie de places fortes. Sous ce regne brillant, les ressorts de l'état furent toujours trop tendus. On ne sortoit d'une crise que pour entrer dans une autre. A la fin, le désordre se mit dans les finances; & dans l'impossibilité de suffire à toutes les dépenses, le sacrifice des forces navales fut jugé, mal-à-propos peut-être, indispensable.

Depuis la fin d'un siecle, où la nation soutenoit du moins ses disgraces par le souvenir de ses succès; en imposoit encore à l'Europe par quarante

ans de gloire, chérissoit un gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés : depuis cette époque, la France a perdu beaucoup de sa fierté, malgré les acquisitions dont son territoire s'est agrandi. De longues paix ne l'auroient pas énervée, si l'on eût tourné vers la navigation des forces trop long-temps prodiguées à la guerre : mais sa marine militaire n'a pris aucune consistance. L'avarice d'un ministere, les prodigalités d'un autre, l'indolence de plusieurs; de fausses vues, de petits intérêts; les intrigues d'une cour qui menent le gouvernement, une chaîne de vices & de fautes, une foule de causes obscures & méprisables : tout a empêché la nation de devenir sur mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'étoit pas à la prépondérance. Les pertes même qu'elle fit, dans toutes les parties du globe, durant les hostilités commencées en 1756, les humiliations qu'il lui fallut dévorer à la paix de 1763, ne rendirent pas l'esprit de sagesse au conseil qui la gouvernoit, ne ramenerent pas ses projets & ses efforts au systême d'une marine redoutable.

Mais par quelles voies la France parviendroit-elle à créer, à maintenir des forces navales?

Une premiere opération, sans laquelle les autres seroient inutiles ou funestes, sera l'encouragement de la navigation marchande. Seule, elle peut former des hommes endurcis aux injures des climats, aux fatigues du travail, aux dangers des tempêtes. Cette vérité, bien sentie, fera supprimer les innombrables entraves qui jusqu'ici ont exclusivement assuré aux bâtimens étrangers l'exportation des denrées du royaume, qui même leur livrent trop souvent son propre cabotage. On n'affirmera pas qu'un

acte de navigation, pareil à celui qui a produit la grandeur de l'Angleterre, convînt à la France : mais du moins cette couronne devroit-elle faire de tels réglemens que ses sujets pussent entrer en partage des bénéfices que les Suédois, les Danois & les Hollandois viennent leur enlever jusque dans ses rades ?

Ce nouvel ordre de choses ne s'établira jamais, si la marine marchande ne sort de l'humiliation où jusqu'ici elle a été malheureusement plongée. La loi veut que nul navigateur ne puisse commander un bâtiment de commerce, sans avoir fait trois campagnes sur un vaisseau de roi ; elle veut qu'après cette épreuve, on puisse les forcer à y servir encore durant la guerre. L'état d'abjection où on le tient dans ce service, écarte nécessairement de la mer les hommes qui ont reçu de l'éducation, qui jouissent de quelque fortune, ou qui se trouvent de l'élévation. Il faut briser ces honteuses chaînes, ou renoncer à l'espoir de voir l'Océan se couvrir de nombreux, de riches armemens.

L'oppression sous laquelle on tient les matelots, est un autre obstacle à la multiplication des expéditions. Ces hommes qui contribuent si essentiellement à l'opulence & à la force du royaume, sont tous inscrits sur des registres avec l'obligation de s'embarquer dans les vaisseaux de guerre, au premier ordre du ministere, pour le temps qu'il veut, & au prix qu'il juge à propos d'y mettre, sans que les talens ni l'âge puissent rien changer à la dureté de ces conditions. Lors même que le service public ne les occupe pas, ils ne peuvent disposer de leurs bras & de leur loisir que de l'aveu d'un agent du gouvernement. Cet esclavage détourne d'une profession si nécessaire la plupart de ceux que leur inclination y porteroit, si elle n'étoit pas destructive

de toute liberté. Qu'on supprime les classes, qu'on en tempere du moins la rigueur, & l'on verra les ports, les côtes de la France se couvrir de navigateurs.

Mais qui les conduira aux combats, à la défense de la patrie? Seignelay décida que ce seroit la noblesse, & l'on a pensé depuis comme Seignelay. La nature a-t-elle donc exclusivement accordé au gentilhomme une constitution physique que les climats, la faim, les fatigues ne sauroient altérer? Lui a-t-elle exclusivement donné l'audace qui fait braver les périls, le sang-froid qui les fait surmonter? Lui a-t-elle exclusivement départi le génie qui décide & fixe la victoire? L'opinion, le préjugé donnent, dit-on, aux hommes de cet ordre, une ardeur pour la gloire, une indifférence pour les richesses qui ne se trouvent pas dans les autres conditions. Quoi! ce seroit au sein d'une cour corrompue, dans les décombres d'un château ruiné qu'il faudroit aller chercher de préférence des principes d'élévation ou de désintéressement? Ah! croyez que le fils d'un armateur, dont la fortune a couronné les heureux travaux, & qui ne peut avoir d'ambition que celle d'illustrer son nom, n'est pas moins appellé aux actions mémorables, aux grands sacrifices, que ce jeune noble qui s'environne sans cesse des lauriers de ses aïeux. Depuis quand le titre qu'on a est-il un aiguillon plus puissant que le titre auquel on aspire? Le premier qui mérita la noblesse, qu'étoit-il avant que de l'avoir obtenue? Mettez à sa place un de ses illustres descendans, & il auroit laissé roturiers ses enfans & ses neveux. La véritable noblesse étoit dans le sang & dans la destinée avant que d'exister sur un parchemin. Il faut du bonheur & du mérite; du bonheur qui nous présente aux

grandes occaſions ; du mérite qui nous y faſſe répondre. Tous ceux qui dans les ſiecles paſſés ſe ſont anoblis ; tous ceux qui s'anobliront dans les ſiecles à venir, ont prouvé & prouveront que le ciel ouvre ces deux grandes voies à un petit nombre d'hommes, & qu'il eſt auſſi facile d'avoir l'ame haute ſous un vêtement bourgeois, que l'ame baſſe ſous un cordon. Le courage, la vertu & le génie ſont de toutes les conditions. Mais voulez-vous ſavoir de bonne foi ce qui en eſt ? Ouvrez indiſtinctement la carriere à tous ceux qui auront reçu une éducation honnête. Qu'ils ſoient embarqués ſur des vaiſſeaux de guerre ; qu'ils faſſent quelques campagnes ſous des chefs expérimentés ; qu'ils ſoient aſſujettis à tous les travaux, à toutes les privations qu'exige une profeſſion ſi difficile. Après ces épreuves, vous admettrez dans la marine royale les éleves qui auront montré le plus de vigueur, d'intelligence, de courage & d'émulation.

La beauté d'un art qui fait quelquefois maîtriſer les élémens ; les avantages d'un métier où les occaſions ſont plus fréquentes, & dans lequel la gloire eſt individuelle dès qu'on eſt appellé au commandement du plus petit bâtiment : ces raiſons les pouſſeront à étudier, à réfléchir, ſur-tout à déſirer de pratiquer ſans ceſſe : car c'eſt dans ce métier que la théorie la plus ſavante a beſoin d'être accompagnée de la pratique la plus continuelle. Soit dans les combats, ſoit dans la ſimple navigation, les réſolutions doivent être ſi promptes qu'elles paroiſſent plutôt l'effet du ſentiment que celui de la réflexion. L'homme de mer a ſur-tout beſoin de ces penſées déciſives, de ces illuminations ſoudaines, comme les avoit ſi bien définies un orateur ſublime dans l'éloge d'un grand capitaine ; & ces

coups d'instinct & de talent, pour parler un langage moins élevé, doivent plus souvent être le partage de la pratique, que celui de la théorie.

Une pratique continuelle ! que ce mot est étranger à la marine de France. Des armemens décousus. Des campagnes d'un jour, où l'on voit, en sortant du port, le jour qu'on doit y rentrer. Des côtes que l'on parcourt avec aussi peu d'attention que les pays où l'on voyage en poste. Des colonies d'où l'on part aussi étranger qu'on y est arrivé. Des missions où l'on ne porte que des idées d'un prompt retour, & où l'on a les yeux & le cœur constamment tournés vers ses habitudes. Des vaisseaux que l'on envisage comme des prisons, & que l'on quitte avec transport sans en connoître ni les défauts, ni les qualités. O François ! ô mes concitoyens ! voilà dans la plus exacte vérité, voilà quel a été jusqu'ici le déplorable emploi des forces navales de votre patrie.

A ces armemens successifs de quelques frégates isolées, dont la mission passagere n'est d'aucune utilité réelle, substituez des escadres permanentes durant trois ans ou plus dans tous les parages de l'Ancien & du Nouveau-Monde, où vous avez des établissemens, où vous faites un grand commerce. Que ces croisieres instructives occupent constamment la moitié de vos bâtimens inférieurs, & quelques vaisseaux de ligne. Alors les officiers qui ne tiennent à leur état que par la facilité de n'en pas remplir les devoirs, prendront le parti de se retirer. Alors ceux qui persévéreront dans ce métier périlleux & honorable, acquerront des lumieres, de l'expérience, l'amour d'un élément où ils doivent trouver leur gloire & leur fortune. Alors des inférieurs jaloux de plaire à des chefs destinés à

leur commander long-temps, connoîtront la subordination. Alors les équipages formés avec soin au service & à la manœuvre par des capitaines qui devront recueillir le fruit de tant de peines, se battront avec plus de résolution & plus de capacité. L'Europe a paru étonnée que les François, dignes émules des Anglois au commencement des dernieres guerres, aient perdu avec le temps, cette honorable égalité. Plusieurs causes ont influé dans la révolution. La principale qui n'a pas été apperçue, c'est que les premiers ont eu de nouveaux matelots à chaque campagne, & que leurs rivaux ont conservé les mêmes matelots jusqu'à la fin des hostilités.

L'établissement des stations sera suivi d'autres innovations non moins importantes. Le corps de la marine, actuellement trop nombreux, actuellement surchargé de membres inutiles & oisifs, sera proportionné au nombre des vaisseaux & des armemens. On abolira ces funestes départemens qui excitent des jalousies sans émulation, & qui par des haines héréditaires font souvent avorter les projets le mieux combinés. L'ordre du tableau, qui partout & dans tous les siecles a étouffé le génie & les talens, cessera de présider aux promotions & aux récompenses. Dans le trop grand nombre de grades qu'il faut parcourir, plusieurs seront supprimés, afin qu'il soit possible d'arriver au commandement, avant l'âge prescrit par la nature pour le quitter. Si l'on croit devoir conserver les classes, la direction en sera changée & mieux ordonnée. Les amiraux dont l'âge, les travaux, les blessures auront diminué les forces, le courage ou l'activité, composeront un tribunal qui présidera aux choix des munitions navales à leur conservation & à leur emploi. C'est

lui qui admettra dans le corps, qui décidera des promotions, qui donnera les commandemens, qui réglera les projets, qui dirigera, autant qu'il se peut, les opérations. Tel sera désormais le conseil d'un ministre, qui, étranger à ses fonctions, placé à cent lieues de la mer, livré par goût ou par nécessité aux intrigues d'une cour orageuse, n'a cessé d'être jusqu'à nos jours le jouet de quelques aventuriers obscurs, ignorans & intéressés.

A mesure que les plans de réformation qu'on vient de tracer, s'exécuteront, les vaisseaux qui pourrissoient dans l'inaction seront séparés, il en sera construit d'autres. La France se verra dans peu de nombreuses flottes. Mais où trouver des ressources pour les mettre en activité!

Démolissez des édifices trop magnifiques ou inutiles, dont l'entretien devient ruineux. Mettez fin aux infidélités trop ordinaires dans l'achat des munitions navales, à la négligence qu'on a porté jusqu'ici à leur conservation. Renvoyez ces manœuvres désœuvrés que la protection a multipliés sans mesure dans vos arsenaux. Simplifiez la marche de votre administration en mettant de la justice & de l'exactitude dans vos paiemens. Diminuez les équipages trop nombreux de vos armemens, de l'aveu de tous les gens désintéressés. Réduisez à la demi-solde tous ceux de vos officiers que le service de l'état n'occupera pas à la mer. Bannissez tous les genres de luxe, de délicatesse, de volupté qui énervent vos défenseurs & ruinent vos escadres. Rendez les radoubs, les réparations de vos vaisseaux plus rares. Après ces changemens, les fonds actuellement assignés pour la marine, se trouveront suffisans pour élever à un degré respectable cette branche si essentielle de votre puissance. Il est même

un moyen très-simple de la porter plus haut sans de nouvelles dépenses ; & le voici.

La France a formé dans le Nouveau-Monde des colonies qui lui envoient chaque année pour cent trente millions de denrées. Un produit si considérable ne pourroit lui échapper, sans laisser un vuide immense dans son numéraire, dans sa population ; dans son industrie, dans son revenu public. L'importance de conserver ces riches établissemens a été sentie ; & pour y parvenir, on a eu recours à des bataillons, à des forteresses. L'expérience a prouvé la foiblesse de cette défense. Elle appartient à la marine, & ne peut appartenir qu'à elle. Qu'on mette donc les isles sous ses voiles, & qu'on verse dans ses caisses ce que coûtoit la protection insuffisante qu'on leur accordoit : alors les fonds ordinaires de la marine de France se trouveront suffisans pour donner à ses opérations de la dignité & des avantages.

Telle est l'espérance de l'Europe. Elle ne croira pas sa liberté assurée jusqu'à ce qu'elle voie voguer sur l'Océan un pavillon qui ne tremble point devant celui de la Grande-Bretagne. Le vœu des nations est maintenant pour la puissance qui saura les défendre contre la prétention d'un seul peuple à la monarchie universelle des mers ; & il n'y a en ce moment que la France qui puisse les délivrer de cette inquiétude. Le systême de l'équilibre ordonne donc que la cour de Versailles augmente ses forces navales, d'autant plus qu'elle ne le peut sans diminuer ses forces de terre : alors son influence partagée entre les deux élémens, ne sera plus redoutable sur aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie.

Et puisse avant que je meure, cette grande révolution déjà commencée, s'achever à la suite de

quelques-unes des réformes que j'ai indiquées. Alors j'aurai obtenu la véritable récompense de mes veilles. Alors je m'écrierai : Ce n'est donc pas en vain que j'ai observé, réfléchi, travaillé. Alors je m'adresserai au ciel, & je lui dirai : » A présent tu peux » disposer de moi, car mes yeux ont vu la splendeur de mon pays, & la liberté des mers restituée à toutes les nations. «

Fin du treizieme Livre.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE QUATORZIEME.

Etabliſſemens des Anglois dans les iſles de l'Amérique.

UN nouvel ordre de choſes va ſe préſenter à nos regards. L'Angleterre eſt, dans l'hiſtoire moderne, la contrée des grands phénomenes politiques. C'eſt-là qu'on a vu la liberté le plus violemment aux priſes avec le deſpotiſme, tantôt foulée ſous ſes pieds, & tantôt l'écraſant à ſon tour. C'eſt-là qu'elle a fini par triompher, & que, juſqu'au fanatiſme de religion, tout a concouru à ſon triomphe. C'eſt-là qu'un roi, traîné juridiquement ſur

l'échafaud, & qu'un autre, déposé avec toute sa race par un arrêt de la nation, ont donné une grande leçon à la terre. C'est-là qu'au milieu des convulsions civiles, & dans les intervalles d'un calme momentané, on a vu les sciences exactes & profondes portées le plus loin; les esprits s'accoutumer à raisonner, à réfléchir, à s'occuper sur-tout du gouvernement. C'est-là enfin qu'après de longues & violentes secousses, s'est formée cette constitution, sinon parfaite, sinon exempte d'inconvéniens, du moins la plus heureusement assortie à la situation du pays; la plus favorable à son commerce; la plus propre à développer le génie, l'éloquence, toutes les facultés de l'esprit humain; la seule, peut-être, où, depuis que l'homme vit en société, les loix lui aient assuré sa dignité, sa liberté personnelle, sa liberté de penser; où elles l'aient fait, en un mot, citoyen, c'est-à-dire, partie constituante & intégrante de l'état & de la nation.

I. Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorsqu'elle commença à former des établissemens dans les isles de l'Amérique.

L'Angleterre n'avoit pas encore donné au monde ce grand spectacle, lorsqu'elle commença ses établissemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit alors ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à soie, n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement à la subsistance du royaume. Une grande partie de ses greniers étoient approvisionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

L'industrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle se réduisoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matiere premiere étoit défendue: mais un peuple insulaire, qui sembloit ne travailler

que pour lui, n'avoit pas su donner à ses étoffes, les agrémens du luxe, que le goût imagine pour le débit & la consommation. Elles alloient recevoir la teinture & le lustre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repassoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au service des compagnies exclusives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, sans en excepter celle des draps, dont les autres ensemble ne formoient qu'un dixieme dans la masse des richesses vénales de la nation. Celles-ci se trouvoient ainsi concentrées dans les mains de trois ou quatre cents personnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandises, soit à l'entrée, soit à la sortie du royaume. Le privilege de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la cour vendoit les provinces. Londres seul avoit six fois plus de vaisseaux, que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort considérable. Il étoit en ferme; méthode ruineuse qui a précédé la régie dans tous les états, & qui ne s'est perpétuée que dans les gouvernemens absolus. La dépense étoit proportionnée à la modicité du fisc. La flotte n'étoit pas nombreuse; & les bâtimens qui la composoient étoient si foibles, qu'au besoin, les navires marchands étoient convertis en vaisseaux de guerre. Cent soixante mille hommes de milice, qui composoient les forces nationales, étoient armés en temps de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes sur pied durant la paix; & le prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens si bornés au dedans, la nation ne devoit guere s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jetterent de profondes ra-

cines de profpérité. Ces établiffemens durent leur origine à des événemens, dont la caufe avoit des fources bien éloignées dans le paffé.

II.
Caufes qui hâterent la population des ifles Angloifes.

Quand on connoît l'hiftoire & la marche du gouvernement Anglois, on fait que l'autorité royale ne fut long-temps balancée, que par un petit nombre de grands propriétaires appellés barons. Ils opprimoient continuellement le peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'efclavage; & ils luttoient fans ceffe contre la couronne, avec plus ou moins de fuccès, fuivant le caractere des chefs & le hafard des circonftances. Ces querelles politiques faifoient verfer des torrens de fang.

Le royaume étoit épuifé par des guerres inteftines de deux cents ans, lorfque Henri VII en prit les rênes au fortir d'un champ de bataille, où la nation, divifée en deux camps, avoit combattu pour fe donner un maître. Ce prince habile profita de la laffitude, où de longues calamités avoient laiffé fes fujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les refferrant fans ceffe. Il étoit fecondé dans cette entreprife, par la faction qui lui avoit mis la couronne fur la tête, & qui étant la moins nombreufe, ne pouvoit efpérer de fe maintenir dans les principaux emplois où elle fe voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de fon chef. On donna de la folidité à ce plan, en autorifant pour la premiere fois la nobleffe, à aliéner fes terres. Cette faveur dangereufe, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produifit une grande révolution dans les fortunes. Les fiefs immenfes des barons fe diffiperent par degrés, & les poffeffions des communes s'étendirent.

Les droits, qui fuivent les terres, s'étant divifés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir

réunir les volontés & les forces de plusieurs contre l'autorité d'un seul. Les monarques profiterent de cette époque favorable à leur agrandissement, pour gouverner sans obstacle & sans contradiction. Les seigneurs déchus, craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes se crurent assez honorées d'imposer les taxes nationales. Le peuple un peu soulagé de son joug par ce léger mouvement dans la constitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ses idées, au soin de ses affaires ou de ses travaux, étoit dégoûté des séditions par le dégât & les miseres qui l'en punissoient. Ainsi, lorsque les yeux de la nation cherchoient le souverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confusion des guerres civiles, le monarque seul arrêtoit tous les regards. La majesté du trône, qui concentroit sur lui toute sa splendeur, sembloit la source de l'autorité, dont elle ne devoit être que le signe visible & l'organe permanent.

Telle étoit la situation de l'Angleterre, lorsque Jacques I y fut appellé d'Ecosse, comme seul héritier de deux royaumes, que son avénement réunit sous la même main. Une noblesse inquiete, agitant de ses fureurs ses barbares vassaux, avoit mis le trouble & le feu des séditions dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'isle en deux états. Le monarque avoit pris, dès son enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le despotisme de la monarchie absolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe. Egal des autres souverains, comment le nouveau roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir? Ses prédécesseurs en avoient joui, depuis un siecle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à

la faveur des conjonctures. Ce prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil; & sembloit s'attribuer l'infaillibilité, que la réformation dont il suivoit les dogmes sans les aimer, avoit ôtée aux papes. Ces faux principes, qui feroient du gouvernement un mystere de religion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois sur les opinions, sur les volontés & sur les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation, qu'il ne pensoit pas même à les appuyer d'aucune des ressources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce systême, avec la disposition générale des esprits. Tout s'agitoit au dedans & au dehors. La naissance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embrassoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés : elle ouvroit une porte à l'industrie & aux lumieres. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient; & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornemens du goût. Les sciences acquéroient la solidité que donne l'esprit calculateur du commerce. La politique agrandissoit la sphere de ses vues. Cette fermentation universelle, élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le colosse monstrueux du gouvernement gothique, endormis depuis plusieurs siecles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à se remuer, à former des entreprises. Dans le continent, où le prétexte de la discipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des Princes acquirent une autorité sans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de

la liberté si naturel à l'homme qui se sent ou qui pense; excité dans le peuple, par les novateurs en matiere de religion; réveillé dans les esprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puiserent dans la démocratie le sublime de la raison & du sentiment : cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux, la haine excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que sut prendre & conserver Elisabeth, par une prospérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entreprises utiles à l'état. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangere sur le trône; & le sceptre dans les mains d'un monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation revendiqua ses droits, & conçut l'ambition de se gouverner.

Alors éclaterent des disputes vives, entre la cour & le parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le prince prétendoit qu'on lui devoit une obéissance purement passive, & que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement, & non de base à la constitution. Les citoyens réclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles dès qu'ils sont discutés, & soutenoient que le peuple faisoit l'essence du gouvernement, autant & plus que le monarque. L'un est la matiere, l'autre la forme. Or la matiere peut & doit changer de forme, pour sa conservation. La loi suprême est le salut du peuple, & non du prince. Le roi peut mourir, la monarchie périr, & la société subsister, sans monarque & sans trône. Ainsi raisonnoient les Anglois, dès l'aurore de la liberté. On se chicanoit; on se contrarioit; on se menaçoit. Jacques finit sa carriere au milieu de ces débats, laissant à

ſon fils ſes droits à diſcuter, avec la réſolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir abſolu, refroidit les eſprits, abat le courage, rétrécit le génie, jette une nation entiere dans une léthargie univerſelle. Mais expoſons les degrés ſucceſſifs de cette miſere, & que les peuples connoiſſent le profond anéantiſſement dans lequel ils croupiſſent ou dont ils ſont menacés.

Au moment où s'eſt élevé, au centre d'une nation, le grand fantôme ſur lequel on ne porte ſes regards qu'en tremblant, les ſujets ſe partagent en deux claſſes. Les uns s'éloignent par crainte; les autres s'approchent par ambition; & ceux-ci ſe promettent la ſécurité dans la conſcience de leur baſſeſſe. Ils forment entre le deſpote & le reſte de la nation, un ordre de tyrans ſubalternes; non moins ombrageux & plus cruels que leur maître. Ils n'ont à la bouche que ces mots : Le roi; le roi l'a dit; le roi le veut; j'ai vu le roi; j'ai ſoupé avec le roi; c'eſt l'intention du roi. Ces mots ſont toujours écoutés avec étonnement, & finiſſent par être pris pour des ordres ſouverains. S'il reſte quelque énergie, c'eſt dans le militaire qui ſent toute ſon importance, & qui n'en devient que plus inſolent. Et le prêtre, quel rôle joue-t-il? Favoriſé, il acheve d'abrutir les peuples par ſon exemple & par ſes diſcours. Négligé, il prend de l'humeur; il devient factieux & cherche un fanatique qui ſe dévoue. Par-tout où il n'y a ni loix fixes, ni juſtice, ni formes conſtantes, ni propriétés réelles, le magiſtrat eſt peu de choſe, ou n'eſt rien; il attend un ſigne pour être ce qu'on voudra. Le grand ſeigneur rampe devant le prince, & les peuples rampent devant le grand ſeigneur. La dignité naturelle de l'homme s'eſt éclip-

ſte. Il n'a pas la moindre idée de ſes droits. Autour du deſpote, de ſes ſuppots, de ſes favoris, les ſujets ſont foulés aux pieds, avec la même inadvertance, que nous écraſons les inſectes qui fourmillent dans la pouſſiere de nos campagnes. La morale eſt corrompue. Il vient un moment où les vexations les plus criantes, les attentats les plus inouis ont perdu leur caractere d'atrocité & ceſſent de révolter. Celui qui prononceroit les noms de vertu, de patriotiſme, d'équité, ne ſeroit qu'une tête exaltée, expreſſion qui décele toujours une indulgence abjecte pour des déſordres dont on profite. La maſſe de la nation devient diſſolue & ſuperſtitieuſe : car le deſpotiſme ne peut ni s'établir ſans l'entremiſe, ni ſe ſoutenir ſans l'étai de la ſuperſtition : car la ſervitude conduit à la débauche, qui conſole & qui n'eſt jamais réprimée. Les hommes inſtruits, quand il en reſte, ont des vues, font la cour aux grands & profeſſent la religion politique. La tyrannie menant à ſa ſuite l'eſpionnage & la délation, il y a des délateurs & des eſpions, dans tous les états, ſans en excepter les plus diſtingués. La moindre indiſcrétion prenant la teinte du crime de leſe-majeſté, les ennemis ſont très-dangereux, & les amis deviennent ſuſpects. On penſe peu ; on ne parle point, & l'on craint de raiſonner. On s'effraie de ſes propres idées. Le philoſophe retient ſa penſée, comme le riche cache ſa fortune. La vie la plus ſage, eſt la vie la plus ignorée. La méfiance & la terreur forment la baſe des mœurs générales. Les citoyens s'iſolent ; & toute une nation devient mélancolique, puſillanime, ſtupide & muette. Voilà les chaînes, les ſymptômes funeſtes, ou l'échelle de miſere ſur laquelle chaque peuple connoîtra le degré de la ſienne.

Si vous revenez ſur les phénomenes qui précedent, & que vous en imaginiez de contraires, ils

vous indiqueront le mouvement des légiſlations qui tendent à la liberté. Il eſt troublé ; il eſt rapide ; il eſt violent. C'eſt une fievre plus ou moins forte, mais toujours convulſive. Tout annonce de la ſédition, des meurtres. Tout fait trembler pour une diſſolution générale ; & ſi le peuple n'eſt pas deſtiné au dernier malheur, c'eſt dans le ſang que ſa félicité renaît.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers temps de l'adminiſtration de Charles I, moins pédant, mais auſſi avide d'autorité que ſon pere. La diviſion commencée entre le roi & le parlement, s'empara de toute la nation. La haute nobleſſe, celle du ſecond ordre, qui étoit la plus riche, craignant de ſe voir confondue avec le vulgaire, embraſſa le parti du monarque, dont elle recevoit ce luſtre emprunté, qu'elle lui rend toujours, par une ſervitude volontaire & vénale. Comme ils poſſédoient encore la plupart des grandes terres, ils attacherent à leur cauſe preſque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le prince, parce qu'ils ſentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes conſidérables, à qui le gouvernement municipal donne un eſprit républicain, ſe déclarerent pour le parlement, entraînant avec elles les commerçans, qui, ne s'eſtimant pas moins que ceux de la Hollande, aſpiroient à la liberté de cette démocratie.

Du ſein de ces diſſentions, ſortit la guerre civile la plus vive, la plus ſanglante, la plus opiniâtre, dont l'hiſtoire ait conſervé le ſouvenir. Jamais le caractere Anglois ne s'étoit développé d'une maniere ſi terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit pouſſées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il ſemblbit que la nation touchoit à ſon dernier terme ; & que tout Breton avoit juré de s'enſevelir ſous les ruines de ſa patrie.

Dans l'embrasement universel, des esprits moins ardens chercherent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent, multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les royalistes opprimés par les républicains, dont les armes avoient enfin prévalu. III. Par quels hommes furent peuplées les isles Angloises.

Sur les traces des uns & des autres, on vit passer au Nouveau-Monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands désirs, inspirent des projets vastes, qui bravent les dangers, les hasards & les travaux, dont ils ne voient que deux issues, la mort ou la fortune; qui ne connoissent que les extrémités de l'opulence, ou de la misere : également propres à renverser ou à servir la patrie, à la dévaster ou à l'enrichir.

Les isles furent encore l'asile de négocians, que le malheur de leurs affaires, ou les poursuites de leurs créanciers, avoient réduits à l'indigence & plongés dans l'oisiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette disgrace fut pour eux la route de la prospérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute considération, dans les provinces d'où l'ignominie & un abandon universel les avoient bannis.

Cette ressource étoit encore plus nécessaire à de jeunes gens, que la premiere effervescence de l'âge des plaisirs, avoient entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'eussent quitté leur pays, la honte & le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'estime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de sagesse, où ils n'a-

voient à effacer aucune impression de leurs fautes; ils trouverent après le naufrage, une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les désordres de leur conduite; & des hommes sortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient, y retournerent honnêtes, & furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur disposition, pour défricher & cultiver leurs terres, les scélérats des trois royaumes d'Angleterre, qui pour des crimes capitaux, avoient mérité la mort: mais que par un esprit de politique humaine & raisonnée, on faisoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Transportés aux isles, où ils devoient passer un certain nombre d'années dans l'esclavage, ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent sur la voie de la fortune. On en vit qui, rendus à la société par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations: tant cette modération dans les loix pénales, si conforme à la nature humaine qui est foible & sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civilisés!

IV. Sous quelle forme d'administration s'établirent les isles Angloises.

Cependant l'isle métropolitaine étoit trop occupée de ses dissentions domestiques, pour songer à donner des loix aux isles de sa dépendance; & les colons n'avoient pas assez de lumieres pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le gouvernement de l'Angleterre, ses colonies, sortant des entraves de l'enfance, formerent leur constitution sur le modele de leur mere. Dans chacun de ces établissemens séparés, un chef représente le roi; un conseil tient lieu de pairs; & les députés des différens quartiers, composent la chambre des communes. L'assemblée générale fait

les loix, regle les impôts, juge de l'administration. L'exécution appartient au gouverneur. Il décide encore provisoirement sur les affaires qu'on n'a pas prévues. Ce n'est, il est vrai, qu'avec le conseil & à la pluralité des voix : mais comme les membres de ce corps lui doivent ordinairement leur rang, il est rare qu'ils traversent ses vues.

Pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, la métropole a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les siennes ; elle a voulu que ses délégués jurassent qu'ils ne permettroient jamais que dans les lieux soumis à leur autorité, on s'écartât, pour quelque cause que ce pût être, des réglemens imaginés pour la prospérité de son commerce. Cette religion du serment a été imaginée, parce que les isles réglant & payant elles-mêmes la majeure partie des gages de leurs chefs, il étoit à craindre que quelques-uns de ces commandans ne cherchassent à exciter la libéralité par leurs complaisances. Un autre frein a été mis à la corruption. Il faut que la rétribution accordée au gouverneur s'étende à toute la durée de son administration, & qu'elle soit l'objet du premier bill qui se passe à son arrivée. Ces précautions parurent cependant insuffisantes à quelques despotes. Aussi opinerent-ils à proscrire un usage qui faisoit dépendre, en quelque maniere, ceux qui ordonnoient des hommes qui leur étoient subordonnés. Le parlement se refusa toujours à ce changement. Craignant, avec raison, l'orgueil & l'avarice qui font passer les mers, il a toujours maintenu une pratique qu'il croyoit propre à arrêter la cupidité & la tyrannie. C'est dans le même esprit qu'il a décerné contre les gouverneurs qui violeroient les statuts des colonies, les peines infligées, en Angleterre, aux infracteurs des constitutions nationales.

. Ce corps a aussi autorisé les isles à entretenir dans la métropole des députés chargés de leurs intérêts. Leur fonction principale est d'obtenir la confirmation des statuts passés dans les colonies. Ces actes sont provisoirement exécutés : mais ils n'ont force de loi que lorsqu'ils ont été approuvés par le monarque. Cette sanction une fois obtenue, ils ne peuvent être révoqués que par l'assemblée de la colonie elle-même, ou par le parlement qui exerce la suprême autorité dans tout l'empire. Les agens des isles font à Londres ce que les députés du peuple font dans le sénat Britannique. Malheur à l'état, s'il devenoit sourd au cri des représentans, quels qu'ils soient. Les comtés se souleveroient en Angleterre ; les colonies se détacheroient en Amérique ; les trésors des deux mondes seroient perdus pour l'isle métropolitaine. L'empire entier tomberoit dans la confusion.

Les sources de la félicité publique n'ont pas été, jusqu'ici, corrompues par ce mauvais esprit. Les établissemens formés dans les Indes Occidentales, ont toujours tenu à leur patrie par les liens du sang, par les nœuds du besoin. Leurs cultivateurs ont eu sans cesse les yeux attachés sur une mere qui veilloit à leur sureté, qui s'occupoit de leur amélioration. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour, ses colonies croître & prospérer sous ses regards attentifs. Ses innombrables vaisseaux couvrant de leurs voiles orgueilleuses un espace de deux mille lieues, lui forment comme un pont sur l'Océan, pour communiquer, sans relâche, d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas besoin, pour garder ses possessions éloignées, de troupes réglées qui sont toujours un fardeau pesant & rui-

neux. Deux corps très-foibles, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, suffisent à une nation qui pense, avec raison, que des forces navales bien entretenues, continuellement exercées, toujours dirigées vers l'utilité publique, sont les vraies fortifications de ces utiles établissemens.

Par ces soins bienfaisans, qu'une politique éclairée puisa dans l'humanité même, les isles Angloises furent bientôt heureuses, mais peu riches. Leur culture se bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans allerent chercher au Brésil des cannes à sucre. Elles multiplierent prodigieusement, mais sans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuse plante; & on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit, que l'Europe rejettoit ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une suite de voyages à Fernambuc apprit à cultiver le trésor qu'on y avoit enlevé; & les Portugais qui jusqu'alors avoient seuls fourni le sucre, eurent en 1650, dans un allié dont l'industrie leur sembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour leurs richesses.

V.
Moyen employé par la métropole, pour s'assurer toutes les productions de ses isles.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part très-bornée aux prospérités de ses colonies. Elles répandoient elles-mêmes directement leurs denrées par-tout où elles en espéroient un meilleur débit; & les navigateurs de toutes les nations étoient indistinctement reçus dans leurs ports. Cette liberté illimitée livroit presqu'entiérement ce commerce à un peuple voisin, qui à raison du bas intérêt de son argent, de l'abondance de ses capitaux, du nombre de ses navires, de la médiocrité de ses droits d'entrée & de sortie, pouvoit faire de meilleures conditions au vendeur & à l'acheteur. La Hollande étoit ce peuple. Elle réunissoit tous les avantages d'une armée supérieure qui, toujours maîtresse de

la campagne, a toutes ses opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions qu'elle n'avoit ni plantées, ni moissonnées. On voyoit dans les isles Angloises, dix de ses vaisseaux pour un navire Anglois.

Ce désordre avoit peu occupé la nation durant le temps que les guerres civiles l'avoient bouleversée : mais aussi-tôt qu'eurent cessé ces troubles & ces orages qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courans, elle jetta ses regards au dehors. Elle vit que ceux de ses citoyens, qui s'étoient comme sauvés dans le Nouveau-Monde, seroient perdus pour l'état, si les étrangers qui dévoroient le fruit de ses colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée, fit éclore en 1651 ce fameux acte de navigation qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des isles Angloises, en devoit faire exporter directement toutes les productions dans les pays soumis à la nation. Le gouvernement qui pressentoit & bravoit les inconvéniens de cette exclusion, n'envisageant l'empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc, des sucs qui se portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Toutefois on ne poursuivit pas à la rigueur l'observation de cette loi gênante. Peut-être les navires marchands de la métropole n'étoient-ils pas assez multipliés pour enlever toutes les productions des isles ? Peut-être craignit-on d'aigrir ces colonies en privant subitement leurs rades d'une concurrence qui augmentoit le prix des denrées ? Peut-être les plantations avoient-elles encore besoin de quelque tolérance pour porter leurs cultures au point où on les désiroit ? Ce qui est sûr, c'est que l'acte de navigation ne fut sévérement exécuté qu'en 1660. A cette époque, les sucres Anglois avoient rem-

placé le sucre Portugais dans tout le nord de l'Europe. On peut croire qu'ils l'auroient également supplanté au midi, si l'obligation imposée aux navigateurs d'aborder dans les ports Britanniques, avant de passer le détroit de Gibraltar, n'avoit mis des obstacles insurmontables à ce commerce. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité sur la seule nation qui fût en possession de cette denrée, les Anglois avoient été obligés de baisser considérablement les prix : mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageusement de ce sacrifice. Si le spectacle de cette fortune encourageoit d'autres peuples à cultiver, du moins, pour leur consommation, l'Angleterre s'ouvroit de nouveaux débouchés qui remplissoient le vuide des anciens. Le plus grand malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années, ce fut de voir beaucoup de ses cargaisons enlevées & vendues à vil prix par des corsaires François. Le cultivateur en ressentoit le double inconvénient de perdre une partie de ses sucres, & de n'en débiter l'autre qu'au dessous de sa valeur.

VI. Diminution des avantages que l'Angleterre retiroit de ses isles. Quelle en fut la cause.

Malgré ces pirateries passageres, que le calme de la paix faisoit toujours cesser, les travaux s'accrurent de plus en plus dans les isles Angloises. Toutes les productions propres à l'Amérique y obtinrent de nouveaux soins : mais les riches propriétaires s'attacherent plus particuliérement au sucre, dont le débit augmentoit chaque jour dans l'Europe entiere. Cette prospérité duroit depuis un demi-siecle, lorsque les esprits attentifs s'apperçurent que les exportations se ralentissoient. On crut alors assez généralement que les colonies étoient usées. Le sénat de la nation adopta lui-même ce préjugé, sans considérer que si le sol n'avoit plus cette fécondité particuliere aux campagnes nouvellement défrichées, il lui restoit toujours le degré de ferti-

lité que la terre perd rarement, à moins que des fléaux & des écarts de la nature ne changent sa substance. La vérité ne tarda pas à se faire jour. Il fallut reconnoître que les marchés étrangers se fermoient peu à peu pour la Grande-Bretagne, & ne s'ouvriroient bientôt que pour la France.

Cet empire qui, par ses avantages naturels & le génie actif de ses habitans, devroit être le premier à tout entreprendre, s'est long-temps trouvé, par les entraves de son gouvernement, un des derniers à s'instruire de ses intérêts. Il reçut d'abord son sucre des Anglois. Ensuite, il en cultiva pour ses usages; puis pour vendre, jusqu'à ce que les gênes de tous les genres l'eussent réduit à ses seuls besoins. Ce ne fut qu'en 1716 que ses isles recommencerent à approvisionner les autres nations. La qualité supérieure de leur sol; l'avantage d'exploiter des terres neuves; l'économie forcée de leurs cultivateurs encore pauvres : tout se réunissoit pour les mettre en état d'offrir leur production à un prix plus bas que les colonies rivales. D'ailleurs, elle étoit meilleure. Aussi à mesure qu'elle se multiplioit, celle qu'autrefois on rechercheroit si fort, étoit-elle repoussée dans tous les marchés. Vers l'an 1740, le sucre des plantations Françoises se trouva suffisant pour l'approvisionnement général; & à cette époque, les Anglois se virent réduits à ne cultiver que pour leurs besoins. Ils étoient encore très-bornés au commencement du siecle : mais l'usage du thé & d'autres nouveaux goûts en ont prodigieusement augmenté la consommation.

VII. Les Anglois s'établissent à la Barbade. Grande prospérité de cette isle.

La Barbade étoit une des possessions Britanniques qui fournissoient le plus de cette denrée. Cette isle, située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsqu'en 1627 quelques familles Angloises s'y transf-

porterent, mais sans aucune influence de l'autorité publique. Ce ne fut que deux ans après qu'il s'y forma une colonie réguliere aux dépens & par les soins du comte de Carlisle, qui, à la mort tragique de Charles I, perdit une propriété que ce foible prince lui avoit imprudemment accordée. On la trouva couverte d'arbres si gros & si durs, qu'il falloit, pour les abattre, un caractere, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement: car il est douteux, si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâterent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées, par des vagabonds que la misere & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui apportoient avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition; ces vices & ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une isle qui n'a que sept lieues de longueur, depuis deux jusqu'à cinq de largeur, & dix-huit lieues de circonférence, s'éleva en moins de quarante ans à une population de plus de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cents navires de cent cinquante tonneaux chacun. Jamais peut-être le globe n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un espace si resserré, ni créer de si riches productions en si peu de temps. Les travaux, dirigés par des Européens, étoient supportés par des malheureux achetés sur les plages Africaines, ou même volés en Amérique. Cette derniere espece de barbarie étoit un appui

ruineux pour un nouvel édifice. Elle faillit en causer le renversement.

VIII. Conspiration formée à la Barbade par les esclaves.

Des Anglois débarqués sur les côtes du continent pour y faire des esclaves, furent découverts par les Caraïbes qui servoient de butin à leurs courses. Ces sauvages fondirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune-homme long-temps poursuivi, se jetta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, sauva ses jours, le nourrit secrétement, & le reconduisit après quelque temps sur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le suivre au vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avoit conservé la vie, qui lui avoit donné son cœur, avec tous les sentimens & tous les trésors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Angloise, un de ses poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la postérité, ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Plusieurs langues l'ont fait détester des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas assez hardis pour entreprendre de se venger, communiquerent leur ressentiment aux negres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit possible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les esclaves jurerent la mort de leurs tyrans. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille de l'exécution la colonie étoit sans défiance. Mais comme si la générosité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit son maître. Des lettres aussi-tôt répandues dans toutes les habitations, arriverent à temps. On arrêta la nuit suivante les esclaves dans leurs loges ; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour, & cet acte de sévérité fit tout rentrer dans la soumission.

Elle

XI. Etat actuel de la Barbade.

Elle ne s'est pas démentie depuis ; & cependant la colonie a prodigieusement déchu de son ancienne prospérité. Ce n'est pas qu'on n'y compte encore dix mille blancs & cinquante mille noirs : mais les récoltes ne répondent pas à la population. Elles ne s'élevent pas dans les meilleures années au-dessus de vingt millions pesant de sucre, & restent très-souvent au-dessous de dix millions. Encore, pour obtenir ce foible produit, faut-il faire des dépenses beaucoup plus considérables que n'en exigeoit un revenu double dans les premiers temps.

Le sol de la colonie, qui n'est qu'un rocher de pierre calcaire recouvert de fort peu de terre, est entiérement usé. Tous les ans il faut l'ouvrir à une assez grande profondeur, & remplir de fumier les trous qu'on a faits. Le plus ordinaire de ces engrais est le varec, que le flux jette périodiquement à la côte. C'est dans cette herbe marine que les cannes sont plantées. La terre n'y sert guere plus à la production que les caisses dans lesquelles sont mis les orangers en Europe.

Le sucre, qui sort de ses cultures, a généralement si peu de consistance, qu'on ne peut l'expédier brut, & qu'il a fallu le terrer : méthode qu'on ne suit pas dans les autres établissemens Anglois, quoiqu'elle n'y soit pas prohibée, comme plusieurs écrivains l'ont avancé. Ce qui prouve encore mieux sa mauvaise qualité, c'est qu'il se réduit en melasse beaucoup plus que par-tout ailleurs. Les sécheresses, qui se répetent souvent à la Barbade, depuis qu'elle est entiérement découverte, mettent le comble aux malheurs des habitans de cette isle, autrefois si florissante.

Aussi, quoique les taxes annuelles ne passent pas 136,291 livres, payées par une foible capitation sur les noirs & quelques autres impositions, les colons

sont-ils réduits à une médiocrité qui approche de l'indigence. Cette situation les empêche d'abandonner le soin de leurs plantations à des subalternes, pour aller habiter des climats plus doux. Elle les rend même inhumains envers leurs esclaves, qu'ils traitent avec une cruauté inconnue dans les autres colonies.

Aux isles du Vent, la Barbade étoit naguere la seule possession Britannique qui fût commerçante. Les navires qui venoient d'Afrique, y abordoient généralement. Ils livroient leur cargaison entiere à un seul acheteur & à un prix commun, sans distinguer dans le marché ni l'âge, ni le sexe. Ces negres, que les négocians avoient achetés en gros, ils les vendoient en détail dans l'isle même, ou dans les autres établissemens Anglois; & le rebut étoit introduit clandestinement ou à découvert dans les colonies des autres peuples. Ce grand mouvement a beaucoup diminué depuis que les autres isles Britanniques ont la plupart voulu recevoir leurs esclaves directement de Guinée, & se sont soumises à l'usage établi de les payer en lettres-de-change à quatre-vingt-dix jours de vue. On a depuis étendu à un an ce crédit trop limité, & très-souvent il a fallu le proroger encore.

Antérieurement à cette révolution, il circuloit un assez gros numéraire à la Barbade. Le peu d'argent qu'on y voit encore aujourd'hui, est tout Espagnol, regardé comme marchandise, & ne se prend qu'au poids. La marine, qui appartient en propre à cet établissement, consiste en quelques bateaux nécessaires pour ses diverses correspondances, & en une quarantaine de chaloupes, employées à la pêche du poisson volant.

La Barbade est assez généralement unie, & à l'exception d'un très-petit nombre de ravins, par-

tout susceptible de culture. Ce n'est qu'au centre que le terrein s'éleve insensiblement, & forme une espece de montagne couverte jusqu'à son sommet de plantations commodes & agréables; parce que, comme les autres, elles furent toutes formées dans des temps d'une grande opulence. L'isle n'est point arrosée : mais les sources d'eau potable y sont assez communes; de très-beaux chemins la coupent d'une extrémité à l'autre. Ils aboutissent à Bridgetown, ville mal située, mais bien bâtie, où sont embarquées les denrées qu'on doit exporter, quoique ce ne soit qu'une rade ouverte à plusieurs vents.

X. La Barbade est-elle susceptible d'une grande défense

La colonie partagée en onze paroisses, n'offre pas une position où l'on pût arrêter un ennemi qui seroit débarqué; & le débarquement, impossible dans plusieurs points des côtes, est très-praticable en d'autres, malgré les redoutes & les batteries placées pour l'empêcher. Les gens de l'art pensent que le plus sûr moyen de faire réussir une attaque seroit de la former entre la capitale & le bourg de Holetown.

Cette entreprise exigeroit des forces plus considérables qu'on ne seroit porté à le penser, en considérant que la Barbade n'a point de troupes régulieres. Elle est remplie de petits cultivateurs braves, actifs, accoutumés aux exercices militaires, & qui vraisemblablement ne feroient guere moins de résistance qu'une milice mercenaire. C'est de l'Europe que devroit partir l'armement destiné à faire cette conquête. Si on le formoit à la Martinique ou à quelque autre établissement situé sous le vent, les escadres Angloises, qui seroient dans ces parages, pourroient bloquer le port, dans lequel se prépareroit l'expédition, ou bien arriver à temps à la Barbade, pour troubler les opérations de l'assaillant.

Cette isle est au vent de toutes les autres; & cependant on ne sauroit tirer de grands avantages de

sa position considérée militairement. Elle n'a que des rades foraines; &, quoique moins exposée aux tempêtes & aux ouragans que les parages voisins, elle n'offre dans aucun temps un asile sûr aux vaisseaux de guerre, & moins encore dans les six derniers mois de l'année où la mer est plus orageuse. Aussi la métropole n'y a-t-elle formé aucun établissement de marine. Les escadres nationales n'y sont jamais en station. S'il y en paroît quelquefois, ce n'est que pour peu de temps. C'est ainsi qu'en 1761 & en 1762, on y rassembla au mois de janvier & de février, dans la belle saison, les flottes destinées à s'emparer de la Martinique & de la Havane.

XI. Evénémens arrivés dans Antigoa. Productions & charges de cette isle. Importance dont elle est pour la Grande-Bretagne.

Antigoa, qui a une forme circulaire & environ vingt milles de long, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugierent, lorsqu'en 1628 ils furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui, sans doute, avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés, aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premieres habitations. Quelques Anglois, plus entreprenans que les François & les Caraïbes, se flatterent de surmonter ce grand obstacle, en recueillant dans des citernes l'eau de pluie; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement : mais il est prouvé qu'au mois de janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guere augmenté, lorsque le lord Willoughby, à qui Charles II venoit d'accorder la propriété d'Antigoa, y fit passer, à ses frais, en 1666, un assez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis, si le colonel Codrington n'eût porté, en 1680, dans l'isle, qui étoit rentrée au domaine de

la nation, une source de prospérité par l'introduction du sucre. Celui qu'elle produisit d'abord fut noir, âcre & grossier. On le dédaignoit en Angleterre; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anséatiques, où il se vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'est rebelle, donnerent, avec le temps, à cette denrée ce qui lui manquoit de prix & de perfection. L'ambition de tous fut alors de la multiplier. Ce soin occupoit trois mille cinq cents trente-huit blancs & vingt-sept mille quatre cents dix-huit noirs en 1741. Depuis cette époque, le nombre des hommes libres a beaucoup diminué, & celui des esclaves s'est accru considérablement. Leurs travaux réunis font naître dix-huit ou vingt millions pesant de sucre brut, & une quantité de rum proportionnée. Ce revenu diminue considérablement dans les années trop souvent répétées, où la sécheresse afflige la colonie qui; par cette raison, est fort endettée.

C'est à Saint-Jean, situé à l'ouest de l'isle, que sont tous les tribunaux. C'est aussi dans ce bourg, que s'est concentrée la plus grande partie du commerce. Malheureusement son port est fermé par une barre sur laquelle il ne reste que douze pieds d'eau. Si elle diminue encore, les navigateurs prendront leur chargement au nord de la colonie, dans la rade de Parham, beaucoup meilleure que celle qu'ils fréquentent: mais infiniment moins commode pour la réunion des denrées.

Un grand intérêt doit exciter l'Angleterre à prévenir par tous les moyens possibles, la décadence d'un si précieux établissement. C'est l'unique boulevard des nombreuses & petites isles qu'elle occupe dans ces parages. Toutes ont les yeux fixés

ſur Antigoa & ſur le Havre Anglois, port excellent où mouillent les forces navales chargées de leur ſureté, & où les eſcadres trouvent réunis dans des arſenaux & des magaſins très-bien entendus, les objets néceſſaires pour aſſurer leurs opérations. L'entretien des médiocres fortifications qui entourent les deux principales rades; une partie de la ſolde de ſix cents hommes chargés de leur défenſe; les frais qu'entraîne l'artillerie : ces dépenſes ſont à la charge de la colonie, & abſorbent les deux tiers des 272,582 livres qu'elle eſt obligée de demander annuellement à ſes habitans.

C'eſt un trop grand fardeau. Pour en diminuer le poids, l'aſſemblée de l'iſle imagina de mettre une taxe ſur tous ceux de ſes propriétaires qui réſideroient en Europe : mais la métropole annulla un réglement qui bleſſoit ouvertement la liberté individuelle. Alors la colonie ordonna que les cultivateurs auroient à l'avenir ſur leurs plantations un blanc ou deux blanches pour chaque trentaine de noirs. Cette loi qui fut adoptée par pluſieurs autres iſles, n'eſt guere obſervée, parce qu'il en coûte moins cher pour la violer que pour entretenir des êtres libres dont les ſoins ne ſont pas indiſpenſables. Auſſi les amendes réglées, pour en punir la tranſgreſſion, ſont-elles devenues une des plus grandes reſſources du tréſor public de cet établiſſement.

Son corps légiſlatif a quelquefois montré un courage remarquable. Les iſles Angloiſes n'ont point de monnoies qui leur ſoient propres. Celles qu'on y voit circuler, ſont toutes étrangeres. La métropole crut en devoir régler la valeur au commencement du ſiecle. Cet arrangement fut jugé contraire à l'intérêt de la colonie qui les établit elle-même ſur un pied plus haut. Il étoit raiſonnable de penſer que le parlement annulleroit un acte ſi contraire à ſon

autorité. Les avocats s'engagerent, si cet événement arrivoit, de ne jamais prêter leur ministere à aucun de ceux qui auroient refusé de prendre les especes au prix fixé par l'assemblée.

Une autre occasion développa encore mieux l'esprit qui régnoit à Antigoa. Son gouverneur, le colonel Pach, bravant également les loix, les mœurs & les bienséances, ne connoissoit ni frein ni mesure. La colonie demanda & obtint son rappel. Comme il ne se disposoit pas à partir, plusieurs des plus considérables habitans allerent lui faire de très-vives représentations sur cette espece de désobéissance. Ses gardes les repoussent avec brutalité. On prend les armes. Le tyran est attaqué dans sa maison, & meurt percé de mille coups. Son cadavre jetté nud dans la rue, est mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole, plus touchée des droits sacrés de la nature, que jalouse de son autorité, détourne les yeux d'un attentat que sa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'est que la tyrannie qui, après avoir excité la rebellion, veut l'éteindre dans le sang des opprimés. Le machiavélisme, qui enseigne aux princes l'art de se faire craindre & détester, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité prescrit aux rois la justice dans la législation, la douceur dans l'administration, la modération pour ne pas occasionner les soulevemens, & la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéissance aux peuples : mais avant tout, Dieu commande aux princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'éleveront contre un seul homme, au jugement du ciel & de la terre.

Le conseil d'Antigoa n'étend pas sa jurisdiction

ſur les iſles voiſines qui ont toutes leurs aſſemblées particulieres : mais ſon chef l'eſt auſſi des autres, excepté de la Barbade, qui, à cauſe de ſa poſition & de ſon importance, a mérité d'être diſtinguée. Ce commandant général doit faire tous les ans l'inſpection des lieux ſoumis à ſon autorité ; & c'eſt par Montſerrat qu'il commence ordinairement ſa tournée.

XII. A quoi ſe réduit l'établiſſement formé par les Anglois à Montſerrat.

Cette iſle, reconnue en 1493 par Colomb & occupée en 1632 par les Anglois, n'a que huit ou neuf lieues de circonférence. Les ſauvages qui y vivoient paiſiblement, en furent, ſelon l'uſage, chaſſés par les uſurpateurs. Cette injuſtice n'eut pas d'abord des ſuites fort heureuſes. La marche du nouvel établiſſement fut long-temps ſi lente, que cinquante-ſix ans après ſa fondation, on y comptoit à peine ſept cents habitans. Ce ne fut que vers la fin du ſiecle, que la population en blancs & en noirs devint ce qu'elle pouvoit être dans une poſſeſſion ſi reſſerrée. Des cannes furent alors ſubſtituées aux denrées de peu de valeur qui avoient fait languir leurs cultivateurs dans la miſere. La guerre & les élémens renverſerent, à pluſieurs repriſes, les eſpérances les mieux fondées, & forcerent les colons à contracter des dettes qui ne ſont pas encore acquittées. A l'époque où nous écrivons, la vigilance de mille perſonnes libres, & le travail de huit mille eſclaves, font naître cinq à ſix millions peſant de ſucre brut ſur de petites plaines ou dans des vallons que fertiliſent les eaux tombées des montagnes. Un des déſavantages de cette iſle, où la dépenſe publique ne paſſe pas annuellement 49,887 livres, c'eſt qu'elle n'a pas une ſeule rade où les chargemens, où les déchargemens ſoient faciles. Les navires même ſeroient en danger ſur ſes côtes, ſi ceux qui les conduiſent n'avoient l'attention, lorſ-

qu'ils voient approcher les gros temps, de prendre le large ou de se retirer dans les ports voisins. Nieves est exposée au même inconvénient.

XIII. Mœurs anciennes & état actuel de l'isle de Nieves.

L'opinion la plus généralement reçue est que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations regnent tout autour; & commençant au bord de la mer, s'élevent presque jusqu'au sommet. Mais à mesure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur sol devient plus pierreux. Cette isle est arrosée de nombreux ruisseaux. Ce seroit des sources d'abondance, si dans les temps d'orages ils ne se changeoient en torrens, n'entraînoient les terres, & ne détruisoient les trésors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nieves fut un modele de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier gouverneur. Cet homme unique excitoit, par sa propre conduite, tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délassemens honnêtes. Celui qui commandoit, ceux qui obéissoient: tous n'avoient pour regle de leurs actions, que la plus rigide équité. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que quelques relations n'ont pas craint d'y compter jusqu'à dix mille blancs, jusqu'à vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population, sur un terrein de deux lieues de long & d'une de large, fut-il très-exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une

affreuse mortalité moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Françoise y porta le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette isle fut consommée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle s'est un peu relevée. On y voit six cents hommes libres & cinq mille esclaves, dont les impositions ne passent pas 45,000 livres, & qui envoient à l'Angleterre trois ou quatre millions pesant de sucre brut, que les navigateurs chargent en totalité sous les murs de la jolie ville de Charles-Town. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains & de la servitude des Africains, seroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient par-tout aussi humains que les Anglois l'ont été à Nieves; si les isles du Nouveau-Monde étoient aussi-bien cultivées à proportion : mais la nature & la société voient peu de ces prodiges.

XIV. S. Christophe, d'abord partagé entre les Anglois & les François, reste à la Grande-Bretagne.

Saint-Christophe fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du Nouveau-Monde. Les deux nations y arriverent le même jour, en 1625. Elles se partagerent l'isle; elles signerent une neutralité perpétuelle; elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun : c'étoit l'Espagnol qui, depuis un siecle, envahissoit ou troubloit l'un & l'autre hémisphere. Malheureusement, par une convention peu réfléchie, on avoit laissé en commun la chasse, la pêche, les bois, les rades, les salines. Cet arrangement mêloit trop des hommes qui ne pouvoient s'aimer; & la jalousie divisa bientôt ceux qu'un intérêt momentané avoit unis. Cette funeste passion enfantoit tous les jours des querelles, des combats, des dévastations : mais c'étoient des animosités particulieres, dont les gou-

vernemens respectifs ne s'occupoient pas. Des causes plus graves ayant, en 1666, allumé entre les métropoles des guerres qui remplirent presque sans interruption le reste du siecle, leurs sujets de Saint-Christophe se battirent avec un acharnement qu'on ne retrouvoit pas ailleurs. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils se chassoient tour à tour de leurs plantations. Cette alternative, si long-temps balancée, de succès & de disgraces, finit, en 1702, par l'expulsion des François auxquels le traité d'Utrecht ôta tout espoir de retour.

Ce sacrifice devoit peu coûter à un peuple qui ne s'étoit jamais sérieusement occupé du soin de faire naître des productions sur son domaine. La population s'y réduisoit à six cents soixante-sept blancs de tout âge & de tout sexe, à vingt-neuf noirs libres, à six cents cinquante-neuf esclaves. Cent cinquante-sept chevaux, deux cents soixante-cinq bêtes à cornes, formoient ses troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo ; elle n'avoit qu'une sucrerie.

XV. Ce que St. Christophe est devenu sous la domination Britannique.

Quoique l'Angleterre eût su depuis long-temps mieux faire valoir ses droits dans cette isle, elle ne profita pas d'abord de la cession qui la lui laissoit toute entiere. Sa conquête fut long-temps en proie à des gouverneurs avides, qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les distribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession, au-delà du terme de leur administration. Le parlement fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, & que le prix en fût porté aux caisses de l'état. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'isle, qui est généralement, mais très-inégalement étroite, peut avoir une surface de trente-six

lieues quarrées. Des monts entassés, stériles, quoique couverts de verdure, & qui occupent le tiers du terrein, la coupent dans presque toute sa longueur. Du pied de ces montagnes sortent une infinité de sources qui, la plupart, tarissent malheureusement dans la saison seche. On voit éparses dans la plaine, des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenues, de fontaines & de bosquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'est plus conservé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilisées, est devenu une sorte de passion à Saint-Christophe. Jamais on n'y sentit la nécessité de se réunir en petites assemblées, pour tromper l'ennui; & si les François n'y avoient laissé une bourgade où leurs mœurs regnent encore, on n'y connoîtroit point cet esprit de société qui enfante plus de tracasseries que de plaisirs; qui, nourri de galanterie, aboutit à la débauche; qui commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu de ce simulacre d'union, qui n'est qu'un germe de division, les représentans des propriétaires, presque tous fixés en Europe, vivent au nombre de dix-huit cents sur les plantations, dont, par les bras de vingt-quatre à vingt-cinq mille esclaves; ils arrachent dix-huit millions pesant d'un sucre brut, le plus beau du Nouveau-Monde. Ce produit met la colonie en état de fournir aisément aux dépenses publiques, qui ne passent pas annuellement 68,145 liv. 10 sols.

XVI. Déplorables catastrophes arrivées à St. Christophe.

C'est à Saint-Christophe que se passa, en 1756, une scene digne d'être racontée.

Un negre fut associé dès l'enfance aux jeux de son jeune maître. Cette familiarité communément si dangéreuse, étendit les idées de l'esclave, sans altérer son caractere. Quazy mérita bientôt d'être choisi pour directeur des travaux de la plantation; & il

montra, dans ce poste important, une intelligence rare & un zele infatigable. Sa conduite & ses talens augmenterent encore sa faveur. Elle paroissoit hors de toute atteinte, lorsque ce chef des atteliers, jusqu'alors si chéri & si distingué, fut soupçonné d'avoir manqué à la police établie, & publiquement menacé d'une punition humiliante.

Un esclave, qui a long-temps échappé aux châtimens, infligés trop facilement & trop souvent à ses pareils, est infiniment jaloux de cette distinction. Quazy, qui craignoit l'opprobre plus que le tombeau, & qui ne se flattoit pas de faire révoquer par ses supplications l'arrêt prononcé contre lui, sortit, à l'entrée de la nuit, pour aller invoquer une médiation puissante. Son maître l'apperçut malheureusement, & voulut l'arrêter. On se prend corps à corps. Les deux champions, adroits & vigoureux, luttent quelques momens avec des succès variés. L'esclave terrassé à la fin son inflexible ennemi, le met hors d'état de sortir de cette situation fâcheuse, & lui portant un poignard sur le sein, lui tient ce discours :

» Maître, j'ai été élevé avec vous. Vos plaisirs » ont été les miens. Jamais mon cœur ne connut » d'autres intérêts que les vôtres. Je suis innocent » de la petite faute dont on m'accuse ; & quand j'en » aurois été coupable, vous auriez dû me la par» donner. Tous mes sens s'indignent au souvenir de » l'affront que vous me prépariez ; & voici par quels » moyens je veux l'éviter. « En disant ces mots, il se coupe la gorge, & tombe mort sans maudire un tyran qu'il baigne de son sang.

Dans la même isle, l'amour & l'amitié se sont signalés par une tragédie, dont la fable & l'histoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux negres, jeunes, bien faits, robustes, cou-

rageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui, dans les cœurs sensibles, attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils se consoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négresse, esclave comme eux, avec des regards plus vifs, sans doute & plus brûlans à travers un teint d'ébene que sous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux : mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à son ami. Le temps ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoroient leur ame, sans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient ameres & cuisantes, dans les embrassemens, qu'ils se prodiguoient à la vue de l'objet trop chéri, qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirans. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle négresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là, chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les sermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse; & tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire; & leurs larmes, leurs sanglots, se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis qui, le poignard à la

main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs propres blessures.

Ces amans, ces amis étoient dans les fers. C'est dans cette condition avilissante, que naissent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur & de pitié. La nature l'a formé, non pas pour l'esclavage des negres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu sans commisération, il mourra sans consolation; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne sera pleuré.

XVII. Particularités sur la Barboude.

La Barboude, qui appartient toute entiere à la famille de Codrington, & dont la circonférence est de six à sept lieues, a des côtes dangereuses. C'est peut-être, de toutes les isles de l'Amérique, la plus unie. Les arbres qui la couvrent sont foibles & peu élevés, parce qu'il ne s'y trouve jamais plus de six ou sept pouces de terre, sur une couche de pierre à chaux. La nature y a placé une grande abondance de tortues; un caprice y a fait envoyer des bêtes fauves & plusieurs especes de gibier; le hasard y a rempli les bois de pintades & d'autres volailles, échappées des navires dans quelques naufrages. Sur ce sol, sont nourris des bœufs, des chevaux, des mulets, pour les travaux des établissemens voisins. On n'y connoît d'autre culture que celle de l'herbe de Guinée, nécessaire pour la nourriture de ces nombreux troupeaux, dans les saisons où les pâturages manquent. Sa population se réduit à trois cents cinquante esclaves, & au petit nombre d'hommes libres, chargés de les conduire. Cette propriété particuliere ne paie aucun tribut à la nation, quoiqu'elle soit soumise aux tribunaux d'Antigoa. L'air y est très-pur & très-sain. Autrefois, les infirmes des autres

isles Angloises l'alloient respirer, pour arrêter le progrès de leurs maux, ou pour rétablir leurs forces. Cet usage a cessé, depuis que quelques uns d'entre eux se sont permis des chasses destructives.

Quoi, pour nourrir des animaux, on laissera périr des hommes! Comment souffre-t-on que cet usage atroce qui attire les imprécations de presque toute l'Europe sur les souverains, sur les seigneurs de nos contrées, s'établisse au-delà des mers! Je l'ai demandé, & l'on m'a répondu que l'isle appartenoit aux Codringtons, & qu'ils avoient le droit de disposer de leur propriété à leur fantaisie. Je demande à présent si le droit, sacré sans doute, de la propriété n'a point de limites? si ce droit n'est pas dans mille circonstances, sacrifié au bien public? si celui qui possede une fontaine, peut refuser de l'eau à celui qui se meurt de soif? si un Codrington mangeroit d'une de ces précieuses pintades, qui auroit coûté la vie à son compatriote, à son semblable? si celui qui seroit convaincu d'avoir laissé mourir un malade à sa porte, seroit suffisamment puni par l'exécration générale, & s'il ne mériteroit pas d'être traîné au tribunal des loix comme assassin? Possesseur de la Barboude, vous l'êtes de tous ceux à qui vous avez enlevé la salubrité de l'air, qui les auroit conservés; & si vous n'en êtes pas désespéré en mourant, c'est que vous braverez au fond du cœur la justice divine. Hâtez-vous de rappeller cet impudique représentant, qui alarmé pour un sérail de mulâtresses, qui fait, dit-on, ses délices, poursuit à la rigueur l'exécution de votre barbare défense.

XVIII. La colonie d'Anguille est très-misérable, & son sort ne peut pas changer.

L'Anguille a sept ou huit lieues de long, sur une largeur très-inégale : mais qui n'excede jamais deux lieues. On n'y voit ni montagnes, ni bois, ni rivieres. Son sol n'est que de la craie.

Quelques vagabonds Anglois s'établirent sur ce rocher

rocher poreux & friable, vers l'an 1650. Après un travail opiniâtre, ils arracherent enfin à cette espece de tuf un peu de coton, un peu de millet & quelques patates. Six veines de terre végétale, qu'on découvrit avec le temps, reçurent des cannes qui, dans les meilleures récoltes, ne donnent que cinquante milliers de sucre, & n'en produisent quelquefois que cinq ou six milliers. Ce qui sort de plus de la colonie y a été porté clandestinement de Sainte-Croix, où les habitans d'Anguille ont formé plusieurs plantations.

Dans les années de sécheresse, qui se répetent trop souvent, l'isle ne trouve des ressources que dans un étang dont on livre le sel aux nouveaux Anglois, & dans la vente des moutons & des chevres, qui réussissent mieux sous ce climat sec, sur ces plaines arides, que dans le reste de l'Amérique.

Anguille ne compte que deux cents personnes libres & cinq cents esclaves. Elle a cependant une assemblée & même un chef, toujours choisi par les habitans & confirmé par le gouverneur d'Antigoa. Un étranger, envoyé pour conduire ce foible établissement, seroit infailliblement repoussé par des hommes qui ont conservé quelque chose du caractere indépendant & des mœurs un peu sauvages de leurs peres.

Les côtes de l'isle n'offrent que deux rades, & encore n'y a-t-il que de très-petits bateaux qui puissent y mouiller. L'une & l'autre sont protégées par quatre canons, qui, depuis un demi siecle, sont hors de tout service.

XIX. Tortola est la seule des isles vierges que les Anglois

Les Vierges sont un groupe d'une soixantaine de petites isles, la plupart montueuses, seches & arides, où les Espagnols de Portoric pêcherent longtemps seuls, des tortues qui y étoient très-abondantes. Les Hollandois venoient d'y commencer

aient cultivée. Reproche au gouvernement.

un petit établissement à Tortola, une des meilleures & celle qui a le port le plus sûr, lorsqu'en 1666 ils en furent chassés par les Anglois. Ceux-ci ne tarderent pas à se répandre sur les islots & les rochers voisins. Là, ils vécurent, pendant près d'un siecle, comme des sauvages, uniquement occupés de la culture du coton. Ce ne fut qu'après la paix de 1748, que leur activité se tourna vers le sucre, dont depuis ils ont envoyé assez réguliérement tous les ans quatre ou cinq millions pesant à leur métropole.

Avant cette époque, il n'y avoit eu ni gouvernement régulier, ni culte public à Tortola. L'un & l'autre ont été établis très-récemment; & ce qui étoit peut-être plus difficile, on a fait consentir ses habitans à payer au fisc quatre & demi pour cent, à la sortie de leurs productions. Une administration prévoyante auroit sollicité un bill, pour affermir les propriétés. Toutes ou la plupart ont été transmises d'une maniere assez irréguliere; & si elles étoient juridiquement attaquées, il y a peu de colons qui ne pussent être légalement ruinés.

Voilà donc à Tortola le gouvernement très-ardent à tirer de l'argent des colons, & très-peu soucieux d'assurer leur bonheur, quoiqu'il ne lui en eût coûté qu'un peu de bienveillance, sans aucun sacrifice. Peut-on dire à des hommes d'une maniere plus impudente : » Vous ne nous êtes rien. » Payez, payez encore; & lorsque vous ne serez » plus en état de payer, soyez malheureux, périssez, mourez; peu nous importe. L'intérêt que » nous prenons à votre sort, est en raison des » sommes que vous nous fournissez. « On ne tient nulle part ce propos inhumain : mais on a par-tout la même façon de penser, la même façon d'agir. Par-tout on traite les sujets, comme des mines.

qu'on cesse d'exploiter, quand elles ne rendent plus rien. Par-tout on oublie qu'avec un peu de justice & de protection, on les rendroit inépuisables. Par-tout les empires se croient éternels, & ceux qui les gouvernent se conduisent comme s'ils n'avoient pas un jour à durer. Le danger de Tortola n'est pas celui de la Jamaïque.

XX. Description de la Jamaïque.

Cette isle, qui est sous le vent des autres isles Angloises, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, peut avoir quarante-trois ou quarante-quatre lieues de long, & seize ou dix-sept dans sa plus grande largeur. Elle est coupée de plusieurs chaînes de montagnes, irrégulieres, où des rochers affreux sont confusément entassés. Leur stérilité n'empêche pas qu'elles ne soient couvertes d'une prodigieuse quantité d'arbres de différentes especes, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité, que laissent des orages & des brouillards fréquens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes cascades, forme un printemps de toute l'année, & présente aux yeux enchantés, le plus beau spectacle de la nature. Mais ces eaux, qui, tombant des sommets arides, versent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre, désagréable & mal-sain. Le climat est plus dangereux encore. De toutes les isles de l'Amérique, c'est la Jamaïque qui est la plus meurtriere. On y périt très-rapidement; &, après deux siecles de défrichemens, il se trouve des districts très-fertiles, même près de la capitale, où un homme libre ne passeroit pas la nuit sans une extrême nécessité.

XXI. Les Espagnols découvrent la Jamaïque,

Colomb découvrit en 1494 cette grande isle; mais il n'y forma point d'établissement. Huit ans après, il y fut jetté par la tempête. La perte de ses vaisseaux, le mettant hors d'état d'en sortir, il im-

& s'y établissent quelque temps après.

plora l'humanité des ſauvages, & il en reçut tous les ſecours de la commiſération naturelle. Cependant ce peuple, qui ne cultivoit que pour ſes beſoins, ſe laſſa de nourrir des étrangers, qui l'expoſoient à mourir lui-même de diſette, & il s'éloigna peu à peu des côtes. Les Eſpagnols ne garderent plus alors de ménagement avec ces timides Indiens qu'ils avoient déjà effarouchés par des actes de violence; & ils s'emporterent juſqu'à prendre les armes contre un chef humain & juſte qui n'approuvoit pas leurs férocités. Pour ſortir de cette ſituation déſeſpérée, Colomb profita d'un de ces phénomenes de la nature où l'homme de génie trouve quelquefois des reſſources pardonnables à la néceſſité.

Ses connoiſſances aſtronomiques l'inſtruiſoient qu'il y auroit bientôt une éclipſe de lune. Il fit avertir les caciques voiſins de s'aſſembler pour entendre des choſes utiles à leur conſervation. » Pour vous » punir, leur dit-il d'un air inſpiré, de la dureté avec » laquelle vous nous laiſſez périr mes compagnons » & moi, le dieu que j'adore, va vous frapper de » ſes plus terribles coups. Dès ce ſoir, vous ver» rez la lune rougir, puis s'obſcurcir, & vous refu» ſer ſa lumiere. Ce ne ſera que le prélude de vos » malheurs, ſi vous vous obſtinez à me refuſer des » vivres. «

A peine l'amiral a parlé, que ſes prophéties s'accompliſſent. La déſolation eſt extrême parmi les ſauvages. Ils ſe croient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce que le ciel, touché de leur repentir, appaiſe ſa colere, & que la nature va reprendre ſon cours. Dès ce moment, les ſubſiſtances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus juſqu'à ſon départ.

Ce fut don Diegue, fils de cet homme extraor-

dinaire, qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint-Domingue, soixante-dix brigands sous la conduite de Jean d'Esquimel. D'autres ne tarderent pas à les suivre. Tous sembloient n'aller dans cette isle paisible que pour s'y baigner dans le sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant, pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple & bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ses exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu, même se multiplier dans une isle qui ne fournissoit pas de l'or? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se refuser aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y fixer. Tous les établissemens élevés sur la cendre des naturels du pays, tomberent à mesure que le travail & le désespoir acheverent d'épuiser le reste des sauvages échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Sant-Iago de la Vega, fut le seul qui se soutint. Les habitans de cette ville, plongés dans l'oisiveté qui suit la tyrannie après la dévastation, se contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le superflu aux vaisseaux qui passoient sur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourrissoit cette race de destructeurs, étoit bornée à quinze cents esclaves commandés par autant de tyrans; lorsque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

XXII. La Jamaïque est conquise par les Anglois. Évenemens

Avec eux y entra la discorde. Ils en apportoient les plus funestes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu & triomphé sous les drapeaux du parti républicain. Bientôt

arrivés dans l'isle depuis qu'ils en sont les maîtres.

ils furent joints par une multitude de royalistes, qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division, qui avoit si long-temps & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au-delà des mers. C'en étoit assez pour renouveller dans le Nouveau-Monde les scenes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'Ancien. Mais Penn & Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus sage, qui se trouvoit le plus ancien officier. C'étoit Dodley, qui avoit plié sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, mais sans rien perdre de son attachement pour les Stuarts. Deux fois Cromwel, qui avoit démêlé ces sentimens secrets, lui substitua de ses partisans, & deux fois leur mort replaça Dodley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramoit contre lui furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres breches faites à la discipline. La balance fut, dans ses mains, toujours égale entre la faction que son cœur détestoit & celle qu'il aimoit. L'industrie étoit excitée, encouragée par ses soins, ses conseils & ses exemples. Son désintéressement appuyoit son autorité. Content de vivre du produit de ses plantations, jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointemens. Simple & familier dans la vie privée, il étoit dans sa place intrépide guerrier, commandant ferme & sévere, sage politique. Sa maniere de gouverner fut toute militaire; c'est qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naissante, uniquement composée de gens de guerre; à prévenir ou repousser une invasion des Espagnols qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais lorsque Charles II eut été appellé au trô-

ne, par la nation qui en avoit précipité son pere, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil, modelé, comme dans les autres isles, sur celui de la métropole. Cependant, ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce corps de loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces sages statuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

Le but du premier est d'exciter les citoyens à la défense de la patrie, sans que la crainte de commettre leur fortune particuliere puisse les détourner du service public. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, sera payé sur le champ par l'état; & aux dépens de tous les sujets, si le fisc n'y suffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaisseau, qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de 22 liv. 10 s. La gratification particuliere est de 168 liv. 15 s. pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse; de 135 liv. pour chaque personne portée d'Irlande; de 78 liv. 15 s. pour chaque personne portée du continent de l'Amérique; de 45 liv. pour chaque personne portée des autres isles.

La troisieme loi tend à favoriser la culture. Lorsqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ses emprunts, sa plantation est vendue au prix estimé par douze propriétaires. Sa valeur, quelle qu'elle soit, libere entiérement le débiteur. Mais si elle excédoit ses dettes, on seroit tenu de lui rembourser le surplus. Cette jurisprudence, qu'on pourroit trouver partiale, a le mérite de diminuer la rigueur des poursuites du rentier & du marchand contre le cultivateur. Elle est à l'avantage du sol & des hommes en

général. Le créancier en souffre rarement, parce qu'il est sur ses gardes; & le débiteur en est plus tenu à la vigilance, à la bonne-foi, pour trouver des avances. C'est alors la confiance qui fait les engagemens, & cette confiance ne se mérite & ne s'entretient que par des vertus.

Le temps a amené d'autres réglemens. On s'apperçut que les Juifs, établis en grand nombre à la Jamaïque, se faisoient un jeu de tromper les tribunaux de justice. Un magistrat imagina que ce désordre pouvoit venir de ce que la Bible qui leur étoit présentée étoit en anglois. Il fut arrêté que ce seroit sur le texte hébreu qu'ils jureroient dans la suite, & après cette précaution les faux sermens devinrent infiniment plus rares.

En 1761, il fut décidé que tout homme qui ne seroit pas blanc, ne pourroit hériter que de 13,629 l. 3 s. 4 d. Ce statut déplut à plusieurs membres de l'assemblée qui s'indignerent qu'on voulût ravir à des peres tendres la satisfaction de laisser une fortune achetée par de longs travaux à une postérité chérie, parce qu'elle ne seroit pas de leur couleur. On se divisa, & le parlement d'Angleterre se saisit de la contestation. Un des plus célébres orateurs de la chambre des communes se déclara hautement contre les negres. Son opinion fut que c'étoient des êtres vils, d'une espece différente de la nôtre. Le témoignage de Montesquieu fut le plus fort de ses argumens, & il lut avec confiance le chapitre ironique de l'esprit des Loix sur l'esclavage. Aucun des auditeurs ne soupçonna les véritables vues d'un écrivain si judicieux, & son nom subjugua tout le sénat Britannique.

Tout le sénat Britannique! tout un corps assemblé pour discuter les intérêts de la nation, & prononcer gravement sur une motion, dont l'injustice

& la déraiſon ne méritoient que des huées ! Et pourquoi ne pas opiner que ces noirs fuſſent entiérement déshérités ? Si leur couleur autoriſoit à les priver d'une portion du bien de leurs peres, pourquoi pas de tous ? C'eſt par le ridicule & non par des argumens qu'il falloit combattre des opinions d'une auſſi palpable abſurdité. Et quand, contre toute vraiſemblance, c'eût été le ſentiment de Monteſquieu, qu'importoit ſon autorité ? Du moins falloit-il d'ailleurs s'aſſurer du ſentiment de cet auteur.

Le bill alloit s'étendre aux Indiens, lorſqu'un homme, moins aveuglé que les autres, obſerva que ce ſeroit une injuſtice horrible de confondre les anciens propriétaires de l'iſle avec les Africains, & qu'il n'en reſtoit d'ailleurs que cinq ou ſix familles.

Avant qu'aucune de ces loix eût été portée, la colonie avoit acquis une aſſez grande célébrité. Quelques aventuriers, autant par haine ou jalouſie nationale, que par inquiétude d'eſprit, & beſoin de fortune, attaquerent les vaiſſeaux Eſpagnols. Ces corſaires furent ſecondés par les ſoldats de Cromwel, qui, ne recueillant après ſa mort que l'averſion publique attachée à ſes cruels ſuccès, chercherent au loin un avancement qu'ils n'eſpéroient plus en Europe. Ce nombre fut groſſi d'une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au ſang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévaſtoient les côtes du Nouveau-Monde. C'étoit à la Jamaïque qu'étoient toujours portées par les nationaux, & ſouvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Perou. Ils trouvoient dans cette iſle plus de facilité, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs ; ſoit pour débarquer, ſoit pour dépenſer à leur gré le butin de leurs courſes. C'eſt

que les prodigalités de la débauche les rejettoient bientôt dans la misere. Cet unique aiguillon de leur sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouvelles proies. Ainsi, la colonie profitoit de leurs continuelles vicissitudes de fortune, & s'enrichissoit des vices qui étoient la source & la ruine de leurs trésors.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par sa meurtriere activité, les fonds qu'elle avoit laissés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des usurpateurs plus injustes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la base d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec les possessions Espagnoles. Cette veine de richesse, qu'on avoit ouverte vers *1672*, s'accrut successivement, & très-rapidement vers la fin du siecle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont leur souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagerent, en *1696*, à fournir aux sujets de la cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces esclaves. Dès-lors, le colon de cette isle eut des liaisons suivies avec le Mexique & le Pérou; soit par l'entremise des agens Portugais; soit par les capitaines de ses propres vaisseaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaisons furent un peu ralenties, par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des alarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du Sud, chargée de pourvoir de negres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entiérement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les mesures du ministere Anglois. Il

avoit ſagement prévu que l'activité des Aſſientiſtes, donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope; & ſes vues ſe trouverent juſtes.

Le commerce prohibé que faiſoit la Jamaïque étoit ſimple dans ſa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que ſon mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, ſans ſe décharger. Le gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port & s'y réparât. Mais, pour ſe garantir ou ſe diſculper de toute accuſation auprès de ſa cour, il faiſoit mettre le ſceau ſur la porte du magaſin où l'on avoit enfermé les marchandiſes du vaiſſeau; tandis qu'il reſtoit une autre porte non ſcellée, par où l'on entroit & l'on ſortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce ſecret. Quand il étoit terminé, l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépenſe qu'il avoit faite: permiſſion qu'il eût été trop barbare de refuſer. Cette facilité étoit néceſſaire, pour que le commandant ou ſes agens puſſent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en ſecret; parce qu'on ſuppoſeroit toujours que ce ne pouvoit être autre choſe que les effets qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainſi ſe vuidoient & ſe répandoient les plus groſſes cargaiſons.

La cour de Madrid ſe flatta de mettre fin à ce déſordre, en défendant l'admiſſion des bâtimens étrangers dans ſes ports, ſous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïcains, appellant la force au ſecours de l'artifice, ſe firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaiſſeaux de guerre Anglois, qui recevoient cinq pour cent ſur tous les objets dont ils favoriſoient l'introduction frauduleuſe.

Cependant, à cette violation éclatante & manifeste du droit public, en succéda une plus sourde & moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque se rendoient aux rades de la côte Espagnole les moins fréquentées : mais sur-tout à deux ports également déserts ; celui de Brew à cinq milles de Carthagene, & celui de Grout à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui savoit la langue du pays, étoit mis promptement à terre, pour avertir les contrées voisines de l'arrivée des vaisseaux. La nouvelle se répandoit de proche en proche, avec la plus grande célérité, jusqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands venoient avec la même diligence ; & la traite commençoit : mais avec des précautions dont l'expérience avoit enseigné la nécessité. L'équipage du bâtiment étoit divisé en trois parties. Pendant que l'une accueilloit les acheteurs avec politesse & veilloit d'un œil attentif sur le penchant & l'adresse qu'ils avoient pour le vol ; l'autre étoit occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Espagnols, en échange des esclaves, du vif-argent, des soieries, & d'autres marchandises qui leur étoient livrées. En même-temps, la troisieme division retranchée en armes sur le tillac, veilloit à la sureté du navire & de l'équipage, ayant soin de ne pas laisser entrer plus de monde à la fois qu'elle n'en pouvoit contenir dans l'ordre.

Lorsque les opérations étoient terminées, l'Anglois regagnoit son isle avec ses fonds qu'il avoit communément doublés, & l'Espagnol sa demeure avec ses emplettes, dont il espéroit retirer un semblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évitoit les grandes routes & marchoit dans des chemins détournés, avec des negres qu'il venoit d'acheter & qu'il avoit chargés

de marchandiſes, diſtribuées en paquets, d'une forme & d'un poids faciles à porter.

Cette maniere de négocier proſpéroit depuis long-temps au grand avantage des colonies des deux nations; lorſque la ſubſtitution des vaiſſeaux de regiſtre aux gallions ralentit, comme l'Eſpagne ſe l'étoit propoſé, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés; & dans les derniers temps, il étoit réduit à peu de choſe. Le miniſtere de Londres, voulant le ranimer, penſa, en 1766, que le meilleur expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Auſſi-tôt les bâtimens Eſpagnols du Nouveau-Monde y arriverent de tous les côtés pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloiſes. Cet empreſſement avoit cela de commode, que le gain, dont il étoit la ſource, étoit ſans danger & ne pouvoit être l'occaſion d'aucune brouillerie : mais il falloit s'attendre que la cour de Madrid ne tarderoit pas à rompre une communication ſi nuiſible à ſes intérêts. La Grande-Bretagne le penſa ainſi; & pour continuer à faire couler dans ſon ſein les richeſſes du continent voiſin, elle jetta ſur la côte des Moſquites les fondemens d'une colonie.

XXIII. Cultures établies à la Jamaïque.

Quel que ſoit un jour le ſort de ce nouvel établiſſement, il eſt certain que la Jamaïque s'occupa long-temps beaucoup trop d'un commerce frauduleux, & trop peu de ſes cultures. La premiere à laquelle les Anglois ſe livrerent fut celle du cacao qu'ils avoient trouvée bien établie par les Eſpagnols. Elle proſpéra tant que durerent les plantations de ce peuple qui en faiſoit ſa principale nourriture & ſon négoce unique. Les arbres vieillirent; il fallut les renouveller : mais ſoit défaut de ſoins

ou d'intelligence, ils ne réussirent pas, & on leur substitua l'indigo.

Cette production prenoit des accroissemens considérables, lorsque le parlement la chargea d'un droit qu'elle ne pouvoit porter, & qui en fit tomber la culture à la Jamaïque, comme dans les autres isles Angloises. Cette imprudente taxe fut depuis supprimée ; on lui substitua même des gratifications : mais cette générosité tardive n'enfanta que des abus. Pour jouir du bienfait, les Jamaïcains contracterent l'habitude qu'ils ont conservée de tirer cette précieuse teinture de Saint-Domingue, & de l'introduire dans la Grande-Bretagne comme une richesse de leur propre sol.

On ne sauroit regarder comme entiérement perdue la dépense que fait à cette occasion le gouvernement, puisque la nation en profite : mais elle entretient cette défiance, &, s'il faut le dire, cette friponnerie que l'esprit de finance a fait naître dans toutes nos législations modernes entre l'état & les citoyens. Depuis que le magistrat n'a cessé d'imaginer des moyens pour s'approprier l'argent du peuple, le peuple n'a cessé de chercher des ruses pour se soustraire à l'avidité du magistrat. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans les dépenses, de bornes dans l'imposition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement; il n'y a plus eu de scrupule sur la violation des loix pécuniaires, de bonne-foi dans le paiement des impôts, de franchise dans les engagemens du sujet avec le prince. Oppression d'un côté, pillage de l'autre. La finance poursuit le commerce, & le commerce élude ou trompe la finance. Le fisc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impose au fisc par de fausses déclarations. Ce sont les mœurs des deux hémispheres.

Dans le nouveau, il exiſtoit encore quelques plantations d'indigo à la Jamaïque, lorſqu'on commença à s'y occuper du coton. Cette production eut un ſuccès rapide & toujours ſuivi, parce qu'elle trouva ſans interruption un débouché avantageux en Angleterre, où on la mettoit en œuvre avec une adreſſe qui a été plutôt imitée qu'égalée par les nations rivales.

Le gingembre a été moins utile à la colonie. Les ſauvages, que les Européens trouverent dans les iſles d'Amérique, en faiſoient aſſez généralement uſage : mais leur conſommation en ce genre, comme dans les autres, étoit ſi bornée, que la nature brute leur en fourniſſoit ſuffiſamment. Les uſurpateurs prirent une eſpece de paſſion pour cette épicerie. Ils en mangeoient le matin, pour aiguiſer leur appétit. On leur en ſervoit à table, confit de pluſieurs façons. Ils en uſoient après le repas, pour faciliter la digeſtion. C'étoit, dans la navigation, leur antidote contre le ſcorbut. L'ancien monde adopta le goût du nouveau, & ce goût dura juſqu'à ce que le poivre, qui avoit eu long-temps une valeur extraordinaire, fut baiſſé de prix. Alors le gingembre tomba dans une eſpece de mépris ; & la culture en fut à-peu-près abandonnée par-tout, excepté à la Jamaïque.

Cette iſle produit & vend une autre épicerie, connue ſous le nom impropre de poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit eſt une eſpece de myrte, qui croît ordinairement ſur les montagnes & s'éleve à plus de trente pieds. Il eſt très-droit, d'une groſſeur médiocre, & couvert d'une écorce griſâtre, unie & luiſante. Ses feuilles, qui ont une bonne odeur, reſſemblent pour la forme & pour la diſpoſition à celles du laurier, & les branches ſont terminées par des corymbes de fleurs en tout ſemblables à celles du myrte ordinaire. Les fruits qui leur ſuc-

cedent sont de petites baies un peu plus grosses que celles de genievre. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent, & prennent une odeur d'épicerie qui, en Angleterre, a fait appeller ce piment *allspice*. L'usage en est excellent pour fortifier les estomacs froids : mais qu'est-ce que cet avantage en comparaison de tous ceux que procure le sucre?

L'art de le cultiver ne fut connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entre eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes : c'étoit Thomas Moddifort. Son activité, ses capitaux, son intelligence le mirent en état de défricher un terrein immense, & l'éleverent, avec le temps, au gouvernement de la colonie. Cependant le spectacle de sa fortune & ses vives sollicitations, ne pouvoient engager aux travaux de la culture des hommes nourris la plupart dans l'oisiveté des armes. Douze cents malheureux, arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandois, se montrerent plus dociles à ses leçons. Le besoin leur donna du courage, & leur exemple inspira l'émulation. Elle fut nourrie par l'abondance d'argent que les succès continuels des Flibustiers faisoient entrer chaque jour dans l'isle. Une grande partie fut employée à la construction des édifices, à l'achat des esclaves, des ustensiles, de tous les meubles nécessaires aux habitations naissantes. Avec le temps, il sortit de cette possession une grande abondance de sucre, inférieur, à la vérité, à celui qu'on fabriquoit dans la plupart des autres colonies : mais dont le rum avoit une supériorité marquée.

Le cafier prospéroit dans les établissemens Hollandois & François du Nouveau-Monde, avant que les Anglois eussent songé à se l'approprier. La Jamaïque

maïque fut même la ſeule des iſles Britanniques qui crut devoir l'adopter, mais elle n'en pouſſa jamais la culture auſſi loin que les nations rivales.

C'étoit, en 1756, une opinion généralement reçue, que la Jamaïque étoit dans le plus grand état de proſpérité où elle pût atteindre. Une iſle occupée depuis un ſiecle par un peuple actif & éclairé. Une iſle où la piraterie & un commerce frauduleux avoient verſé ſans interruption les tréſors du Mexique & du Pérou. Une iſle à laquelle aucun moyen d'exploitation n'avoit jamais manqué. Une iſle dont les parages ſûrs & les rades excellentes n'avoient ceſſé d'appeller les navigateurs. Une iſle qui avoit toujours vu ſes productions recherchées par l'Europe entiere : un tel établiſſement devoit paroître, même aux eſprits les plus réfléchis, avoir fait tous les progrès dont la nature l'avoit rendu ſuſceptible.

La guerre, qui rendra cette époque à jamais célébre, diſſipa une illuſion ſi raiſonnable. Un fléau, qui quelquefois bouleverſe les états & toujours les épuiſe, fut une ſource de fortune pour la Jamaïque. Les négocians Anglois, enrichis des dépouilles d'un ennemi, par-tout vaincu, par-tout fugitif, ſe trouverent en état de faire de groſſes avances & de longs crédits aux cultivateurs. Les colons eux-mêmes, animés par le découragement des colons François, dont les travaux avoient juſqu'alors été ſi heureux, profiterent avec chaleur des facilités que des événemens inattendus mettoient dans leurs mains. La paix n'arrêta pas l'impulſion reçue. Ce mouvement rapide a continué; & les productions de la colonie ſont de près d'un tiers plus conſidérables qu'elles ne l'étoient il y a trente ans.

XXIV. État actuel de la Jamaïque, conſi-

L'iſle entiere peut contenir trois millions huit cents mille acres de terre. Les montagnes, les rochers, les lacs, les marais, les rivieres, d'autres lieux

dérée sous tous ses rapports.

néceſſairement perdus pour les travaux utiles en occupent un million ſept cents vingt-huit mille quatre cents trente-un, ſelon les lumieres d'un homme judicieux & appliqué, qui a long-temps conduit la colonie. Le gouvernement en a ſucceſſivement accordé un million ſix cents ſoixante-onze mille cinq cents ſoixante-neuf qui ſont défrichés ou qui peuvent l'être. Il en reſte encore à concéder quatre cents mille qui attendent des bras & des moyens d'exploitation.

En 1658, la Jamaïque comptoit quatre mille cinq cents blancs & quatorze cents eſclaves; en 1670, ſept mille cinq cents blancs & huit mille eſclaves; en 1734, ſept mille ſix cents quarante-quatre blancs & quatre-vingt-ſix mille cinq cents quarante-ſix eſclaves; en 1746, dix mille blancs & cent douze mille quatre cents vingt-huit eſclaves; en 1768, dix-ſept mille neuf-cents quarante-ſept blancs & cent ſoixante-ſix mille neuf cents quatorze eſclaves; en 1775, dix-huit-mille cinq cents blancs, trois mille ſept cents noirs ou mulâtres libres, & cent quatre-vingt-dix mille neuf cents quatorze eſclaves. Cent dix mille de ces malheureux ſont placés ſur ſix cents quatre-vingts ſucreries. Le reſte eſt employé à des cultures moins précieuſes dans quatorze cents ſoixante habitations, à la navigation, au ſervice domeſtique, & à d'autres travaux de néceſſité premiere.

Les dépenſes publiques de la colonie s'élevent annuellement à 817,750 livres. C'eſt avec des impoſitions ſur les maiſons, ſur les différentes productions du ſol, ſur les boiſſons étrangeres, ſur la tête des noirs; &, dans les cas extraordinaires, avec un doublement de capitation, qu'on pourvoit à ces beſoins. Les comptables chargés, dans les dix-neuf paroiſſes, de lever les contributions ordonnées

par l'assemblée générale, ont obtenu, pour prix de leurs soins, deux & demi pour cent, & le receveur général en retient cinq.

Les monnoies, qui circulent habituellement dans l'isle, ne passent pas 954,041 liv. Ce numéraire est plus que suffisant, parce qu'il ne sert qu'aux plus petits détails de commerce. Les esclaves apportés d'Afrique; les marchandises que l'Europe envoie: tout ce qui a une grande valeur est payé en lettres de change sur Londres, & sur quelqu'un des autres ports Britanniques où les colons envoient leurs denrées pour leur propre compte.

Le prix de ces productions n'est pas uniquement destiné aux besoins sans cesse renaissans de la Jamaïque. Une grande partie doit servir à l'acquittement des dettes qu'un luxe immodéré & des malheurs trop répétés lui ont fait successivement contracter. Ses engagemens, autant qu'on en peut juger, s'élevent aux deux tiers de ses richesses apparentes. Le plus grand nombre de ses créanciers est fixé en Angleterre. Les autres sont des négocians passagérement établis dans l'isle, parmi lesquels on compte beaucoup de Juifs. Puisse ce peuple, d'abord esclave, puis conquérant, & ensuite avili pendant vingt siecles, posséder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelque autre isle riche du Nouveau-Monde! Puisse-t-il y rassembler tous ses enfans, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatisme qui le rendit odieux à la terre, & de la persécution qui l'a trop rigoureusement puni de ses erreurs! Que les Juifs vivent enfin libres, tranquilles & heureux dans un coin de l'univers; puisqu'ils sont nos freres par les liens de l'humanité, & nos peres par les dogmes de la religion!

La colonie envoie actuellement, chaque année, à sa métropole huit cents mille quintaux de sucre,

qui, à 40 livres le quintal, produisent 32,000,000 livres. Quatre millions galons de rum, qui, à 1 livre 10 sols le galon, produisent 6,000,000 livres. Trois cents mille galons de melasse, qui, à 10 sols le galon, produisent 150,000 liv. Six mille quintaux de coton, qui, à 150 livres le quintal, produisent 900,000 livres. Six mille quintaux de piment, qui, à 42 livres le quintal, produisent 252,000 liv. Dix-huit mille quintaux de café, qui, à 50 livres le quintal, produisent 900,000 livres. Trois mille quintaux de gingembre, qui, à 70 livres le quintal, produisent 210,000 livres. Pour 400,000 livres en bois de teinture ou de marqueterie. Tous ces objets réunis portent les produits de la Jamaïque à 40,812,000 livres.

Les navires destinés à leur extraction sont très-multipliés : mais du port de cent cinquante à deux cents tonneaux seulement.

Un petit nombre prennent leur chargement au port Morant, qu'il faudroit regarder comme bon si l'entrée en étoit moins difficile. Cette rade, située dans la partie meridionale de l'isle, n'est défendue que par une batterie mal construite & mal placée. Douze hommes, commandés par un sergent, y font continuellement la garde. Non loin de-là est une baie du même nom, plus commode & plus fréquentée par les navigateurs.

La côte n'offre plus de mouillage que pour de très-petits bateaux jusqu'au Port-Royal où est embarquée la moitié des productions de la colonie destinées pour l'Europe.

Plus loin est le vieux havre, communément assez fréquenté. Les planteurs voisins ont souvent résolu d'élever quelques ouvrages pour protéger, contre les petits corsaires, les bâtimens qui y formeroient leur cargaison. Ce projet dispendieux pa-

roît tout-à-fait abandonné. On a compris enfin que l'embarras de l'entrée feroit toujours la meilleure des défenfes.

La baie de la riviere Noire exigeroit une bonne batterie. On l'établiroit fans beaucoup de frais, & elle feroit la fureté du grand nombre de petits navires qui la fréquentent.

Savane-la-Marr n'a jamais que peu d'eau, & fon entrée eft par-tout embarraffée de récifs & de rochers fubmergés. C'eft le plus mauvais port de la colonie. Il eft pourtant devenu l'entrepôt d'un affez grand commerce, depuis que le territoire voifin a été défriché. Ses habitans voulurent autrefois s'entourer de fortifications. L'ouvrage fut abandonné après qu'on y eut dépenfé plus de cent mille écus. Il ne refte plus de ces travaux qu'un amas de ruines.

L'ifle n'a fur fa côte occidentale très-refferrée, qu'un feul port, & c'eft celui d'Orange. Sept ou huit bâtimens y prennent annuellement leur charge.

Le premier havre au nord, c'eft celui de Sainte-Lucie. Il eft fpacieux ; il eft fûr; il eft défendu par un fort, capable de faire quelque réfiftance, s'il étoit réparé, fi fon artillerie étoit mife en état de fervir. On y entretient toujours une foible garnifon.

Huit ou neuf lieues plus loin, eft l'excellente baie de Montego. La cinquieme partie des productions de la colonie eft embarquée dans fa petite ville de Barnet-Town, défendue par une batterie de dix canons.

Des bas-fonds rendent difficile l'entrée du port Saint-Anne. A peine reçoit-il tous les ans quinze ou feize navires.

Le port Antonio eft un des plus fûrs, mais non

des plus fréquentés de l'isle. Son fort est gardé par un détachement, que commande un officier.

La côte orientale n'offre que le havre de Manchineel. Le mouillage y est bon, mais dans les parages voisins, la mer est toujours violemment agitée par les vents d'est. C'est le quartier le plus exposé à l'invasion; & la batterie de dix canons qu'on y a construite, ne le mettroit pas à l'abri du danger, si ses richesses étoient plus considérables. Toute la défense de la colonie réside proprement dans le Port-Royal.

XXV. Moyens qu'a la Jamaïque pour se garantir de l'invasion.

Les Anglois ne se furent pas plutôt rendus maîtres de la Jamaïque, que le soin de rendre cette conquête utile & de s'en assurer la possession, les occupa. Les défrichemens, entrepris par les Espagnols, & les avantages d'une rade immense, sûre, commode, arrêterent sagement leurs regards sur Port-Royal. La ville qu'ils y bâtirent, quoique placée dans des sables, sur une langue de terre très-étroite, quoique privée par la nature d'eau potable & de tous les autres soutiens de la vie, devint en moins de trente ans, une cité célébre. Elle dut cet éclat au mouvement rapide, qu'y entretenoient les productions de l'isle, le butin des Flibustiers, le commerce ouvert avec le continent voisin. Il y avoit peu d'entrepôts sur le globe, où la soif des richesses & des plaisirs eût réuni plus d'opulence & de corruption.

Un moment détruit, le 7 Juin 1692, ce brillant spectacle. Le ciel, d'un azur clair & serein, devient sombre & rougeâtre, dans toute l'étendue de la Jamaïque. Un bruit sourd se répand sous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendent. Des côteaux se rapprochent. A la place des monts engloutis s'élevent des marais infects. De vastes forêts sont transportées à plusieurs milles

de leur ſituation premiere. Les édifices diſparoiſſent dans des gouffres, ou tombent renverſés ſur leurs fondemens. Treize mille hommes trouvent la mort dans ce tombeau de l'iſle entiere; trois mille périſſent de la contagion, qui ſuit ce fléau deſtructeur. A cette époque, la nature perd, dit-on, de ſa beauté, l'air de ſa pureté, le ſol de ſa fertilité. Les Européens apprennent de ce phénomene épouvantable, ou ils ne l'apprendront jamais, à ne pas ſe repoſer ſur la poſſeſſion d'un monde qui chancele ſous leurs pieds, qui ſemble ſe dérober à leurs avides mains.

Dans ce déſordre général, Port-Royal voit enſevelis dans les flots irrités, ou jettés au loin ſur des plages déſolées, les nombreux vaiſſeaux, dont les orgueilleux pavillons le rendoient ſi fier. La ville elle-même eſt détruite & ſubmergée. Vainement on la tire de ſes débris. Téméraires travaux! un nouvel ouragan renverſe ſes murs renaiſſans. Port-Royal, comme Jéruſalem, ne peut être réédifié. La terre ne ſe laiſſe creuſer, que pour l'engloutir encore. Par une ſingularité, qui confond tous les efforts & les raiſonnemens de l'homme, les ſeules maiſons qui échappent au nouveau bouleverſement, reſtent bâties à l'extrémité d'une pointe infiniment étroite, qui s'avance pluſieurs milles dans la mer: comme ſi l'inconſtance de l'Océan eût offert une baſe ſolide à des édifices que la terre-ferme ſembloit rejetter.

Les habitans de Port-Royal, découragés par ces calamités répétées, ſe refugient à Kingſtown, ſitué ſur la même baie. Bientôt leur activité & leur induſtrie, font de ce bourg, juſqu'alors obſcur, une ville agréable & floriſſante. Les affaires même y ſont peu à peu devenues plus vives qu'elles ne le furent à aucune époque dans les marchés qu'elle a

remplacés; parce que la colonie a plus gagné par l'augmentation de ses cultures, qu'elle n'a perdu par la diminution de son commerce interlope.

Cependant Port-Royal n'avoit jamais été, & Kingstown ne devenoit pas la capitale de l'isle. Sant-Yago de la Vega, que les Anglois ont appellé Spanish-Town, continuoit à jouir de cette utile prérogative. Cette ville, bâtie par les Espagnols à quelques milles de la mer, sur la riviere de Cobre, la plus considérable du pays, sans être navigable, étoit toujours le siege du corps législatif, du gouverneur général, des tribunaux de justice, & par conséquent le séjour des colons les plus riches.

L'amiral Knowles jugea cet arrangement contraire au bien public; &, en 1756, il fit décider par l'assemblée générale, que tous les ressorts, tous les pouvoirs de l'administration, seroient réunis à Kingstown. Des haines personnelles contre l'auteur du projet; la dureté des mesures qu'il employoit à l'exécution; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choses même; une foule d'intérêts particuliers, que la révolution devoit nécessairement blesser : toutes ces causes inspirerent à beaucoup de colons un éloignement invincible pour une innovation qui pouvoit bien avoir quelques inconvéniens; mais qui étoit appuyée sur des raisons décisives, & qui présentoit de grands avantages. Les entraves, dont les opposans embarrasserent le nouveau systême, n'arrêterent pas l'autorité. Ce fut même le temps qu'elle choisit pour réparer le fort Charles, qui sert de citadelle à Port-Royal, & pour augmenter de l'autre côté de la baie les fortifications très-bien entendues de Mosquito-Point, qui dominent le canal où doivent passer les bâtimens destinés pour Kingstown. Si au lieu d'entrer dans

la baie, l'ennemi vouloit débarquer au nord de la nouvelle capitale, il se trouveroit arrêté dans sa marche par Zock, fort construit avec intelligence & entretenu avec soin dans un défilé très-serré, à une lieue de la ville. Dans ces différens ouvrages & dans quelques autres postes moins importans, sont habituellement répartis deux régimens. Ils reçoivent une solde de la métropole : mais la colonie y ajoute une gratification journaliere de douze sols pour chaque soldat, & une gratification double pour tout officier. Ces troupes, fussent-elles aussi bonnes qu'elles sont mauvaises, ne préserveroient pas l'isle de l'invasion, & seroient bientôt réduites à capituler devant des forces navales, supérieures à celles qu'on auroit destinées pour les appuyer.

Quand même la Jamaïque pourroit se garantir des malheurs d'une invasion étrangere, elle n'en resteroit pas moins exposée à des dangers domestiques, plus à craindre encore.

XXVI. Dangers qui menacent la Jamaïque dans son propre sein.

Lorsque les Espagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laisserent un assez grand nombre de negres & de mulâtres, qui, las de leur esclavage, prirent la résolution de sauver, dans les montagnes, une liberté que sembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des réglemens qui devoient assurer leur union, ils planterent du maïs & du cacao dans les lieux les plus inaccessibles de leur retraite. Mais l'impossibilité de subsister jusqu'au temps de leur récolte, les força de descendre dans la plaine, pour y dérober des vivres. Le conquérant souffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre, & déclara la guerre la plus vive à ces ravisseurs. Plusieurs furent massacrés. Le plus grand nombre se soumit. Cinquante ou soixante seulement,

trouverent encore des rochers, pour y vivre ou mourir libres.

La politique, qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs, échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes, qui périssoient, ou s'épuisoient de fatigue, ne goûterent pas un systême de destruction, qui devoit leur coûter encore du sang. On y renonça, dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les esclaves que l'horreur du travail ou la peur des châtimens, jettoit dans le désespoir, ne tarderent pas à chercher un asile dans les bois, où ils étoient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations, qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux de partisans actifs, auxquels on assura 900 livres pour chaque noir massacré, dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien; & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; en vain, pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps-de-garde: malgré ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs, achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la

racine du mal, résolurent, en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi justement implacable.

Aussi-tôt les loix militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement; on marche aux rebelles, par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nauny, que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes bleues. Avec du canon, on réussit à réduire une place construite sans regles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque, ou balancé par des pertes. Les esclaves plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'énorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont vaincus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang est au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés, forcés de céder au nombre ou à l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles, & s'y dispersent en petites troupes résolus de n'en plus sortir, & bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard, sur des armées nombreuses, aguerries, & même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être asservi, la résolution de mourir; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cede la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux,

& qu'il ſe retire au cœur des montagnes, ſans bagage, ſans toit, ſans proviſions; la nature ſaura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reſte, s'il le faut, des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oiſiveté, la débauche aient dévoré ou conſumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à eſpérer, ni gloire à recueillir. Qu'il deſcende quelquefois avec les torrens, pour ſurprendre l'ennemi dans ſes tentes, & ravager ſes lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'aſſaſſin, que lui prodiguera ſans honte une grande nation, aſſez lâche pour s'armer toute entiere contre une poignée d'hommes chaſſeurs, & aſſez-foible pour ne pouvoir les vaincre.

Telle fut la conduite des negres avec les Anglois. Ceux-ci rebutés de courſes & d'armemens inutiles, tomberent dans un découragement univerſel. Les plus pauvres d'entre eux n'oſoient accepter les terreins, que le gouvernement leur offroit au voiſinage des montagnes. Des établiſſemens plus éloignés des rebelles aguerris, furent négligés ou même abandonnés. Pluſieurs endroits de l'iſle, qui, par leur aſpect, annonçoient le plus de fécondité, reſterent dans leur état inculte.

Dans cette ſituation, Trelaunay fut chargé de l'adminiſtration de la colonie. Ce gouverneur ſage & ſans doute humain, ne tarda pas à ſentir que des hommes, qui, depuis près d'un ſiecle, vivoient de fruits ſauvages, nus, expoſés à toutes les injures de l'air; qui, toujours aux priſes avec un aſſaillant plus fort & mieux armé, ne ceſſoient de combattre pour la défenſe de leur liberté, ne ſeroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours aux voies de conciliation. On leur offrit, non-ſeulement des terres en propriété, mais la liberté, mais l'indépendance. Ces ouvertures fu-

rent accueillies favorablement. Le traité conclu avec eux en 1739, porta que le chef qu'ils choisiroient eux-mêmes, recevroit sa commission du gouvernement Anglois; qu'il se rendroit tous les ans dans la capitale de la colonie, s'il en étoit requis; que deux blancs résideroient habituellement auprès de lui, pour maintenir une harmonie utile aux deux nations; & qu'il prendroit les armes avec tous les siens, si la colonie étoit jamais attaquée.

Tandis que Trenaulay faisoit cet accommodement au nom de la couronne, l'assemblée générale de la colonie proposa son arrangement particulier. Dans ce second accord, le nouveau peuple s'engagea à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs; & on lui assura une somme fixe pour chaque déserteur qu'il dénonceroit, une récompense plus considérable pour ceux qu'il rameneroit dans leurs plantations. Depuis ce pacte honteux, la petite république rétrograda toujours. Elle ne compte plus dans son sein que treize cents individus, hommes, femmes, enfans, répartis dans cinq ou six villages.

Soit que ce qui venoit de se passer eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût soulevé la haine, les negres esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrasoit l'Amérique, ces malheureux convinrent, en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de massacrer leurs tyrans, & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent, avant le temps convenu, le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres; & ne se voyant pas en état de résister à toutes les forces de l'isle, que leur entreprise prématurée avoit réu-

nies en un moment, ils se réfugierent dans les montagnes. De cet asile impénétrable, ils ne cesserent de faire des sorties meurtrieres & destructives. Les Anglois, dans leur désespoir, furent réduits à rechercher à prix d'argent, le secours des negres sauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le sceau d'un traité. On leur promit une forte somme, pour la tête de chaque esclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs freres : ils les poursuivirent, ils en tuerent un grand nombre par surprise. Enfin les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, resterent long-temps dans le silence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans retour, lorsque les révoltés accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots; tout se réunit contre des esclaves. On les combattit, on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration, furent attachés vivans à des gibets où ils périrent lentement, exposés & consumés au soleil ardent de la Zone Torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bûcher. Cependant leurs tyrans savouroient, avec avidité, les tourmens de ces misérables, dont le seul crime étoit d'avoir voulu recouvrer, par la vengeance, des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulevemens.

Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 livres. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des negres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le Nouveau-Monde, il a fallu sans doute en égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des negres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à cultiver la terre sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qui le sont devenus.

Mais enfin la cruauté même a son terme dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque y peut faire passer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppresseurs. Le François qui ne songera qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des negres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux, perdra sa force, son courage, & laissera la Jamaïque en proie à des esclaves & des conquérans, qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà

l'enchaînement de l'injuſtice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne ſe rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime ; le ſang attire le ſang, & la terre demeure un théâtre éternel de déſolation, de larmes, de miſere & de deuil, où les générations viennent ſucceſſivement ſe baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & ſe renverſer dans la pouſſiere.

XXVII. Avantages de la Jamaïque pour la guerre. Déſavantages pour la navigation.

Ce ſeroit pourtant une perte funeſte à l'Angleterre que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette iſle à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a comme rendue la clef de ce riche pays. Les vaiſſeaux qui vont de Carthagene à la Havane, ſont forcés de paſſer ſur ſes côtes. Elle eſt plus à portée qu'aucune autre iſle de différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ſes rades, lui donnent la facilité de lancer des vaiſſeaux de guerre de tous les points de ſa circonférence. Tant d'avantages ſont achetés par des inconvéniens.

Si l'on arrive aiſément à la Jamaïque par les vents aliſés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'eſt pas auſſi facile d'en ſortir, ſoit qu'on prenne le détroit de Bahama, ſoit qu'on ſe détermine pour le paſſage ſous le vent.

La premiere de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cents lieues : mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arriere. Ainſi l'on perd plus de temps qu'on n'en avoit gagné, avec le riſque d'être enlevé par les garde-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. L'Eliſabeth, vaiſſeau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorſqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi ; c'étoit dans le feu de la guerre.

guerre. » Je viens, dit le capitaine Edward au gou-
» verneur de la place, je viens vous livrer mon na-
» vire, mes matelots, mes soldats & moi-même ;
» je ne vous demande que la vie pour mon équi-
» page. Je ne commettrai point, dit le comman-
» dant Espagnol, une action déshonorante. Si nous
» vous avions pris dans le combat, en pleine mer,
» ou sur nos côtes, votre vaisseau seroit à nous, &
» vous seriez nos prisonniers. Mais battus par la
» tempête, & poussés dans ce port par la crainte du
» naufrage, j'oublie & je dois oublier que ma na-
» tion est en guerre avec la vôtre. Vous êtes des
» hommes, & nous le sommes aussi. Vous êtes mal-
» heureux, nous vous devons de la pitié. Déchar-
» gez donc avec assurance, & radoubez votre vais-
» seau. Trafiquez, s'il le faut, dans ce port, pour
» les frais que vous devez payer. Vous partirez en-
» suite, & vous aurez un passe-port jusqu'au-delà des
» Bermudes. Si vous êtes pris après ce terme, le droit
» de la guerre vous aura mis dans nos mains : mais
» en ce moment, je ne vois dans des Anglois que des
» étrangers pour qui l'humanité réclame du secours. «

Mais Espagnol, race incompréhensible, dis-moi donc, puisque tu sais sentir & parler ainsi à un ennemi que les vents te livroient, pourquoi n'as-tu pas su respecter le sauvage innocent qui se prosternoit à tes pieds, & qui t'adoroit? Ah! je le conçois; le navire d'Edward n'étoit pas chargé de la poussiere jaune dont la vue te change en bête féroce. Peut-être te calomnié-je : mais je t'ai vu tant de fois au-dessous de ton espèce, que tu as bien mérité que je doutasse de tes vertus, sur-tout lorsque tu me les montres avec le caractere d'un héroïsme qui m'attendrit & qui m'étonne. J'oppose des soupçons, peut-être injustes, à mon admiration & à mes larmes prêtes à couler.

La seconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite isle que les Anglois nomment Crooked, & qui est située à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Est, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être poussé sur les basses de Cuba, & passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes isles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires, ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des isles Lucayes, n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

XXVIII. Révolutions arrivées dans les Lucayes. Etat de ces isles.

On en compte environ deux cents, toutes situées au nord de Cuba. La plupart ne sont que des rochers à fleur d'eau. Colomb qui les découvrit en arrivant dans le Nouveau-monde, & qui donna le nom de San-Salvador à celle où il aborda, n'y fit point d'établissement. Les castillans ne s'y fixerent pas non plus dans la suite : mais en 1507 ils en enleverent tous les habitans qui périrent bientôt dans les travaux des mines, ou par la pêche des perles. Ce petit archipel étoit entiérement désert ; lorsqu'en 1672 quelques Anglois s'aviserent d'aller occuper l'isle de la Providence. Chassés sept ou huit ans après par les ordres de la cour de Madrid, ils y retournerent en 1690, pour en être expulsés de nouveau en 1703 par les Espagnols & les François réunis. Un événement particulier la repeupla.

En 1714, des vaisseaux richement chargés furent engloutis par la tempête sur les côtes de la Floride. Les trésors qu'ils portoient, appartenoient à l'Espagne, qui les fit pêcher. Une si riche proie tenta quelques habitans de la Jamaïque. On refusa de les admettre au partage ; & Jennings, le plus hardi d'entre eux, eut recours aux armes, pour

ſoutenir ce qu'il appelloit un droit naturel & imprescriptible. La crainte d'être ſévérement puni pour avoir troublé une paix après laquelle l'Europe avoit long-temps ſoupiré, & dont on ne commençoit qu'à jouir, le fit pirate. Ses compagnons furent bientôt en aſſez grand nombre, pour qu'il fallût multiplier les armemens. Les Lucayes devinrent leur répaire. C'eſt de-là que ces brigands s'élançoient pour attaquer tous les navigateurs indiſtinctement, les Anglois ainſi que les autres. Les nations craignoient de voir ſe renouveller dans le Nouveau-Monde les ſcenes d'horreur qu'y avoient données les anciens Flibuſtiers; lorſque George I, réveillé par les cris de ſon peuple & par le vœu de ſon parlement, fit partir en 1719 des forces ſuffiſantes pour réduire ces forbans. Les plus déterminés refuſerent l'amniſtie qui leur étoit offerte, & allerent infeſter l'Aſie & l'Afrique de leurs brigandages. Les autres groſſirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui compoſée de trois ou quatre mille ames. La moitié eſt établie à la Providence, où l'on a conſtruit le fort Naſſau, & qui a un port ſuffiſant pour de petits bâtimens : le reſte eſt réparti dans les autres iſles. Ils envoient annuellement à l'Angleterre pour quarante ou cinquante mille écus en coton, en bois de teinture, en tortues vivantes; & avec leur ſel, ils paient les vivres que leur fournit l'Amérique Septentrionale.

Quoique le ſol des Lucayes ne puiſſe pas être comparé à celui de pluſieurs colonies, il ſeroit ſuffiſant pour faire vivre dans une aſſez grande abondance par le travail, une population beaucoup plus conſidérable que celle qui s'y trouve actuellement en hommes libres ou en eſclaves. Si la culture y eſt ſi négligée, c'eſt aux premieres mœurs, c'eſt aux inclinations actuelles qu'il faut l'attribuer. Ces iſles

séparées d'un côté de la Floride par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne qui se termine à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres isles nommées Turques ou Caïques, qui se prolongent jusques vers le milieu de la côte septentrionale de Saint-Domingue. Une position si favorable à la piraterie, a tourné les vues des habitans vers la course. Sans cesse ils soupirent après des hostilités qui puissent faire tomber dans leurs mains les productions Espagnoles ou Françoises. Les Bermudes offrent un tableau plus calme.

XXIX. Pauvreté des Bermudes. Caractere de leurs habitans.

Ce petit archipel éloigné d'environ trois cents lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Espagnol Jean Bermudes, qui lui donna son nom, mais sans y aborder. Ferdinand Camelo, portugais, en obtint l'an 1572 de Philippe II, une concession qui n'eut point de suite. Le navigateur François Barbotiere y fit naufrage en 1593, & n'y pensa plus après en être sorti. Le vaisseau de George Sommers s'y brisa en 1609. Avec les débris de ce navire, on construisit un petit bâtiment qui eut le bonheur de regagner l'Angleterre.

Trois ans après fut formée à Londres une compagnie pour peupler les Bermudes entiérement désertes. On y envoya soixante hommes que beaucoup d'autres ne tarderent pas à suivre. Ils occuperent d'abord Saint-George, celle de ces isles qui avoit le meilleur port, & avec le temps toutes celles qui étoient susceptibles de culture. Les terres furent exactement mesurées & distribuées aux habitans, selon que leurs familles étoient plus ou moins nombreuses.

Ce qu'on publioit de la salubrité, de la douceur de ce climat y attira des colons de toutes les parties de l'empire Britannique. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la santé, & des provinces

septentrionales pour jouir paisiblement d'une fortune acquise par d'heureux travaux. Plusieurs royalistes allerent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, passa les mers, & chanta ces isles fortunées, inspiré par l'influence de l'air & la beauté du paysage, vrais dieux de la poésie. Il fit passer son enthousiasme à ce sexe qu'il est si doux d'enflammer. Les dames Angloises ne se croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme disparut, & ces isles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petitesse. Elles sont extrêmement nombreuses, & n'occupent qu'un espace de six à sept lieues. Le sol y est d'une qualité médiocre, sans aucune source pour l'arroser. On n'y boit d'autre eau que celle des puits & des citernes. Le maïs, les légumes, beaucoup de fruits excellens, y donnent une nourriture abondante & saine. Il n'y croît point de ce superflu qu'on exporte aux nations. Cependant le hasard a rassemblé sous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Leurs liaisons avec l'Angleterre ne passent pas annuellement cent vingt mille livres, & celles qu'ils ont formées dans le continent de l'Amérique ne sont guere plus étendues.

Pour augmenter l'aisance de cette foible colonie, il a été successivement proposé d'y cultiver la soie, la vigne, la cochenille. Aucun de ces projets n'a eu son exécution. L'industrie s'y est bornée à la fabrique des toiles à voile : occupation qui s'allioit si naturellement avec la construction de ces petits bâtimens de cedre ou d'acajou qui n'ont jamais eu d'égaux, sur le globe, ni pour la marche, ni pour la durée.

Les principaux habitans des isles Bermudes formerent, en 1765, une société, dont les statuts sont peut-être le monument le plus respectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens s'engagerent à former une bibliotheque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils eussent été écrits ; à procurer aux personnes valides des deux sexes, une occupation convenable à leur caractere ; à récompenser tout homme qui auroit introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui auroit perfectionné un art déjà connu ; à donner une pension à tout journalier, qui, après quarante ans d'un travail assidu & d'une réputation saine, n'auroit pu amasser des fonds suffisans pour couler ses derniers jours sans inquiétude ; à dédommager enfin tout individu, que le ministere ou le magistrat auroient opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux sans richesses, heureux de ton travail & de ta pauvreté qui conservent tes mœurs. Un ciel pur & serein veille sur tes jours innocens. Tu respires la paix de l'ame avec la santé. Aucun poison du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent sur tes bords, comme les tempêtes de l'Océan qui t'environnent. C'est pour jouir du spectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit passer les mers. Ah ! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons ! Tu saurois.... hélas !... non, mon esprit se trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien...

Telles étoient les possessions Britanniques, dans l'archipel Américain, lorsque les succès de la guerre, terminée en 1763, y donnerent au domaine de cette puissance une extension considérable, dont la Grenade fut la partie la plus riche.

Cette isle a vingt-une lieues de circonférence, six dans son plus grand diametre qui est du nord au sud, & quatre de l'est à l'ouest. Son terrein, quoique fort haché, est presque généralement fertile, & susceptible de quelque culture suivant sa qualité & son exposition qu'on n'étudie pas assez. Cependant le sol est d'autant moins productif qu'il est plus éloigné des côtes : ce qui peut venir de ce que les pluies trop fréquentes au pied des montagnes, lors même que le reste de l'isle est affligé par la sécheresse, entretiennent dans les terres, presque toutes argilleuses qui les avoisinent, une fraîcheur & une humidité contraires à leur ameublissement & par conséquent à leur fécondité.

XXX. La Grenade fut d'abord occupée par les François. Ce qu'y firent les premiers colons.

Dix rivières arrosent la partie de l'ouest ; trois la partie du nord ; huit la partie de l'est, & cinq celle du sud. Outre ces sources, toutes assez considérables pour faire rouler des moulins à sucre, on en voit plusieurs de moins abondantes très-utiles aux cafeyeres.

Le continent voisin préserve la Grenade de ces funestes ouragans qui portent la désolation dans tant d'autres isles ; & la nature y a multiplié les anses, les baies, les rades qui favorisent l'exportation des denrées. Son port principal se nomme Basse-Terre ou Saint-George. Il fourniroit un abri sûr à soixante vaisseaux de guerre.

Quoique les François, instruits de la fertilité de la Grenade, eussent formé dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un baril d'eau-de-vie au chef des sauvages qu'ils y trouverent ; & croyant à ce prix avoir acheté l'isle, ils prirent le ton de souverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la

foiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avoient exterminés, se réfugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tout vivans de ce sommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent légérement ce roc, *le morne des sauteurs*, nom qu'il conserve encore.

Comment ce peuple frivole perdroit-il dans des contrées éloignées le ton de plaisanterie qu'il garde dans son pays, au milieu des plus grandes calamités! Il n'est point cruel, mais une gaieté indigene qui le suit sous des tentes, au milieu des camps, sur un champ de bataille, sur un matelas d'hôpital où on l'a déposé couvert de blessures dont il expirera dans un moment; lui suggere un mot bizarre qui fait sourire ses camarades aussi maltraités que lui; & la disparate du caractere avec les circonstances se manifestera de la même maniere dans tous les François, & dans quelques originaux chez tous les peuples de la terre.

Un gouverneur avide, violent, inflexible, les paya justement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de sa tyrannie, se réfugierent à la Martinique; & ceux qui étoient restés sous son obéissance le condamnerent au dernier supplice. Dans toute la cour de justice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un seul homme nommé Archangeli, savoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de sa signature, il avoit pour sceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui remplissoit l'office de greffier, écrivit

grièvement : *Marqué de Monsieur de la Brie, conseiller-rapporteur.*

On craignit sans doute que la cour de France ne ratifiât pas un jugement si extraordinaire & réduit à des formalités inouies ; quoique dictées par le bon sens. La plupart des juges du crime, & des témoins du supplice, disparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obscurité, devoient se dérober à la perquisition des loix. Le dénombrement de 1700 atteste qu'il n'y avoit dans l'isle que deux cents cinquante-un blancs, cinquante-trois sauvages ou mulâtres libres, & cinq cents vingt-cinq esclaves. Les animaux utiles se réduisoient à soixante-quatre chevaux, & cinq cents soixante-neuf bêtes à cornes. Toute la culture consistoit en trois sucreries, & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette isle jettoit alors les fondemens d'une splendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenses, dont elle étoit payée en marchandises précieuses, qui la plupart étoient versées sur les côtes Espagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchissemens. Les corsaires marchands qui se chargeoient de cette navigation, apprirent à cette isle le secret de sa fertilité. Son sol n'avoit besoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les esclaves & les ustensiles pour élever des sucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade se libéroit peu à peu avec ses riches productions ; & la solde entiere alloit se terminer, lorsque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux isles, arrêta les progrès

de la plus importante culture du Nouveau-Monde. Alors furent plantés des cotonniers, des cacaoyers, sur-tout des cafiers qui acquirent, durant les hostilités, l'accroissement nécessaire pour donner des fruits abondans. La paix de 1748 ne fit pas abandonner ces arbres utiles : mais les cannes furent de nouveau poussées avec une ardeur proportionnée à leur importance. Des malheurs trop mérités priverent bientôt la métropole des grands avantages qu'elle se promettoit de sa colonie.

La rage de jouir avant le temps, & sans mesure ; cette maladie qui a gagné le gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ses maîtres ; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer ; qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir ; qui seche & dévore le fond des richesses par l'anticipation des revenus ; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes & d'expérience ne manque jamais de réduire un état qui n'a que des forces sans vues & des moyens sans conduite ; l'anarchie qui regne au timon des affaires ; la précipitation, la brigue subalterne, le vice ou le manque de projets ; d'un côté, la hardiesse de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public : ce concours de maux qui s'entraînent de loin, fit passer la Grenade au pouvoir de la Grande-Bretagne qui fut maintenue dans sa conquête par le traité de 1763.

XXXI. Evénemens arrivés dans la Grenade depuis qu'elle est tombée sous la domination Britannique.

Les Anglois n'y débuterent pas heureusement. Un grand nombre d'entre eux voulurent avoir des plantations dans une isle dont on s'étoit fait d'avance la plus haute idée ; & dans leur enthousiasme, ils les acheterent beaucoup au-dessus de leur valeur réelle. Cette fureur qui expulsa d'anciens colons habitués au climat, fit sortir de la métropole trente-cinq ou trente-six millions de livres. A cette

imprudence succéda une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, substituerent de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs. Ils voulurent changer la maniere de vivre des esclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les negres se révolterent. Il fallut faire marcher des troupes, & verser du sang. Toute la colonie se remplit de soupçons. Des maîtres, qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, craignirent d'être brûlés ou assassinés dans leurs habitations. Les travaux languirent, furent même interrompus. Le calme se rétablit enfin : mais un nouvel orage le suivit de près.

Sur toute l'étendue de l'empire Britannique, les sectateurs du culte romain sont rigoureusement privés de la moindre influence dans les résolutions publiques. En établissant le gouvernement Anglois à la Grenade, le ministere crut devoir s'écarter des principes généralement reçus ; & il voulut que les anciens habitans, quelle que fût leur religion, pussent donner leur voix dans l'assemblée coloniale. Cette innovation éprouva la résistance la plus opiniâtre : mais enfin le parlement qui avoit perdu quelque chose de ses préjugés, se déclara pour l'administration ; & les catholiques furent autorisés à s'occuper de l'intérêt commun comme les autres.

La prédilection que George III avoit montrée pour les François devenus ses sujets, lui fit penser que ses volontés ne trouveroient aucune opposition dans un établissement où ils formoient encore le plus grand nombre. Dans cette confiance, il ordonna qu'on y perçût, à la sortie des productions, les quatre & demi pour cent que toutes les isles Britanniques, excepté la Jamaïque, avoient très-

anciennement accordés dans un accès de zele. On lui contesta ce pouvoir. La cause fut plaidée solemnellement, & la décision ne fut pas favorable au monarque.

Cette victoire enfla le cœur des colons. Pour accélérer les cultures, ils avoient fait de gros emprunts aux capitalistes de la métropole. Ces dettes qui s'élevoient à cinquante millions de livres, ne furent pas acquittées à leur échéance. Le prêteurs s'armerent du glaive de la loi qui les autorisoit à saisir les plantations hypothéquées, à les faire vendre publiquement, & à en exiger, après huit mois, la valeur entiere. Cette sévérité répandit la consternation. Dans son désespoir, le corps législatif de l'isle porta le 6 juin 1774 un bill qui partageoit en cinq payemens le prix de l'acquisition, & qui reculoit jusqu'à trente-deux mois le dernier terme. Le motif secret de cet acte singulier, étoit sans doute de mettre les débiteurs à portée de se rendre adjudicataires de leurs propres biens, & de leur procurer par ce moyen des délais qu'ils auroient vainement attendus de la commisération de leurs créanciers.

Une entreprise si hardie souleva l'Angleterre entiere. On y fut généralement blessé qu'une très-foible partie de l'empire se crût en droit d'anéantir des engagemens contractés sous la disposition d'une loi universelle dans la bonne foi du commerce. Cette indignation fut partagée par les isles même de l'Amérique, qui comprirent bien qu'il n'y auroit plus de crédit à espérer, si la confiance n'avoit plus de base. Les Bretons de l'Ancien & du Nouveau-Monde unirent leurs voix pour presser la puissance suprême de repousser sans délai cette grande breche faite au droit important & imprescriptible de la propriété.

XXXII. Cultures de la Grenade & des Grenadins.

Le parlement, quelle que dût être la détresse d'une si précieuse acquisition, pensa comme les peuples. En 1771 & en 1775, Saint-George fut réduit en cendres par des incendies effroyables. La colonie éprouva d'autres calamités, & cependant ses productions ont triplé depuis qu'elle est sortie des mains des François. Elle est devenue, sous l'autre hémisphere, la seconde des isles Angloises. Sa nouvelle métropole en reçoit annuellement dix-huit millions pesant de sucre, qui à 40 livres le quintal, produisent en Europe 7,200,000 livres; un million cent mille galons de rum, qui à 1 liv. 10 sols le galon, produisent 1,650,000 livres; trente mille quintaux de café, qui à 50 livres le quintal, produisent 1,500,000 livres; trois mille quintaux de cacao, qui à 50 livres le quintal, produisent 150,000 livres; trois cents quintaux d'indigo, qui à 800 livres le quintal, produisent 240,000 livres; treize mille quintaux de coton, qui à 150 livres le quintal, produisent 1,950,000 livres, c'est en tout 12,690,000 livres: mais dans ce revenu est compris celui que donnent les Grenadins.

Ce sont une douzaine de petites isles depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de riviere, & le climat en est cependant très-sain. La terre seulement couverte de halliers clairs, n'a pas été défendue des rayons du soleil pendant des siecles, & l'on peut la travailler sans qu'elle exhale, dans aucun temps, ces vapeurs mortelles qui attaquent ailleurs généralement les jours des cultivateurs.

Cariacou, la seule de ces isles que les François eussent occupée, fut d'abord fréquentée par des pêcheurs de tortue qui, dans les intervalles de loisir que leur laissoit cette occupation, essayerent quelques cultures. Leur petit nombre fut bientôt aug-

menté par plusieurs habitans de la Guadeloupe, que des insectes mal-faisans avoient chassés de leurs plantations. Ces bonnes gens, aidés de huit ou neuf cents esclaves, s'occuperent assez utilement du coton. Cet arbuste fut porté par les Anglois dans les autres Grenadins, & ils formerent même une sucrerie à Bequia, & deux à Cariacou.

XXXIII. L'isle de Tabago, qui occasionna de grands combats entre les Hollandois & les Francois devient une possession Britannique.

Tabago acquis à la Grande-Bretagne à la même époque & par le même traité, n'est séparé de l'isle Espagnole de la Trinité que par un canal de neuf lieues. Cette possession a dix lieues de long sur quatre dans sa plus grande largeur. A sa côte septentrionale est une rade qui a vingt-cinq à trente pieds d'eau, & à sa côte septentrionale il en est une autre où l'on n'en trouve que vingt ou vingt-cinq. Toutes deux sont à l'abri de la plupart des vents, avantages dont ne jouit pas celle du sud. Parmi les monticules qui occupent le centre de l'isle, il en est un plus élevé, dont la couleur noire ou rougeâtre paroît indiquer les débris d'un ancien volcan. Elle n'est pas exposée à ces terribles ouragans qui causent ailleurs de si grands ravages. Le voisinage du continent peut lui procurer ce bonheur.

Aussi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, selon quelques traditions. Ses habitans y résisterent long-temps aux attaques vives & fréquentes des sauvages de la Terre-ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin lassés de ces incursions toujours renaissantes du continent, ils se disperserent dans les isles voisines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invasions de l'Europe, lorsqu'en 1632 il y débarqua deux cents Flessinguois, pour y jetter les fondemens d'une colonie Hollandoise. Les Indiens du voisinage se joignirent aux Espagnols de la Trinité, contre un établissement qui leur portoit om-

brage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuse fureur, fut massacré ou fait prisonnier. Le peu qui se sauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déserter l'isle.

La Hollande oublia durant vingt ans un établissement qu'elle ne connoissoit que par les désastres de sa naissance. En 1654, on y fit passer une nouvelle peuplade. Elle en fut chassée en 1666. Les Anglois se virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis XIV content de vaincre, rendit à la république, son alliée, une isle qu'elle avoit possédée. Cet établissement ne prospéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à passer en Amérique, n'y a jamais dû pousser les Hollandois. Leur métropole offre à l'industrie de ses citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux : ils n'ont pas besoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuse tolérance, achetée, comme la liberté, par des fleuves de sang, y laisse enfin respirer les consciences : jamais des scrupules de religion n'y réduisent les ames timorées, à se bannir du sol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de sagesse & d'humanité à la subsistance & à l'occupation des pauvres, que le désespoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer ses premiers cultivateurs. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cents hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter six sucreries.

La colonie étoit bornée à cet effor d'industrie, quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie dans ses droits primitifs de possession & de propriété. Au mois de février 1677, une flotte Françoise destinée à s'emparer de Tabago, rencon-

tra la flotte Hollandoise qui devoit s'opposer à cette invasion. Le combat s'engagea dans une des rades de l'isle, qui devint fameuse par cette action mémorable, dans un siecle fécond en grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaisseaux étoient sans mâts, sans agrêts, sans matelots pour manœuvrer, & qu'on se battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtimens brûlés & plusieurs coulés à fond. Les assaillans perdirent moins de monde, & les défenseurs garderent encore l'isle.

Mais d'Estrées qui vouloit l'emporter, y descendit cette même année au mois de décembre. Il n'y avoit plus de flotte pour arrêter ou détourner ses forces. Une bombe lancée de son camp, alla tomber sur le magasin à poudre. Ce coup, ordinairement décisif, mit l'ennemi hors d'état de défense: il se rendit à discrétion. Le vainqueur avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raser les fortifications, réduisit les plantations en cendres, s'empara de tous les navires, & transporta les habitans hors de l'isle qu'il avoit prise. La conquête en fut assurée à la France, par la paix qui suivit une action où la défaite fut sans honte, & la victoire sans avantage.

La cour de Versailles négligea cette isle importante, au point de n'y pas envoyer un seul homme. Peut-être dans l'ivresse d'une fausse grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaise opinion de Tabago, jusqu'à la regarder comme un rocher stérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François qui, trop nombreux à la Martinique, se déborderent aux isles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des possessions précaires, & d'une qualité médiocre. Les auroit-

auroit-on préférées à une isle dont le terrein étoit meilleur & la propriété incontestable? Ainsi raisonnoit un gouvernement qui n'avoit pas alors sur le commerce & les plantations des colonies, assez de lumieres pour discerner les vrais motifs du peu de penchant que ses sujets avoient pour Tabago.

Une colonie naissante, sur-tout quand elle est fondée avec de foibles moyens, a besoin de secours immédiats pour subsister. Elle ne peut faire des progrès qu'à mesure qu'elle trouve la consommation de ses premieres denrées. Celles-ci sont pour l'ordinaire d'une espece commune qui, ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne se vend guere que dans les lieux voisins, & doit mener insensiblement par des profits médiocres, à l'entreprise des grandes cultures, qui sont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établissemens François, pour attirer des habitans par cette gradation de succès. On lui préféra des isles moins abondantes, mais plus rapprochées des ressources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette isle orgueilleuse qui se croit la reine des isles, parce qu'elle est la plus florissante de toutes, prétendoit avoir des droits imprescriptibles sur Tabago, pour l'avoir occupée pendant six mois. Ses forces couronnerent ses prétentions, & la paix de 1763 justifia le succès de ses armes, en lui assurant une possession qu'elle vengera de l'inaction des François.

XXXIV. Plan de défrichement pour les isles d'Amérique.

Presque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons qui, agissant au hasard dans des temps d'inexpérience, sans aucun concours de leur métropole, faisoient autant de fautes que de pas. Leur avidité méprisa la pratique des naturels du pays qui, pour diminuer

la trop grande influence d'un soleil éternellement ardent, séparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher par de grands espaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces sauvages instruits par l'expérience, plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaisons vives & dangereuses qui sortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les destructeurs de ce peuple sage, pressés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente ; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entieres. Aussi-tôt des vapeurs épaisses s'éleverent d'un sol échauffé pour la premiere fois des rayons du soleil. Elles augmenterent à mesure qu'on fouilla les champs, pour les ensemencer ou pour les planter. Leur malignité s'introduisit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une transpiration excessive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté; tous les visceres se dilaterent, le corps enfla, l'estomac cessa ses fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs pestilentielles du jour, la nuit on respiroit la mort avec le sommeil, dans des cabanes dressées à la hâte au milieu des terres défrichées, sur un sol dont la végétation trop active & mal-saine, consumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces observations, voici le plan qu'il seroit bon de suivre dans l'établissement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels sont les vents qui regnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y sont réguliers du sud-est au nord-est. Si nous avions la liberté du choix, si la nature du terrein n'y mettoit point d'obstacle, nous éviterions de nous placer sous le vent, de peur qu'il n'apportât continuelle-

ment dans notre ſein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaiſon des plantations neuves, une plantation qui ſe ſeroit purifiée avec le temps. Ainſi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays, qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on conſtruiroit dans les bois tous les logemens, autour deſquels nous ne laiſſerions pas couper un ſeul arbre. Le ſéjour des bois eſt ſain. La fraîcheur qu'ils conſervent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette ſurabondance de tranſpiration, qui fait périr la plupart des Européens, par la ſéchereſſe & l'acrimonie d'un ſang inflammable & dépouillé de ſon fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les caſes, pour diviſer le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet uſage établi conſtamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions priſes, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toiſes au moins des cabanes. Lorſque la terre ſeroit découverte, les eſclaves ſeroient envoyés au travail à dix heures du matin ſeulement, c'eſt-à-dire, après que le ſoleil auroit diviſé les vapeurs, & que le vent les auroit chaſſées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour, ſeroient plus que compenſées par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conſervation de l'eſpece humaine. On continueroit cette attention, ſoit qu'il fallût défricher les terres ou les enſemencer, juſqu'à ce que le ſol bien purgé, bien conſolidé, permît d'y établir les colons, & de les occuper à toutes les heures du jour, ſans avoir rien à craindre pour leur ſureté. L'expérience a juſtifié d'avance la néceſſité de toutes ces meſures.

V 2

XXXV. Malheurs arrivés aux Anglois à Tabago, pour s'être écartés des maximes que nous venons de tracer.

Pour n'avoir pas suivi la route que nous venons de tracer, les Anglois & leurs esclaves périrent en foule à Tabago, quoique venus la plupart ensemble des colonies voisines. Eclairés par ce désastre, ils se placerent au-dessus du vent, & la mort cessa ses ravages. L'usage où est le gouvernement Britannique de vendre le sol de ses isles & les formalités inséparables d'un pareil systême, retarderent la formation d'un établissement qu'avec des maximes moins sages peut-être, on auroit commencé immédiatement après la paix. Ce ne fut qu'en 1766 que furent adjugés quatorze mille acres de terre, divisés en portions de cinq cents acres chacune. De nouvelles adjudications furent faites dans la suite : mais il ne fut jamais permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot.

L'isle, dont les terres se sont trouvées trop sablonneuses, n'est encore habitée que par quatre cents blancs & huit mille noirs. Ils ont été arrêtés au commencement de leur carriere par les fourmis, qui ont dévoré la plus grande partie des cannes déjà plantées. Les quarante mille quintaux de sucre que rendoient trente habitations, ont été réduits à la moitié. Le vuide a été rempli par le coton, dont on récolte huit cents mille livres pesant, & par l'indigo dont on obtient douze mille livres. Saint-Vincent n'a pas éprouvé la même calamité.

XXXVI. Histoire des Sauvages de S. Vincent.

Lorsque les Anglois & les François, qui ravageoient depuis quelques années les isles du Vent, voulurent donner en 1660, de la consistance à des établissemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint-Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages, dispersés jusqu'à ce moment, allerent chercher leur asile dans la premiere, & le plus grand nombre dans la seconde. C'est-là que ces hommes,

doux, modérés, amis de la paix & du silence, vivoient au milieu des bois, en familles éparses, sous la direction d'un vieillard, que l'âge seul avoit instruit & appellé au gouvernement. L'empire passoit successivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours roi, c'est-à-dire, guide & pere de la nation. Ces sauvages ignorans ne connoissoient pas l'art sublime de soumettre & de gouverner les hommes par la force des armes; d'égorger les habitans d'un pays, pour en posséder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre des droits & des fruits, par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature, s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pu savoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui transportoit des negres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent; & les esclaves, échappés au naufrage, y furent accueillis comme des freres par les sauvages. D'autres prétendent que ces noirs sont des transfuges, qui ont déserté les plantations des colonies voisines. Une troisieme tradition veut que ce sang étranger provienne des negres que les Caraïbes enlevoient aux Espagnols, dans les premieres guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien historien des Antilles, ces terribles sauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'est-à-dire, du ciel & du sol; en un mot, des biens de la nature, qu'aucun homme ne doit ni ravir, ni refuser à personne.

C'est peu. Les maîtres de l'isle donnerent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fût le

hasard qui les eût conduits. L'espece procréée de ce mélange, forma une génération, qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus conservé de la couleur primitive de leurs peres, que de la nuance mitoyenne de leurs meres. Le Caraïbe rouge est de petite stature; le Caraïbe noir est grand, robuste; & cette race doublement sauvage, parle avec une véhémence, qui semble tenir de la colere.

XXXVII. L'arrivée des François à St. Vincent brouille les Caraïbes noirs avec les Caraïbes rouges.

Cependant le temps éleva des nuages entre ces deux nations : ils furent apperçus de la Martinique. On résolut de profiter de cette mésintelligence, pour s'élever sur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient asile aux esclaves déserteurs des isles Françoises. L'imposture n'enfante que l'injustice. On attaqua sans raison ceux qu'on accusoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition; la jalousie des chefs qu'on y destina; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des secours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la difficulté des subsistances; l'impossibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes : tout concourut à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente. Il fallut se rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles : mais la victoire des sauvages ne les empêcha pas de demander la paix en supplians. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié sincere, une concorde inaltérable. Cette proposition fut acceptée; & l'on vit dès l'année suivante, qui fut 1719, plusieurs habitans de la Martinique, aller se fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paisiblement, non-seulement de l'aveu, mais avec le secours du Caraïbe rouge. Ce succès attira d'autres colons, qui, par

jalousie ou par d'autres motifs, enseignerent aux sauvages un funeste secret. Ce peuple, qui ne connoissoit de propriétés que celles des fruits, parce que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toise à la main. Il posa des bornes; & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de son isle. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit d'usurpation.

Lorsque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit avec des esclaves pour défricher & pour cultiver. Les Caraïbes noirs, humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug; & ils se réfugierent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui fût le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pu se plier à cette étrange forme, n'oserent plus se montrer sans le caractere ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front-applati, tous à-peu-près du même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes, planter des cabanes.

Dès qu'ils surent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité, par des présens d'eau-de-vie & de quelques sabres. Mais peu contens de ces armes, ils demanderent bientôt

des fusils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrein qui se vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déjà faites. Irrités de ce qu'on leur refusoit de les associer à ce partage fraternel, ils formerent une tribu séparée, jurerent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnerent un chef, & commencerent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part & d'autre ; mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la valeur & l'audace, prennent bientôt sur la foiblesse de tempérament & la timidité de caractere. Cependant l'esprit d'équité, qui n'abandonne guere l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu le territoire de l'isle situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présens des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'isle, alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accessible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges, toujours battus, se retirerent au vent de l'isle. Plusieurs allerent sur leurs canots descendre en terre-ferme, ou se réfugier à Tabago. Le peu qui resta, vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans & maîtres de toute la côte sous le vent, exigerent des Européens qu'ils achetassent de nouveau les terres qu'ils avoient déjà payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquisition passé avec un Caraïbe rouge. *Je ne sais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton*

papier, mais lis ce qui est écrit sur ma fleche. Tu dois y voir en caracteres qui ne mentent point, que si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce soir ton habitation. C'est ainsi que raisonnoit, avec des faiseurs d'écriture, un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il usoit du droit de la force avec autant d'assurance, avec aussi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le temps, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François, sans doute, furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuserent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du maïs, du tabac; pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cents blancs & trois mille noirs. Saint-Vincent étoit dans cette situation, quand il tomba sous la domination Angloise, & y fut attaché par le traité de 1763.

XXXVIII. St. Vincent tombe au pouvoir des Anglois. Sort de l'isle sous cette domination.

Cette isle, qui peut avoir quarante lieues de circuit, est montueuse, mais coupée par d'excellens vallons & arrosées par quelques rivieres. C'est dans sa partie occidentale que les François avoient commencé la culture du cacao & du coton, & poussé assez loin celle du café. Les conquérans y formerent quelques sucreries. L'impossibilité de les multiplier sur un terrein inégal & rempli de ravins, leur fit désirer d'occuper les plaines de l'Est. Les sauvages qui s'y étoient réfugiés, refusoient de les abandonner, & l'on eut recours aux armes pour les y contraindre. La résistance qu'ils opposerent aux foudres de la tyrannie Européenne, ne fut pas & ne pouvoit être que très-difficilement opiniâtre.

Un officier arpentoit le sol qui venoit d'être envahi, lorsque le détachement qui l'escortoit, fut inopinément attaqué & presque totalement détruit

le 25 Mars 1775. Perſonne ne douta que les malheureux qu'on venoit de dépouiller, ne fuſſent les auteurs de cette violence, & les troupes ſe mirent en mouvement pour les détruire.

Heureuſement, il fut conſtaté à temps que les Caraïbes étoient innocens; qu'ils avoient pris ou maſſacré pluſieurs eſclaves fugitifs coupables de ces cruautés; & qu'ils avoient juré de ne s'arrêter que lorſqu'ils auroient purgé l'iſle de ces vagabonds dont les atrocités leur étoient ſouvent imputées. Pour affermir les ſauvages dans cette réſolution par l'attrait des récompenſes, le corps légiſlatif paſſa un bill pour aſſurer une gratification de cinq moïdes ou cent vingt livres à quiconque apporteroit la tête d'un negre déſerteur depuis trois mois.

La Grande-Bretagne n'a pas recueilli juſqu'ici un grand fruit de ces barbaries. Saint-Vincent ne compte encore que cinq cents blancs & ſept ou huit mille noirs. Leurs travaux ne donnent que douze cents quintaux de coton, ſix millions peſant de très-beau ſucre, & trois cents ſoixante mille galons de rum. Ces productions croiſſent ſur une terre très-légere, & que pour cette raiſon on croit devoir être bientôt uſée. C'eſt une opinion généralement établie en Amérique. Il ſeroit utile d'examiner ſi elle eſt bien fondée.

Sans doute des pluies qui tombent en torrens ſur un pays haché, doivent entraîner plus facilement une terre ſablonneuſe qu'une terre argilleuſe, & dont les grains ſeroient plus adhérens entre eux. Mais comprend-on comment un ſol pourroit s'épuiſer? Seroit-ce par la perte de ces parties terreuſes dans leſquelles les plantes qu'il produit ſe réduiſent enfin, & dont il ſemble qu'on le dépouille, lorſque les plantes ne périſſent pas ſur le lieu où elles ont été cultivées? Mais il eſt prouvé par l'expérience de

Vanhelmont, que les plantes n'enlevent aucun poids sensible à la terre : c'est l'eau seule dont elle est arrosée qui fait tous les frais de la végétation. Seroit-ce par la perte des sels qu'elle fournit pour les développemens successifs de la plante ? Mais il est également prouvé par les nombreuses expériences de M. Tillet, & de plusieurs autres physiciens, que la terre n'est autre chose qu'une matrice dans laquelle les germes des plantes reçoivent leur développement qu'elles ne paroissent devoir qu'à la chaleur & à l'humidité. Toutes ces expériences rapprochées paroissent aussi prouver que l'eau seule des arrosemens, ou naturels ou artificiels, contient tous les sels, tous les principes qui doivent concourir à ce développement.

Bornons-nous donc à dire que telle espece de terre est plus ou moins facilement mise en état de recevoir & de conserver la quantité d'eau nécessaire à une végétation complète. Le moindre travail souleve la terre légere ; la moindre pluie la pénetre alors : mais une pluie forte l'affaisse, & le soleil en pompant très-aisément l'humidité dont elle n'avoit pu, dans cet état d'affaissement, s'abreuver qu'à une très-petite profondeur, lui enleve l'unique espece de nourriture qu'elle fournissoit à la plante, & sans laquelle la plante ne pouvoit subsister. Cependant on n'accuse point la saison, encore moins l'ignorance de celui qui n'en sait point modérer les effets. Le préjugé déclare la terre usée, ruinée. On ne la travaille plus qu'à regret & mal par conséquent. On l'abandonne. Elle n'attendoit qu'une culture convenable pour enrichir le propriétaire qui la néglige.

Quelques degrés de friabilité de moins donnent ce qu'on appelle une terre forte qui exige une plus grande quantité de labours & des labours plus pé-

nibles : mais une fois préparée, ameublie, humectée, la terre forte conserve beaucoup plus long-temps son humidité, véhicule nécessaire des sels, soit qu'ils y soient continuellement portés & successivement remplacés par l'eau des pluies ou des arrosemens.

A quoi sert donc le fumier, dira-t-on ? A soulever plus aisément, plus généralement la terre par la fermentation qu'il y excite, & à la tenir plus long-temps soulevée, ameublie, soit par ses parties actives qui ne peuvent se développer que par degrés dans les terres compactes, comme celles de le seconde espece qu'on divise en l'échauffant ; soit par ses parties onctueuses qui, en engraissant la terre de la premiere espece, y retiennent plus long-temps l'humidité que sa trop grande porosité & l'incohérence de ses grains laisseroit bientôt échapper.

Ainsi, le fumier, employé à propos & suivant sa qualité, supplée en partie aux labours. Les labours peuvent-ils suppléer au fumier ? Je ne le crois pas pour les terres légeres. Heureusement, il leur en faut peu. Je le crois pour les terres fortes ; & il leur en faudroit beaucoup. Mais rien ne peut suppléer à la pluie qui, en Amérique, lorsqu'elle est abondante, rend toutes les terres à peu près égales. Quelques fruits hâtés par la saison pourrissent dans les excellentes : mais presque tous acquierent leur perfection dans les terres les plus communes. En Amérique, point d'année pluvieuse qui ne soit fertile. Dans une année seche, le revenu diminue quelquefois de la moitié.

L'unique objet qui mérite l'attention des habitans de Saint-Vincent, comme de tout possesseur d'une terre légere, dans quelque zone qu'elle puisse être située, doit donc être de l'arrêter sur leurs mornes, d'y préférer la culture des plantes qui la cou-

vrent le plutôt, & qui la laissent le moins exposée au choc immédiat des fortes pluies, qui l'affaissent de plus en plus quand elle n'est pas labourée, & l'entraînent quand elle est ameublie; de chercher sur-tout le systême de culture qui, sans trop contrarier la plante, lui donne le degré d'accroissement nécessaire pour garantir le sol au moment du plus grand besoin, dans cette saison où les averses plus fréquentes ne manqueroient pas à la longue de le dépouiller jusqu'au tuf. Pendant qu'il sera couvert d'une terre quelconque, ne redoutons point sa stérilité. Le sol qui suffit une fois à la nourriture d'une plante, remis par les soins du cultivateur à son premier état, y suffira jusqu'à la consommation des siecles.

XXXIX. La Grande-Bretagne entre en possession de la Dominique.

La Dominique étoit habitée par ses propres enfans. En 1732, on y trouva neuf cents trente-huit Caraïbes, répandus dans trente-deux carbets. Trois cents quarante-neuf François y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que vingt-trois mulâtres libres, & trois cents trente-huit esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner soixante-douze mille deux cents pieds de coton. Le café vint augmenter la masse de ces foibles productions. Enfin l'isle comptoit six cents blancs & deux mille noirs à la paix de 1763, qui en fit une possession Angloise.

Dès la fin du dernier siecle, la Grande-Bretagne, qui marchoit à l'empire des mers, en accusant la France d'aspirer à la monarchie du continent, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle témoigna dans les dernieres négociations, où la

victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Sur cette isle se sont successivement établies neuf paroisses, où, au premier Janvier 1778, on comptoit quinze cents soixante-quatorze blancs de tout âge & de tout sexe; cinq cents soixante-quatorze mulâtres ou noirs libres; quatorze mille trois cents huit esclaves.

Ses troupeaux ne s'élevoient pas au-dessus de deux cents quatre-vingt-huit chevaux, de sept cents sept mulets, de trente-quatre ânes; de dix-huit cents trente bêtes à cornes, de neuf cents quatre-vingt-dix-neuf cochons & de deux mille deux cents vingt-neuf moutons ou chevres.

Pour ses cultures, elle avoit soixante-cinq sucreries qui occupoient cinq mille deux cents cinquante-sept acres de terre. Trois mille trois cents soixante-neuf acres plantés en café, à raison de mille pieds par acre. Deux cents soixante-dix-sept acres plantés en cacao, à raison de cinq cents pieds par acre. Quatre-vingt-neuf acres plantés en coton, à raison de mille pieds par acre. Soixante-neuf acres d'indigo & soixante arbres de canéfice.

Ses vivres consistoient en douze cents deux acres de bananiers, seize cents quarante-sept acres d'ignames ou de patates; & deux mille sept cents vingt-neuf fosses de manioc.

Dix-huit mille quatre cents soixante-dix-huit acres étoient occupés par les bois; quatre mille deux cents quatre-vingt-seize par des prairies ou savanes; trois mille six cents cinquante-cinq étoient réservés pour la couronne; & trois mille quatre cents trente-quatre entiérement stériles.

C'étoit tout ce que quinze ans de travaux avoient pu opérer sur un sol extrêmement montueux & très-peu fertile.

XL. Discorde

Cet établissement essuya, dès ses premiers pas,

une infidélité des plus criminelles. Plusieurs de ses cultivateurs avoient obtenu du commerce des avances très-considérables. Pour ne pas payer leurs dettes, ils se réfugierent avec leurs esclaves dans les isles Françoises, où une protection marquée leur fut accordée. Inutilement, on les réclama ; inutilement on demanda qu'ils fussent tenus de satisfaire à leurs créances : les sollicitations furent inutiles. Alors le corps législatif fit une loi qui assuroit à tous les émigrans François l'avantage de jouir avec sécurité de toutes les richesses qu'ils porteroient à la Dominique.

entre les Anglois de la Dominique & les François des isles voisines.

Examinons, sans partialité, la conduite des deux nations, & nous la trouverons mauvaise de part & d'autre.

François ! répondez-moi. Ces transfuges n'étoient-ils pas des voleurs ? Pourquoi donc leur accordez-vous un asile. Lorsqu'on les réclama, pourquoi en refusâtes-vous la restitution ? On vous l'aura demandée impérieusement. Je l'ignore : mais je le suppose. Ce n'étoit pas le ton qu'il s'agissoit d'examiner, mais la justice de la demande. Ce n'est pas le moment de répondre à la morgue par de la morgue. Une action sollicitée par la justice, ne peut jamais humilier. Mettez-vous pour un moment à la place des créanciers, & dites-moi si vous n'auriez pas fait entendre à la cour de Londres les mêmes représentations & les mêmes plaintes ; si son silence ou son refus ne vous auroient pas également indignés ? Est-ce qu'il y a deux justices ?

Et vous, Anglois, lorsque par représailles, vous offrîtes un asile aux émigrans François, ne doublâtes-vous pas le même délit ? N'invitâtes-vous pas au vol & à la désertion les débiteurs infideles qui étoient tentés d'échapper à la poursuite légitime de leurs créanciers ? Si les nations qui se sont parta-

gées le Nouveau-Monde avoient, à votre exemple, pris le même parti; qui eût fait à ses colons les avances dont ils auroient eu besoin? Que seroit devenue l'Amérique, si ce mauvais esprit s'étoit manifesté à l'origine des conquêtes? Que deviendroit-elle, s'il s'étendoit? Réfléchissez-y un moment, & vous vous convaincrez qu'une suspension générale de la justice deviendroit un des plus redoutables fléaux, dont l'espece humaine pût être affligée. Vous sentirez qu'un accord aussi funeste des nations rameneroit l'univers à un état de brigandage & de barbarie, dont nous n'avons pas même l'idée. Quel avantage trouverez-vous à nous remplir de vos scélerats & à vous infecter des nôtres? Quel intérêt, quelle confiance peut-on prendre à des hommes sans foi envers leurs concitoyens? Vous promettez-vous plus de probité des nôtres? Si vous les accueillez, pourquoi une troisieme nation les repousseroit-elle? Votre projet est-il que la perfidie puisse impunément errer de contrée en contrée, & se promener avec impunité sur toute la surface du globe? J'exagere les suites de votre procédé : mais si l'on veut juger sainement d'une action, il faut en porter les effets à l'extrême. C'est un moyen sûr d'en faire sentir avec force le résultat.

Mais, me répliquez-vous, que falloit-il faire? Ce qu'il falloit faire? D'abord ce que vous avez fait. Ensuite descendre, à main armée, dans les asiles de vos déserteurs, & les ravager. Et c'est ainsi que vous vous seriez montrés des hommes braves & justes. Le sang répandu ne vous auroit pas été imputé; & vous auriez été applaudis par tous les peuples de l'Europe intéressés dans la même cause.

Au reste, dois-je être surpris que vous donniez réciproquement retraite à vos malfaiteurs, lorsque je vois tous les jours que vous vous arrogez le droit de

de vous les envoyer, en prononçant contre eux le bannissement : loi aussi contraire au droit commun que le seroit au droit particulier celle qui autoriseroit un citoyen, dont le chien devient enragé, à le lâcher dans la maison de son voisin ?

Mais un homme qui a deux bras est toujours un bon effet...... Donc il ne faut pas le recéler...... Et il n'est pas sans espoir, comme il n'est pas sans exemple, qu'un méchant s'amende...... Oui, un contre cent...... Reste à savoir si pour un scélérat qui se corrigera, vous voulez acquérir cent scélérats incorrigibles.

LXI. En quoi consiste l'importance de la Dominique.

Cependant un autre objet que des établissemens de culture entroit de loin dans les vues étendues de l'Angleterre. Elle vouloit attirer à la Dominique les productions des colonies Françoises, pour en faire elle-même le commerce. C'est pour l'exécution de ce grand projet qu'en 1766 furent rendues libres toutes les rades de cette isle. Aussi-tôt accoururent d'Europe & de l'Amérique Septentrionale, une foule d'hommes actifs & entreprenans. Des dépôts immenses de farines, de poisson salé, d'esclaves, furent formés au Roseau. Cette bourgade fournit aux besoins de la Martinique, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, & en reçut en paiement des denrées plus ou moins précieuses. Les échanges auroient été même plus considérables si, par une avidité fiscale mal entendue, la Grande-Bretagne n'avoit elle-même resserré les bornes de ces liaisons frauduleuses.

Les événemens qui ont détaché de l'Angleterre le continent de l'Amérique, & les efforts que font les François pour étendre leurs liaisons en Afrique, doivent bientôt réduire à rien ou à peu de chose, l'entrepôt de la Dominique : mais rien ne peut lui ôter l'avantage de sa position. Située entre la Gua-

deloupe & la Martinique, à sept lieues seulement de l'une & de l'autre, elle les menace également. A ses deux extrémités, nord & sud, sont deux excellentes rades, d'où les corsaires & les escadres intercepteront la navigation de la métropole avec ses colonies, la communication même des deux établissemens entre eux. Que seroit-ce si, comme il est facile, la rade du nord, connue sous le nom de prince Rupert, étoit convertie en port, & entourée de fortifications. Le projet en a été, dit-on, arrêté dans le conseil de George III. Tout porte à croire qu'il ne sera jamais exécuté. La nation met trop de confiance en ses forces navales, pour se prêter jamais à cette dépense.

XLII. Loix particulieres à la Dominique.

La Dominique a fixé dans les derniers temps l'attention de l'Amérique entiere par un événement dont les causes remontent, ou peu s'en faut, à la découverte du Nouveau-Monde.

Les Européens avoient à peine imprimé leurs pas sanglans sur cet autre hémisphere, qu'il fallut demander à l'Afrique des esclaves pour le défricher. Dans cette espece dégradée se trouvoient des femmes que le besoin rendit agréables aux premiers colons. De cette alliance, que la nature sembloit réprouver, sortit une génération mixte, dont la tendresse paternelle rompit très-souvent les fers. Une bonté innée dans l'homme, fit tomber en quelques occasions d'autres chaînes, & l'argent rendit encore un plus grand nombre de captifs à la liberté. En vain une politique soupçonneuse & prévoyante voulut s'élever avec force contre cet usage applaudi par l'humanité : les affranchissemens ne discontinuerent pas. On en vit même augmenter le nombre.

Cependant les affranchis ne furent pas égalés en tout à leurs anciens maîtres. Les loix imprimerent généralement à cette classe un caractere d'inferio-

rité. Le préjugé l'abaissa encore davantage dans les fréquentes concurrences de la vie civile. Sa position ne fut jamais qu'un état intermédiaire entre l'esclavage & la liberté originaire.

Des distinctions si humiliantes remplirent de rage ces affranchis. L'esclave est communément si abruti, qu'il n'ose braver son tyran; il ne peut que le haïr: mais le cœur de l'homme qui a vu tomber ses fers, a plus d'énergie. Il hait & brave les blancs.

Il falloit prévenir les dangereux effets de ces dispositions sinistres. Dans les sociétés de l'Europe, où tous les membres sont égaux, où l'intérêt de chaque individu est l'intérêt de tous, il n'est pas permis de supposer à un citoyen l'intention de nuire au bien général sans de bonnes preuves. Mais en Amérique, où un corps monstrueux, bizarre, divisé de sentimens, est composé de trois classes différentes, on se croit en droit de sacrifier les deux dernieres à la sureté de la premiere. L'esclave est retenu dans une oppression perpétuelle, & l'affranchi est emprisonné au moindre soupçon. Son aversion pour les blancs est regardée comme un délit fort grave, & justifie aux yeux de l'autorité les précautions qu'on prend contre lui. C'est à cette étrange sévérité que la plupart des nations ont voulu attribuer l'espece de tranquillité dont elles ont joui dans leurs établissemens du Nouveau-Monde.

Dans les seules colonies Angloises, le noir libre est assimilé au blanc. La présomption la plus forte ne suffit pas pour attenter plutôt à la liberté de l'un que de l'autre. Il arrive de-là que la loi qui craint de se méprendre sur le choix du criminel, reste quelquefois dans l'inaction plus long-temps que l'avantage public ne le voudroit. Les affranchis ont quelquefois abusé de ces ménagemens dans les isles Britanniques. Leurs mouvemens sédi-

tieux ont déterminé la Dominique à changer de syſtême.

Par un bill du mois de Septembre 1774, il ne ſera plus permis à aucun colon de donner la liberté à ſon eſclave avant d'avoir verſé cent piſtoles dans le tréſor public. Mais ſi cet affranchi prouvoit dans la ſuite que ſon travail ne ſuffit pas à ſa ſubſiſtance, il recevoit 80 livres tous les ſix mois, juſqu'à ce que des circonſtances plus heureuſes lui permiſſent de ſe paſſer de ce ſecours.

Tout affranchi convaincu devant deux juges de paix, par la dépoſition de deux témoins libres ou eſclaves, de quelque délit qui ne ſera pas capital, ſera puni par le fouet, par une amende, ou par la priſon, ſelon que les magiſtrats l'eſtimeront convenable. On lui impoſera les mêmes peines pour avoir troublé l'ordre public, pour avoir inſulté, menacé ou battu un blanc.

Un affranchi qui aura favoriſé la déſertion d'un eſclave, qui lui aura donné aſile ou accepté ſes ſervices, ſera condamné à une amende de deux mille livres applicable aux beſoins publics. Si le coupable étoit hors d'état de payer cette ſomme, on lui feroit ſubir une priſon de trois mois, on lui infligeroit le fouet, ſelon que les juges de paix l'ordonneroient.

Aucun negre, mulâtre ou métis libre ne pourra voter à l'élection du repréſentant de ſa paroiſſe dans l'aſſemblée générale de la colonie. La faveur ni la fortune ne pourront jamais effacer ce ſceau de réprobation.

XLIII. Plan conçu par le miniſtere Britannique, pour ren-

Après avoir parlé ſéparément de chacune des trois iſles neutres acquiſes à l'Angleterre par le traité de 1763, il convient d'expoſer les moyens que cette puiſſance a cru devoir employer pour tirer des avantages ſolides de ſes proſpérités.

D'abord le gouvernement jugea qu'il lui convenoit de vendre les différentes portions du sol étendu que les succès de la guerre lui avoient donné. Si elles avoient été gratuitement accordées, la faveur & l'intrigue les eussent obtenues ; & de long-temps elles n'eussent été utiles. Mais la nation étoit bien assurée que tout citoyen qui auroit employé une partie de ses capitaux à l'acquisition d'un fonds, feroit les dépenses nécessaires pour mettre en valeur sa propriété.

dre florissantes les trois isles autrefois neutres.

Cependant, les nouvelles plantations demandent tant de dépenses en bâtimens, en bestiaux, en esclaves, qu'il pouvoit être funeste d'exiger tout-à-coup le prix des terres concédées. Cette considération fit régler que l'acheteur ne seroit tenu de donner que vingt pour cent dans le premier moment ; dix pour cent chacune des deux années suivantes ; & enfin vingt pour cent les autres années, jusqu'à la fin de son paiement. Il devoit être déchu de tous ses droits, si, aux époques fixées, il ne remplissoit pas ses obligations.

Pour adoucir ce que cette loi pouvoit avoir de trop rigoureux, on laissa au cultivateur la liberté de convertir sa dette en une rente perpétuelle. Ce cens même ne devoit commencer que douze mois après le défrichement.

Comme dans les isles depuis long-temps possédées par l'Angleterre, la trop vaste étendue des héritages avoit visiblement diminué la masse des productions, on crut devoir prendre des mesures pour éloigner ce désordre des acquisitions nouvelles. Il fut statué que personne ne pourroit acquérir plus d'une plantation, & que la plus grande n'excéderoit pas cinq cents acres. On la borna même à trois cents pour la Dominique, dont la position & la destination n'exigeoient un plus grand nombre d'Euro-

péens. L'autorité arrêta encore que sur chaque centaine d'acres, il en seroit défriché cinq tous les ans, jusqu'à ce que la moitié de l'habitation eût été mise en valeur ; & que ceux qui n'auroient pas rempli cette obligation, devroient une amende de cent douze livres dix sols toutes les années, pour chaque acre de terre qui n'auroit pas été cultivé dans le temps prescrit. Chaque colon fut, de plus, asservi à mettre sur son territoire un blanc ou deux blanches pour chaque centaine d'acres, sous peine de payer tous les ans, au fisc, neuf cents francs pour chaque homme, & la moitié de cette somme pour chaque femme qui manqueroit au nombre qu'il devoit avoir.

Cette derniere précaution devoit donner quelque consistance aux nouveaux établissemens : mais on jugea qu'un jour ils auroient besoin de plus grandes forces. Pour les leur procurer de bonne heure, des concessions gratuites, depuis dix jusqu'à trente acres, furent ordonnées en faveur des pauvres qui voudroient se fixer dans les isles. C'étoit assez de terrein pour les faire vivre par le travail dans une aisance qu'ils n'auroient jamais connue dans l'ancien hémisphere. La crainte qu'ils ne prêtassent leur nom à quelque homme avide, ou ne lui vendissent ensuite leur propriété, fit statuer qu'ils seroient tenus de prendre eux-mêmes possession du sol trois mois après qu'il leur auroit été donné, d'y habiter douze mois de suite, & de le garder sept ans entiers. Leur petit lot devoit être exempt de tout droit pendant quatre années. Après ce terme ils devoient un cens de douze sols pour chacun des acres qui seroient en valeur, & deux livres cinq sols pour ceux qui resteroient incultes.

Les isles Angloises se plaignoient depuis longtemps de manquer de pluie, parce que toutes les

forêts y avoient été abattues. Afin de prévenir cet inconvénient dans les nouvelles possessions, les commissaires eurent ordre de réserver à la couronne les bois nécessaires pour attirer des nuages, & pour entretenir l'humidité, dont toutes les plantes propres à l'Amérique ont plus ou moins besoin.

Enfin, aucune des sommes que la vente des terres pourroit rendre, ne devoit tourner au profit du fisc. Elles devoient être toutes consacrées à des chemins, à des fortifications, à des objets utiles à ces isles.

Il restoit à régler le sort des François établis en grand nombre à la Dominique & à Saint-Vincent. Ces cultivateurs n'avoient aucune inquiétude sur leur propriété. Ils l'avoient obtenue ou achetée des Indiens, & y avoient été confirmés par le gouvernement de la Martinique qui, en reconnoissance, exigeoit d'eux un léger tribut. Le premier de ces titres ne pouvoit être d'aucun poids aux yeux de la puissance conquérante; & le second étoit manifestement contraire aux conventions des cours de Londres & de Versailles, qui s'étoient engagées à ne pas permettre que leurs sujets respectifs s'établissent dans ces isles neutres.

Aussi l'attente des hommes actifs qui devoient accélérer les progrès des deux colonies qu'ils avoient su fonder, fut-elle entiérement trompée. Soit que le ministere Britannique craignît de dégoûter les Anglois, en leur faisant payer un terrein que leurs anciens rivaux auroient continué à posséder gratuitement; soit qu'on désirât de se débarrasser de ceux de ces étrangers que leur religion & leurs habitudes pouvoient attacher trop fortement à leur premiere patrie, il fut réglé que les François ne jouiroient à l'avenir de leurs plantations qu'à bail perpétuel.

Cette dureté si contraire aux maximes d'une saine

politique, les dispersa. L'émigration ne fut pas pourtant universelle. Après la premiere humeur du mécontentement, les plus sages comprirent qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir sur un nouveau sol dont le fonds ne leur coûteroit rien.

La Grande-Bretagne se promettoit beaucoup des mesures qu'elle avoit prises pour la prospérité de ses conquêtes. Le succès n'a pas répondu à son attente, & les causes de cet étrange mécompte sont connues.

XLIV. Obstacles qui se sont opposés à la prospérité des isles neutres.

A peine les traités eurent assuré les trois isles neutres à l'Angleterre, que la fureur d'y avoir des établissemens devint universelle. Cette manie épidémique donna un prix extravagant aux terres que le gouvernement faisoit vendre. Comme la plupart des acquéreurs n'avoient que leur hardiesse pour toute fortune, le crédit devint leur ressource unique. Ils en trouverent à Londres & dans quelques autres places de commerce, dont les négocians égarés par la même illusion, puisoient dans les banques des sommes considérables à un intérêt modique, pour les confier à un intérêt plus fort à ces spéculateurs entreprenans.

Les nouveaux propriétaires, qui, la plupart, s'étoient fait adjuger un sol, sans prendre la peine de le reconnoître, porterent la même légéreté dans la formation de leurs plantations. Les côtes & l'intérieur des isles acquises se trouverent tout à coup couverts de maîtres & d'esclaves, également inexpérimentés dans l'art difficile & pénible des défrichemens. Ce furent des fautes sur des fautes, des malheurs sur des malheurs. Le désordre étoit extrême. Il ne tarda pas à éclater.

Le colon avoit fait ses emprunts à huit pour cent, en 1766 ou vers cette époque. Il devoit rem-

bourser cinq ans après. L'impossibilité où il se trouva de remplir ses engagemens, alarma ses créanciers d'Europe. Frustrés des remises auxquels ils s'étoient attendus, ces prêteurs avides ouvrirent enfin les yeux. Plus leur confiance avoit été crédule, plus leur inquiétude devint active. Armés du glaive de la loi, ils expulserent des plantations les infortunés qu'un espoir téméraire avoit malheureusement séduits. Ainsi se termina le beau rêve des nouvelles colonies Angloises.

Mais cette grande agitation doit avoir des suites favorables. Les défrichemens, entrepris par des hommes sortis du néant, & qui y sont rentrés, seront pour la nation le résultat avantageux d'une fermentation irréguliere & désordonnée. Un sol, qui languissoit dans les mains des premiers possesseurs, sera cultivé avec des plus grands moyens, avec plus d'intelligence & d'économie. En attendant ce nouvel effort d'industrie & d'activité, résumons les possessions Angloises dans l'archipel Américain. Pour une puissance maritime & commerçante, évaluer ses colonies, c'est apprécier ses forces.

XLV. Etat actuel des isles Angloises.

Aux Indes Occidentales, les isles Britanniques sont en général plus étendues que fertiles. Des montagnes, qu'on ne sauroit cultiver, occupent beaucoup d'espace dans quelques-unes, & d'autres sont formées en tout ou en partie, d'une craie très-peu productive. Les meilleures sont défrichées depuis long-temps, & ont besoin du secours des engrais imparfaits & rares dans cette partie du Nouveau-Monde. Presque toutes ont été dépouillées des forêts qui les couvroient originairement, & se trouvent exposées à des sécheresses qui ruinent souvent les travaux entrepris avec le plus d'attention & de dépense.

Aussi l'augmentation des denrées n'a-t-elle pas

proportionnellement suivi la multiplication des bras employés pour les obtenir. Il y a de nos jours, dans ces colonies, près de quatre cents mille esclaves dont les sueurs forment à peine les deux tiers du revenu qu'avec les mêmes moyens on obtint sur un sol plus riche.

Le nombre des blancs a diminué assez généralement, à mesure que celui des noirs augmentoit. Ce n'est pas qu'il n'y eût, pour remplacer ceux qui périssoient ou qui disparoissoient avec la fortune qu'ils avoient acquise, autant d'hommes indigens ou désœuvrés, en Angleterre, que dans les premiers temps de l'émigration : mais cet esprit d'aventure, que la nouveauté des objets & le concours des circonstances avoient fait éclore, a été arrêté ou étouffé. D'un côté, l'espace qu'occupoient les petites cultures a été fondu successivement dans les sucreries qui exigent un terrein fort vaste ; de l'autre, les propriétaires de ces grandes plantations ont réduit, le plus qu'il étoit possible, des agens dont les salaires étoient devenus un fardeau pesant.

Depuis cette révolution, les isles Britanniques ont plus que jamais à craindre des ravages ou une invasion. Leurs colons, tous enrégimentés, furent autrefois en force suffisante pour repousser du moins un ennemi foible & mal armé. Si la marine de la métropole cessoit aujourd'hui un moment de les protéger, elles pourroient être, la plupart, emportées par un coup de main. C'est beaucoup que, dans l'état où elles sont, les milices puissent contenir les noirs, plus malheureux sous la domination Angloise que sous aucune autre : car il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste & plus étranger. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer ; &

que le cœur le plus impatient de la ſervitude, devient le plus amoureux de la domination?

Jamais les Indes Occidentales ne furent aſſujetties à aucun impôt par la Grande-Bretagne. Seulement en 1663, la Barbade & les autres iſles, excepté la Jamaïque, s'engagerent librement à lui payer à perpétuité quatre & demi pour cent pour toutes celles de leurs productions qui ſeroient exportées. Une ſi grande générosité parut depuis onéreuse, & le poids en fut allégé autant qu'il étoit poſſible. Comme cette obligation eſt acquittée avec des denrées, on ne livre guere au gouvernement que celles qui ont quelque imperfection; & l'on n'eſt pas plus ſcrupuleux ſur le poids que ſur la qualité. De cette maniere le fiſc ne reçoit que les deux tiers du don, qui lui fut anciennement accordé.

C'eſt encore trop pour des établiſſemens chargés de fournir eux-mêmes à leurs dépenſes intérieures. Elles furent très-conſidérables, lorſque ces colonies régloient leur organiſation, ou élevoient des fortifications jugées néceſſaires à leur ſureté. Les taxes étoient multipliées à cette époque; & chaque événement fâcheux en amenoit de nouvelles, parce qu'on trouvoit plus ſage de demander des contributions au citoyen, que d'avoir recours à des engagemens publics. Le temps a diminué les beſoins. Il a fallu même pourvoir, avec plus d'économie, à ceux qui reſtoient, parce que les reſſources des cultivateurs ne ſont plus les mêmes. Les tributs ſont actuellement peu de choſe, & on pourroit les réduire encore, ſi, par une contradiction manifeſte avec l'eſprit républicain, qui eſt un eſprit de déſintéreſſement, ceux qui rempliſſent les places d'adminiſtration n'exigeoient de trop gros ſalaires.

Mais c'eſt un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il vient à n'ai-

mer, à n'estimer que les richesses. La soif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du besoin, on ne se rassasie pas de trésors comme des alimens des autres passions. Celles-ci sont isolées & n'ont qu'un temps; elles se combattent ou se succedent. La passion de l'argent nourrit & satisfait toutes les autres, du moins elle y supplée à mesure qu'elle les use par les moyens qu'elle fournit de les assouvir. Il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage que celle d'amasser : elle semble s'irriter également par les jouissances de la vanité, & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours besoin de remplir ou de grossir son trésor. C'est une expérience constante qui s'étend des individus aux nations.

Depuis que le commerce a élevé des fortunes considérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y est devenue le mobile universel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profession la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre, dont les mœurs & l'opinion leur faisoient un besoin. Même en aspirant à l'honneur, ils couroient aux richesses. Dans la carriere des loix & des vertus, qui doivent se chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de siéger au parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour se faire élire membres de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre à la cour ce peuple que de l'avoir acheté. Chaque voix est devenue vénale dans le sénat de l'empire. Un ministre célébre avoit le tarif des probités, & s'en vantoit publiquement, à la honte des Anglois. C'étoit, disoit-il, un devoir de sa place d'acheter les représentans de la nation pour les faire voter, non pas contre, mais selon leur conscience. Eh ! que dit

la conſcience où l'argent a parlé! Si l'eſprit mercantille a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt perſonnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies dont il eſt le principe & le ſoutien? Eſt-il bien vrai que chez la fiere Albion, un citoyen aſſez généreux pour ſervir la patrie par amour de la gloire, ſeroit un homme du monde & d'un ſiecle qui ne ſont plus? Iſle ſuperbe, puiſſent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil eſprit d'intérêt? Tu leur rendras, un jour, tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant tout reſpire l'opulence dans les établiſſemens Anglois des Indes Occidentales: c'eſt que les actes d'une autorité arbitraire qui déſolent tant d'autres contrées n'y ſont pas connus: c'eſt que ces vils inſtrumens du fiſc, qui ruinent le fonds pour établir la forme, ne s'y trouvent pas: c'eſt que la culture du ſucre y a été ſubſtituée aux productions de peu de valeur: c'eſt que les plantations appartiennent généralement à des hommes riches ou à des aſſociations puiſſantes qui ne les laiſſent jamais manquer des moyens néceſſaires pour la meilleure exploitation: c'eſt que ſi des haſards malheureux réduiſent un colon à faire des emprunts, il les obtient facilement & à bon marché, parce que ſes poſſeſſions reſtent hypothéquées à ſon créancier, & que le paiement eſt aſſuré aux époques convenues: c'eſt que ces iſles ſont moins expoſées au dégât & à l'invaſion que les poſſeſſions des puiſſances riches en productions & foibles en vaiſſeaux: c'eſt que les événemens des guerres les plus opiniâtres & les plus meurtrieres n'empêchent jamais, & ne retardent que rarement l'exportation de leurs denrées: c'eſt que les ports Britanniques ouvrent toujours à leurs principales récoltes un débouché plus avantageux que leurs rivaux n'en peu-

vent espérer ailleurs. Aussi les terres se vendent-elles constamment à un très-haut prix dans les isles Angloises. On voit un égal empressement parmi les Européens, parmi les Américains, pour en acheter.

Ce sol auroit été plus recherché encore, si les Indes Occidentales eussent été moins sévérement fermées aux navigateurs étrangers ; si elles avoient eu la liberté de choisir elles-mêmes leurs acheteurs sur tout le globe : mais des loix, dont il n'a jamais été possible d'éluder les dispositions, ont concentré leurs liaisons dans les limites de l'empire Britannique, avec les provinces nationales de l'un & l'autre hémisphere.

Ces colonies ne voient croître sur leur territoire ni vivres pour leur subsistance, ni bêtes de somme pour leurs travaux, ni bois pour leurs édifices. Ces objets de nécessité premiere leur étoient fournis par l'Amérique Septentrionale qui recevoit, en paiement du rum & d'autres productions, pour trois ou quatre millions chaque année. Les troubles, qui ont divisé la vieille & la nouvelle Angleterre, ont interrompu cette communication, au grand détriment des isles. Jusqu'à ce que des besoins impérieux la fassent r'ouvrir ou qu'il se forme des combinaisons qui la remplacent ; les Indes Occidentales n'auront de débouché que celui que leur fournira la Grande-Bretagne.

A l'époque où nous écrivons, l'Angleterre reçoit tous les ans, des isles qu'elle occupe dans les Indes Occidentales, pour environ quatre-vingt-treize millions de denrées, en y comprenant seize ou dix-sept millions qu'elles paient au fisc, & le rum que l'Irlande reçoit directement en paiement des salaisons qu'elle fournit à ces colonies.

Presque tout le sucre, qui forme les trois quarts

du produit des isles, se consomme dans le royaume même ou est porté en Irlande. Ce n'est que rarement qu'on en envoie à Hambourg ou dans d'autres marchés.

Les exportations que fait la Grande-Bretagne des productions de ses isles, ne s'élevent pas annuellement au-dessus de sept ou huit millions de livres. Ajoutez à cette somme ce qu'elle doit gagner sur les cotons, qu'elle manufacture avec tant de succès, & qui se répandent dant une grande partie du globe, & vous aurez une idée assez juste des avantages que cet empire retire des Indes Occidentales.

Les isles reçoivent en paiement leurs meubles & leur vêtement, les ustensiles nécessaires à leurs fabriques, beaucoup de quincaillerie & les esclaves qui doivent exploiter leurs terres. Mais combien il s'en faut que ce qu'on leur envoie approche de ce qu'on obtient d'elles! Il faut prélever les frais de navigation, les assurances, la commission, ou le bénéfice du marchand. Il faut prélever l'intérêt de seize millions sterling ou de trois cents soixante millions tournois, que ces colonies doivent à la métropole. Il faut prélever ce que les propriétaires des plus riches plantations dépensent en Angleterre, où ils résident habituellement. Si l'on excepte les possessions acquises ou assurées par les traités de 1763, dont les plantations naissantes ont encore besoin d'avances, les autres possessions des Indes Occidentales voient à peine arriver dans leurs rades la quatrieme partie des valeurs qui en sont sorties.

C'étoit la capitale de l'empire qui faisoit autrefois presque tous les envois : c'étoit elle qui recevoit presque tous les retours. Un pareil désordre blessoit justement les gens éclairés. Mais du moins

Londres est le plus beau port de l'Angleterre; Londres construit des vaisseaux & fabrique des marchandises; Londres fournit des matelots à la navigation & des bras au commerce; Londres est dans une province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en sortir. Elle est vraiment le cœur du corps politique, par sa situation locale. Cette cité n'est pas remplie de superbes oisifs, qui ne font qu'embarrasser & surcharger un peuple laborieux. C'est le siege de la nation assemblée. Là, le palais du prince n'est ni vaste, ni vuide. Il y regne par sa présence, qui vivifie tout. Le sénat y dicte des loix, au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du monarque, ni les attentats du ministere. Londres n'est point parvenue à sa grandeur, par l'influence du gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques: mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier, qui veulent que Londres soit riche & peuplé.

Cependant cet entrepôt immense a perdu, avec le temps, quelque chose de l'espece de monopole, qu'il exerçoit sur les colonies & sur les provinces. Bristol, Liverpool, Lancaster, Glascou, ont pris une part assez considérable à ce grand mouvement. Il se seroit même établi une concurrence, plus universelle, si des mœurs nouvelles, le dégoût d'une vie retirée, le désir d'approcher du trône, une mollesse & une corruption qui ont passé toutes les bornes, n'eussent réuni à Londres ou sur son territoire, le tiers de la population du royaume, & principalement les grands consommateurs.

XLVI. Résumé des richesses

L'histoire du grand archipel de l'Amérique ne sauroit être, ce semble, mieux terminée que par une

une récapitulation des avantages qu'il procure aux puissances qui l'ont successivement envahi. C'est uniquement par l'impulsion que ses immenses productions ont donnée au commerce, qu'il doit tenir une place éternelle dans le faste des nations; puisqu'enfin les richesses sont le mobile des révolutions rapides, qui tourmentent le globe. Ce furent les colonies de l'Asie mineure, qui amenerent la splendeur & la chûte de la Grece. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans sa grandeur, quand elle eut sous sa main les trésors de l'Orient. La guerre sembla s'assoupir un moment en Europe, pour aller envahir le Nouveau-Monde; & ne s'est depuis si souvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui sera toujours le partage du grand nombre des hommes, & le choix du petit nombre de sages, ne fait pas de bruit sur la terre. Les annales de l'univers ne peuvent donc s'entretenir que de massacres ou de richesses.

qui sortent de tout l'Archipel Américain.

Les isles de l'autre hémisphere, donnent annuellement quinze millions à l'Espagne; huit au Danemarc; trente à la Hollande; quatre-vingt-deux à l'Angleterre; cent vingt-six à la France. C'est donc environ deux cents soixante-un millions, que sont vendues dans notre continent les productions recueillies dans des champs, qui étoient entiérement incultes il n'y a pas trois siecles.

Ce n'est pas un don que le Nouveau-Monde fait à l'Ancien. Les peuples qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs sujets, établis en Amérique, livrent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur sol & leurs atteliers fournissent. Quelques-uns consomment en totalité, ce qu'ils tirent de ces possessions éloignées; les autres font de leur superflu la base d'un commerce florissant avec

leurs voisins. Ainsi chaque nation propriétaire dans le Nouveau-Monde, quand elle est vraiment industrieuse, gagne moins encore par le nombre des hommes qu'elle entretient au loin sans aucuns frais, que par la population que lui procure au dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie dans l'autre hémisphere, il lui faut cultiver une province en Europe; & ce surcroît d'occupation augmente sa force intérieure, sa richesse réelle. Tout le globe se ressent de cette impulsion.

Les travaux des colons, établis dans ces isles long-temps méprisées, sont l'unique base du commerce d'Afrique; étendent les pêcheries & les défrichemens de l'Amérique Septentrionale; procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Asie, doublent, triplent peut-être l'activité de l'Europe entiere. Ils peuvent être regardés, comme la cause principale du mouvement rapide qui agite l'univers. Cette fermentation doit augmenter, à mesure que des cultures, si susceptibles d'extension, approcheront davantage de leur dernier terme.

XLVII. Moyen le plus propre à multiplier les productions de l'archipel de l'Amérique.

Rien ne seroit plus propre à avancer cet heureux période, que le sacrifice du commerce exclusif, que se sont réservé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux isles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les esprits par une concurrence générale. Les hommes qui, osant invoquer l'amour du genre-humain, puisent leurs lumieres dans ce feu sacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrieres qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique, avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernemens qui, presque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent se conduire par les principes de cette bienveillance universelle, ont cru que des

sociétés, fondées la plupart sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme, devoient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, assurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ses productions territoriales, des moyens pour se procurer des denrées étrangeres dont elle a besoin, une balance avantageuse avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce systême, après avoir été jugé long-temps le meilleur, s'est vu vivement attaqué, lorsque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans sa propriété de quoi fournir à tous les besoins que la nature ou l'imagination donnent à ses colonies. Il n'y en a pas une seule qui ne soit obligée de tirer de l'étranger de quoi compléter les cargaisons qu'elle destine pour ses établissemens du Nouveau-Monde. Cette nécessité met tous les peuples dans une communication, du moins indirecte, avec ces possessions éloignées. Ne seroit-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges, & de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite ? Moins de frais à faire, des consommations plus considérables, une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fisc : mille avantages dédommageroient les métropoles du droit exclusif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes sont vraies, solides, utiles, mais elles ne seront pas adoptées. En voici la raison. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe ; & elle est déjà trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernemens travaillent à se passer de l'industrie étrangere. La plupart y ont réussi ; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de

cette dépendance. Déjà les Anglois & les François, qui ſont les grands manufacturiers de l'Europe, voient refuſer de toutes parts leurs chef-d'œuvres. Ces deux peuples qui ſont en même-temps les plus grands cultivateurs des iſles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour ainſi dire, à fermer leurs boutiques? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront conſentir à la concurrence dans le ſeul débouché qui leur reſtera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'eſt avec ces retours qu'ils conſerveront leur avantage dans la balance du commerce, ſans craindre que l'abondance de ces denrées les faſſe tomber dans l'aviliſſement. Le progrès de l'induſtrie dans notre continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aiſance, & dès lors, la conſommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

XLVIII. Quel doit être le ſort futur des iſles de l'Amérique.

Mais cette partie du Nouveau-Monde, que deviendra-t-elle? Les établiſſemens qui la rendent floriſſante, reſteront-ils aux nations qui les ont formés! changeront-ils de maître? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple ſe fera-t-elle, & par quels moyens? Grande matiere aux conjectures : mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les iſles ſont dans une dépendance entiere de l'ancien monde, pour tous leurs beſoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent ſupporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approviſionnement de vivres, excite une déſolation univerſelle, une ſorte d'alarme, qui fait plutôt déſirer, que craindre l'approche de l'ennemi. Auſſi paſſe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler

devant une escadre, qui, au lieu de barils de poudre à canon, armera ses vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant les habitans de cultiver pour leur subsistance, ce seroit sapper par les fondemens l'objet de l'établissement, sans utilité réelle. La métropole se priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ses colonies, & ne les préserveroit pas de l'invasion.

En vain espéreroit-on repousser une descente avec des negres, qui, nés dans un climat où la mollesse étouffe tous les germes du courage, sont encore avilis par la servitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. Dans de telles mains, les meilleures armes doivent être impuissantes. On pourroit même craindre qu'ils ne les tournassent contre leurs impitoyables oppresseurs.

Les blancs paroissent de meilleurs défenseurs pour les colonies. Outre le courage qu'inspire naturellement la liberté, ils doivent être encore animés de celui qui appartient exclusivement aux grands propriétaires. Ce ne sont pas des hommes avilis par des travaux grossiers, par des occupations obscures, ou par l'indigence. L'empire absolu qu'ils exercent dans leurs plantations, a dû leur inspirer de la fierté, & agrandir leur ame. Mais dispersés dans de vastes héritages, que peuvent-ils en si petit nombre? quand ils pourroient empêcher une invasion, le voudroient-ils?

Tous les colons ont pour maxime, qu'il faut regarder leurs isles, comme ces grandes villes de l'Europe, qui, ouvertes au premier occupant, changent de domination sans attaque, sans siege, & presque sans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort est leur maître. *Vive le vainqueur*, disent leurs ha-

bitans, à l'exemple des Italiens, paſſant & repaſſant d'un joug à l'autre, dans une ſeule campagne. Qu'à la paix la cité rentre ſous ſes premieres loix, ou reſte ſous la main qui l'a conquiſe, elle n'a rien perdu de ſa ſplendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, ſont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Auſſi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé deſtructeur, l'audace d'expoſer ſa fortune pour ſa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ſes récoltes reſtent ſur pied. C'eſt pour s'enrichir qu'il a paſſé les mers. S'il conſerve ſes treſors, il a rempli ſon but. La métropole qui l'abandonne, ſouvent après l'avoir tyranniſé; qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le ſacrifice de ſa vie? Sans doute il eſt beau de mourir pour la patrie. Mais un état où la proſpérité de la nation eſt ſacrifiée à la forme du gouvernement; où l'art de tromper les hommes, eſt l'art de façonner des ſujets; où l'on veut des eſclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, ſans conſulter, ni l'opinion, ni le vœu du public; où les mauvais deſſeins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole; où les bons projets ne ſont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter: eſt-ce là la patrie à qui l'on doit ſon ſang?

Les fortifications élevées pour la défenſe des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fuſſent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été; il faudra toujours finir par ſe rendre, à moins qu'on ne ſoit ſecouru. Quand la réſiſtance des aſſiégés dureroit au-delà de ſix mois, elle ne rebuteroit

pas l'assaillant, qui, libre de se procurer des rafraîchissemens par mer & par terre, soutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garnison ne sauroit résister à la longueur d'un siege.

Il n'est pas d'autre moyen de conserver les isles, qu'une marine redoutable. C'est sur les chantiers & dans les ports de l'Europe, que doivent être construits les bastions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainsi dire, sous les ailes de ses vaisseaux; tant qu'elle remplira de ses flottes le vaste intervalle qui la sépare de ces isles, filles de son industrie & de sa puissance; sa vigilance maternelle sur leur prospérité, lui répondra de leur attachement. C'est donc vers les forces de mer que les peuples, propriétaires du Nouveau-Monde, porteront désormais leurs regards. La politique de l'Europe, veut en général garder les frontieres des états, par des places : mais pour les puissances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, & des vaisseaux sur la circonférence. Une isle commerçante, n'a pas même besoin de places. Son rempart, c'est la mer qui fait sa sûreté, sa subsistance, sa richesse. Les vents sont à ses ordres, & tous les élémens conspirent à sa gloire.

A ces titres, la Grande-Bretagne pouvoit naguere tout oser, tout se promettre. Ses isles étoient en sureté, & celles de ses rivaux exposées à son invasion. Les sentimens qu'elle avoit conçus de sa valeur; la terreur que ses armes avoient inspirée; le fruit d'une heureuse expérience acquise par ses amiraux; la multitude & la bonté de ses escadres : ces différens moyens d'agrandissement devoient s'anéantir dans le calme d'une longue paix. L'orgueil de ses succès; l'inquiétude inséparable de ses prospérités; le fardeau même des conquêtes, qui semble être le

châtiment de la victoire : tout la ramenoit donc à la guerre. Les projets de son active ambition ont été anéantis par la révolution qui a détaché de son empire l'Amérique Septentrionale : mais la possession des isles, devenues très-riches, que la nature a placées au voisinage de ce grand continent, encore pauvre, est-elle maintenant plus assurée aux nations qui les ont défrichées ? C'est dans la position, c'est dans les intérêts, c'est dans l'esprit des nouvelles républiques, que nous allons étudier le secret de nos destinées.

Fin du quatorzieme Livre.

TABLE
ALPHABÉTIQUE
DES MATIERES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

B

C

D

G

H

J

I

K

L

Londres,

M

N

O

P

Q

R

S

W

Z

Fin de la Table des matieres du Tome septieme.

1774; extrait des Regiſtres

LIEUX pour leſquels ſont faites les Exportations.	BOIS de Campeche.	BOIS de Mahogany.	BOIS d'Ebene.	MELASSE.	P. S. L. Bois de teinture, de cedre & Lignum vitæ.	SALSEPAREILLE.
	tonneaux.	planches.	tonneaux.	tonnes.		
Londres......	795	1,893	29	....	1,158	1,100 balles & 46 paquets.
Liverpool...	226	286	5	3	400	
Briſtol.........	150	319	35½	45		
Lancaſtre....	64¼	186				
Hall...........	....	....	2	21		
Glaſcon......	15½	248	....	....	& 40 planch. de cedre.	
Leith..........	....	2				
Whilchaven.	36					
Irlande.......						
	1,286½	2,934	71½	69	1,558 & 40 planch. de cedre.	1,100 balles & 46 paquets.
Amérique....	26½	302	....	951		
TOTAL....	1,313	3,236	71½	1,020	1,558 & 40 planch. de cedre.	1,100 balles & 46 paquets.

E A

GRANNE

ALES DE

20,867,989	13	9
21,877,999	4	4
18,366,260	10	7
16,404,442	11	10
24,076,117	6	3
17,588,938	4	4
26,461,456	8	1
21,505,575	18	9
25,479,183	3	9
22,146,966	18	9
20,912,819	14	4
20,559,205	6	3
30,578,178	1	10
28,932,058	19	4
42,263,296	2	6
34,159,849	2	6
28,121,410	17	6
39,657,671	18	1
36,741,559	17	6
39,714,942	5	7
32,161,999	17	6
41,466,230	5	[illegible]
36,371,477	10	7
42,939,795		
32,659,732	8	1
1,560,458,966	1	8

La Grenade	1762	1773	1,179,279	9	7
Tabago	1764	1773	122,093	17	6
Saint-Vincent	1764	1773	235,665	11	9
La Dominique	1763	1773	322,294	3	9
Les Mosquites		1772	4,728	12	11
La Guadeloupe	1759	1765	475,237	7	10
La Martinique	1762	1767	178,651	14	7
			40,460,059	17	9 3/4

Des Productio[n]es Isles des Indes

DEN[...]		MONTANT.
		liv.
Sucre.........................	tal..........	64,000,000
Rum de premiere fo	n............	3,600,000
Rum plus foible......	n............	9,450,000
Café.........................	tal..........	2,250,000
Cacao.........................	tal..........	250,000
Coton.........................	tal..........	12,750,000
Piment.........................	tal..........	441,000
Gingembre.........................	tal..........	259,000
Indigo.........................	e............	320,000
Bois de teinture &	....	500,000
	....	93,820,000

